

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE DIX-SEPTIÈME

ÉTUDE

SUR

PRÉNESTE

VILLE DU LATIUM

PAR

M. Emmanuel FERNIQUE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE
FRANÇAISE DE ROME, PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÈGE STANISLAS.



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1880

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

EN VENTE :

- FASCICULE PREMIER.** — 1. ÉTUDE SUR LE LIBÉR PONTIFICALIS, par M. l'abbé DUCHESNE. — 2. RECHERCHES SUR LES MANUSCRITS ARCHÉOLOGIQUES DE JACQUES GRIMALDI, par M. Eugène MÜNTZ. — 3. ÉTUDE SUR LE MYSTÈRE DE SAINTE AGNÈS, par M. CLÉDAT. 10 fr.
- FASCICULE SECOND.** — ESSAI SUR LES MONUMENTS GRECS ET ROMAINS RELATIFS AU MYTHE DE PSYCHÉ, par M. Maxime COLLIGNON, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. 5 fr. 50
- FASCICULE TROISIÈME.** — CATALOGUE DES VASES PEINTS DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES, par M. Maxime COLLIGNON, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes (avec sept planches gravées). 10 fr.
- FASCICULE QUATRIÈME.** — LES ARTS A LA COUR DES PAPES PENDANT LE XV^e ET LE XVI^e SIÈCLE, recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines, par M. Eugène MÜNTZ, ancien membre de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire-archiviste de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France. — PREMIÈRE PARTIE : Martin V — Pie II (1417-1464) 12 fr.
- N. B.* — Ce fascicule ne se vend qu'avec le IX^e contenant la deuxième partie du travail de l'auteur.
- FASCICULE CINQUIÈME.** — INSCRIPTIONS INÉDITES DU PAYS DES MARSES, recueillies par M. E. FERNIQUE, ancien membre de l'Ecole française de Rome. 1 fr. 50
- FASCICULE SIXIÈME.** — NOTICE SUR DIVERS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE, — RICHARD LE POITEVIN, moine de Cluny, historien et poète, par M. Elie BERGER, membre de l'Ecole française de Rome, lauréat de l'Institut de France (avec une planche en héliogravure). 5 fr.
- FASCICULE SEPTIÈME.** — DU RÔLE HISTORIQUE DE BERTRAND DE BORN (1175-1200), par M. Léon CLÉDAT, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole pratique des Hautes-Études, ancien membre de l'Ecole française de Rome. 4 fr.
- FASCICULE HUITIÈME.** — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ÎLES IONIENNES, — I. CORFOU, par M. Othon RIEMANN, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy (avec deux planches hors texte, et trois bois intercalés dans le texte). 3 fr.
- FASCICULE NEUVIÈME.** — LES ARTS A LA COUR DES PAPES PENDANT LE XV^e ET LE XVI^e SIÈCLE, recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines, par M. Eugène MÜNTZ, ancien membre de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire-archiviste de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France. — DEUXIÈME PARTIE : Paul II (1464-1471). 1 vol. avec deux planches en héliogravure. 12 fr.
- Voir ci-dessus, fascicule IV (1^{re} partie de l'ouvrage).
- FASCICULE DIXIÈME.** — RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE CHRÉTIENNES EN ORIENT AVANT LA QUERELLE DES ICONOCLASTES, par M. Ch. Bayet, ancien élève de l'Ecole normale, ancien membre de l'Ecole française de Rome et de l'Ecole française d'Athènes. 4 fr. 50
- FASCICULE ONZIÈME.** — ÉTUDES SUR LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE, par M. Othon RIEMANN, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. 7 fr. 50
- FASCICULE DOUZIÈME.** — RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ÎLES IONIENNES. — II. CÉPHALONIE, par M. Othon RIEMANN, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy (avec une carte). 3 fr.
- FASCICULE TREIZIÈME.** — DE CODICIBUS MSS. GREGORII II, IN BIBLIOTHECA ALEXANDRINO-VATICANA schedas excusit L. DUCHESNE, gallice in urbe scholæ olim so- cius. 1 fr. 50
- FASCICULE QUATORZIÈME.** — NOTICE SUR LES MANUSCRITS DES POÉSIES DE SAINT PAULIN DE NOLE, suivie d'observations sur le texte, par M. Emile CHATELAIN, ancien membre de l'Ecole française de Rome, lauréat de l'Institut de France, répétiteur à l'Ecole pratique des Hautes-Études. 4 fr.
- FASCICULE QUINZIÈME.** — INSCRIPTIONS DOLLIARES LATINES. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Domitia*, recueillies et classées par M. Ch. DESCENET (avec figures). 12 fr. 50
- FASCICULE SEIZIÈME.** — CATALOGUE DES TERRES CUITES DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES, par M. J. MARTHA, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier (*sous presse*).

BIBLIOTHÈQUE
DES
ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE DIX-SEPTIÈME

ÉTUDE SUR PRÉNESTE, VILLE DU LATIUM, PAR EMMANUEL FERNIQUE.

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28



Inv. 23054

Inv. A.51438 ÉTUDE

329359

SUR

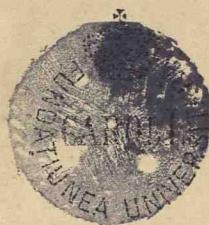
PRÉNESTE

VILLE DU LATIUM

PAR

M. Emmanuel FERNIQUE

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE
FRANÇAISE DE ROME, PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÈGE STANISLAS.



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1880

930.26 (376) (04)

537.6 Prenesti (04)



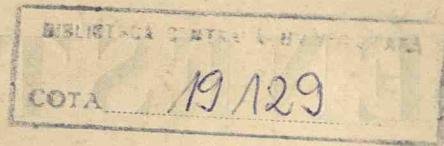
24968

C/953

1961

L

1956



MILITARISCHES KUNSTSAMMELN

BUDDHISTISCHE KUNSTSAMMLUNG

ASIANISCHE KUNSTSAMMLUNG

B.C.U. Bucuresti



C24968

RC N42106

PRÉFACE

On se propose d'étudier dans cet ouvrage l'histoire d'une des plus anciennes villes du Latium.

A l'époque où Rome était gouvernée par ses premiers rois, Préneste tenait déjà une place importante dans la confédération latine. Plus tard elle prit part à de longues luttes contre Rome et obtint d'elle le titre de ville alliée, qu'elle garda jusqu'à la guerre Sociale. Puis elle devint tour à tour municipie, colonie militaire, de nouveau municipie, et fut pendant l'empire le séjour favori de la société élégante. Ces différentes phases de l'histoire de Préneste forment la première partie de cette étude.

A Préneste s'élevait un temple, célèbre dans le Latium et dans toute l'Italie : le temple de la Fortune. On expose dans la seconde partie les transformations que subit à plusieurs reprises l'idée de la Fortune, et on commente les documents relatifs au culte qu'elle recevait.

La troisième partie comprend la description de la ville ancienne d'après les ruines qui en restent; la quatrième, des considérations sur le développement de l'art à Préneste, suivies d'un catalogue d'antiquités inédites appartenant à des collections privées, celle de S. E. le prince Barberini et celle du célèbre orfèvre romain, M. Auguste Castellani.

Plusieurs monographies de la ville de Préneste ont déjà été publiées en Italie :

1^o Suaresius, *Præneste antiqua*. Rome, 1655, in-4°. Cet ouvrage est le plus imparfait de tous; les inscriptions surtout sont reproduites avec de très nombreuses incorrections.

2^o Cecconi, *Storia di Palestrina*, Ascoli, 1756, in-4°. Ce tra-

vail, fait par un habitant de Préneste, est très précieux pour la partie topographique, et la partie historique est traitée avec plus de soin que dans l'ouvrage précédent.

3^e Petrini, *Memorie Prenestine*. Rome, 1795, in-4°. L'histoire de Préneste est traitée sous forme d'annales. Cette disposition nuit beaucoup au récit, surtout pour la partie qui concerne l'histoire ancienne, car les dates ne sont pas toujours certaines. Les périodes ne sont pas nettement définies et les réflexions générales font défaut. L'histoire de Palestrina au moyen âge est mieux traitée. Malgré ses lacunes, l'ouvrage de Petrini a deux grands mérites : on y trouve réunies toutes les inscriptions de Préneste qui depuis ont été publiées pour la plupart dans différents recueils, et en second lieu des documents du moyen âge, dont quelques-uns sont fort importants pour l'étude de la topographie antique.

L'ouvrage de Knies, *Historia Prænestis oppidi. Præcedit nominis explicatio et topographiæ brevis expositio*. Rintelii, 1856, ne contient aucun fait nouveau, et est moins important que les deux ouvrages précédemment cités (1).

Les nombreuses découvertes qui ont été faites à Préneste depuis 1855 ont fourni beaucoup d'indications sur la civilisation de cette ville aux différentes époques de son histoire. Une grande partie des antiquités prénestines a déjà été publiée par l'Institut archéologique de Rome ; mais les deux collections de S. E. le prince Barberini et de M. Auguste Castellani étaient jusqu'à présent inédites. L'un et l'autre, avec la plus aimable courtoisie, ont mis leurs richesses à la disposition de l'Ecole française de Rome. Le savant abbé Pieralisi, bibliothécaire du palais Barberini, a facilité à l'auteur l'exécution de sa tâche.

Dans la partie concernant l'histoire de l'art à Préneste, on a omis à dessein la description de la grande mosaïque conservée à Palestrina ; il en est seulement question incidemment dans l'histoire de la ville. Trop de dissertations ont déjà été écrites à ce sujet pour qu'il semble utile d'en grossir le nom-

(1) Il m'a été impossible de trouver un autre programme publié plus récemment : Rœsner, *Rerum Prænestinarum*, p. III. Patschkau, 1871, in-4°, cité dans l'*Archæol. Zeitung*, 1873, p. 118.

bre. On en trouvera la bibliographie complète dans un article qu'un savant italien, lauréat de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, M. Lumbroso, a inséré dans ses *Aneddoti di archeologia Alessandrina* (Turin, 1874, in-8°). Extrait de la *Rivista di filologia ed istruzione classica*, 3^e année, p. 23 et suiv.).

Grâce aux découvertes archéologiques faites dans ces dernières années, l'histoire des premiers siècles de Rome et des villes voisines s'éclaire d'un jour nouveau. Pour ces époques reculées, les témoignages des auteurs anciens sont rares, quelquefois contradictoires, presque toujours empruntés à de vieilles légendes. L'archéologie fournit des données plus précises; elle nous apprend que Rome, dès le huitième ou le septième siècle, était, non pas l'asile des brigands de Romulus, mais une ville latine qui avait des relations avec l'Etrurie et avec Carthage (1). Préneste, à l'origine, fut une ville aussi importante que Rome, et, comme elle, fut en relation avec l'Orient. L'étude des progrès de la civilisation dans cette ville présente même plus d'intérêt que dans la plupart des autres cités du Latium; c'est à Préneste que s'est développé, qu'est né peut-être un art qui sera désigné dans ce travail sous le nom d'*art latin*, et qui marque une transition entre l'art étrusque et l'art grec.

Ce sont sans doute ces raisons qui ont engagé l'Académie des Inscriptions et belles-lettres à proposer à l'Ecole française de Rome, parmi les sujets à traiter, la monographie d'une ville du Latium.

(1) De petites statuettes de style égypto-phénicien ont été trouvées dans des couches de terrain très anciennes (Collection de M. Nardini à Rome).

ÉTUDE SUR PRÉNESTE

VILLE DU LATIUM

PREMIÈRE PARTIE

Histoire de la ville de Préneste

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORIGINE DE LA VILLE AU TRAITÉ DE SPURIUS CASSIUS,
EN 493.

L'origine des villes antiques est toujours entourée de l'obscurité la plus profonde ; l'histoire de leur fondation est un tissu de légendes dont il est presque impossible de saisir les éléments. Ainsi, Préneste, au témoignage des auteurs anciens, n'a pas eu moins de quatre fondateurs.

Strabon rapporte que cette ville était d'origine grecque (1). Des légendes qui ont trait à sa fondation, trois, en effet, semblent avoir été importées et propagées par les Grecs.

D'après l'une d'elles, le fondateur de Préneste aurait été Télégonos, fils d'Ulysse et de Circé : « Télégonos, fils d'Ulysse et de Circé, envoyé à la recherche de son père, reçut l'ordre de fon-

(1) Strab., 5, 3, 11. Φάσι δὲ Ἐλληνίδας ἀμφοτέρας (Préneste et Tibur), Πραινεστον γοῦν Πολυντέφανον καλεῖσθαι πρότερον.

der une ville là où il rencontraient des laboureurs couronnés et dansant. Arrivé en un certain lieu de l'Italie, il aperçut des villageois, couronnés de rameaux d'yeuse ($\piρινίοις κλάδοις$), qui se livraient au plaisir de la danse ; il fonda une ville, *Priniston*, dont le nom rappelait cette rencontre fortuite ; les Romains en ont tiré le nom de *Præneston* : c'est ce que raconte Aristoclès dans le troisième livre des *Italiques* (1). » Suivant Etienne de Byzance, Préneste devrait son origine à *Prænestos*, fils de Latinus et petit-fils d'Ulysse et de Circé (2).

Un passage d'Hésiode permet d'établir la généalogie de la famille d'Ulysse : « Circé, fille du Soleil, petite-fille d'Hypérion, eut, de son union avec le malheureux et courageux Ulysse, Agrios et le grand et valeureux Latinos, et elle donna le jour à Télégonus, grâce à la brillante Aphrodite (3). » Ainsi, d'après la première légende, Préneste aurait été bâtie par un fils d'Ulysse et de Circé ; d'après la seconde, par le fils de Latinus ; une troisième, rapportée seulement par Diodore de Sicile, en attribuerait la fondation à Latinus lui-même : « Latinus, surnommé Silvius, eut ensuite le pouvoir pendant cinquante ans. Son règne fut brillant à l'intérieur aussi bien qu'au dehors ; il s'empara des places voisines et construisit dix-huit de ces anciennes villes qu'on appelaît autrefois villes latines, c'est-à-dire Tibur, Préneste, Gabies, Tusculum, Cora, etc. (4). »

La légende de Cæculus était peut-être encore plus répandue que les précédentes ; il semble qu'elle est née d'une tradition locale. Elle se trouvait dans les livres sacrés de la ville (5) ; c'est là sans doute que Caton l'Ancien, qui recherchait avec soin tous les vestiges de l'antiquité, la découvrit ; il l'inséra dans ses *Origines* (6). Virgile l'accepta : « C'est, » dit-il, « la tradition de toute l'antiquité (7). » Servius commente ainsi ce passage : « Il y avait à Préneste des Pontifes et des dieux Indigètes comme à Rome ; il y avait aussi deux frères que l'on appelait *Divi*. Pendant que leur sœur était assise auprès du foyer, une étincelle lui frappa le

(1) Plut., *Parall.*, 41.

(2) S. v., Πραινεστος,

(3) Hésiode, *Théog.* v. 1011 et suiv. Une légende postérieure fait de Latinus le fils de Télémaque et de Circé (Hygin, *fab.* 127).

(4) Diodore, 7, 3 a, 67, Ed. Didot, d'après une traduction latine trouvée à la Vaticane.

(5) Solin, 2, 9. *Prænesto, ut Prænestini sonant libri, a Cæculo quem, etc...*

(6) Schol. Veron. ad *Aeneid.*, 7, 681 : *Cato in Originibus ait Cæculum, etc.*

(7) *Eneide*, 7, 677.

sein : elle conçut. Devenue mère , elle jeta son enfant auprès du temple de Jupiter. Des jeunes filles qui allaient chercher de l'eau à la fontaine le trouvèrent non loin de là , au milieu des flammes , et l'emportèrent ; aussi le regarda-t-on comme fils de Vulcain. On le nomma *Cæculus* , à cause de la petitesse de ses yeux , effet que produit fréquemment l'action de la fumée. Après s'être longtemps livré au brigandage , il réunit une multitude d'hommes et fonda la ville de Préneste au milieu des montagnes. Ayant invité à des jeux les peuples voisins , il les engagea à rester avec lui , et se vanta devant eux d'être le fils de Vulcain. Comme ils n'y ajoutaient pas foi , il invoqua ce dieu , le priant de manifester qu'il était vraiment son fils. Le lieu où se tenait la foule se trouva entouré de flammes. Ce prodige ébranla tous les assistants ; ils demeurèrent avec lui et crurent qu'il était fils de Vulcain (1). Le scoliaste de Vérone ajoute au récit de Servius un détail important : « Varron rapporte qu'il fut élevé par les pasteurs *Digitii* , que lui-même porta le nom de *Digitius* et le surnom de *Cæculus* (2). » Suivant Solin , les jeunes filles qui le trouvèrent au milieu des flammes étaient les sœurs des *Digitii* (3).

Telles sont les traditions qui nous ont été laissées par les anciens sur l'origine de Préneste ; on voit qu'elles diffèrent beaucoup entre elles et qu'il est impossible de les concilier. Il vaut mieux les étudier séparément à l'aide des rapprochements que peuvent suggérer d'autres anciennes légendes.

La tradition qui attribue à la famille d'Ulysse la fondation de Préneste , ainsi que celle de Tibur , de Tusculum , d'Ardée , d'Antium et d'autres cités latines , a tous les caractères d'une antiquité reculée. Elle ne semble pas née sur le sol italique , mais paraît y avoir été importée par la colonisation grecque.

Si Ulysse et Circé appartiennent au cycle grec , il n'en est peut-être pas de même de tous leurs descendants. Télégonus , le fondateur de Tusculum , et , d'après Aristocles , de Préneste , a encore la même origine. Mais Latinus et Prænestos paraissent être plutôt des personnifications de peuples établis dans le Latium que des héros ayant eu une vie et un caractère propres.

La fable qui attribue à Cæculus , fils de Vulcain , la fondation de Préneste , ne paraît pas avoir comme les précédentes une origine purement grecque ; elle est née et s'est développée en Italie.

(1) Serv., *Ad Aeneid.*, 7, 677.

(2) *Schol. Ver. ad Aeneid.*, 7, 681.

(3) Solin, 2, 9.

On a tenté de l'expliquer par l'impression qu'avaient produite sur l'imagination des anciens peuples du Latium les phénomènes volcaniques si fréquents dans cette région (1). Souvent, en effet, Tite-Live mentionne des pluies de pierres tombées à Véies, sur l'Aventin, sur le mont Albain, à Aricie, à Lanuvium, et dans beaucoup d'autres endroits qui sont aujourd'hui pleins de laves. L'histoire du roi d'Albe, Sylvius, englouti avec son palais dans le cratère du mont Albain, a sans doute une origine de ce genre (2). Des phénomènes naturels peuvent donc avoir constitué le premier élément de cette légende. Des idées religieuses s'y sont ensuite adjointes. Les frères *Divi* ou *Digitii* semblent appartenir à la famille des Dactyles de l'Ida, et l'intervention merveilleuse de Vulcain se trouve répétée dans d'autres légendes. Qu'il suffise de rappeler celle du brigand de l'Aventin, Cacus; la naissance de Servius Tullius, lui aussi fils de Vulcain, est racontée par les historiens et les poètes, presque avec les mêmes détails que celle de Cæculus (3).

La mention que fait Virgile de la légende de Cæculus est une preuve de son antiquité reculée. On sait avec quel soin il a recherché les plus anciennes fables, les plus anciennes traditions pour en enrichir son poème. Il a surtout étudié celles qui se rattachaient à l'origine des grandes familles de son époque. Or, la *gens Cæcilia* prétendait être originaire de Préneste et avoir pour fondateur Cæculus (4). La mention de cette légende est sans doute une flatterie à l'adresse de quelqu'un des membres de la *gens Cæcilia*.

La légende de Cæculus a pour complément celle d'Hérimus, rapportée aussi par Virgile (5) et puisée peut-être à la même source. Hérimus était fils de Féronia et avait un triple corps; le chef de la colonie arcadienne, Evandre, le terrassa au pied même de la ville de Préneste.

A côté des données des poètes et des historiens doivent prendre place celles de l'archéologie.

L'antiquité de Préneste est attestée par l'existence de murs cyclopéens qui entourent presque la citadelle bâtie au sommet de

(1) Petit-Radel, *De la véracité de Denys d'Halicarnasse, etc., Acad. des Inscriptions et belles-lettres*, nouv. série, t. 5, p. 189.

(2) Denys d'Hal., 1, 71.

(3) Pline, *H. N.*, 36, 204, édit. Teubner. Ovide, *Fast.*, 6, 635. Plut., *De fort.* Rom., 10

(4) Festus, *S. v. Cæculus*.

(5) Virg. *Enéide*, 8, 560 et suiv.

la montagne et l'emplacement occupé à une époque moins reculée par les immenses constructions du temple de la Fortune. D'autres éléments nous permettent aussi d'affirmer que c'est au huitième siècle avant notre ère qu'il faut rapporter la fondation de la ville. On a en effet trouvé, en 1876, dans une tombe fort ancienne, des objets de style phénicien qui ne peuvent pas être postérieurs au septième siècle (1).

Ainsi, vers cette époque, Préneste était fondée ; c'était déjà sans doute une ville riche, puissante, possédant un grand nombre d'habitants, et maîtresse d'un territoire bien peuplé. Dans les cérémonies religieuses, les prêtres se paraient d'ornements d'or du travail le plus fin ; les femmes portaient dans les cheveux des épingle moitié or, moitié ambre ; dans les festins, on se servait de coupes de métal précieux travaillées en relief. En temps de guerre, les chefs revêtaient de riches armures ; leurs boucliers de bronze étaient ornés de têtes de griffons ou d'autres animaux fantastiques, auxquels des yeux d'émail donnaient un aspect terrible ; le manche des poignards était quelquefois en ambre, et les bas-reliefs qui ornaient le fourreau représentaient des scènes de chasse ou de combat. En un mot, toutes les découvertes faites dans la partie la plus ancienne de la nécropole de Préneste dénotent, au huitième et au septième siècle avant notre ère, une civilisation déjà avancée.

A quel peuple faut-il l'attribuer ? C'est un problème difficile à résoudre, et qui se rattache à la question toujours obscure des origines italiques. — Préneste a-t-elle été fondée par des Pélasges, par des Aborigènes, par des peuples d'origine grecque ? Qui pourrait le dire ? La domination des Etrusques, qui, avant la fondation de Rome, s'est étendue jusqu'au Volturne, a-t-elle laissé quelque trace de son influence dans cette partie du Latium ? Le caractère des objets trouvés dans les plus anciennes tombes permettrait de le croire. Ils sont en effet du même style que les objets découverts dans les villes de Cære et de Véies. Or, si Cære a d'abord été une ville pélasgique au temps où elle portait le nom d'Agylla, elle est devenue de très bonne heure une ville étrusque. Quant à Véies, aucun témoignage ne nous apprend que cette ville ait jamais appartenu à un autre peuple qu'aux Etrusques.

Il règne donc sur les commencements de l'histoire de Préneste une très grande incertitude. Au moment où les témoignages an-

(1) *Annales de l'inst. arch.*, 1876. *Mon. inéd.*, t. 10, pl. 31-33, t. 11, pl. 2.

citains commencent à être un peu plus nombreux, il semble qu'il n'y reste plus rien de la domination étrusque, et que cette ville est devenue entièrement latine.

C'était même une des plus anciennes villes du Latium ; ses habitants faisaient partie de ce qu'on appelait dans l'antiquité les « vieux Latins », *prisci Latini*. Les Prénestins, établis sur un des derniers contreforts de l'Apennin, avaient pour voisins les Latins, les Volsques, les Herniques et les Eques.

Parmi les trente villes qui formaient la confédération du Latium, Albe-la-Longue, au septième siècle, était la plus puissante ; elle exerçait sur toutes les autres une sorte d'hégémonie dont il serait difficile de préciser la nature, mais qui est attestée par les témoignages des auteurs anciens (1). Toutefois, le terme de « villes sujettes », *πόλεις ὑπήκοοι*, employé par Denys d'Halicarnasse pour exprimer les rapports qui existaient entre Albe-la-Longue et les autres villes du Latium, ne doit peut-être pas être pris à la grande rigueur. Tout en étant obligées de fournir un contingent à l'armée commune, un impôt peut-être au trésor commun, tout en remettant en temps de guerre la direction des opérations à un préteur ou à un dictateur albain, elles devaient conserver leur indépendance municipale.

Préneste, pendant un ou deux siècles environ, fut donc soumise à l'hégémonie albaine. Quel était à cette époque le degré de civilisation du Latium ? Il ne nous est resté aucun monument ancien qui puisse nous en donner un tableau ; on peut croire cependant qu'elle était assez développée, grâce aux échanges commerciaux qui avaient eu lieu avec les Phéniciens et les Grecs.

Sur le massif des montagnes qui sépare la vallée du Sacco des marais Pontins habitaient les Volsques, descendants de la race guerrière des Osques et parlant la même langue qu'eux. Leur territoire touchait presque à celui de Préneste ; Signium et Velitrae n'en étaient pas éloignées. Les villes de cette région, élevées

(1) Cincius Alimentus ap. Festum, p. 241, *S. v. Prator* : *Albanos rerum potitos usque ad Tullum regem*. Cf. Denys d'Hal., 3, 31 (Albe-la-Longue) ή τὰς τριάκοντα Λατίνων αποικίσασα πόλεις καὶ πάντα τὸν χρόνον ἡγοαμένη τοῦ ἔθνους — *Idem*, 3, 34. Tullus Hostilius, après la destruction d'Albe-la-Longue, envoie des ambassadeurs, εἰς τὰς ἀποικίουστε καὶ ὑπηκόους αὐτῆς τριάκοντα πόλεις, ἥξιοι πείθεσθαι τοῖς ὑπὸ Ψωμαίων ἐπιταπτομένοις, ὡς παρειληφάτων αὐτῶν ἄμα τοῖς ἄλλοις, οἵτε εἴχον Ἀλέσαντο, τὴν ἡγεμονίαν τοῦ Λατίνων ἔθνους. — Cf. Tite-Live, 1, 52 (Tarquin le Superbe) *posse quidem se vetusto jure agere quod, cum omnes Latini ab Alba oriundi sint, in eo fædere teneantur*, quo ab Tullo res omnis Albana cum coloniis suis in Romanum cesserit imperium.

presque toutes sur le sommet de hautes collines, furent dès la plus haute antiquité riches et puissantes. Construites dans des sites inexpugnables, elles étaient encore défendues par une population très brave, destinée, suivant l'expression de Tite-Live, à exercer éternellement la bravoure romaine.

Les Herniques, à l'E., appartenaient à la même famille que les Volsques ; ils formaient aussi une confédération puissante, capable de tenir tête aux peuples voisins ; quelques-unes de leurs villes les plus importantes n'étaient qu'à quelques heures de marche de Préneste : c'étaient Capitulum, dont a cru retrouver l'emplacement au village moderne du Piglio, et Anagnia, aujourd'hui Anagni.

Les Eques habitaient la région montueuse de l'Anio : c'était un peuple de pillards, descendu des Sabins. Ils occupaient des bourgs construits sur des collines : tantôt ils chassaient, tantôt ils cultivaient leurs champs sans jamais quitter les armes ; la plupart du temps ils faisaient des incursions sur le territoire de leurs voisins, et les habitants de Préneste eurent plus d'une fois à en souffrir (1).

Enfin, sur les bords du Tibre, Rome commençait à prendre un développement menaçant pour l'indépendance des cités voisines ; colonie d'Albe, elle réussit, sous son troisième roi, Tullus Hostilius, à s'emparer de sa métropole, et, pour écarter dans l'avenir toute prétention rivale, elle la détruisit de fond en comble.

Pendant la période qui s'écoule de la destruction d'Albe à la chute de la dynastie des Tarquins, les textes des historiens ne mentionnent pas la ville de Préneste d'une manière spéciale ; mais on sait qu'elle était comptée parmi les villes de la confédération latine, qu'elle y occupait probablement une place importante, et que, par conséquent, elle joua un rôle dans les événements qui eurent lieu de la moitié du septième siècle avant notre ère jusqu'en 510.

L'hégémonie d'Albe-la-Longue une fois renversée par les Romains, peut-être à la grande satisfaction de toutes les villes du Latium, celles-ci recouvrirent une entière indépendance ; elles devinrent toutes égales dans la confédération. C'est à partir de cette époque qu'elles se réunirent dans le bois sacré de Ferentinum (2) pour délibérer sur les affaires communes (3). A la tête de la ligue était un dictateur élu par toutes les cités réunies, ou du

(1) Virgile, *Enéide*, 7, 746 et suiv.

(2) On croit que le bois sacré de Ferentinum occupait l'emplacement du village moderne de Marino.

(3) Fest., *S. v. Prætor.*

moins par leurs représentants (1). Ce fut un habitant de Tusculum, « dictateur latin », qui consacra le bois sacré de Diane, au milieu de la forêt d'Aricia.

Servius Tullius abandonna la politique de conquête ; il conclut avec la confédération latine un traité de paix, sans doute sur le pied de l'égalité entre les deux parties, *fædus æquum*. Il obtint même des chefs de l'aristocratie latine d'élever, de concert avec les Romains, un temple à Diane sur le mont Aventin. « C'était, » ajoute Tite-Live, « confesser la suprématie de Rome, qui avait été mise en question dans tant de combats (2). » L'amour-propre national de l'historien a peut-être attribué à ce fait une trop grande importance. On ne saurait croire, en effet, que toutes les grandes villes du Latium réunies, Gabies, Tibur, Préneste, Tusculum, Aricie, aient été à cette époque moins puissantes que Rome seule. La paix ayant été conclue entre le « peuple romain » et « les peuples » du Latium, on fonda un sanctuaire commun, ainsi que les Latins, en d'autres circonstances, en avaient fondé un dans la forêt d'Aracia ou dans les environs d'Ardée.

Le dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe, changea les conditions du traité d'alliance (3). Sous son règne, Rome semble avoir exercé une véritable hégémonie sur tout le Latium. Gabies, à dix milles seulement de la ville de Préneste, tomba en son pouvoir. Dans le traité de commerce conclu avec Carthage en l'an 510, les villes latines étaient désignées sous le nom de « sujets », *ὑπήκοοι* (4). La suprématie de Rome apparaît tout entière dans ce document authentique, tiré des plus anciennes archives de la ville. Les expressions employées par Tite-Live et Cicéron pour indiquer cette hégémonie ne laissent pas le moindre doute sur son existence. « Tarquin le Superbe, » disent Cicéron et Aurélius Victor, « dompta tout le Latium par les armes (5). » D'après Tite-Live, au contraire, Tarquin aurait acquis une grande influence morale sur les chefs de l'aristocratie des villes latines, et c'aurait été la meilleure raison de son succès (6).

(1) Priscien, 7, 2, 60. Ed. Putsch.

(2) Tite-Live, 1, 45.

(3) Le traité conclu par Tarquin le Superbe avec les villes latines ne fut plus en effet un *fædus æquum* comme celui de Servius Tullius, mais un *fædus ini-
quum*. Cf. Tite-Live, 1, 52 : *in eo fædere superior romana res erat*.

(4) Polybe, 3, 22.

(5) Cic., *Rep.*, 2, 24, 44. *Omne Latium bello devicit*. Aurélius Victor, *De viris illustribus*, 8, 2 : *Bello strenuus Latinos domuit*.

(6) Tite-Live, 1, 50 : *Jam magna Tarquinii auctoritas inter Latinorum proceres*

Enfin on comprend que les Latins , sans cesse attaqués sur leurs derrières par les Volsques , aient consenti à reconnaître la suprématie romaine. Dès lors ils combattirent sous des chefs romains ; leurs manipules, au lieu de former un contingent à part, furent mélangés aux manipules romains (1).

La chute de la dynastie des Tarquins , en 510 , vint mettre fin à cet état de choses. De 510 à 493, les Latins essayèrent de recouvrer leur indépendance et de se faire traiter par Rome sur un pied d'égalité , comme ils l'avaient été sous le règne de Servius Tullius.

Pour cette période, les témoignages laissés par les auteurs sont vagues , confus , et quelques-uns des faits qu'ils rapportent , tels que la bataille du lac Régille, par exemple, sont enveloppés dans une sorte de légende. Les principales sources sont Tite-Live et Denys d'Halicarnasse ; ils ont résumé les annalistes qui les avaient précédés ; quant à ceux-ci , ils avaient pris leurs informations aux plus anciennes archives ; le fond du récit semble parfaitement authentique , mais on n'en saurait garantir les détails.

Pour ce qui concerne Préneste en particulier , les textes de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse sont remplis de difficultés chronologiques et ne peuvent se concilier. En 499 , suivant Tite-Live, Préneste abandonna la ligue latine pour passer du côté des Romains (2) ; en 498 , suivant Denys d'Halicarnasse , qui recule de trois ans la bataille du lac Régille , ses députés étaient encore présents à l'assemblée du bois de Ferentinum (3). Il est impossible de savoir quel motif avait poussé Préneste à détacher sa cause de celle des autres cités latines. Quant à la ligue en général , elle semble s'être proposé pour but de recouvrer l'indépendance du Latium , qui fut assurée par le traité d'alliance de 493. Cette date marque une seconde période de l'histoire de Préneste.

erat. Id., 52 : Capita nominis latini stare ac sentire cum rege videbant. Cf. Denys d'Hal., 4, 45.

(1) Tite-Live, 1, 52 : *Miscuit manipulos ex Latinis Romanisque , ut ex binis singulos faceret, binoque ex singulis. Cf. Zonaras, 7, 10 : ἐς τὰς τῶν Ρωμαίων τάξεις Λατινους ἐνέμετον.*

(2) Tite-Live, 2, 19 : *Præneste ab Latinis ad Romanos descivit.*

(3) Denys, 5, 61.

CHAPITRE II.

DU TRAITÉ DE 493 A LA DISSOLUTION DE LA LIGUE LATINE, EN 338.

Le long espace de temps qui s'écoule entre la conclusion du traité de 493 et la dissolution de la ligue latine, en 338, peut être divisé en deux périodes.

Le traité conclu par l'intermédiaire de Spurius Cassius fait des Latins les égaux des Romains ; aussi jusqu'à l'invasion gauloise, en 390, restent-ils, ainsi que leurs voisins les Herniques, alliés fidèles de Rome.

En 390, l'affaiblissement de Rome, causé par un long siège et le sac de la ville, devient pour les peuples voisins une occasion de secouer le joug ; les Latins se soulèvent, et les habitants de Préneste en particulier, ainsi que ceux de Tibur, soutiennent contre Rome une guerre acharnée. Elle redouble de violence au moment où éclate la guerre du Samnium, et ne se termine que par la dissolution de la ligue latine, en 338.

Nous possédons presque en entier le texte du traité de Spurius Cassius dans les *Antiquités romaines*, et nous pouvons être presque certains de son authenticité. Cicéron, dans sa jeunesse, l'avait encore lu, gravé sur une stèle d'airain, derrière les rostres ; Verrius Flaccus, dans un passage rapporté par Festus, en mentionnait deux articles (1). Grâce à ces documents, on peut savoir d'une manière exacte quelle était la situation d'une ville latine, telle que Préneste, vis-à-vis de Rome, quelles étaient ses obligations et ses droits. On essaiera ensuite de déterminer les liens qui l'attachaient à la grande confédération latine et de pénétrer, autant que la rareté des documents le permet, dans son

(1) Cic., *Pro Balbo*, 23, 53. Tite-Live, 2, 33. Denys d'Hal., 6, 95. Festus, s. v. *Nancitor*.

organisation intérieure au commencement du cinquième siècle avant notre ère.

Si les villes latines avaient eu intérêt à renouer alliance avec Rome pour se défendre contre les peuples voisins, aucune n'avait dû mieux sentir cette nécessité que Préneste. Elle se trouvait en effet, par sa position même, exposée aux incursions des Herniques, des Volsques et des Eques ; ces derniers étaient les plus redoutables par leur amour du pillage et par la nature de leur territoire. Comment espérer les atteindre et triompher d'eux au milieu des montagnes et des gorges qui s'étendent au nord de Préneste jusqu'à l'Anio ? D'autre part, l'alliance de Préneste n'était pas moins utile aux Romains. Cette ville, en effet, ainsi que Labicum, défendait la vallée qui s'étend entre le massif des monts Albains et celui des monts Prénestins. En cas de guerre, ses habitants pouvaient de ce côté barrer aux Volsques, aux Herniques et aux Eques l'entrée de la plaine arrosée par le Tibre.

Dans le traité conclu avec Tarquin le Superbe, Rome s'était arrogé une sorte d'hégémonie sur les autres villes du Latium ; le traité de 493 fut conclu entre Rome et les Latins sur le pied de l'égalité (1). Préneste n'était attachée à Rome par aucun lien de vassalité ; elle était indépendante et considérée, de même que les villes voisines, comme l'égale de Rome.

D'après les conditions du traité, Préneste, faisant partie de la confédération latine, jurait une paix perpétuelle entre elle et Rome, autant que dureraient le ciel et la terre. Les parties contractantes ne devaient pas se faire la guerre, ni se susciter réciproquement des ennemis, ni livrer un libre passage à travers leur territoire ; en cas de guerre, au contraire, elles devaient s'aider mutuellement de toutes leurs forces.

Le partage du butin gagné dans une guerre commune devait être fait également entre tous ceux qui y avaient pris part. Quant aux jugements à rendre sur les contrats privés, ils devaient avoir lieu en l'espace de dix jours, à l'endroit même où le contrat avait été conclu. Il n'était permis de rien retrancher ni de rien ajouter aux conditions du traité, sans que les Romains et toutes les villes de la confédération latine n'y eussent consenti (2).

Quelques conditions manquent sans doute au traité analysé par

(1) Tite-Live, 8, 4 : « *Sub umbra fœderis æqui servitutem patimur.* » Au quatrième siècle, à l'époque de la grande guerre latine, le *fœdus æquum* conclu en 493 était encore en vigueur.

(2) Denys d'Hal., 6, 95.

Denys d'Halicarnasse. Si on y déterminait la part que chaque peuple devait avoir au butin commun, on n'avait pas dû négliger des questions d'une aussi grande importance que celles du commandement en chef de l'armée confédérée et du contingent que devait fournir chaque ville. Il est certain, du reste, que le texte du traité ne nous est pas parvenu dans son entier, puisque Verrius Flaccus en cite deux articles qui ne sont pas compris dans le texte de Denys d'Halicarnasse (1). L'un devait se rapporter au droit de la guerre « *pecuniam quis nancitor, habeto* » ; si l'on devait partager entre Latins et Romains les conquêtes et le butin fait par les ennemis, chacun pouvait garder pour soi l'argent qu'il trouvait. L'autre réglait, sans doute, une question de droit civil (2).

La partie du traité qui concernait le droit civil n'était pas moins importante que celle qui touchait aux questions militaires. D'après le texte même de Denys d'Halicarnasse, on voit que le droit d'échange, *jus commercii*, existait entre Préneste et Rome. La loi protège les contrats d'un côté comme de l'autre, et, en cas de différends, ordonne de les juger dans l'endroit même où ils ont été conclus. Quant au terme de dix jours, il est facile d'en comprendre la nécessité ; on ne pouvait plus longtemps retenir un marchand dans une ville étrangère sans s'exposer à faire un tort considérable à son commerce (3).

Dans l'antiquité, le droit de mariage, *jus conubii*, était presque indissolublement lié au droit de commerce ou d'échange ; partout où deux citoyens pouvaient conclure légalement un contrat, leurs familles avaient le droit de s'unir.

C'était, du reste, une vieille tradition dans le Latium ; l'union des *Horatii* de Rome et des *Curiatii* d'Albe était restée légendaire ; Tarquin avait donné sa fille en mariage à un patricien de Tusculum, Octavius Mamilius ; un peu avant la fin de la guerre, il y avait des femmes romaines dans un grand nombre de villes du Latium (4). Enfin Denys d'Halicarnasse désigne par le mot *d'isopolitie* les droits accordés par Rome aux villes latines confédérées.

(1) Festus, *s. v. Nancitor* : *Nancitor in XII (Tabulis) nactus erit, prænderit. Item in federe Latino* : « *pecuniam quis nancitor, habeto* », et « *si quid pignoris nasciscitur, sibi habeto* ». »

(2) Schwegler, *Röm. Geschichte*, tome 2, p. 313 et notes.

(3) Par suite du même principe, les crimes et les délits étaient peut-être aussi jugés dans la ville où ils avaient été commis, et par le magistrat de l'endroit.

(4) Denys, 6, 1 : Ἐπύγχανον πολλαὶ πάνυ γυναικες εἰς τὰς ἀλλήλων πόλεις ἔκδεδομέναι, καὶ διὰ τὸ συγγενὲς καὶ διὰ φιλίαν.

rées (1). Il ne peut s'agir ici ni du droit de suffrage, *jus suffragii*, ni du droit d'exercer les magistratures, *jus honorum*. Le refus fait par les Romains de partager ces deux droits avec les Latins fut une des causes principales de la dernière grande guerre latine. Il n'est question que du droit d'échange et du droit de mariage. On ne sait dans quelles conditions ce droit de mariage peut avoir été accordé; il est cependant presque certain que la distinction des ordres, à une époque où le patriciat dominait dans les villes du Latium aussi bien qu'à Rome, était rigoureusement observée.

Ainsi Préneste est alliée de Rome; en temps de guerre, elle fournit son contingent à l'armée de la ligue latine; attaquée par quelqu'un des peuples voisins, elle peut compter sur le secours de Rome: elle obtient sa part de butin; ses marchands, ses cultivateurs peuvent aller vendre leurs produits aux nundines et en rapporter ceux qui leur sont nécessaires; les membres de ses premières familles peuvent s'unir aux patriciens de Rome. Malgré ce traité d'alliance, elle conserve une certaine indépendance: dans les premiers livres de Tite-Live et dans les *Antiquités* de Denys, on voit en effet assez souvent des villes latines combattre des ennemis de leur choix sans engager le reste de la confédération.

Quels étaient les rapports de Préneste avec la confédération latine dont elle était une des villes les plus importantes?

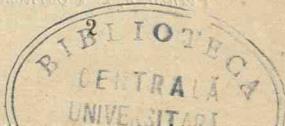
Vis-à-vis de cette confédération aussi bien que vis-à-vis de Rome, Préneste était une ville indépendante; dans le Latium l'ensemble des habitants de chaque ville portait le nom de « peuple » (2); il y avait donc un « peuple prénestin. » L'ensemble de tous les « peuples » appartenant à une même confédération était appelé « le nom, » *nomen* (3). Cette organisation confédérative, qui laissait à chaque ville une très grande indépendance, ne semble pas avoir été particulière au Latium; tous les peuples de l'Italie centrale, au cinquième siècle avant notre ère, étaient distribués de cette façon; les auteurs anciens parlent aussi souvent du *nomen etruscum*, du *nomen Volscum* ou du *nomen Hernicum*, que du *nomen Latinum*.

La confédération latine tenait de grandes assemblées où l'on

(1) *Id.*, 8, 53 : Δαστίγοις ἀπαντεῖς οἵς νεωστὶ τὴν ἰσοπολιτείαν δεδώκαμεν. Cf. 8, 35, etc.

(2) Tite-Live, 1, 38, 45, 51, 52, etc.

(3) *Nomen latinum, respublica nomintis latini, commune Latium*. Cf. Mommsen, I. R. N., n. 2211.



discutait les intérêts communs (1). On ne sait quelle part y prenait le peuple, ni même s'il y était admis; au cinquième siècle les assemblées devaient se composer principalement des membres les plus influents du patriciat. A la tête était un dictateur ou deux préteurs (2). Dix députés, *proceres Latinorum*, étaient, après eux, les magistrats les plus importants de la ligue (3). Etaient-ils choisis directement par les villes, ou tirés d'un sénat composé des patriciens des différentes villes? on ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, Préneste devait être représentée au moins par un député.

Les assemblées des villes latines étaient peut-être plutôt encore religieuses que politiques. Sans doute, dans le bois de Ferentinum, on traitait surtout de la paix et de la guerre, des alliances et de tous les intérêts communs de la confédération; mais d'autres réunions, auxquelles Préneste prenait part, avaient un caractère beaucoup plus religieux. A Lavinium toutes les villes confédérées célébraient avec grande pompe le culte de Vénus (4); c'était dans cette ville que se trouvaient les Lares et les Pénates du Latium (5). A Ardée, il y avait un temple de Vénus où les Latins se réunissaient; il faut rappeler aussi le bois sacré de Diane à Aricie, le temple élevé à cette même divinité sur l'Aventin pendant le règne de Servius Tullius, et le sanctuaire moins connu de Corne dans les environs de Tusculum (6). Enfin la grande fête religieuse du Latium était les fêtes latines, qui se célébraient sur le sommet du mont Albain, dans le temple de Jupiter Latiaris. Préneste, de même que Rome, prenait sa part au banquet sacré dans lequel on consommait les restes des victimes (7).

(1) *Concilia populum latinorum*. Cf. Tite-Live, 1, 50; 6, 10; 7, 25; 8, 3; 8, 14. Après la guerre latine, 338 av. J.-C., *Romani latinis populis conubia commercia et concilia inter se ademerunt*. Festus, s. v. *Prator*.

(2) Schwegler, *Röm. Geschichte*, tome 2, p. 291, 292.

(3) Tite-Live, 8, 3 : *decem principes Latinorum*. On trouve dans Tite-Live, pour les désigner, les expressions suivantes : *Latinorum proceres*, *principes Latinorum*, *primores populum*, *capita nominis latini*; dans Denys, *οἱ προστάτες τῶν Λατίνων*.

(4) Strab., 5, 3, 5.

(5) Mommisen, *I. R. N.*, n. 2211. *Flamen sacrorum principiorum populi romani Quiritium nominisque latini quæ apud Laurentes coluntur*.

(6) Pline, *H. N.*, 16, 91. *Est in suburbano Tusculani agri colle, qui Corne appellatur, lucus antiqua religione Diana sacrificatus a Latio*.

(7) L'expression consacrée pour désigner cette participation aux fêtes latines était « *carnem accipere*. » Pline, *H. N.*, 3, 9, 69. Schol. Bob. in Cic. *Planct.*, p. 256. Denys d'Hal., 4, 49. « *Carnem petere*. » Varro, *De l. l.*, 6, 25. Cic., *Pro Plancio*, 9, 2. « *Carnem dare*. » Tite-Live, 32, 1; 37, 3.

Les détails sur l'armée de la confédération et ses ressources pécuniaires nous font absolument défaut; il est vraisemblable cependant qu'il devait y avoir un trésor commun, provenant d'un tribut versé par chacune des villes de la ligue proportionnellement à son importance.

Si le droit de commerce et le droit de mariage existaient entre Rome et chacune des villes latines, à plus forte raison existaient-ils entre les villes faisant partie de la confédération. Tite-Live du reste rapporte qu'à la fin de la guerre latine on enleva aux Latins le droit de s'assembler, le droit de mariage et le droit de commerce (1).

Ce n'est que par une suite d'inductions qu'on peut se faire une idée du gouvernement intérieur de Préneste au commencement du cinquième siècle; aucun texte classique ne nous apprend rien à ce sujet.

Les Prénestins formaient un peuple, et, sous ce nom, il ne semble pas qu'il faille entendre seulement la réunion des habitants de la ville, mais aussi celle des habitants de tout le territoire; or, au milieu du quatrième siècle, le territoire de Préneste comprenait neuf bourgs fortifiés qui furent pris en un jour par un dictateur romain (2).

On a déjà vu que Préneste était indépendante vis-à-vis de Rome et de la ligue latine. Une vieille formule de *dédiction* conservée par Tite-Live nous montre que chaque ville avait le droit de disposer de son sort (3). Un peu avant la bataille du lac Régille, on vit Préneste se détacher de la confédération latine pour s'unir aux Romains.

Le magistrat suprême de la cité devait être un *préteur* ou un *dictateur*, comme dans la plupart des autres villes latines. A côté de lui existait sans doute un sénat composé des chefs des familles patriciennes. Il semble en effet qu'à cette époque le patriciat ait joué un rôle aussi important dans les villes du Latium qu'à Rome même. A Ardée, par exemple, dominait le gouvernement aristocratique : là aussi, Tite-Live nous l'apprend, une lutte assez vive avait éclaté entre le patriciat et la plèbe (4). La constitution sociale de Rome ne fut certainement pas un phénomène

(1) Cf. p. 18, note 1.

(2) Tite-Live, 6, 29.

(3) Tite-Live, 1, 88, *In sua potestate*.

(4) Tite-Live, 4, 9.

isolé ; dans tout le Latium durent se produire les mêmes événements.

Il n'appartient pas au sujet que nous traitons ici de raconter tout au long l'histoire de la confédération latine dans ses rapports avec Rome ; qu'il suffise de rappeler que, dans le courant du cinquième et surtout du quatrième siècle, ces rapports changèrent de nature. Rome, en 493, avait traité avec les villes latines sur le pied de la plus complète égalité ; elle ne tarda pas à leur faire subir son hégémonie. Attaqués par les Volsques et les Eques, les Latins demandèrent souvent des secours à Rome ; quand ils les obtinrent, ce fut au prix de leur indépendance. Ils entrèrent peu à peu dans les armées romaines, où ils eurent pour chefs, non plus quelqu'un des membres les plus influents de la confédération, mais les consuls romains eux-mêmes ; la ligue fut lentement dissoute, des villes perdirent leur indépendance. Au quatrième siècle, les Latins tentèrent de secouer ce joug ; ils refusèrent des contingents et se révoltèrent ouvertement ; mais il était trop tard. Rome était déjà trop puissante, et elle usa de sa victoire pour dissoudre la ligue latine en 338 (1).

Nous ne connaissons rien de l'histoire de Préneste au cinquième siècle avant notre ère ; les auteurs anciens ne nous en ont conservé que quelques faits insignifiants. En 487 le consul Aquilius, chargé de la guerre contre les Herniques, vint camper sur le territoire de Préneste, à un peu plus de deux cents stades de Rome (37 kilomètres) (2). En 462, sous le consulat de L. Lucrétius Tricipitinus et de T. Véturius Géminus, les Herniques vinrent annoncer à Rome que les ennemis avaient pénétré sur leur territoire. Deux armées consulaires furent enrôlées ; Véturius fut envoyé chez les Volsques pour y engager lui-même les hostilités. Tricipitinus, chargé d'arrêter les ravages de l'ennemi sur le territoire des alliés, ne s'avança que jusqu'au pays des Herniques. A la première rencontre, Véturius défait les ennemis ; mais, tandis que Tricipitinus est dans le pays des Herniques, une bande de brigands lui échappe, passe sur les hauteurs des monts Prénestins, descend dans la plaine, ravage les territoires de Préneste et de Gabies, et de là se dirige vers les collines de Tusculum (3). Préneste dut avoir à souffrir de la part de ses turbulents voisins,

(1) Pour les détails de l'histoire de la ligue latine, voir Schwegler, *Röm. Geschicht*, tome 2, p. 335-347.

(2) Denys d'Hal., 8, 65.

(3) Tite-Live, 3, 8.

es Eques, plus d'une attaque de ce genre ; pendant le cinquième siècle ils ravagent continuellement le pays qui s'étend entre les derniers contreforts de l'Apennin ou monts Prénestins et le massif des monts Albains ; c'est dans l'Algide, forêt qui couvrait toute la partie septentrionale de ce massif, qu'ils ont établi leur quartier général.

Au quatrième siècle, à deux reprises différentes, Préneste fut en lutte contre Rome. Sa puissance semble être devenue à cette époque assez considérable; il fallait, pour résister aux légions romaines, qu'elle eût des troupes nombreuses et que par conséquent elle possédât un grand nombre d'habitants. Pendant le quatrième siècle, Préneste et Tibur furent, après Rome, les villes les plus importantes et les plus fortes du Latium.

Un historien allemand moderne (1) a essayé de donner un nouveau caractère à cette période de l'histoire du Latium; sa thèse consiste à soutenir qu'après l'invasion gauloise, le Latium ne fit point défection, que Préneste était une ville éque et non une ville latine, et que la prétendue guerre latine, au commencement du quatrième siècle, aussitôt après le départ des Gaulois, ne fut que la continuation de la guerre perpétuelle faite par les Eques aux Romains pendant le siècle précédent. Il en est de même de la guerre de 338; elle fut surtout soutenue par les villes éques de *Préneste* et de *Tibur*; c'est seulement après la dissolution de la confédération que ces deux villes commencèrent à être comptées parmi les villes latines. — Avant d'examiner la valeur de cette hypothèse, il faut exposer les faits, tels qu'ils nous ont été transmis d'après les témoignages anciens.

En l'an 389 avant notre ère, la situation de Rome était loin d'être prospère; l'invasion gauloise avait beaucoup diminué son prestige parmi les populations voisines; aussi s'entendent-elles pour regagner quelque chose de leur indépendance. « D'une part, les Volsques, ces anciens ennemis, avaient pris les armes pour anéantir la puissance romaine, d'autre part des marchands annonçaient que les représentants de toutes les villes d'Etrurie s'étaient entendus au temple de Voltumna pour faire la guerre. Ce qui ajoutait le comble à la crainte, c'était la défection des Latins et des Herniques, qui depuis la bataille du lac Régille, environ cent ans auparavant, avaient été constamment les fidèles alliés du peuple romain (2). » Trois ans après, en 387, on s'entretint encore, au

(1) M. Clason, un des continuateurs de l'*Histoire romaine* de Schwegler.

(2) Tite-Live, 6, 2.

sénat, de la révolte des Latins et des Herniques; mais l'Etrurie tout entière était sous les armes, et ce fut le principal sujet des préoccupations (1). En 386, les Latins et les Herniques prièrent secours ouvertement aux habitants révoltés d'Antium; ils s'étaient unis aux Volsques (2). Quand les Romains leur demandèrent raison de cette conduite, et pourquoi, pendant les années précédentes, ils n'avaient pas envoyé de contingents suivant la coutume, les assemblées des deux peuples répondirent que, si quelques-uns de leurs soldats avaient combattu dans les rangs des Volsques, ce n'était point pour obéir ni à une décision ni même à une intention dont elles furent responsables. Ils avaient, du reste, expié leur trahison, puisque aucun d'eux n'était revenu de cette expédition. Si on n'avait pas fourni le contingent ordinaire, c'était à cause des menaces des Volsques, ces ennemis perpétuels. Ces explications embarrassées ne satisfirent qu'à moitié le sénat (3). En 383 le Latium était encore menaçant : « *Suspectum Latium* (4). »

Ce fut seulement cette année que Préneste manifesta le projet de faire défection. Ses troupes firent quelques incursions sur les territoires des villes voisines, Tusculum, Gabies et Labicum; le sénat répondit aux plaintes avec douceur; et on vit bien qu'il n'ajoutait pas foi à ces accusations, parce qu'il ne voulait pas qu'elles fussent vraies (5).

En 382, les Prénestins vinrent au secours des habitants de Velitræ, colonie romaine révoltée; leurs troupes étaient presque plus nombreuses que celle des colons. Les Romains furent vainqueurs, mais n'assiégèrent pas la ville. « La dépêche envoyée à Rome, au sénat, pour annoncer la victoire s'exprimait en termes plus durs à l'égard des Prénestins qu'à l'égard des habitants de Velitræ. Aussi, par un sénatus-consulte et un décret du peuple, la guerre leur fut-elle déclarée. L'année suivante (381), les Prénestins unis aux Volsques emportèrent d'assaut Satricum, colonie du peuple romain, et se livrèrent à toutes sortes d'outrages contre les prisonniers (6). » M. Furius Camillus, malgré son âge avancé et ses infirmités, fut nommé à Rome sixième tribun avec pouvoir consulaire. Il réunit l'armée à la porte Esquiline, et partit pour

(1) Tite-Live, 6, 6.

(2) Id., 6, 7.

(3) Id., 6, 10.

(4) Id., 6, 21.

(5) Id., 6, 21, *De Prænestinorum quoque defectione eo anno, primum fama exorta.*

(6) Tite-Live, 6, 22.

Satricum. Les Volsques et les Prénestins, confiants dans le nombre de leurs troupes, qui était un peu supérieur à celui de l'armée romaine, attendirent l'ennemi. Tite-Live raconte longuement la bataille qui se livra sous les murs de Satricum et qui fut gagnée par les Romains (1).

L'année suivante, en 380, Prénesté, menacée par la déclaration de guerre de l'année précédente, engagea elle-même les hostilités. A Rome, la plèbe et les tribuns murmuraient contre le sénat : on se plaignait de ces expéditions continues contre Antium, contre Satricum, contre Velitræ, de la guerre qu'on voulait entreprendre contre les Latins, les Herniques et les Prénestins ; on voulait user la plèbe dans ces campagnes ; de nouvelles légions devaient en effet être enrôlées contre les Prénestins. Ceux-ci étaient arrivés jusque sur le territoire de Gabies. « Ayant appris qu'aucune armée n'avait été levée à Rome, que l'on n'avait pas encore désigné de général, que patriciens et plébéiens étaient en lutte les uns contre les autres, leurs chefs saisirent cette occasion favorable ; ils marchèrent rapidement, dévastant tout sur leur passage, et arrivèrent jusque devant la porte Colline. La terreur fut grande dans la ville. On prit les armes, on courut aux murailles et aux portes, et, dans le danger commun, faisant trêve aux discorde, on créa dictateur T. Quinctius Cincinnatus. » Tandis qu'on enrôlait à Rome une armée, les ennemis établirent leur camp non loin de la rivière de l'Allia et ravagèrent tout le territoire alentour ; ils se vantaient entre eux d'occuper une position qui avait déjà été fatale à Rome : la panique et la fuite de son armée seraient les mêmes que lors de l'invasion gauloise. Les Romains, de leur côté, savaient assez qu'ils avaient à combattre un ennemi dont ils avaient déjà été victorieux, cent ans auparavant, à la bataille du lac Régille. Les Prénestins ne soutinrent le choc ni de l'infanterie, ni de la cavalerie. A la première charge, aux premières clamours, leurs rangs furent rompus ; ne pouvant réussir à rétablir leurs lignes, ils tournèrent le dos, saisis d'épouvanter, dépassèrent leur campement, et ne cessèrent leur course à la débandade que lorsqu'ils furent arrivés en vue de Prénesté. Là ils choisissent un endroit qu'ils veulent munir rapidement de quelques défenses, craignant que s'ils se retirent derrière les murailles, leur territoire ne soit ravagé et qu'ensuite la ville elle-même ne soit assiégée par l'ennemi. Mais aussitôt que les Romains arrivent après avoir pillé le camp de l'Allia, cette position même est abandonnée ; se fiant

(1) Tite-Live, 6, 23-25. Y a une importante阙 in this line, likely a page number or date.

à peine à la force de leurs murailles, les Prénestins se renferment dans la citadelle. Huit villes des environs étaient sous leur domination. On se tourna de ce côté ; on s'empara de ces villes sans grande résistance, et on conduisit l'armée devant Velitrae, qui fut prise d'assaut. On revint alors sous les murs de Prénesté, qui ne fut pas emportée de force, mais qui capitula. Quintcius, après avoir remporté une victoire en bataille rangée, après s'être emparé de deux camps ennemis, après avoir pris d'assaut neuf villes et reçu la capitulation de Prénesté, revint à Rome. Lors de son triomphe, il porta au Capitole la statue de Jupiter Imperator, qu'il avait rapportée de Prénesté. On la plaça entre la *cella* de Jupiter et celle de Minerve ; une inscription qui rappelait ces événements fut gravée au-dessous. Elle était à peu près conçue en ces termes : « Jupiter et tous les dieux ont permis que T. Quintcius dictateur prît neuf villes. » Vingt jours après être entré en charge, T. Quintcius abdiqua la dictature (1). Festus indique le poids de la couronne qui fut offerte par le dictateur à Jupiter : deux livres d'or et un triens (2).

A partir de l'année 380, les documents sur l'attitude des Prénestins vis-à-vis des Romains sont peu nombreux. Leur dédition n'avait pas été complète : ils avaient gardé leur indépendance : car, l'année suivante, ils se révoltèrent, cherchant à entraîner les « peuples » du Latium dans leur défection (3). Six ans plus tard, en 373, eut lieu une nouvelle insurrection, mentionnée seulement par Diodore. Cette fois encore les Prénestins eurent le dessous (4).

Pendant toute la durée du quatrième siècle, des bandes gauloises n'avaient cessé d'errer dans l'Italie centrale ; on les vit tantôt aux environs de Rome, tantôt en Apulie, tantôt en Campanie. Des villes latines comme Tibur ou Prénesté ne craignirent pas de s'allier à eux pour contrebalancer les forces romaines. « Le bruit d'une guerre contre les Gaulois se répandait de jour en jour. Au milieu de la terreur commune, ce fut un soulagement de voir la paix accordée aux Latins sur leur demande ; ceux-ci envoyèrent, d'après l'antique traité, un fort contingent de troupes. Rome se sentant rassurée par ce secours, on attacha moins d'importance à la nouvelle que les Gaulois étaient déjà arrivés à Prénesté et qu'ils

(1) Tite-Live, 6, 29.

(2) Festus, s. v. *Trientem*.

(3) Tite-Live, 6, 30 : *Id modo extremo anno tumultuatum, quod Prænestini consilatis Latinorum populis rebellarunt.*

(4) Diodore, 15, 47 : Κατὰ δὲ τὴν Ἰταλίαν ῥωμαῖοι πρὸς Πραινεστίνους παρατάξθησαντες τοὺς πλειστους τῶν ἀντιτάξαμένων κατεκόψαν.

campaient autour de Pedum (1). » Les Romains remportèrent une victoire sur les bandes gauloises qui se réfugièrent du côté des montagnes dans les forêts (2). Il doit s'agir dans ce passage des forêts qui couvraient sans doute les monts Prénestins et qui ont aujourd'hui complètement disparu. Quelques années après, vers 354, les Prénestins remuèrent encore, mais leur mouvement ne dura pas longtemps ; ils ne tardèrent pas à conclure une trêve avec Rome (3).

Ils jouèrent encore un rôle important dans la grande guerre latine qui précéda la dissolution de la confédération. En 339, le Latium était en pleine révolte; Rome venait de lui enlever son territoire, *Latinus ager* (4); il ne se résigna pas à cette humiliation et se révolta l'année suivante : son armée fut encore vaincue et les différents peuples de la confédération se virent contraints à faire leur soumission (5). Une seule ville résistait encore ; c'était Pedum, bâti probablement là où s'élève le village moderne de Zagarolo. « Le consul Æmilius y conduisit son armée. Les habitants de Pedum avaient pour défenseurs les peuples de Tibur, de Préneste et de Velitræ : des secours étaient venus aussi de Lanuvium et d'Antium. Dans les rencontres, les Romains eurent le dessus ; mais ils n'emportèrent ni la ville de Pedum elle-même, ni les camps des peuples alliés, voisins de la ville. Sans que la guerre fût terminée, le consul, à la nouvelle du triomphe décrété à son collègue, vint subitement à Rome solliciter, lui aussi, les honneurs du triomphe, avant d'avoir remporté la victoire. Le sénat fut offensé de cette ambitieuse demande, et déclara qu'il n'obtiendrait le triomphe qu'après la prise ou la reddition de Pedum. Repoussé ainsi par le sénat, Æmilius eut un consulat semblable aux tribunats les plus séditieux (6). » L'année suivante (338) sous le consulat de L. Furius Camillus et de C. Mænius, pour faire honte d'une manière éclatante à Æmilius, consul de l'année précédente, le sénat déclara qu'il fallait assiéger Pedum avec toutes les forces romaines réunies, et détruire cette ville de fond en comble. Les nouveaux consuls, obligés de terminer avant tout cette guerre, partirent pour Pedum. Les Latins étaient alors dans une situation telle qu'ils ne

(1) Tite-Live, 7, 12.

(2) Id., 7, 15.

(3) Diodore, 16, 40 : Κατὰ δὲ τὴν Ἰταλίαν Ῥωμαῖοι πρὸς μὲν Πραινεστίνους ἀνοχάς, πρὸς δὲ Σαμνίτας συνθήκας ἐποίησαντο.

(4) Tite-Live, 8, 11 : « *Latium Capuaque agro multati.* »

(5) Id., 8, 12.

(6) Id., 8, 12.

voulaient ni la paix ni la guerre. Les forces leur manquaient pour entreprendre la guerre, et, irrités de la perte de leur territoire, ils ne pouvaient se résigner à la paix ; il leur semblait avantageux de tenir un juste milieu ; ils se tenaient enfermés dans leurs fortresses, n'attaquant pas les Romains et ne leur offrant aucun prétexte de guerre ; s'ils venaient à apprendre qu'on assiégeait quelque place, tous les peuples se réuniraient pour porter secours à la ville attaquée. Toutefois les habitants de Pedum ne furent soutenus que par un fort petit nombre de peuples. Les Tiburtins et les Prénestins, dont les territoire étaient les plus voisins, arrivèrent jusqu'à Pedum. Les troupes d'Aricie, de Lanuvium et de Velitræ, au moment où elles opéraient leur jonction avec les Antiates et les Volsques, furent surprises et taillées en pièces par Mænius aux bords du fleuve Astura. Camillus combattit à Pedum contre la solide armée des Tiburtins et remporta l'avantage. Une sortie des assiégés pendant le combat jeta un grand trouble dans les rangs ; Camillus lança contre eux une partie de son armée, les repoussa jusque dans leurs murailles, et, le même jour, après les avoir défait eux et leurs alliés, escalada et prit la place (1). » A la suite de cet événement toutes les villes du Latium se soumirent.

Rome, après sa victoire, désarma ses anciens alliés ; nous savons, par Tite-Live, quel traitement elle infligea aux villes latines. « Les villes de Tibur et Préneste furent privées de leur territoire, non pas tant à cause de leur récente rébellion dont ils partageaient la responsabilité avec *d'autres Latins*, que parce que, las de la domination romaine, ils s'étaient autrefois alliés avec les Gaulois, peuple barbare (2). »

Voilà les faits concernant l'histoire de Préneste au quatrième siècle, tels qu'ils sont rapportés par les auteurs. Examinons maintenant si la thèse soutenue par l'historien allemand mérite d'être acceptée ; elle est résumée dans le passage suivant : « Un cercle de villes comme Préneste, Tibur, Labicum et d'autres encore, qui, d'après la tradition, sont considérées dès leur origine comme appartenant au Latium, n'ont aucun droit à ce titre ; bien plus, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire, elles nous apparaissent comme purement éques ou sabines, et naturellement aussi au temps où les frontières romano-latines ne s'étendaient

(1) Tite-Live, 8, 13.

(2) Tite-Live, 8, 14 : *Tibur et Prænestinique agro multati, neque ob recens tantum rebellionis commune crimen cum aliis Latinis, sed quod tardio imperii Romani cum Gallis, gente efferata, arma quondam consociassent.*

pas plus loin que Bolæ, c'est-à-dire à l'époque de l'invasion gauloise et dans la période qui la suivit. Par conséquent, si la tradition regarde les guerres entre Préneste, Tibur et Rome comme des guerres entreprises par des villes de la confédération latine révoltées contre Rome, elle se trompe et conclut faussement de la situation politique de ces deux villes, quand elles furent devenues colonies latines, à leur situation dans une époque antérieure (1). » Les guerres entreprises par Rome contre Préneste ne furent donc que la continuation des guerres éques. Il n'y a donc pas eu de révolte des Latins contre Rome avant le grand mouvement qui amena la dissolution de la confédération.

Le principal argument de la thèse est un argument topographique. Comment, à l'époque où les frontières de la confédération romano-latine ne s'étendaient pas au S.-E. plus loin que Bolæ, Préneste, située sur le dernier contrefort de l'Apennin, n'aurait-elle pas été comprise dans le territoire éque? Il faut d'abord remarquer que la situation de Bolæ est indéterminée, et M. Clason l'observe lui-même; d'après l'*Atlas antiquus* de Kiepert, cette ville était située dans la plaine qui s'étend au pied de Préneste, entre les monts Prénestins et les monts Albains, et que traversait la voie Labicane. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse.

De plus, il est certain que pendant le cinquième siècle, les Eques eurent une assez grande puissance et donnèrent même de l'inquiétude à Rome; ils étaient établis dans l'Algide, partie N.-E. du massif des monts Albains, et de là menaçaient constamment le territoire de Tusculum et des villes latines voisines. Au quatrième siècle ils ne s'étendaient pas aussi loin : Bolæ, Labicum, Corbio n'étaient plus entre leurs mains.

De cette extension du territoire des Eques, doit-on conclure que Préneste était une de leurs principales villes? On a fait remarquer que, par sa situation même, elle appartenait plutôt au territoire éque qu'au territoire de la confédération latine. S'il faut tenir compte dans cette question des données topographiques, on pourrait répondre que la montagne sur laquelle est bâtie Préneste se détache comme un fort avancé du massif central auquel elle n'est jointe que par un col étroit; quand même toutes les villes voisines auraient été sujettes des Eques, Préneste isolée aurait pu encore conserver son indépendance. Mais nous savons qu'au

(1) Clason, *Römische Geschichte* (continuation de Schwegler), tome 4, p. 79, Berlin, 1873.

commencement du quatrième siècle cette ville était puissante, que son territoire était grand relativement à celui de la plupart de ses voisines, puisque huit places fortifiées reconnaissaient son autorité.

Si l'on s'en tient seulement aux textes précédemment cités, il est évident que Préneste était, à l'époque de l'invasion gauloise, une ville latine, et que l'affaiblissement des Romains fut un prétexte de révolte pour quelques-unes des villes de la confédération (1).

On se débarrasse de tous ces textes en affirmant que la tradition s'est trompée; mais alors Tite-Live a donc entièrement faussé l'histoire de Préneste et du Latium pendant la durée du cinquième et du quatrième siècle? — C'est douter de toutes les sources de l'histoire pour ce qui concerne cette période, et mettre une hypothèse qui n'est appuyée par aucun texte au-dessus de tous les témoignages de l'antiquité. La méthode critique de l'historien allemand tombe ici dans un grand excès. Douter du récit de Tite-Live, c'est douter de celui des annalistes qui l'ont précédé, c'est douter des sources premières auxquelles les annalistes ont puisé.

Or comment prouverait-on que Tite-Live a faussé la tradition? Cette tradition se fondait sur des témoignages dont le temps n'avait pas encore détruit la valeur à l'époque où vivait Cicéron; on a vu que celui-ci lisait encore le texte de l'antique *fœdus latinum* gravé sur une stèle d'airain derrière la tribune aux harangues. C'est assurément la liste des peuples confédérés inscrite sur cette stèle que nous a rapportée dans ses *Antiquités romaines* Denys d'Halicarnasse. Strabon, qui ne se contente pas de donner des descriptions topographiques, mais qui les accompagne ordinairement de détails sur l'origine des villes, compte Préneste parmi les villes latines, tout en faisant remarquer qu'elle a été fondée par des Grecs.

On a montré aussi les rapports qui existent entre les légendes prénestines et les légendes romaines, et il suffit de rappeler les traditions qui attribuent la fondation de Préneste soit à la famille

(1) Voici le résumé de ces textes : Tite-Live, 6, 2, *novus quoque terror accesserat defectione LATINORUM*; 6, 6, *De LATINO Hernicisque bello mentio facta in senatu*; 6, 7, *Antiates ingentem LATINORUM Hernicorumque conciterant ex integerrimis diutina pace populis*; 6, 10, *Eodem anno ab LATINIS Hernicisque res repetiti*; 6, 21, *Suspectum LATIUM id. de PRÆNESTINORUM QUOQUE defectione eo anno primum fama exorta*; 6, 27, *LATINIS Hernicis PRÆNESTINIS jam intentari arma civium magis quam hostium odio*; 6, 30, *PRÆNESTINI concitatis LATINORUM populis rebelarunt*; 8, 11, *LATIUM Capuaque agro multati*.

de Latinus, soit à Latinus lui-même, pour prouver clairement que compter Préneste au nombre des villes équées, c'est se mettre en contradiction non seulement avec tous les témoignages historiques, mais aussi avec les plus anciennes traditions du Latium. Ecartons donc l'hypothèse tout à fait invraisemblable que Préneste n'aurait été comptée parmi les villes de la confédération latine qu'au moment où celle-ci fut dissoute. Pendant tout le quatrième siècle, elle a été une ville latine en révolte contre Rome, et sa puissance lui a quelquefois permis d'entreprendre la guerre avec ses seules forces. Après la dissolution de la ligue, elle devint ville alliée du peuple romain. La période qui s'étend de 338 à la guerre Sociale est la plus brillante de l'histoire de Préneste; nous la connaissons peu par les textes; mais nous possérons des œuvres d'art et des inscriptions appartenant à cette époque; nous savons d'autre part que pendant ces deux siècles, Préneste, privée en partie de son influence politique, vit s'accroître son influence religieuse et devint, pour ainsi dire, la Delphes du Latium.

Ensuite, lorsque l'empereur Théodose I^e fut vaincu par les Sarrasins, il fut obligé de faire face à l'invasion de l'Afrique par les Vandales. Ces derniers, après avoir vaincu les Romains, prirent la direction de l'Italie, et lorsque ils arrivèrent dans le Latium, ils se rendirent à Préneste, où ils furent accueillis par le pape Sixte II, qui leur donna l'hostie consacrée. Cet événement fut considéré comme un miracle, et lorsque les Vandales furent vaincus par les Romains, ils firent leur dévotion à ce saint. Le culte de saint Sixte fut alors très répandu dans le Latium, et il fut bientôt reconnu comme le patron des Romains. Ensuite, lorsque l'empereur Théodose II fut vaincu par les Sarrasins, il fut obligé de faire face à l'invasion de l'Afrique par les Vandales. Ces derniers, après avoir vaincu les Romains, prirent la direction de l'Italie, et lorsque ils arrivèrent dans le Latium, ils se rendirent à Préneste, où ils furent accueillis par le pape Sixte II, qui leur donna l'hostie consacrée. Cet événement fut considéré comme un miracle, et lorsque les Vandales furent vaincus par les Romains, ils firent leur dévotion à ce saint. Le culte de saint Sixte fut alors très répandu dans le Latium, et il fut bientôt reconnu comme le patron des Romains.

est l'histoire de la ville de Rome, et non celle des cités latines. Mais il est tout à fait possible que les relations entre Rome et les autres cités latines soient étudiées dans le cadre de l'histoire de la ville de Rome, et non pas dans un cadre séparé. C'est pourquoi je ne vais pas détailler ici l'histoire de la ville de Rome, mais je vais essayer de donner une idée générale de l'histoire de la ville de Rome, en se concentrant sur les événements qui ont eu lieu dans la ville de Rome.

CHAPITRE III.

DE LA DISSOLUTION DE LA LIGUE LATINE EN 338 A LA GUERRE SOCIALE (90 av. J.-C.).

Aucun texte ne donne la date exacte à laquelle Préneste devint une ville alliée du peuple romain ; il est probable toutefois que ce fut peu de temps après la dissolution de la confédération latine. Les difficultés et les périls de la guerre du Samnium avaient amené Rome à user d'une grande rigueur envers ses voisins rebelles ; si elle se résolut à traiter avec plus de douceur quelques villes du Latium, comme Tibur et Préneste, elle dut conclure presque immédiatement avec elles le traité d'alliance qui lui assurait, en cas de guerre, des subsides importants. On sait du reste qu'en 319, dans une expédition contre les Samnites, les Romains emmenèrent avec eux un contingent prénestin ; leur préteur s'était conduit avec peu de bravoure ; il faillit être condamné à mort par Papirius Cursor (1), rigoureux observateur de la discipline militaire.

On essaiera d'abord de déterminer les conditions dans lesquelles Préneste se trouvait vis-à-vis de Rome, en tant que cité alliée, et les rapports qu'elle eut avec elle pendant cette période ; on étudiera ensuite son histoire intérieure, sa constitution ; puis, en réunissant tous les éléments que fournissent les textes des auteurs anciens, les inscriptions et les objets d'art découverts sur le territoire de cette ville, on pourra peut-être se faire une idée de ce qu'était la civilisation d'une grande cité latine pendant les deux premiers siècles avant notre ère.

A partir de 338, les relations entre Préneste et Rome furent réglées par un traité, *fædus*, conclu entre les deux cités suivant les anciens rites religieux. On sait, par plusieurs témoignages, que le

(1) Tite-Live, 9, 16.

texte des traités était toujours gravé en double sur des tables d'airain; l'une était conservée à Rome, au Capitole ou dans un monument public; l'autre était placée sur le forum ou en quelque autre endroit de la ville avec laquelle Rome avait fait alliance (1). Nous ne connaissons pas les conditions du traité conclu entre Rome et Préneste; mais il semble qu'elles ont dû être favorables à Préneste, déjà assez durement punie par la perte d'une partie de son territoire; ce ne fut peut-être plus un *fædus æquum* semblable à celui de 493; mais Préneste fut traitée avec ménagement, ainsi que Tibur.

Le territoire d'une ville alliée lui appartenait en propre; elle en avait non seulement la possession, mais aussi la propriété; suivant les règles du droit qui subsistèrent jusque sous l'empire, ce territoire était considéré comme une propriété particulière appartenant à un étranger (*ager privatus ex jure peregrino*) (2). Rien par conséquent n'était changé dans l'organisation intérieure de la cité; elle conservait intacte sa constitution municipale, et sous aucun prétexte Rome n'avait le droit de s'immiscer à ses affaires. Quant à ses citoyens, ils étaient regardés comme des étrangers.

De cette indépendance vis-à-vis de Rome découlaient deux droits: le droit d'asile et le droit de monnayage.

C'était un principe généralement admis dans l'antiquité qu'un homme ne pouvait être à la fois citoyen de deux villes; si quelqu'un quittait Rome pour s'établir dans une ville fédérée, il perdait son titre de citoyen romain et devenait citoyen de cette ville; dès lors on ne pouvait plus exercer aucune poursuite contre lui; c'eût été une violation du droit des gens. Aussi Polybe nous apprend-il qu'il était permis de s'exiler à Néapolis, à Préneste et à Tibur ainsi que dans toutes les autres villes fédérées (3). En 171 avant J.-C. un Furius s'exila à Préneste, un Matidius à Tibur (4).

Quant au droit de monnayage, si Préneste le possédait en principe, il est difficile de savoir jusqu'à quelle époque et dans quelles limites elle l'a exercé (5). On ne connaît aucune monnaie d'argent

(1) Josèphe, 14, 10, 10: Ἐν δέλτοις ἀναθεῖναι διπτύχοις. Cf. Mommsen, *Annales de l'Inst. archéol.*, 1858, p. 191, 199, et Marquardt, *Römische Verwaltung*, tome 1, p. 347, note 5.

(2) Cf. Marquardt, *Römische Verwaltung*, tome 2, p. 175.

(3) Polybe, 6, 14, 2: ἔστι δὲ στρατεία τοῖς φεύγοντιν ἐν τῇ Νεαπολίτῳ καὶ Πρανεστίνῳ ἔτι δὲ Τιθουρίνων πόλει καὶ ταῖς ἄλλαις, πρὸς ἃς ἔχουσιν δραμα.

(4) Tite-Live, 44, 2.

(5) On s'en tiendra sur ce point aux indications données par Mommsen dans

qui y ait été frappée. « Il semble du reste que depuis l'année 268 av. J.-C., Rome ait centralisé dans la capitale la fabrication de la monnaie d'argent... On adopta certainement la même ligne de conduite que l'on suivit plus tard pour l'introduction de la loi Sempronia ou pour l'interdiction des Bacchanales. Au fond c'était une violation du droit strict; mais si on voulait sauver les apparences, on pouvait exercer une pression sur les villes alliées, afin de les forcer à ratifier (*fundum fieri*) les mesures prises par Rome comme l'exigeaient les traités (1). » Il est probable que Préneste, éloignée de Rome seulement d'une distance de huit lieues et en rapports constants avec elle, dut adopter presque immédiatement après la conclusion du traité la monnaie d'argent romaine.

On possède peut-être quelques échantillons de monnaies de bronze frappées à Préneste; mais les numismates ne se sont pas encore prononcés d'une manière définitive sur cette question. « Quant aux monnaies de bronze et à l'*æs grave*, quand elles ne remontent pas au delà de l'époque où les villes d'Italie ont fait alliance avec Rome, elles paraissent convenir à celles qui avaient conclu des traités d'alliance sur un pied d'égalité. On sait qu'il en était ainsi pour Iguvium, et rien n'empêche de l'admettre pour Tuder et les villes de l'Etrurie, ainsi que pour les Vestini. Pour ce qui concerne Tibur, Préneste et ce qui restait encore de vieux Etats, il est probable que ces villes ont eu leurs monnaies particulières; mais leurs pièces se trouvent confondues dans la masse de l'*æs grave* anépigraphe de ce pays, et on peut ajouter que ce monnayage a dû cesser en même temps que celui des colonies latines situées entre le Tibre et le Liris, lorsqu'en 268 Rome se réserva exclusivement cette branche de l'administration (2). » On regarde généralement comme ayant appartenu à Préneste ou peut-être aussi à Tibur deux séries d'*æs grave*; dans les deux, on voit une tête de divinité coiffée du casque phrygien en bec d'oiseau avec ou sans la massue dans le champ. La principale raison qui les fait attribuer à l'une ou l'autre de ces villes est que, malgré leur rareté, elles ont fourni au dépôt du Monte Mario, aux portes mêmes de Rome, un nombre assez considérable de pièces (3).

Ainsi des deux principaux droits laissés aux villes avec lesquel-

son *Histoire de la monnaie romaine*, trad. du duc de Blacas. Tome 1, p. 186. Annexe G, p. 332. Tome 3, p. 196 et suiv.

(1) Ouvrage cité p. 204.

(2) Mommsen, ouvrage cité, tome 3, p. 206.

(3) *Id.*, tome 1, p. 186.

les Rome concluait un traité d'alliance, Préneste a sans aucun doute exercé l'un pendant longtemps, et a dû être dépouillé de l'autre dans le courant du troisième siècle.

Quoiqu'elle eût conservé son indépendance municipale, elle avait toutefois à l'égard de Rome des obligations à remplir. On peut penser avec vraisemblance qu'une stipulation semblable à celle du traité de 493 défendait aux Prénestins de s'allier contre les ennemis de Rome ; mais la question la plus importante était celle du service militaire.

Une ville fédérée n'envoyait pas de troupes aux légions ; d'après les conditions du traité, elle fournissait un nombre déterminé d'auxiliaires (1) (*auxilia*). Ce contingent était envoyé chaque année et soldé par les alliés eux-mêmes (2); l'administration romaine ne fournissait que les vivres (3). Les troupes étaient levées par la cité ; un édit du consul indiquait le jour et le lieu du rendez-vous. Ainsi en 216, au moment de la bataille de Cannes, les Romains demandèrent un contingent aux Prénestins, et ceux-ci ne furent point exacts au rendez-vous (4).

Quelquefois, dans des circonstances pressantes, et principalement lors de la guerre d'Hannibal, Rome demanda aux villes fédérées plusieurs contingents en une année (5); c'était peut-être une violation faite aux conditions du traité, mais les nécessités de la guerre l'excusaient même aux yeux des alliés.

Quelques renseignements laissés par Tite-Live et Polybe font connaître quelle était l'organisation des corps auxiliaires. Les alliés latins qui avaient primitivement servi dans les légions et qui encore, pendant la guerre latine, étaient divisés, comme l'armée romaine, en manipules et en centuries, formèrent le plus ordinairement des cohortes, au moins jusqu'à la fin des guerres puniques. Le contingent de Préneste formait la cohorte prénestine qui joua un rôle important à Casilinum, après la bataille de Cannes (6). Il était commandé par un chef national appelé par Polybe

(1) Tite-Live, 21, 3; 26, 17; 33, 26; 38, 25; 41, 5, 9; 43, 9, etc., et surtout 9, 16. Voir aussi Marquardt, *Röm. Verwaltung*, tome 2, p. 78 et suiv.

(2) Tite-Live, 27, 9.

(3) Polybe, 6, 39, 14-15.

(4) Tite-Live, 23, 17 : *Hi (Prænestini) non confecto ad diem dilectu.*

(5) Tite-Live, 21, 17 : *Sex in eum annum decretae legiones et socium quantum ipsis (consulibus) videretur.*

(6) Tite-Live, 22, 17 et suiv. On trouve aussi dans le récit de l'affaire de Casilinum le terme « *Perusina cohors* » or on sait que Perusia aussi bien que Préneste était une *civitas fœderata*. On peut aussi rappeler les expressions *Cu-*

μισθοδότης (1) et désigné par Tite-Live sous le nom de *prætor* ou de *præfectus* (2). En 319, pendant la guerre contre les Samnites, c'est un préteur, c'est-à-dire le premier magistrat de la cité, qui est à la tête des troupes auxiliaires fournies par Préneste (3). Il en fut de même un siècle plus tard, pendant la seconde guerre punique; ce fut le préteur Anicius qui s'enferma, en 216, dans la ville fortifiée de Casilinum (4).

Toutefois au-dessus des officiers nationaux, il y avait des officiers romains, les *præfecti sociorum*, nommés par les consuls (5).

Les alliés ainsi rangés en cohortes, sous le commandement immédiat de chefs nationaux et le commandement supérieur d'officiers romains, ne formaient pas un corps séparé; ils étaient partagés en *ala dextra* et *ala sinistra*; mais dans les guerres hors de l'Italie, ils formèrent plutôt le centre, tandis que les ailes étaient surtout composées de corps étrangers.

Parmi les troupes fournies par les alliés, on créait un corps d'élite, les *extraordinarii*, auxquels Polybe donne le nom d'*ἐπίλεκτοι* (6). On ne sait s'ils étaient recrutés également parmi toutes les cohortes, ou si quelques-unes d'entre elles jouissaient du privilège de fournir un nombre plus considérable de soldats d'élite: on peut seulement assurer que ce corps des *extraordinarii* comprenait le cinquième du contingent de leur infanterie.

Quel était le chiffre du contingent envoyé par la ville de Préneste? Aucun document ne fournit de réponse précise à cette question. En 225 (7), le nombre total de l'infanterie auxiliaire des Latins était de 80,000 hommes, celui de la cavalerie de 5,000 hommes. Pour répartir ces chiffres, il faudrait d'abord savoir exactement quelle était à cette époque la limite du Latium et le nombre de villes qu'il renfermait, puis connaître dans chacune

manū cohortes, cohortes Camertum, cohors Samnitium, cohors Marrucina et Peligna, etc. Cf. index de Tite-Live.

(1) Polybe, 6, 39, 15.

(2) Tite-Live, 25, 14; 23, 19.

(3) Tite-Live, 9, 16.

(4) Il est possible que ces personnages n'aient pas commandé les troupes avec le titre de *prætor*, mais avec celui de *præfectus cohortis Prænestinæ*. On trouve aussi en 340 avant J.-C. un préteur du nom de Milionius à la tête des *auxilia de Lanuvium*. Tite-Live, 8, 11.

(5) Tite-Live, 33, 36. — Polybe, 6, 26, 5.

(6) Polybe, 3, 107, 2.

(7) Marquardt, *Röm. Verw.*, tome 2, p. 380; Tite-Live, *Epitom.*, 20, Entrop., 3, 5; Orose, 4, 13; Pline, *H. N.*, 3, 138; Polybe, 2, 24: Καταγραφαι δὲ ἀνηνέχθησαν, Λατίνων μὲν ὀκτακισμύριοι πεζοὶ, πεντακισχίλιοι δὲ ἵπποι.

d'elles le nombre des habitants. Or Polybe comprend sous le nom de Latium non seulement l'ancien territoire de la confédération, le *vetustissimum Latium*, auquel était peut-être aussi annexée une partie du pays des Volsques et des Herniques, mais encore toutes les colonies latines. Il s'agit, dans ce texte, de tous les alliés du nom latin, *socii nominis latini*. Le contingent des auxiliaires latins était donc recruté parmi les trente-trois colonies du nom latin déjà établies en l'année 225 (1) et parmi les villes alliées du Latium, telles que Tibur et Préneste. Le nombre des villes latines fournissant des auxiliaires était peut-être de quarante ou de quarante-cinq.

Si l'on répartissait également entre ces quarante ou quarante-cinq villes le contingent de 85,000 hommes indiqué par Polybe, chacune d'elles aurait envoyé un peu plus ou un peu moins de 2,000 hommes. Mais il faut tenir compte de l'importance relative de ces villes : Préneste doit certainement être rangée parmi les plus puissantes ; on peut donc croire avec assez de vraisemblance que son contingent, à l'époque de la seconde guerre punique, était de 3,000 ou 3,500 hommes. En tout cas, ce serait une erreur de considérer comme son contingent normal l'envoi d'une cohorte de 500 hommes au moment de la bataille de Cannes (2) ; c'était une levée supplémentaire qui avait été ordonnée par le consul.

On voit que le service militaire était le véritable lien qui rattachait à Rome une ville alliée comme Préneste. Celle-ci ne cherchait pas à s'en affranchir ; bien au contraire, pendant la guerre d'Hannibal, les Prénestins firent preuve d'une grande énergie, comme tous les alliés auxquels Rome, après la dissolution de la confédération latine, avait laissé leur indépendance.

Les documents sur l'histoire politique de Préneste, pendant la période qui s'étend entre l'année 338 et l'année 90 avant J.-C., sont très rares ; les uns ont rapport à l'invasion de Pyrrhus, les autres à l'histoire de la seconde guerre punique.

Quand Pyrrhus débarqua en Italie pour porter secours aux Tarantins, Rome craignit qu'un certain nombre de colonies et de villes fédérées ne fissent déflection ; aussi y envoya-t-elle de nombreuses garnisons. On murmurait à Préneste et on répétait un vieil oracle, peut-être rendu par la Fortune, d'après lequel les Prénestins devaient un jour posséder l'*ærarium* de Rome. On em

(1) Voir dans Marquardt, *Röm. Verwaltung*, tome 1, p. 49 et 50, la liste des colonies latines dressée par Mommsen et Madvig.

(2) Tite-Live, 23, 17 et suiv.

mena plusieurs de ceux qui avaient fait courir ce bruit, on les enferma dans l'*ærarium* et on les y mit à mort : la prédiction s'était ainsi vérifiée (1).

Après sa première victoire, le roi d'Epire ravagea toute la Campanie et arriva jusqu'à Préneste ; Florus raconte qu'il aperçut Rome du haut de la citadelle de cette ville (2).

Jusqu'à l'époque de la seconde guerre punique l'histoire extérieure de Préneste reste inconnue. On sait qu'alors son contingent faisait partie des troupes auxiliaires du nom latin ; Silius Italicus, qui s'appuyait sur des témoignages historiques, énumère les troupes qui combattirent contre Hannibal à la bataille de Cannes :

*Hinc Tibur, Catille, tuum, sacrisque dicatum
Fortunæ Præneste jugis..., etc. (3).*

En 217, après la bataille du lac Trasimène, Hannibal se dirigea en droite ligne sur Spoletium, dont il ne put s'emparer grâce à l'héroïque résistance de ses colons, et entra dans le Picenum ; après avoir ravagé les territoires des *Prætutiani*, des *Hadriani*, des *Marrucini*, des *Marsi* et des *Pæligni*, il arriva autour d'Arpi et de Luceria.

A Rome, Q. Fabius Maximus venait d'être nommé dictateur ; il reçut l'armée du consul Flaminius, traversa une partie de la Sabine et arriva à Tibur, où avait été donné le rendez-vous pour les nouvelles recrues. De là il se rendit à Préneste, probablement en passant par l'emplacement des villages modernes de San-Gregorio et de Poli, puis, par des chemins de traverse, il rejoignit la voie Latine (4).

Ce fut surtout après la bataille de Cannes que le rôle des auxiliaires prénestins fut important ; les passages de Tite-Live qui s'y rapportent, sont trop intéressants pour qu'il soit permis de les abréger. On se contentera donc de les traduire en les faisant suivre des observations nécessaires : « Hannibal, après avoir pillé et

(1) Ce récit se trouve dans Zonaras (*Collect. Byz.*, tome 2; 8, 3) qui n'indique pas à quelle source il l'a emprunté.

(2) Florus, 1, 13. Ed. Halm : *Prope captam urbem a Prænestina arce prospexit et a vicensimo lapide oculos trepidæ civitatis fumo ac pulvere implevit. — Cf. Eutrope, 2, 12 (Ed. Dietsch. Teubner) Campaniam depopulatus est atque ad Prænesten venit miliario ab urbe octavo decimo.* On donne encore le nom de *Campo di Pirro* à un plateau situé à l'ouest de Préneste, sur le côté droit de la Via Prænestina, quand on se dirige vers Rome.

(3) 8, 365.

(4) Tite-Live, 22, 12.

incendié Acerræ, apprit que le dictateur romain avec ses légions était parti de Casinum (?) (1); craignant que la proximité des ennemis ne jetât Capoue dans la terreur, il conduisit son armée devant Casilinum (2). Casilinum était alors occupé par cinq cents Prénestins et un petit nombre de Romains et d'alliés du nom latin qui s'y étaient réunis à la nouvelle de la bataille de Cannes. Comme l'enrôlement n'avait pas été achevé à Préneste au jour désigné, ils étaient partis en retard, et, arrivés à Casilinum avant la nouvelle de la défaite, ils s'étaient joints à d'autres soldats romains et alliés et avaient quitté la ville en assez grand nombre. La nouvelle de la bataille de Cannes les fit revenir sur leurs pas. Ils passèrent quelques jours à Casilinum, suspects aux Campaniens et les redoutant, occupés à se prémunir contre leurs surprises et à leur en dresser eux-mêmes. Quand ils furent informés que Capoue se préparait à faire déflection et à recevoir Hannibal, ils massacrèrent une nuit les habitants de Casilinum et occupèrent la partie de la ville située en deçà du Volturne (ce fleuve traverse Casilinum). Telles étaient donc les forces des Romains à Casilinum. Il faut encore ajouter une cohorte pérusienne de quatre cent soixante hommes qui s'y étaient retirés quelques jours auparavant, comme les Prénestins, à la nouvelle de la bataille. La garnison était presque suffisante pour défendre une ville dont l'enceinte avait peu d'étendue, et qui, d'un autre côté, était protégée par le fleuve; mais le manque de blé la faisait trouver trop considérable. »

« Quand Hannibal fut près de la ville, il détacha les Gétules, sous le commandement d'Isalcas; il chargea cet officier, s'il trouvait quelque moyen de parlementer, d'amener la ville par des paroles bienveillantes à ouvrir ses portes et à recevoir une garnison; si l'on persistait à se défendre, il fallait user de force et essayer de pénétrer par quelque côté dans la place. Quand les Gétules furent sous les remparts, le silence qui régnait partout

(1) Le texte de cette phrase n'est pas établi d'une manière définitive; voici celui que donne Madvig : *Hannibal, Aceris direptis atque incensis, quum a Casino dictatorem romanum legionesque + nimis accipi + nuntiassent* (Madvig propose de lire : *venire Numidæ citi*), *ne quid, tam propinquus hostium castris, Capuz quoque moveretur, exercitum ad Casilinum ducit*. Weissenborn donne une autre leçon : *Hannibal, etc., ... legionesque nimis accipi nuntiassent, ne quis tam propinquus hostium castris Capuz quoque oreretur terror, exercitum ad Casilinum ducit*. Tite-Live, 23, 17. On adoptera la dernière leçon.

(2) Casilinum était situé sur les deux rives du Volturne; la partie méridionale correspondait à l'emplacement de la ville moderne de Capoue.

leur fit croire que la ville était abandonnée et le chef barbare, persuadé que la garnison s'était retirée par crainte, se préparait à enfoncer les portes. Tout à coup les portes s'ouvrent et deux cohortes, prêtes à ce mouvement, s'élançent avec un grand bruit et massacrent l'ennemi. Après l'insuccès de cette première attaque, Maharbal, envoyé avec des forces plus considérables, ne soutint pas mieux la sortie des cohortes. Enfin, Hannibal lui-même, vient camper devant les murailles et se dispose à assiéger cette petite ville, défendue par une si faible garnison, avec toutes ses forces et avec la plus grande vigueur. Tandis qu'il presse, qu'il harcèle la garnison après avoir entouré la ville d'une ceinture de troupes, il perd quelques soldats parmi les plus braves, frappés par les assiégés du haut des tours et des remparts. Une fois que ceux-ci tentèrent une sortie, ils furent presque coupés par les éléphants qu'on lança contre eux, et ramenés en désordre dans la ville, après avoir fait beaucoup de pertes, eu égard à leur petit nombre. Le désastre eût été plus grand si la nuit n'avait mis fin au combat. Le lendemain on excite les troupes à l'assaut, on leur promet une couronne d'or murale; Hannibal reproche aux vainqueurs de Sagonte d'attaquer avec tant de mollesse une petite place en plaine; il rappelle à tous et à chacun Cannes, Trasimène et la Trébie. »

« On commença à employer les mantelets et les mines; mais tous les efforts des assiégeants étaient déjoués par la force ou par l'art; les alliés des Romains élevaient contre les mantelets des ouvrages de défense, faisaient des contre-mines, repoussaient toutes les attaques ouvertes, toutes les surprises. Enfin la honte même arrêta Hannibal; il fortifia le camp, y laissa un petit corps de troupes afin de ne point paraître abandonner l'entreprise, et alla prendre à Capoue ses quartiers d'hiver. »

« Quand la saison s'adoucit (1), Hannibal fit sortir ses soldats de ses quartiers d'hiver et revint à Casilinum; bien que les opérations du siège eussent été suspendues, l'investissement complet avait réduit les habitants et la garnison à une extrême détresse. Tib. Sempronius commandait l'armée romaine (2) en l'absence du dictateur, parti pour Rome afin de reprendre les auspices. Aussi bien Marcellus aurait voulu porter secours aux assiégés; mais il en était empêché par la crue des eaux du Volturne et par les prières des habitants de Nola et d'Acerræ, qui redoutaient les

(1) Tite-Live, 23, 19.

(2) Il semble que T. Sempronius se soit trouvé alors à Calatia à l'est de Capoue.

Campaniens, si les Romains s'éloignaient. Gracchus, campé près de Casilinum, ne bougeait point : le dictateur lui avait défendu formellement de rien engager en son absence ; et cependant on recevait de la place des nouvelles capables de faire renoncer à la patience : on savait que des malheureux, ne pouvant plus tolérer la faim, s'étaient précipités du haut des remparts, que d'autres se tenaient sans armes sur les murs, offrant leurs corps nus aux traits des ennemis. Gracchus était désespéré ; il n'osait pas engager une bataille contre les ordres du dictateur, et il fallait en venir aux mains pour ravitailler ouvertement la ville ; il n'espérait pas davantage introduire du blé secrètement : il en fit ramasser dans les environs, en remplit un grand nombre de tonneaux et fit avertir le magistrat de Casilinum d'arrêter au passage les tonneaux que porterait le fleuve. La nuit suivante, toute la garnison, rani-mée par la nouvelle qu'avait apportée le messager romain, surveillait attentivement le fleuve ; quand les tonneaux arrivèrent portés par le courant, le blé fut partagé également entre tous. Il en fut de même le lendemain et le surlendemain ; c'était la nuit qu'on envoyait et qu'on recevait les tonneaux ; on trompait ainsi la surveillance des Carthaginois. Mais bientôt, à la suite de pluies continues, le courant acquit une force inaccoutumée qui jeta les tonneaux sur la rive gardée par l'ennemi. On les aperçut arrêtés par les saules qui croissaient sur le bord, et on en donna avis à Hannibal qui prit les plus grandes précautions pour que rien de ce que le Volturne porterait à la ville ne pût échapper. Toutefois les Romains jetaient dans le fleuve des noix qui, emportées par le courant, arrivaient à Casilinum et y étaient recueillies par des filets (1). Enfin les assiégés en vinrent à une telle extrémité, qu'ils arrachaient les courroies et les peaux de leurs boucliers et les amollissaient dans l'eau bouillante pour essayer de s'en nourrir. Les rats et tous les autres animaux furent dévorés ; on arrachait toutes les herbes, toutes les racines qui croissaient au pied des murailles. Et comme l'ennemi avait labouré tout ce qu'il y avait de terre végétale en dehors des murs, ils y jetèrent de la graine de raves (2). « Dois-je donc rester devant

(1) Cf. Festus, *s. v. Nuculas Prænestinos antiqui appellabant, quod inclusi a Penis Casilini famem nucibus sustentaverunt.*

(2) Ce fait est aussi rappelé par Frontin, 3, 15, 3 : *cum etiam herbas alimentis eorum Hannibal arato loco qui erat inter castra ipsius et mania, præripere, semina in præparatum locum jecerunt, consecuti, ut habere viderentur, quo victim sustentarent usque ad satorum proventum.* Cf. Zonaras, 9, 3. — Strabon, 5, 10. ιδῶν δ' αὐτοὺς πλησίους τοῦ τείχους σπείροντας γυγγύλην θαύμαζεν ὁ Ἀννίβας.

Caslinum jusqu'à ce qu'elles soient poussées ? » s'écria alors Hannibal, et lui, qui, jusqu'à ce jour, n'avait voulu entendre parler d'aucune condition, souffrit qu'on commençât à traiter du rachat de la garnison et des conditions de sa liberté. Le prix de chaque soldat fut fixé à sept onces d'or. Ces conditions acceptées, les assiégés se rendirent ; ils furent retenus captifs jusqu'à ce que tout l'or eût été payé, puis renvoyés avec la plus parfaite loyauté (1). Ce récit est plus exact qu'un autre, d'après lequel quelques-uns auraient été tués par un escadron de cavalerie envoyé à leur poursuite (2). Ils étaient en grande partie de Préneste ; des cinq cent soixante et dix hommes qui composaient la garnison, il en périt un peu moins de la moitié par la faim ou par le fer. Les autres revinrent sains et saufs à Préneste avec leur préteur M. Anicius, qui avait été scribe auparavant. En souvenir de cet événement, on lui dressa une statue sur le Forum ; il était représenté couvert d'une cuirasse, vêtu de la toge et la tête voilée : l'inscription suivante était gravée sur une lame d'airain : « M. Anicius, au nom des soldats qui formaient la garnison de Caslinum, a rempli son vœu. » La même inscription fut mise au pied de trois statues placées dans le temple de la Fortune (3). Caslinum fut rendu aux Campaniens et on y mit une garnison de sept cents soldats de l'armée d'Hannibal, de peur que si les Carthaginois s'en éloignaient, les Romains ne la prissent d'assaut. Le sénat romain accorda aux soldats de Préneste une double paie et l'exemption du service militaire pendant cinq ans : on leur donna aussi le droit de cité en récompense de leur bravoure ; mais ils ne voulurent pas changer de cité (4). Le sort des Pérusiens est moins connu ; il n'a été rendu célèbre, ni par aucun monument ni par aucun décret des Romains (5). »

(1) Dans les anciens textes on trouve : *remissi Cumas cum fide*. Weissenborn et Madvig ont adopté la leçon : *remissi summa cum fide*.

(2) Les vieilles éditions donnent : *equite in abnuentes immisso*. Dans cette phrase le mot *abnuentes* n'a absolument aucun sens.

(3) Ces quelques lignes ayant été l'objet d'un grand nombre de corrections, en voici le texte d'après l'édition de Weissenborn : « *Ceteri incolumes cum praetore suo M. Anicio — scriba is antea fuerat — redierunt. Statua ejus indicio fuit, Præneste in foro statuta, loricata, amicta toga, velato capite, [et tria signa] cum titulo lamnæ inscripto, M. Anicium pro militibus qui Casilini in præsidio fuerint, votum soluisse. Idem titulus tribus signis in æde Fortunæ positis fuit subjectus.* » Tite-Live, 23, 19.

(4) Ce passage s'explique par ce qui a été dit plus haut : on ne pouvait être citoyen de deux villes à la fois.

(5) Tite-Live, 28, 9.

Neuf ans après, en 207, les deux consuls Salinator et Néron se donnèrent rendez-vous sous les murs de Préneste ; les habitants de la ville ne jouèrent dans cette circonstance aucun rôle important.

La guerre terminée, les prisonniers carthaginois furent internés dans différentes places fortes ; Préneste en reçut un certain nombre. En 198 on craignit une conjuration, et le préteur L. Cornelius, venu de Rome, en condamna cinq cents au supplice (1).

Tels sont les faits relatifs à l'histoire de Préneste jusqu'au commencement du deuxième siècle avant notre ère. Elle n'est plus indépendante pendant cette période, mais elle n'en joue pas moins un rôle fort important. Les membres d'une de ses plus influentes familles, de la *gens Anicia*, entrent dans la cité romaine et remplissent des magistratures. En 304 avant J.-C., une trentaine d'années seulement après la fin de la guerre latine, un Q. Anicius était édile curule avec Cn. Flavius (2). On a vu plus haut avec quelle énergie le préteur M. Anicius s'était conduit pendant la seconde guerre punique (3). Il imita sans doute l'exemple de ses compatriotes et renonça au droit de cité que Rome lui offrait. Mais d'autres membres de la même famille furent chargés de missions importantes.

L. Anicius, fils de Lucius, fut préteur en 167 av. J.-C. (4). Envoyé contre Gentius, roi d'Illyrie, allié de Persée, il termina

(1) Tite-Live, 32, 26.

(2) Pline. *H. N.*, 33, 17. Edit. Teubner. *Frequentior autem usus anulorum non ante Cn. Flavium Annii filium comprehenditur. Hic namque publicatis diebus fastis quo populus a paucis principum quotidie petebat, tantum gratiam plebis adeptus est — ut xditis curulis crearetur cum Q. Anicio Prænestino qui paucis ante annis hostis fuisset.* De ce que Q. Anicius fut édile curule, il ne faut pas conclure qu'il ait été admis dans le patriciat de Rome, comme l'avaient été, quelques siècles auparavant, les *Claudii* venus de la Sabine. L'édition curule appartint pendant quelques années aux seuls patriciens ; mais déjà, à la fin de la guerre latine, elle était donnée indifféremment à des patriciens et à des plébéiens. Cf. Tite-Live, 7, 1 : *Verecundia imposita est senatu ex patribus jubendi xditiles curules creari : primo ut alternis annis ex plebe fierent convenerat, postea promiscuum fuit.*

(3) Le véritable nom du préteur qui commanda la garnison de Casilinum est M. Anicius et non pas Manicius, comme on les trouve dans d'anciennes éditions. Il est vrai qu'on a trouvé dans les inscriptions archaïques de Préneste le nom de Manicius (*Ephem. epigr.*, tome 1, n° 79. Cf., Garrucci, *Syll. inscr. lat.*, n° 694) ; mais on n'en a qu'un exemple, tandis que le nom d'Anicius est très-fréquent.

(4) Tite-Live, 44, 17 (L. Anicio) *provincia peregrina et si quo senatus censisset.*

la guerre en trente jours (1). A son retour, le sénat décréta des supplications pendant trois jours et l'honora du triomphe (2). Le même personnage fut consul en 160 (3), et en 154 il fit partie d'une ambassade envoyée à Prusias pour lui ordonner de cesser la guerre contre Attale (4).

Un Cn. Anicius, peut-être fils du précédent, fut en 168 légat de L. *Æmilius Paullus* pendant la guerre de Macédoine (5).

Nous ne retrouvons plus ensuite aucune mention de la *gens Anicia* jusqu'au milieu du premier siècle avant notre ère. Une Anicia était cousine de Pomponius Atticus et avait épousé M. Servius (6). On compte aussi un C. Anicius parmi les amis de Cicéron (7). Il était d'ordre équestre et faisait en Afrique de grandes opérations commerciales. Un autre membre de la famille, T. Anicius, fut chargé en 54 par Cicéron de l'achat d'un *suburbum* (8). Sous l'Empire, la *gens Anicia* fut considérée comme une des grandes familles de Rome.

D'autres familles prénestines entrèrent-elles dans la cité romaine ? Aucune indication précise ne permet de l'assurer ; mais il est probable que les Anicii ne furent pas les seuls Prénestias qui s'établirent à Rome ; ainsi une vieille légende faisait remonter l'origine de la *gens Cæcilia* à Cæculus, le fondateur de Préneste. Ce furent ces familles municipales reçues dans la cité romaine qui firent, à l'époque de la République, la grande force de la plèbe ; en venant à Rome, elles perdaient le rang patricien qu'elles occupaient souvent dans leurs municipes, mais elles se mettaient à la tête de la plèbe, elles la dirigeaient avec intelligence, et elles lui donnaient une véritable puissance politique.

(1) Plut. *Æmil. Paul.*, 13.

(2) Tite-Live, 45, 3, 43 ; Polybe, 30, 13 = Athénée, 14, p. 615 A ; Velleius Paternius, 1, 9, 5 ; *Fasti triumphales*, an 586 :

(L. Ani) CIVS . L . F . M . N . GALLVS PRO . PR . DE . REGE . A . DXXCVI || (de Gen) TIO . ET . ILLVRIEIS . QVIRINALIBVS.

(3) *Fasti Capitolini*. An 594, C. I. L., t. I. — Polybe 32, 21. — Térence. *Adelphi*. *Anicio et Cornelio coss.* — Cic., *Brutus*, 287, 83 : « ut si quis Falerno vino delectetur, sed eo nec ita novo, ut proximis consulibus natum velit nec rursus ita vetere ut Opimum aut Anicium consulem querat. »

(4) Polybe, 33, 6.

(5) Tite-Live, 44, 46.

(6) Cornelius Nep., *Atticus*, 2, 1.

(7) Cic., *Fam.*, 12, 21 ; 7, 26. Cf. *Ad Quintum fr.*, 2, 10, 3. Anicius ayant eu en l'année 44 une *legatio libera* en Afrique pour ses affaires, *negotiorum suorum causa*, Cicéron lui donna pour Q. Cornificius une lettre de recommandation, d'après laquelle on voit qu'Anicius était membre du sénat.

(8) Cic., *ad Q. fr.*, 3, 1, 7, 23.

Pour étudier l'histoire intérieure et la constitution de Préneste, il ne nous reste d'autres renseignements qu'un nombre assez restreint d'inscriptions archaïques; on essaiera de les compléter par les autres documents que nous a transmis l'antiquité sur l'organisation du régime municipal.

A Préneste, les magistrats suprêmes, correspondant aux consuls de Rome, étaient deux préteurs. La préture et la dictature étaient les plus anciennes magistratures du Latium; après la révolution de 510, les consuls avaient porté indifféremment à Rome le nom de consuls et de préteurs, et, jusque sous l'Empire, il y eut dans plusieurs villes des environs de Rome des préteurs ou des dictateurs à la tête de l'administration municipale. Pendant la période dont il est question dans ce chapitre, un assez grand nombre de villes situées aux environs de Préneste étaient administrées par deux préteurs : c'étaient Lavinium, Cora, deux des plus anciennes villes du Latium, les colonies latines de Signia, de Setia et les villes herniques qui depuis 486 avaient été reçues dans la confédération latine : Anagnia, Capitulum Hernicorum et Feren-tinum (1).

La première mention qui soit faite d'un préteur de Préneste est de l'année 318 (2). Ce magistrat était à la tête du contingent envoyé à l'armée romaine. Le préteur Anicius, en l'année 216, est aussi mentionné seul ; mais deux inscriptions archaïques, probablement du deuxième siècle, permettent d'affirmer qu'il y avait régulièrement à Préneste deux préteurs (3). Ils furent remplacés à une époque que l'on ne peut préciser, vers le commencement du premier siècle avant notre ère et peut-être après la guerre Sociale, par des *duumviri*. Une inscription semble porter la marque de ce changement dans la constitution municipale de la ville ; C. Orcivius et Saufeius auraient été préteurs et en même temps duumvirs (4).

Comme chefs de la cité, les préteurs portaient le nom de *magistratus*, et ils étaient, comme les consuls à Rome, épônymes pour

(1) Marquardt, *Röm. Verwaltung*, tome 1, p. 475-476.

(2) Tite-Live, 9, 16.

(3) Bull. de l'Inst. archéol., 1863, p. 123. — C. Vatronius. L. Orcevius. Cf. C. I. L., tome 1, n° 1136, 1137. C. Magulnius Scato Maxsimus. C. Saufeius Flacus.

(4) Petrini, *Memorie Prenestine. Inscriptions*. Classe 3, n° 20. C. Orcivius Sau-fei... *Pr(xtores) isd(emque) Duum(viri)*. On possède du reste quelques inscriptions mentionnant le titre de *pr(xtores) duumviri*, à Abellinum (Orelli-Henzen, 7027), à Grumentum (Orelli-Henzen 7028), à Telesia (Orelli-Henzen, 7029, 7030) et en Gaule, à Narbonne (Herzog. *Gallia Narbon. Hist.*, Appéndice, n° 16).

l'année. Ils possédaient la juridiction suprême ; car, Préneste étant une ville alliée de Rome et par conséquent indépendante, on n'avait aucun recours contre les arrêts prononcés par eux ; peut-être existait-il seulement comme à Rome un droit de *provocatio ad populum*. Les préteurs avaient la présidence du sénat et de l'assemblée du peuple ; ils nommaient les magistrats élus et les proclamaient (*facere creareque*) et en temps de guerre commandaient la cohorte envoyée par Préneste (1).

Dans l'ordre ordinaire des magistratures, l'édilité était inférieure à la préture. Une seule inscription mentionne l'existence d'édiles à Préneste (2). A quelle époque ont-ils été institués ? Etais-ce une magistrature régulière comme la préture ou une mission particulière confiée par le sénat ? C'est ce qu'on ne saurait déterminer. Qu'on se rappelle qu'à Rome, à l'époque de la République, l'édilité n'était pas comprise dans le *cursus honorum* : cette magistrature occupait une place à part dans la série des honneurs.

Y avait-il des questeurs à Préneste ? C'est encore une question douteuse. On a découvert, au mois d'octobre 1877, une inscription portant le nom de (C?) *Lutatius cn. f. Cerco q (uæstor)* (3). Mais ce personnage était plutôt un Romain appartenant à la *gens Lutatia* qu'un citoyen de Préneste.

Quant aux *quinquennales*, que l'on trouve plus tard, dans les inscriptions du temps de l'Empire, ils n'ont pas encore apparu au commencement du premier siècle avant notre ère.

Les magistrats étaient, comme dans tous les autres municipes, nommés dans l'assemblée du peuple. On peut chercher dans des documents d'une époque bien postérieure à celle dont on s'occupe ici, les éléments nécessaires pour se représenter ces assemblées. On retrouve dans la loi de Malaga les restes des plus vieilles coutumes de Rome et par suite du Latium tout entier, comme la division du peuple en curies. Il est donc bien probable qu'à Préneste, le peuple était partagé en curies ; on sait du reste que dans une ville voisine du Latium, à Lanuvium, cette division existait encore à l'époque de l'Empire (4).

(1) Marquardt. *Ræm. Verwaltung*, tome 1, p. 481.

(2) *C. I. L.*, tome 1, n° 1142. *C. Saufeius M. Saufeius Pontenus Aid(iles) ex S(enatus) C(onsulto)*. La date de cette inscription ne peut être donnée d'une manière exacte ; peut-être est-elle postérieure au changement de constitution qui eut lieu à Préneste après la guerre Sociale.

(3) Cf. mon article, *Les dernières fouilles de Préneste*, *Revue arch.*, avril 1878.

(4) Orelli, n° 3740 : *Viritim divisi decurionibus et Augystalibus et curiis*, n. XXIV.

Non seulement le peuple dans ses assemblées élisait les magistrats, mais il faisait les lois et prenait des décisions de toutes sortes; la formule si souvent employée à une époque postérieure *Decuriones populusque Prænestinus*, prouve l'importance qu'avaient, à l'époque de la République, les assemblées du peuple.

On ne connaît ni la constitution du sénat, ni son mode de recrutement; suivant l'antique coutume des villes latines, il était sans doute composé de cent membres, appartenant au patriciat de Préneste.

Un grand nombre d'inscriptions funéraires, dont quelques-unes sont du troisième siècle, nous donnent les noms des principales familles de Préneste : plusieurs d'entre elles, comme la *gens Orcevia* et surtout la *gens Saufelia*, fournirent à cette ville un grand nombre de magistrats.

On a cité plus haut la *gens Anicia* dont plusieurs membres entrèrent dans la cité romaine et formèrent une nouvelle branche de la famille ; toutefois les *Anicii* restèrent nombreux à Préneste : on a retrouvé beaucoup d'inscriptions archaïques portant leur nom ; les plus anciennes, celles de *C. Anicio*, de *L. Anici O. f.* et de *L. Anicio*, sont antérieures au deuxième siècle avant notre ère.

Les *gentes Caltia* et *Camelia* sont mentionnées dans des inscriptions de la même époque, ainsi que la *gens Comenia* et la *gens Epuleia*.

Quelques-unes de ces familles portent des noms que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans l'onomatologie romaine ; il n'existe de *Dindii* qu'à Préneste. Citons encore, parmi les grandes familles de cette cité, les *Etrilii*, les *Fabricii*, les *Flavii*, les *Herennii*, les *Junii*, les *Manicii*, les *Metilii*, les *Mutilii*, les *Orcevii*, les *Papii*, les *Petronii*, les *Plautii*, les *Poldii*, les *Pomponii*, les *Pontii*, les *Pullii*, les *Saufeii*, les *Selicii*, les *Servii*, les *Tampii*, les *Tutii*, les *Vatronii*, les *Vebidii*, les *Vehilii*, les *Vettii*, les *Vibuleii* et les *Volentilii*.

Au-dessous de cette aristocratie, se trouvait la plèbe ; on ne sait quelle était sa condition dans les municipes aux troisième et deuxième siècles ; les auteurs sont muets à ce sujet. La plèbe avait elle subi le contre-coup des révolutions qui s'étaient produites à Rome ? s'était-elle fait sa place dans la cité ? Ou demeurait-elle encore, conformément aux vieilles traditions latines, dans un état d'infériorité vis-à-vis du patriciat ? La première hypothèse semble la plus probable : la population de Préneste était active et industriuse ; la prospérité de la ville pendant l'époque qu'on étudie ici suffit à le prouver. Un grand nombre de ses habitants se livraient

au commerce ; d'autres étaient à la tête de grandes manufactures qui répandaient leurs produits dans le Latium et les échangeaient contre ceux de la Grèce ou de l'Etrurie.

Préneste, en effet, a peut-être été la ville du Latium où dans des temps reculés, l'industrie s'est trouvée le plus développée. Quelques inscriptions archaïques qui remontent soit au deuxième siècle, soit à la fin du premier, nous apprennent qu'il y avait à Préneste des collèges d'artisans composés pour la plupart d'affranchis et peut-être aussi d'esclaves ; ils formaient sans doute dans la clientèle des plus riches citoyens de la ville et travaillaient pour eux. A côté du collège des bouchers (*lanii*) (1) et des marchands de bestiaux (*pequarii*) (2), il y avait celui des fabricants de voitures (*cisarii*) (3) ; les fabricants de cistes et d'objets de toilette formaient sans doute aussi une corporation. Ces collèges avaient à leur tête des *magistri*, probablement élus par tous les membres de l'association ; c'étaient eux qui administraient les finances de la corporation et exécutaient ses décisions ; c'est ainsi que les *magistri* des corporations des bouchers, des marchands de bestiaux et des fabricants de voitures offraient au nom de tous les associés des ex-voto à la Fortuna Primigenia.

Le luxe paraît avoir été très développé à Préneste, autant qu'on peut en juger par les objets découverts dans la nécropole. Des cistes en bronze, ornées de graffites servaient à renfermer les objets de toilette ; c'étaient pour la plupart des produits de fabrication commune ; mais quelques-uns approchaient de la perfection des œuvres grecques. Les miroirs de métal, en partie importés d'Etrurie, étaient d'un usage aussi répandu que les cistes ; les manches de strigiles étaient parfois formés par des figurines de bronze finement travaillées. Enfin on a retrouvé une si grande quantité d'objets ayant servi à la toilette des femmes, que l'on s'explique la sévérité du vieux Caton à l'égard des Romaines et qu'on excuse les épigrammes décochées contre elles par le grand comique de cette époque, par Plaute. Ce sont de longues épingle de cuivre ou d'ivoire, semblables à celles que portent encore aujourd'hui les Romaines ; des boîtes à parfum dont le couvercle représente soit un oiseau, soit une biche, soit tout autre animal ; on y trouve

(1) *C. I. L.*, tome 1, n° 1131 = Wilmanns, n° 86.

(2) *C. I. L.*, tome 1, n° 1130 = Wilmanns, n° 291.

(3) *C. I. L.*, tome 1, n° 1129. — *Cisariei*, corporation des fabricants de *cisia*, sorte de voitures légères dont se servaient les Romains pour parcourir rapidement de grandes distances.

encore parfaitement conservé le fard dont se servaient les femmes les jours où elles se rendaient solennellement en procession au temple de la déesse. Les tombes de la nécropole de Préneste ont vraiment rendu à la lumière ce que les anciens appelaient le *mundus muliebris*, c'est-à-dire tout l'attirail de la coquetterie (1).

Autour de la ville était établie une population agricole. La plaine qui s'étend au pied de la montagne et les petits coteaux qui se détachent du massif principal sont composés en partie de terrains volcaniques, et par suite très fertiles. Peut-être dans l'antiquité la partie dénudée de la montagne entre le temple et la citadelle était-elle recouverte de bois. Il est probable, cependant, que les ombrages de Préneste, tant vantés par les poètes latins, consistaient, comme aujourd'hui, en bouquets de bois étagés sur les derniers contreforts de la montagne. Ce territoire, qui produit encore un vin d'assez bonne qualité, était célèbre dans l'antiquité par sa fertilité ; on y récoltait l'iris (2) qui servait à fabriquer un parfum fort recherché à Rome, le lychnis (3) et des roses renommées à l'égal de celles de Paestum (4). Les noix de Préneste sont également mentionnées par plusieurs auteurs. Caton dans le *Liber de re rustica*, dit que l'on doit propager par boutures la vigne, le figuier, les noyers d'Abellinum et ceux de Préneste (5). Non seulement Préneste répandait à Rome et dans tout le Latium les produits de son territoire, mais elle avait encore des relations de commerce au dehors de l'Italie et particulièrement avec Rhodes (6).

(1) Voir les détails dans la partie de cet ouvrage consacrée à l'histoire de l'art.

(2) Pline, 13, 5 : *Irinum Corinthi diu maxime placuit, simili modo Rhodinum Phaseli, quam gloriam abstulere Neapolis, Capua, Prænestine.* — Id., 19, 97 : *Bulbos non nasci nisi e semine priores tradiderunt, sed in Prænestinis campis sponte nascuntur, ac sine modo etiam in Remorum arvis.*

(3) Pline, 21, 20 : *Præcox Campana est, sera Milesia, novissime tamen desinit Prænestina.*

(4) Toutefois leur culture n'a peut-être été introduite qu'assez tard. Pline, *H. N.*, 21, 16 : *Genera ejus nostri fecere celeberrima Prænestinam et Campanam.*

(5) Pline, 17, 97 : *Cato propagari præter vitem tradit ficum... nuces Abellanas et Prænestinas.* — Cf. Ribbeck, *Comicorum fragmenta*, p. 9-10. Macrobe, 3, 18, 5 : *Nux hæc Abellana seu Prænestina quæ est eadem, ex arbore est quæ dicitur corylus, de qua Vergilius dicit Corylum sere. Est autem natio hominum juxta agrum Prænestinum qui Carsitani vocantur ἄπο τῶν καρπών, cuius rei meminit Varro in Logistorico qui inscribitur Marius de Fortuna : inde scilicet Prænestinæ nuces. Est et illud apud Nævium in fabula Ariolo, etc.* — Cf. Festus, *S. v.* : *Nuculas Prænestinos antiqui appellabant, quod inclusi a Pœnisi Casilini famem nucibus sustentaverunt.*

(6) *Bullet. de l'Inst. archéol.*, 1865, p. 72-78.

On connaît l'importance des inscriptions empreintes sur les anses des amphores antiques, et particulièrement des amphores rhodiennes; on les retrouve dans les régions les plus éloignées, et elles fournissent sur le commerce d'importants documents. Jusqu'en 1853, on n'avait guère trouvé d'amphores rhodiennes qu'à Alexandrie en Egypte, en Sicile, à Athènes et sur toutes les côtes de la mer Noire; en 1859, on en découvrit quelques-unes en Sardaigne, et en 1865 les fouilles de Préneste en donnèrent vingt-trois, avec des inscriptions importantes. La forme des lettres correspondait à celle que Franz dans son canon épigraphique (1), détermine pour la période qui s'étend de la prise de Corinthe à la bataille d'Actium; les unes avaient un caractère plus archaïque, les autres un caractère plus moderne; elles semblaient pour la plupart appartenir à la fin du deuxième ou au commencement du premier siècle avant notre ère. Les vins de Rhodes étaient donc importés en Italie en grande quantité; on a trouvé une anse d'amphore pareille à celles dont il a été question dans la grotte de Vulci. Toutes les villes importantes de l'Etrurie et du Latium avaient, pendant les deux derniers siècles avant notre ère, établi avec la Grèce des relations suivies.

Quelle était la voie par laquelle ces produits arrivaient à Préneste? Il est possible qu'ils aient été apportés soit à Ostie, soit à Rome même par des bateaux grecs; peut-être aussi le port d'Antium était-il en communication par quelque route avec Préneste.

Les nombreuses inscriptions archaïques trouvées tant sur les stèles funéraires que sur les cistes et les miroirs, donnent sur la langue des habitants de Préneste de précieux renseignements; quelques auteurs nous ont aussi transmis des détails à ce sujet.

On sait qu'aujourd'hui encore en Italie, il y a non seulement des dialectes appartenant à des provinces entières, mais aussi des dialectes locaux qui varient d'une ville à l'autre; aussi a-t-on pu dire avec justesse que l'italien est une langue écrite plutôt qu'une langue parlée.

Il en était de même dans l'antiquité; dans chacun des grands dialectes, tels que l'étrusque, le latin, l'osque, etc., il y avait des subdivisions. Chaque ville du Latium, par exemple, possédait, avec le fonds commun de la langue, un certain nombre d'idiotismes, de tournures grammaticales, d'abréviations, etc.

C'est ainsi que Quintilien considère la langue des Prénestins comme formant un dialecte particulier qu'il compare à celui des

(1) Franz, *Elementa epigr. græc.*, p. 231.

Etrusques et des Sabins (1). Les Prénestins abrégeaient les mots ; ils disaient, par exemple, *Conia* au lieu de *Ciconia* (2), *tammodo* au lieu de *tantummodo* (3) ; ils avaient quelques termes particuliers tels que *tongitio* au lieu de *cognitio* (4) ; ils prononçaient *nefrontes* au lieu de *nefrendes* (5). Aussi bien ces altérations dialectales se remarquent-elles sur d'anciennes inscriptions. Si on omet les particularités propres à la langue latine archaïque , on voit plusieurs exemples des abréviations signalées par Plaute : *Agamemno* s'écrivit *Acmemeno*, *Tyndarus*, *Tondrus*. La prononciation des Prénestins devait se rapprocher de celle des habitants de la Sabine dont ils n'étaient séparés que par les Eques, population de même race.

En même temps que Préneste, par le développement de l'industrie , de l'agriculture et du commerce , acquérait ainsi une grande importance, elle tombait peu à peu comme toutes les autres villes de l'Italie, sous la domination absolue de Rome ; le *fedus* qui avait été conclu après la dissolution de la ligue latine commençait à perdre son autorité. Préneste, comme tant d'autres villes, eut à souffrir de l'insolence des magistrats romains. Une anecdote racontée par Tite-Live montre combien on avait peu de respect et de ménagements pour une ville fédérée. Une décision du sénat avait envoyé en Campanie le consul L. Postumius Albinus pour fixer les limites du territoire public et des propriétés particulières. Ce personnage était violemment irrité contre les Prénestins ; une fois, en effet, que, sans aucun caractère officiel , il s'était rendu chez eux pour offrir un sacrifice dans le temple de la Fortune , on ne lui avait décerné aucun honneur, ni en particulier, ni en public. Avant de partir de Rome, il écrivit à Préneste que le magistrat eût à venir à sa rencontre, qu'on lui fit préparer un logement aux frais de la cité et qu'on tint prêt tout un équipage lorsqu'il sortirait de la ville. Aucun autre consul , en aucune circonstance, n'avait imposé de charges, ni de dépenses aux alliés. Quand les magistrats se rendaient dans leurs provinces, on leur fournissait un convoi de bêtes de somme, des tentes et tout l'attirail militaire ,

(1) Quintilien , *Instit. orator*, 1, 5, 56 : *Taceo de Tuscis et Sabinis et Prænestinis quoque; nam ut eorum sermone utentem Vectium Lucilius insectatur quemadmodum Pollio deprehendit in Livio Patavinitatem.*

(2) Plaute, *Trucul.*, 3, 2.

(3) Actius ad Festum : *Tammodo inquit Prænestinus pro tantummodo ; at nunc Romæ passim.*

(4) Festus, s. v. *Tongere*.

(5) Festus, s. v. *Nefrendes*.

et ils ne commandaient rien de pareil aux alliés. Ils avaient des hôtes privés qu'ils traitaient avec réserve et courtoisie; leur maison à Rome était ouverte aux hôtes chez lesquels ils avaient l'habitude de descendre. Quant aux ambassadeurs qu'on envoyait inopinément quelque part, ils commandaient une mule à chacune des villes par lesquelles ils avaient à passer; c'était la seule dépense que les alliés eussent à faire pour le compte des magistrats romains. La vengeance d'un consul qui, eût-elle été juste, n'aurait pas dû être exercée durant sa magistrature; le silence que par modération ou par peur gardèrent les Prénestins, semblerent consacrer le fait et donnèrent le droit aux magistrats de renouveler ces exigences avec une tyrannie chaque jour plus révoltante (173 av. J.-C.) (1).

Depuis le milieu du deuxième siècle jusqu'à la guerre Sociale, la position des alliés empira sans cesse; ils envoyoyaient un nombre de troupes double de celui des Romains; ils les soldaient eux-mêmes, et presque toujours ils étaient traités sans égards; après le triomphe, ils recevaient une somme moindre que les soldats romains; quand il s'agissait d'un partage de terres, leur lot était toujours moins considérable.

Déjà avant les Gracques, les Italiens, mécontents de cette infériorité outrageuse et des vexations arbitraires des magistrats romains, s'efforçaient par toutes sortes de moyens d'entrer dans la cité; en 125, sous le consulat de M. Fulvius Flaccus, ils demandèrent ouvertement le *jus civitatis*. Les Prénestins durent, comme tous leurs voisins, être entraînés par le courant de l'opinion commune, et un certain nombre d'entre eux étaient assurément compris parmi les Italiens qui furent chassés violemment en l'an 95 avant J.-C. par la loi Licinia Mucia. L'anéantissement des espérances qu'avait fait concevoir aux alliés le tribun M. Livius Drusus amena la guerre Sociale.

(1) Tite-Live, 42, 1.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DE PRÉNESTE DEPUIS LA GUERRE SOCIALE JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE.

Malgré les griefs qu'ils pouvaient avoir contre les Romains, les Prénestins ne prirent pas part à la guerre Sociale; leur ville était trop voisine de Rome pour qu'une révolte demeurât longtemps impunie, et il était plus sage d'attendre l'issue de la lutte. En effet, à la fin de l'année 90, la loi du consul L. Julius Cæsar donna le droit de cité aux villes alliées qui étaient restées fidèles, à condition qu'elles voulussent l'accepter (1). Peu de temps après, au mois de décembre 90 ou au mois de janvier 89, une seconde loi fut portée par les tribuns de la plèbe M. Plautius Silvanus et C. Papirius Carbo; les citoyens et les domiciliés (*cives et incolæ*) des villes fédérées qui, au moment de la promulgation de la loi, habitaient l'Italie, obtiendraient le droit de cité, si, dans l'espace de soixante jours, ils se présentaient devant le préteur (2).

Ce fut donc vers la fin de l'an 90 ou au commencement de l'an 89 que Préneste, de ville alliée (*civitas fœderata*) devint municipale (*municipium*) (3). Au quatrième siècle avant notre ère, les villes alliées jouissaient d'une telle indépendance que leur condition était préférable à celle des municipales. Il n'en était plus de même au premier siècle; les villes alliées avaient peu à peu perdu tous leurs droits et ne jouissaient pas des prérogatives des municipales. Les Prénestins durent être satisfaits de ce changement de

(1) Appien, *B. C.*, 1, 49. Cic., *Pro Balbo*, 8, 21 : *ipsa denique (lege Julia) qua lege civitas est sociis et Latinis data, qui fundi populi facti non essent, civitatem non haberent*. Cf. Aulu-Gelle, 4, 4, 3. Velleius, 2, 16.

(2) Cic., *Pro Archia*, 4, 7. Schol. Bob., p. 353. Cic., *Ad fam.*, 13, 30.

(3) Paulus, p. 127. Ed. Müller : *Tertio quum id genus hominum definitur qui ad civitatem Romanam ita venerunt, ut municipes essent suæ cufusque civitatis et coloniæ ut Tiburtes, Prænestini, Pisani, etc.*

condition. D'après la définition de Paulus, tout en restant citoyens (*municipes*) de leur ville, ils acquièrent la cité avec tous les droits civils et politiques qu'elle conférait. Quant à l'administration intérieure de Préneste, il ne s'y produisit aucun changement.

On sait à combien de désordres donna lieu l'inscription des nouveaux citoyens dans les tribus : ce fut le prétexte dont se servit la faction populaire pour combattre la faction des grands. En 89, Sulpicius essaya en vain de faire inscrire les nouveaux citoyens dans les trente-cinq tribus ; ils ne pouvaient, en effet, exercer aucune influence dans les huit qui leur avaient été d'abord assignées. Sulpicius périt, et Marius fut obligé de s'exiler en Afrique.

L'année suivante, en 87, Cinna reprit les projets de Sulpicius et n'obtint pas un meilleur succès. Le jour où l'on devait voter la loi, un combat eut lieu sur le forum et Cinna dut s'enfuir (1), après avoir vainement tenté de soulever les esclaves. Il se rendit alors dans les municipes qui avaient reçu le droit de cité par la loi Julia et les excita contre le parti des grands (*optimates*) (2). Peu après, Marius rentra dans Rome ; toutefois, ce ne fut qu'en 84 qu'un sénatus-consulte donna aux nouveaux citoyens le droit de vote dans toutes les tribus.

On comprend que Préneste, quand la guerre civile éclata de nouveau au retour de Sylla en 82, se soit rangée du côté du parti populaire dirigé alors par le fils de Marius. Le parti des grands avait tout fait pour s'aliéner les nouveaux citoyens.

Nous possédons sur cette période de l'histoire des guerres civiles de nombreux renseignements. Tite-Live nous fait défaut, il est vrai ; mais Diodore de Sicile, Appien et Plutarque fournissent beaucoup de détails et leurs récits concordent dans l'ensemble. Ils s'étaient probablement servis des mémoires de Sylla qui existaient encore au second siècle de l'Empire (3).

Tandis que le vainqueur de Mithridate triomphait de l'armée de Norbanus en Campanie et faisait passer sous ses drapeaux celle du consul Scipion, le jeune Marius et Carbon, consuls de l'an 82, prenaient possession de leur charge et se préparaient à la résistance. Carbon se chargea de défendre le passage de l'Apennin du côté de l'Ombrie et du Picenum. Marius dut couvrir le Latium contre Sylla, qui arrivait de la Campanie.

(1) Appien, *B. C.*, 1, 64.

(2) *Id. ibid.*, 1, 65.

(3) Plut., *Sylla*, 28, 13.

On pouvait prévoir le rôle important qu'allait jouer dans ces circonstances la ville de Préneste ; c'était la clé de la plaine qui sépare de l'Apennin le massif des monts Albains ; elle fermait ainsi la *via Labicana* et la *via Prænestina*. De plus, elle s'était toujours montrée dévouée au parti populaire. Ce fut là que Marius concentra ses forces et fit transporter de grandes sommes d'argent (1).

Il fallait arrêter Sylla avant qu'il ne pût arriver sur Rome par la voie Latine ou par la voie Appienne. « Setia était déjà tombée entre ses mains ; Marius, dont le camp n'était pas éloigné, recula peu à peu. Arrivé à Sacriport, il déploya ses troupes et engagea la bataille. Quand l'aile gauche commença à flétrir, cinq cohortes et deux escadrons de cavalerie, n'attendant pas que la déroute fût complète, jetèrent leurs enseignes et passèrent à Sylla. Cette désertion fut le signal du désastre pour l'armée de Marius. Ses soldats ne pouvant plus tenir s'envièrent dans la direction de Préneste ; Sylla les poursuivit en toute hâte. Les Prénestins accueillirent ceux des fuyards qui arrivèrent les premiers ; mais comme Sylla accourrait, ils fermèrent les portes et hissèrent Marius au moyen de cordes. Aussi un grand massacre eut-il lieu autour des murs. Sylla fit une grande quantité de prisonniers ; il fit mettre à mort les Samnites comme ennemis perpétuels de Rome (2). »

Marius se trouvait donc enfermé avec 15,000 hommes dans une situation inexpugnable ; la ville, le temple et la citadelle, défendus par des murs de construction polygonale ou par la nature même, étaient à l'abri de toute surprise. Sylla devait se contenter de bloquer Préneste et d'en attendre la reddition par suite de la famine.

(1) Pline, *H. N.*, 33, 16 : *In eadem post annos CCCVII, quod ex Capitolinx ædis incendio ceterisque omnibus delubris C. Marius filius Præneste detulerat, XIII pondo, quæ sub eo titulo in triumpho transtulit Sylla et argenti VI. Idem ex reliqua omni victoria pridie transtulerat auri pondo XV, argenti pondo CXV.*

(2) Appien, *B. C.*, 1, 87. — Plutarque (*Sylla*, 28, 6 et suiv.) décrit la bataille d'après les Mémoires de Sylla. Il indique le lieu du combat : les armées en vinrent aux mains près de Signium. — Cf. Diod. (fragm., liv. 38-39, 15). Velleius, 2, 26, 1. Tite-Live, *Epitome*, 87. Tous ces textes sont d'accord sur l'endroit où eut lieu la bataille ; mais les auteurs ne contiennent aucune autre mention de Sacriport. Ce n'était peut-être qu'un village ou une ferme isolée au milieu de la campagne. D'après les récits de Plutarque et d'Appien, Sacriport se trouvait situé entre Signium et Préneste. Appien nous apprend de plus que Sylla arrivait de Setia, ville située au pied des montagnes volsques, sur le versant qui regarde les marais Pontins. Il était donc passé par Norba, Cora, Artena (aujourd'hui Monte-Fortino) et arrivait du côté de la ville moderne de Valsmontone.

Il laissa devant la place son lieutenant Ofella, qui avait abandonné Marius et le parti populaire (1).

Après être entré dans Rome sans résistance, il alla en Etrurie pour s'y réunir à Metellus qui tenait tête à l'autre consul Carbon. De ce côté, le parti populaire remporta des avantages, et une bataille indécise, livrée près de Clusium, arrêta la marche de Sylla.

Cependant on faisait de grands efforts pour débloquer Préneste, tandis qu'une partie des soldats de Marius, fatigués de la lutte, commençaient déjà à l'abandonner. Le préteur de Sicile, M. Perpenna, était prêt à marcher ; on ne sait si ces projets furent mis à exécution (2). Marcius, lieutenant de Carbon, fut battu à Spoleto. Mais les Samnites arrivèrent au nombre de 70,000, sous le commandement de Pontius Telesinus, du Lucanien Lamponius et du Capouan Gutta. Sylla revint en toute hâte ; il se posta dans le seul défilé par lequel les ennemis pouvaient passer et leur barra la route. Marius, ne comptant plus sur une armée de secours, éleva un fort dans le large espace qui s'étendait entre les fortifications de la ville et celle des ennemis, probablement sur l'emplacement de la nécropole ; il y fit transporter toutes les machines de guerre, y concentra toutes ses troupes et essaya dans plusieurs sorties de repousser Lucretius. Mais après de vains efforts qui durèrent plusieurs jours consécutifs, il se renferma de nouveau dans les murailles de Préneste (3).

(1) Velleius Paterc., 2, 27, 2. Appien, *B. C.*, 1, 88.

(2) Diodore, fragm. liv. 38 et 39, 14. Ὄτι Μάριος διὰ τὴν σπάνιν τῶν ἀναγκαῖων ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν καταλέειπτο, μόνος δὲ Μάρκος Περπέννας ὁ τῆς Σικελίας στρατηγός, διαπεμπομένου πρὸς αὐτὸν Σύλλα καὶ παρακαλοῦντος μετ' αὐτοῦ τάττεσθαι, τοσούτους ἀπέσχε τοῦ πειθαρχεῖν, ὥστε μὴ μόνον διατρήσαι τὴν πρὸς Μάριον εύνοιαν, ἀλλὰ καὶ μετ' ἀνατάσεως ἀποφῆναι ὅτι παντὶ σθένει διαβάς ἐν τῇ Σικελίᾳ ἔκαρπάσει τὸν Μάριον ἐκ τοῦ Πραινέστου.

(3) Appien, *B. C.*, 1, 90. Μάρκον δὲ Λαμπώνιον ἐκ Λευκανίας, καὶ Πόντιον Τελεστίνον ἐκ τῆς Σαυνίτιδος, καὶ τὸν Καπυαῖνον Γούταν, μεθ' ἐπτὰ μυριάδων ἐπειγομένους Μάριον ἔξελέσθαι τῆς πολιορκίας, ὁ Σύλλας ἐν τοῖς στενοῖς, ηδη μόνη διαβατὸν ἦν, ἀπέκλειε τὴν παρόδου. Καὶ ὁ Μάριος, ἀπογιγνώσκων ἡδη τὰς ἔξωθεν ἐπικουρίας, φρούριον ἐν τῷ μεταιχμίῳ μεγάλῳ ὄντι ἥγειρεν, ἐς ὃ καὶ μηχανὰς καὶ στρατιὰν συναγαγών, ἐπεχείρει βίασασθαι τὸν Λουκρήτιον. Πολυνημέρου δ' αὐτῷ καὶ ποικίλης τῆς πείρας γενομένης, οὐδὲν ἀνύων, ἐς Πραινέστον αὐθὶς συνεκλέιετο. — Il est difficile de préciser quel est le défilé dans lequel Sylla arrêta les troupes de Pontius Telesinus. Il ne semble pas probable, d'après le texte d'Appien, que Sylla ait été attendre l'ennemi au défilé de San-Germano, et d'autre part dans les environs mêmes de Préneste il n'y a pas de véritable défilé : on ne peut donner ce nom au val de Palestrina à Cave.

Marius eut un dernier moment d'espoir quand l'armée de Pontius Telesinus, de Lamponius, de Carrinas et de Damasippus, débouchant par la voie Latine, vint camper près de la porte Colline. Mais Sylla arriva à marches forcées, remporta une grande victoire et fit massacrer ses prisonniers dans la *villa publica* du Champ de Mars.

« Marius apprit la défaite des Samnites en voyant les têtes de Marcius et de Carrinas promenées par ordre de Lucretius autour des murailles de Préneste. Il ne restait plus aux assiégés aucun espoir : l'armée de Carbon n'existant plus, Norbanus s'était enfui d'Italie; Rome et tout le reste de l'Italie était tombé au pouvoir de Sylla; Préneste se rendit à Lucretius. Marius se cacha dans un souterrain et se donna la mort. Lucretius lui fit couper la tête et l'envoya à Sylla. Celui-ci l'exposa au Forum devant les rostres. On dit qu'il se moqua de la jeunesse du consul et prononça ces mots : « Il aurait dû apprendre à manier la rame avant de toucher au gouvernail. » Lucretius, maître de Préneste, tua sur-le-champ plusieurs sénateurs qui avaient embrassé le parti de Marius ; il fit emprisonner les autres ; mais Sylla à son arrivée ordonna qu'ils fussent mis à mort. Quant à tous ceux qui se trouvaient à Préneste, on leur enjoignit de s'avancer sans armes dans la plaine ; on mit à part quelques-uns d'entre eux qui avaient rendu quelques services ; le reste fut divisé en trois catégories : Romains, Samnites, Prénestins. Un héraut déclara aux Romains qu'ils avaient eux aussi mérité la mort, mais que cependant on leur ferait grâce. On massacra tous les autres à coups de flèches. Sylla cependant fit épargner les femmes et les enfants. La ville, qui était à cette époque d'une extrême opulence, fut saccagée. C'est ainsi que Préneste fut prise et traitée cruellement par Sylla. Peu de temps après, la ville voisine de Norba subit un sort semblable (1). »

(1) Appien, *B. C.*, 1, 93, 94. — Un très grand nombre d'auteurs racontent la mort de Marius et le massacre des Prénestins ou y font seulement allusion. Plutarque (*Sylla*, 32), qui a dû puiser ses informations à la même source qu'Appien, c'est-à-dire dans les Mémoires de Sylla, ne parle pas du combat singulier par lequel Marius et le fils de Pontius Telesinus auraient mis fin à leur vie. D'après lui, avant le massacre général des Prénestins, Sylla avait établi une sorte de cour martiale ; il y renonça quand il vit qu'elle ne fonctionnait pas assez promptement. Il avait pardonné seulement à son hôte ; mais celui-ci refusa d'accepter sa grâce et fut massacré avec ses concitoyens. — Cf. Tite-Live, *Epitome*, 88 : *C. Marius Præneste obsessus a Lucretio Osella, Sullanarum partium viro cum per cuniculum capiatet evadere, sæptus ab exercitu, mortem sibi consivit. Id est, in ipso cuniculo, cum sentiret se evadere non posse, cum Pontio Te-sino fugæ comite stricto utrinque gladio concurrit; quem cum occidisset, ipse*

Sylla, après avoir châtié les rebelles, dut penser à enrichir ses partisans. A peine la loi Valeria lui eût-elle donné, au mois de novembre 82, le pouvoir absolu dont jouirent plus tard les empereurs, qu'il mit aux enchères les villes tombées entre ses mains ainsi que leurs territoires. Celui de Préneste fut en partie vendu à l'encan, en partie assigné à des vétérans; la ville perdit le titre de municipie qu'elle avait acquis en 90 par la loi Julia et devint une « colonie militaire (1). »

Quels furent pour Préneste les conséquences de ce changement de condition?

A partir de 82, la population fut composée de deux éléments, les anciens habitants qui avaient échappé au massacre et les colons romains. Les premiers ne devaient plus être bien nombreux; toutefois, au bout d'un certain nombre d'années, les familles se reformèrent, et au commencement de l'Empire on retrouve encore dans les fastes municipaux les noms de plusieurs *gentes* qui avaient tenu le premier rang dans la ville pendant le troisième et le second siècle avant notre ère (2).

saucius impetravit a servo ut se occideret. — Cf. Diodore (fragm., liv. 38, 15). — Velleius, 2, 27, 2 : Tum demum desperatis rebus suis C. Marius adulescens per cuniculos qui miro opere in diversas agrorum partes fuerant, conatus erumpere cum foramine e terra emersisset, a dispositis in id ipsum interemptus est. Sunt qui sua manu, sunt qui concurrentem mutuis ictibus cum minore fratre Telesini una obssesso et erumpente occubuisse prodiderint. Utcumque cecidit hodieque tanta patris imagine non obscuratur ejus memoria. — Cf. Strabon, 5, 3, 11. Valère Max., 9, 2, 1 (L. Sulla) quinque millia Prænestinorum spe salutis per P. Cethegum data, extra monia municipii evocata, quum abjectis armis humi corpora prostravissent, interficienda protinusque per agros dispergenda curavit. Lucain, Phars., 2, 194 :

*Vidit Fortuna colonos
Prænestina suos uno simul ense recisos,
Unius populum pereuntem tempore mortis.*

Cf. Sénèque, *De Benef.*, 5, 16. — Saint-Augustin, *De civ. Dei*, 3, 28.

(1) Florus, 2, 9, 27 (3, 21), éd. Teubner : *Possis singulorum hominum ferre paenam, municipia Italix splendidissima sub hasta venierunt, Spoletium Interamnium, Prænestine, Florentia. Strabon, 5, 3, 11 : Ἐκπολιορχησάντων δὲ, πρὸς τὴν οὐκώσει τῆς πόλεως καὶ τὴν χώραν ἀπαλλοτριοῦσθαι συμβαίνει. — Cf. Cic., Ad Attic., 1, 19, 4. Appien, B. C., 1, 96. Saint Augustin, *De civitat. Dei*, 3, 28. — En 63, lors de la conjuration de Catilina, Cicéron désigne Préneste sous le nom de « colonie ». In Catil., 1, 4, 8 : Quid? cum tu te Prænestine kalendis ipsis novembribus occupaturum nocturno impetu esse confideres, sensistine illam coloniam meo jussu, meis præsidiosis custodiis vigiliisque esse munitam?*

(2) Cf. M. Samarius (Orelli-Henzen, 7164). On a découvert au mois de janvier 1878 six ou sept inscriptions, dont quelques-unes très archaïques, portant des

Les colons romains étaient plus nombreux ; c'étaient pour la plupart des vétérans à qui Sylla avait assigné des portions de terre. Il leur était défendu de les vendre : c'était une disposition renouvelée de la loi agraire de Tiberius Gracchus, et destinée à empêcher la formation de grandes propriétés. Mais ces vétérans étaient plus habitués à combattre qu'à labourer ; la vie des champs n'avait pour eux aucun attrait. Célibataires pour la plupart, ils n'avaient pas d'intérêt à faire fructifier leurs biens. Aussi se hâterent-ils, contrairement à la loi Cornelia, de vendre leurs lots à de riches propriétaires qui se créèrent de cette façon des domaines considérables. Vingt ans après le partage fait aux soldats de Sylla, tout le territoire de Préneste était devenu la possession de quelques-uns. Cicéron, combattant la loi agraire du tribun Rullus en 63, craignait que si on divisait le territoire de Capoue, le même fait ne se reproduisît inévitablement (1). Ces propriétaires étaient désignés sous le nom spécial de *possessores Sullani*. On désignait aussi de la même façon ceux qui avaient acheté légalement les biens des proscrits et ceux qui avaient occupé contre tout droit les terres confisquées.

Les conditions normales de la propriété étaient donc entièrement bouleversées, et cet état de choses ressemblait à celui qui s'est produit en France à la suite de l'acquisition des biens nationaux. Les habitants du pays qui avaient survécu au désastre de l'an 82 étaient toujours menacés de nouvelles usurpations ; les vétérans ou colons militaires se débarrassaient du lot qui leur avait été assigné par la loi, aussitôt qu'il se présentait une occasion favorable ; leurs propriétés passaient de main en main ; enfin les *possessores Sullani*

noms de la gens *Samiaria*. — Cf. *Q. Cæsius M. f.* sur une inscription qui semble datée du premier siècle avant notre ère (*C. I. L.*, t. I, n. 1140). *Sex. Cæsius* sur un fragment de fastes municipaux qui est du commencement de l'Empire (*Or.-Henz.*, 7164). — *T. Cæsius Primus*, ... *Cæsius Taurinus* et *Cæsia Primitiva* sur une inscription de l'an 136 après J.-C. (*Petrini, Memorie Prenestine*. Inscr. classe 1, 13). — *T. Cæsius T. f. Herodes* sur une inscription de l'an 193 (*Petrini, ouv. cité*, classe 1, 41). — Il faut citer encore des *Curtii* (*C. I. L.*, 1, n. 104. — *Orelli-Henzen*, 7164. — *Petrini*, classe 1, 10 = *Gruter*, 76, 1. *Petrini, ouv. cit.*, classe 4, 29). Des *Dindii* se trouvent à la fois sur des inscriptions archaïques (*Eph. epigr.*, t. 1, n° 55-58. *C. I. L.*, t. 1, n. 1131) et sur une inscription antérieure à l'an 19 après J.-C. (*Orelli*, 3874). — Cf. les *Herennii* (*C. I. L.*, 1, n. 111. *Petrini, ouv. cit.*, classe 2, 24) les *Junit*, les *Oppii*, les *Petronii*, etc.

(1) *Cic.*, *De leg. agr.*, 2, 28, 78 : *Nam agrum quidem Campanum, quem vobis ostentant, ipsi concepiverunt : deducent suos, quorum nomine ipsi teneant et fruantur : coement, præterea : ista dena jugera continuabunt. Nam si dicent per legem id non licere : ne per Corneliam quidem licet. Atvidemus, ut longinqua mittamus, agrum Prænestinum a paucis possideri*.

qui avaient agi contre les dispositions des lois agraires craignaient toujours que l'Etat ne vînt réclamer ses droits. D'après le discours de Cicéron contre la loi de Rullus, on voit combien grande était leur inquiétude (1). Il y avait donc dans cette incertitude de la propriété, aussi bien pour les anciens habitants du pays que pour les nouveaux colons, un élément de troubles et de désordres pour l'avenir.

La constitution municipale de Préneste dut subir quelques modifications ; toutefois, sur ce point, on ne peut affirmer aucun fait ni fournir aucune date précise. Préneste ne perdit pas son nom comme Pompéï, qui devint la colonie *Veneria Cornelia*. Elle fut peut-être inscrite dans la tribu *Menenia*, car à l'époque de l'Empire tous les personnages importants de Préneste appartenaient à cette tribu (2).

On sait que c'est à partir de Sylla que le régime municipal commença à prendre un développement régulier, malgré les différences qui pouvaient encore subsister entre les constitutions particulières. C'est dans l'espace qui s'étend entre la fin de la guerre Sociale et l'année 70 qu'en plusieurs endroits les anciens magistrats, préteurs, dictateurs, furent remplacés par les duumvirs ou les quatuorvirs qui subsistèrent durant toute l'époque impériale. On a signalé dans une inscription citée au chapitre précédent l'existence de *prætores isdemque duumviri*. A quelle époque les duumvirs succédèrent-ils aux préteurs ? Aucune inscription datée ne permet de répondre à cette question. Il faut cependant remarquer que l'on trouve le nom de duumvirs sur une inscription assez ancienne qui remonte peut-être à la première moitié du premier siècle avant J.-C. (3). Dans une ville voisine

(1) Cic., *De leg. agr.*, 2, 26, 68-69 : *Antea, quum erat a tribuno plebis mentio legis agrariae facta, continuo qui agros publicos, aut qui possessiones invidiosas tenebant, pertimescebant. Et vos non dubitatis quin vestigalia vestra vendatis, plurimo majorum vestrorum sanguine et sudore quassita, ut Sullanos possessores ditivitis augeatis, periculo liberetis ?* — Cf. *De leg. agr.*, 3, 3, 12 : *Sunt enim multi agri dege Cornelii publicati, nec cuiquam assignati, neque venditi, qui a paucis hominibus impudentissime possidentur. His cavet, hos defendit, hos privatos facit: hos, inquam agros, quos Sulla nemini dedit, Rullus non vobis assignare vult, sed eis condonare, qui possident.*

(2) Petrini, *Mem. Pren.*, Incr. classe 1, 16 = Gruter, 75, 12. — Petrini, 2, 11 = Orelli, 2391 = Wilmanns, 1799. — Petr., 2, 12 = Gruter, 440, 1. — Petr., 2, 24; 3, 77; 4, 25, 96.

(3) C. I. L., t. 1, n. 1141 : *Q. Vibuleius L. filius L. Statius Sal. filius* duos (tentia) coeravere,

de Préneste , à Cora , un changement semblable s'opéra vers la même époque; les préteurs (1) furent remplacés par des duumvirs (2); c'était peut-être un châtiment infligé aux villes vaincues; c'était en tout cas une humiliation ; car le titre de préteur était tenu pour plus honorable que celui de duumvir , et Cicéron se moquait des duumvirs qui prenaient orgueilleusement le nom de préteurs (3).

La charge de *quinquennalis* fut peut-être aussi établie à Préneste , soit après la loi Julia , soit plutôt après les réformes de Sylla. A l'origine, les fonctions de censeurs avaient été exercées à Rome par les consuls eux-mêmes ; les préteurs avaient joui des mêmes attributions dans les municipes et dans les villes fédérées. Quand la censure avait été établie à Rome, les autres villes , et particulièrement les colonies latines, avaient aussi créé cette nouvelle magistrature. Après la loi Julia , cette organisation semble avoir disparu ; la charge de censeur fut remplie tous les cinq ans par les premiers magistrats réguliers qui ne portèrent plus le nom de censeurs, mais, suivant les villes, de *duumviri* ou de *quatuorviri quinquennales*. Une inscription de Préneste , qui semble être de la première moitié du premier siècle avant notre ère , mentionne des *duumviri quinquennales* (4).

A partir de cette époque , les édiles furent des magistrats réguliers, qui figurent sur les fastes de la colonie à côté des duumvirs et des questeurs (5).

Si le dictateur Sylla traita cruellement les villes qui s'étaient rangées du côté de ses adversaires, il n'épargna rien pour les relever de leurs ruines. Il se disait le favori de la Fortune ; aussi dut-il orner le sanctuaire célèbre qui lui était consacré depuis la plus haute antiquité sur la montagne de Préneste. Nous en avons un témoignage certain ; Pline l'Ancien dit que Sylla avait fait pavier de *lithostrotion* , c'est-à-dire d'une marqueterie de pierre ou de marbre, le *delubrum* du temple de la Fortune (6). Il serait aussi possible , bien qu'on ne puisse l'assurer, que la plupart des constructions du temple fussent de cette époque.

(1) Orelli-Henzen, 7022 = *C. I. L.*, t. I, n. 1148.

(2) Orelli, 3808 = *C. I. L.*, t. I, n. 1149 ; *Id.*, n. 1158.

(3) Cic., *De lege agr.*, 2, 34, 93 : *Cum ceteris in coloniis duumviri appellantur, hi se prætores appellari volebant.*

(4) *C. I. L.*, t. I, n. 1140 : *Q. Cæsius M. f(ilius) C. Flavius L. f(ilius) duovir(i) quinquennales xdem et portic(um) d(e) d(ecurionum) s(ententia) fac(iendum) coe-raverunt eidemq(ue) prob(averunt).*

(5) Orelli-Henzen, 7164.

(6) Pline, *H. N.*, 36, 25 (64), éd. Teubner.

La conséquence des agrandissements du temple pendant la première moitié du premier siècle avant notre ère fut de donner à la ville une plus grande extension du côté de la plaine, c'est-à-dire de la nécropole.

Malgré les soins donnés par le dictateur à l'embellissement du temple et peut-être à l'agrandissement de la ville, Préneste ne vit pas renaître son ancienne prospérité. La spoliation des propriétaires légitimes et l'occupation du territoire par les vétérans entraînaient une certaine agitation. Aussi deux fois encore, cette ville sert-elle de place-forte à des rebelles, aux conjurés de Catilina et à la faction de L. Antonius après la bataille de Philippi.

En 63, Catilina avait attiré à lui tous les gens ruinés et perdus de dettes ; il avait sans doute dessein de s'appuyer sur les propriétaires dépouillés de leurs biens par l'établissement des colonies : c'est ce qui explique pourquoi il avait projeté aux kalendes de novembre de s'emparer de Préneste dont on ne pouvait le chasser qu'avec une armée (1). Cicéron découvrit la conjuration et fit occuper la colonie par un grand nombre de troupes.

De l'an 63 à l'an 41, aucun texte ancien ne fournit de détails sur l'histoire de Préneste. Toutefois, on peut supposer que César établit sur son territoire de nouveaux colons, car on sait qu'il avait réparti ses légions de vétérans parmi les villes d'Italie et plus particulièrement parmi celles du Latium.

Préneste ne semble pas avoir été plus épargnée que Rome lors des proscriptions des triumvirs ; c'est dans cette circonstance que pérît un riche habitant de Préneste, P. Rupilius Rex, dont parle Horace dans une de ses satires (2).

En l'an 41, L. Antonius était consul ; son frère, M. Antonius le triumvir, était demeuré en Egypte après la bataille de Philippi ; Octave était en Italie, assailli par les demandes des vétérans à qui il avait promis dix-huit villes. La confusion la plus complète régnait alors ; les partis s'alliaient ou se faisaient la guerre sans but déterminé ; la situation respective des différentes factions changeait tous les jours. L. Antonius ainsi que sa belle-sœur Fulvie étaient fort mécontents d'Octave qui venait de répudier Claudia, fille de M. Antonius le triumvir. Fulvie engagea Lucius à profiter des difficultés que soulevait le partage des terres.

« Lucius et Fulvie réunirent à leur parti tous ceux qui avaient

(1) Cic., *In Cat.*, 1, 4, 8.

(2) Hor., *Sat.*, 1, 7.

été dépouillés de leurs propriétés. Lucius allait de tous côtés , les formant en ligue et les détachant de César ; Fulvie se saisit de Préneste et, entourée de sénateurs et de chevaliers, elle délibérait avec eux sur toutes les affaires et envoyait des ordres partout où il en était besoin . »

« Cependant Octave n'avait aucun moyen de triompher d'eux , car il était moins puissant et jouissait moins de la faveur générale, faisant des mécontents, tandis que ses adversaires relevaient toutes les espérances ; aussi les engagea-t-il plusieurs fois , par l'intermédiaire d'amis , à se réconcilier avec lui ; mais, n'obtenant rien , il leur envoya des députés choisis parmi les vétérans... Toutes les tentatives avaient échoué , même avec l'entremise des soldats ; Octave députa alors des sénateurs à qui il montra ses conventions avec Antoine et qu'il fit juges du différend. » Après un nouvel échec , César alla de nouveau trouver les vétérans.

« Ceux-ci s'étant rendus en grand nombre à Rome comme pour faire une communication au peuple et au sénat , ne s'en mirent nullement en peine. Réunis dans le Capitole , ils se firent lire les conventions intervenues entre Antoine et César , les confirmèrent et se portèrent juges du différend. Ils écrivirent cette décision sur des tablettes scellées qu'ils remirent aux Vestales , et signifièrent tant à César , qui était présent , qu'aux autres , par le ministère de députés , d'avoir à se trouver au jour dit à Gabies pour y être jugés. César s'étant montré disposé à s'en rapporter à leur jugement , et ses adversaires , après avoir promis de se présenter , ayant fait défaut , soit par crainte , soit par mépris , les vétérans prononcèrent que Lucius et Fulvie avaient agi injustement et prirent parti pour César. Dès lors , après avoir plusieurs fois renouvelé leurs délibérations , ils entreprirent de nouveau la guerre (1). »

Pendant la guerre de Pérouse , ce fut de Préneste que Fulvie envoya des secours à son beau-frère. Quand L. Antonius fut obligé de se rendre , tous ses capitaines passèrent dans le parti d'Octave , à l'exception de Tib. Claudius Nero , qui alla retrouver à Préneste Fulvie et Livie , sa femme , qui s'y était réfugiée. Ils durent bientôt se retirer devant Octave , s'enfuir à Néapolis , puis en Sicile (2).

Avec le principat commence pour Préneste une nouvelle pé-

(1) Dion Cassius , 48 , 10-12. — Cf. Appien , *B. C.* , 5 , 21-24. D'après cet auteur une collision eut lieu à Gabies entre les éclaireurs de L. Antonius et ceux d'Octave. L. Antonius , craignant qu'on ne lui eût tendu quelque piège , ne voulut pas continuer les négociations. Velleius , 2 , 74.

(2) Suét., *Tiber.* , 4. — Velleius , 2 , 74.

riode ; on a vu que la vieille cité latine était peu à peu tombée sous la domination de Rome ; à partir de la guerre Sociale, elle avait perdu , avec son indépendance de ville fédérée et peut-être aussi avec son antique constitution , le caractère original qui la distinguait parmi les villes latines. Le premier siècle avant notre ère fut une époque de ruines et de révoltes : en l'espace de quarante ans , Préneste servit quatre fois de forteresse aux factions. Mais sous Auguste et ses successeurs, elle redevint prospère ; ce fut, avec Tibur , un des endroits que préférèrent les grands seigneurs romains. Ses collines se couvrirent de villas, la ville s'étendit dans la plaine ; tous les poètes célébrèrent les ombrages et le climat de Préneste. Toutefois, son histoire perd beaucoup d'intérêt : le régime municipal a tout nivelé ; rien ne rappelle le rôle important qu'a joué cette ville dans les différentes périodes que l'on a exposées jusqu'ici.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE PRÉNESTE SOUS L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'A LA FIN DU QUATRIÈME SIÈCLE.

Au moment de l'établissement du principat, Préneste était une colonie militaire. Un passage du *Liber Coloniarum* de Frontin mentionne une répartition du territoire faite par des *quinquevirī*; on assigna toutes les terres en culture, c'est-à-dire la plaine qui s'étend au pied de la montagne; quant au reste du territoire, la partie rocheuse et infertile, elle resta, suivant l'expression des *agrimensores* romains, *in absoluto*: elle ne fut ni partagée en lots (*limitata*), ni assignée (*assignata*) (1). Cette division semble se rapporter plutôt à l'époque d'Auguste qu'à celle de Sylla; toutefois, on ne saurait préciser aucune date.

Ce fut seulement sous le règne de Tibère que Préneste recouvrira son titre de municipie. Le prince était tombé gravement malade dans une villa située sur la limite de ce territoire; revenu à la santé, il témoigna sa gratitude aux Prénestins en rendant à leur cité l'indépendance municipale. Il existait encore à cette époque une grande différence entre la situation du «municipie» et celle de la «colonie» vis-à-vis de Rome; plus tard, cette différence disparut, et au second siècle, l'empereur Hadrien, dans un discours au sénat, s'étonnait que les habitants d'Italica et d'autres municipes, au lieu de se gouverner suivant leurs lois et coutumes, demandassent à devenir colonies romaines (2).

(1) Frontin., *Lib. Colon.*, éd. Lachmann, p. 236, l. 14 : *Præneste oppidum : Ager ejus a quinque viris pro parte in jugeribus est assignatus [ubi] cultura [est] : ceterum in absoluto est relictum circa montes. Iter populo non debetur.*

(2) Aulu-Gelle, 16, 13. L'empereur Hadrien, dans un discours adressé au Sénat, signale la différence existant entre un municipie et une colonie : *Prænestinos autem refert maximo opere a Tiberio imperatore petisse orasseque, ut ex colonia in municipiū statum redigerentur : idque illis Tiberium pro referenda gratia tribuisse, quod in eorum finibus, sub ipso oppido ex capitali morbo revaluisisset.*

Malgré ce nouveau changement de condition, Préneste garda longtemps, dans des documents officiels, le nom de « colonie » ; on le trouve même plus fréquemment que celui de « municipie » (1). Bien qu'elle eût acquis une plus grande indépendance et qu'elle fût devenue capable de se donner des lois, sa constitution municipale demeura ce qu'elle était à la fin du premier siècle avant J.-C.

Les principaux magistrats de la cité étaient toujours les duumvirs, élus chaque année dans l'assemblée du peuple. Au-dessous d'eux étaient placés les édiles et les questeurs. Tous les cinq ans, les duumvirs en charge prenaient le titre de *quinquennales* ; ils faisaient la liste des citoyens, dressaient l'*album* de la curie et s'occupaient aussi sans doute de la surveillance des finances (2). Les *quinquennales* jouissaient, dans le municipie ou la colonie, d'une grande considération ; ceux qui avaient exercé cette charge siégeaient dans la curie immédiatement après les patrons de la ville (3). Aussi des membres de la famille impériale acceptaient-ils cette dignité ; ils se faisaient suppléer par des *praefecti* dans l'exercice de leurs fonctions. Ce fait eut lieu une fois à Préneste. Auguste avait plusieurs fois accepté le titre de préteur ou de dictateur dans les villes du Latium ; Tibère, suivant la même politique, permit à Germanicus et à Drusus de prendre le titre de *quinquennales* ; deux citoyens de Préneste, Cominius Bassus et M. Petronius Rufus, furent nommés *praefecti* (4).

(1) Une inscription de la fin du second siècle de l'Empire, dédiée à T. Flavius Germanus, mentionne encore le titre de *patronus coloniax Prænestinorum* (Gruter, 411, 11 = Wilmanns, n. 1273). Trois autres inscriptions non datées, mais très probablement d'une époque postérieure au règne de Tibère, contiennent le même titre, *patronus coloniax* (Petrini, classe 2, 6 = Fabretti, 5, 352. — Petrini, 2, 22 = Gruter, 374, 2). Une autre inscription est dédié à C. Septimius Severus, *patronus municipii* (Petrini, 2, 13 = Gruter, 467, 6). On voit donc que pendant l'Empire les deux termes de *colonia* et de *municipium* étaient indifféremment employés.

(2) Cf. Orelli-Henzen, 7163. — Wilmanns, 1273.

(3) Cf. *l'album* de la curie de Canusium. Mommsen, *I. R. N.*, n. 635 = Orelli, 3721.

(4) Orelli, 3874 = Petrini, 3, 3.

... RMANICVS · CAESAR · DRVSVS · CAESAR · QVINQ...
 COMINV · BASSVS · QVINQVENNALI
 ORDINE · EX · S · C · PRAEF.
 M · PETRONIVS · RVFVS
 C · DINDIVS · CN · EGNATIVS · AED
 C · LVCIVS · RVFVS · C · THORENAS · Q
 CN · PONTIVS · RVSTICVS · FLAMEN
 CAESARIS · AVGVSTI

Le sénat comprenait un certain nombre de membres nommés à vie qui étaient inscrits sur l'*album* par les soins des *duumviri quinquennales*. A Préneste, comme dans toutes les autres villes de l'Empire, il était désigné tantôt sous le nom de *senatus*, tantôt sous le nom d'*ordo decurionum*, tantôt seulement sous celui d'*ordo*. Les actes officiels étaient dressés avec les formules suivantes : *Decuriones populusque coloniae Prænestinæ* (1), *senatus populusque Prænestinus* (2), *ordo populusque civitatis Prænestinæ* (3). Nous ne possédons aucun renseignement particulier sur la composition du collège des décurions à Préneste ; elle devait être semblable à celle du collège de Canusium, dont l'*album* nous a été conservé. Il comprenait deux classes de personnes : celles qui avaient le droit de donner leur avis au sénat, et celles qui n'étaient que de simples auditeurs. Dans la première étaient compris les patrons de la ville (*clarissimi viri, equites Romani*), les *quinquennalitii*, c'est-à-dire ceux qui avaient exercé la charge de *quinquennales*, les *electi inter quinquennales*, les *duumviralicii*, les *ædilicii*, les *quaestoricii* et les *pedani* qui faisaient partie de l'ordre des décurions sans avoir jamais exercé aucune charge. Dans la seconde se trouvaient les *prætextati* ou fils de décurions, admis seulement à assister aux délibérations. Pour faire partie du sénat, il fallait être de naissance libre et justifier d'une fortune déterminée ; c'était seulement par exception que l'on pouvait entrer dans la curie sans avoir payé la somme honoraire (4). Il fallait aussi remplir certaines conditions d'âge ; une inscription de Préneste fait mention d'un jeune homme de dix-sept ans qui avait été admis par faveur dans l'*ordo decurionum* (5).

Quant aux *patroni*, qui formaient la première classe des décurions, c'étaient ordinairement des personnages considérables jouissant d'une grande estime à Rome. Ils plaident pour les

(Ge)rmānicus Cæsar, Drusus Cæsar quinquennales. Cominus [Cominius?] Bassus quinquennali ordine ex s(enatus) c(onsulto) M. Petronius Rufus præfecti, C. Dindius Cn. Egnatius ad(iles), C. Lucius Rufus C. Thorenas q(uæstores), Cn. Pontius Rusticus, flamen Cæsaris Augusti. Les præfecti portent aussi quelquefois le titre de præfecti quinquennalitatis Cæsarum. Cette inscription est antérieure à l'an 19 de notre ère.

(1) Petrini, classe 1, 55.

(2) Petrini, classe 2, 55.

(3) Inscription de la fin du troisième siècle gravée en l'honneur d'Anicius Auchenius Bassus. Orelli, 105. Cf. Bull. de l'Inst. arch., 1859, p. 90 et suiv.

(4) Summa honoraria Cf. Digest., 50, 1, 20, § 4. — 50, 4, 14, § 3. Cf. Marquardt, Röm. Verwaltung, t. 1, p. 498-499.

(5) Decurio adlectus (in) curia Præneste... annorum XVII. Petrini, 2, 24.

villes qui étaient dans leur clientèle et s'efforçaient par tous les moyens possibles d'en être considérés comme les bienfaiteurs. Le choix du *patronus* se faisait par un décret des décurions, à la suite de l'assemblée du peuple dans laquelle on l'avait coopté, c'est-à-dire, reçu dans le municipé. On dressait une double copie de cet acte; c'est ce qu'on appelait la *tabula hospitalis* ou *tabula patronatus* (1); la curie gardait un des exemplaires, l'autre était exposé dans un endroit de la maison du *patronus*. Une inscription de Préneste fait mention de cette *tabula hospitalis* (2); souvent le patronat était héréditaire. Les *patroni* de Préneste portaient presque tous le titre de *patroni coloniz*, même après le règne de Tibère; il n'y a qu'un seul exemple d'un *patronus municipii* (3).

En 180 après J.-C., Préneste avait pour patron T. Flavius Germanus, qui avait eu une grande influence sous le règne de Commodo (4). On l'avait coopté comme patron de la ville où il avait été auparavant *duumvir* et *quinquennalis*. La série des honneurs dont il avait été revêtu ou des charges qu'il avait exercées, est énumérée tout entière dans l'inscription gravée en son honneur.

Dans le second siècle aussi probablement, L. Statius Prosperus fut patron de la colonie prénestine. Ce n'était pas un personnage aussi illustre que T. Flavius Germanus; quand il fut coopté, il était seulement au commencement de sa carrière; il avait été *cemvir stlitibus judicandis* et il était alors *sevir turmæ secundæ* (5).

Vers 243, Préneste comptait au nombre de ses protecteurs P. Acilius Paullus qui appartenait à la tribu Menenia et était peut-être originaire de Préneste. Il y avait, du reste, exercé toutes les magistratures, sans parler de nombreuses curatelles (6), dont il sera question plus loin.

Citons encore un chevalier romain, A. Munius Evaristus, appartenant aussi à la tribu Menenia; c'était sans doute un décurion de la cité qui, possesseur d'une grande fortune, avait pu atteindre le cens nécessaire pour faire partie de l'ordre équestre. Un consulaire, M. Barbius Fastus, et des procureurs de l'Empereur furent également honorés de la *tabula hospitalis* (7).

(1) Orelli-Henzen, 6413 et suiv.

(2) Petrini, 3, 12 = Gruter, 172, 7.

(3) Cf. page 61, note 4.

(4) Gruter, 411, 11 = Wilmanns, n. 1273.

(5) Petrini, 2, 6.

(6) Orelli, 2391 = Wilmanns, 1799.

(7) Petrini, 2, 12 = Gruter, 440, 1. — Petrini, 2, 22 = Gruter, 374, 2. — Petrini, 3, 6.

Une des institutions municipales qui appartiennent à l'époque de l'Empire, et eurent à Préneste, comme dans toutes les autres villes, un très grand développement, fut celle des *Augustales*. Ils formaient un ordre intermédiaire entre les décurions et le peuple; plusieurs inscriptions le prouvent (1). Les problèmes qui se rattachent à l'étude de cette magistrature sont très nombreux, et ce n'est pas ici le lieu de les examiner en détail.

Tous les renseignements fournis par les inscriptions de Préneste se bornent aux suivants :

1^o Aucune des inscriptions mentionnant les *augustales* ou *seviri augustales* n'est d'une époque bien reculée; je ne crois pas qu'il en soit une seule qu'on puisse attribuer au principat d'Auguste (2).

2^o Parmi les *augustales* de Préneste, comme parmi ceux des autres municipes, il y a à côté d'hommes libres un grand nombre d'affranchis; qu'il suffise de citer un pantomime, M. Aurelius Agilius, qui jouissait à Rome d'une grande renommée (3).

3^o Les *augustales* de Préneste formaient un collège qui devait avoir pour président un *magister* (4), et qui, pendant le second siècle, eut un *curator*, comme toutes les autres branches de l'administration municipale. Ils avaient un bâtiment dans lequel ils se réunissaient et célébraient ensemble des banquets (5).

Il est généralement admis qu'à l'origine les *Seviri Augustales* furent institués dans les municipes pour célébrer le culte d'Auguste et celui de la *gens Julia*. Leurs fonctions correspondaient à celles des *Sodales Augustales* établis en l'an 14 après notre ère (6).

D'autres honneurs semblent avoir été rendus aux empereurs à

(1) Orelli, 4047, 4009, 3976, 3807, 3062, 3690. — Cf. Egger, *Revue archéologique*, année 3, livr. 10 et 12, et *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, append. II. *Recherches nouvelles sur l'histoire des institutions municipales chez les Romains*, p. 357 et suiv.

(2) L'inscription de Q. Verrius Flaccus (Petrini, 2, 2 = Fabretti, 6, 162) doit en effet être regardée comme apocryphe. — Les inscriptions où il est question des *Augustales* de Préneste sont les suivantes : Petrini, 1, 16 = Gruter, 75, 12. — Petrini, 2, 3, 8 = Gruter, 313, 8 = Orelli, 2627 = Wilmanns, 2626. — Petrini, 2, 11 = Orelli, 2391. — Wilmanns, 1799. — Petrini, 2, 14 = Gruter, 483, 9. — Petrini, 4, 80 = Gruter, 457, 7.

(3) Petrini, 2, 8 = Gruter, 313, 8 = Orelli, 2627 = Wilmanns, 2626.

(4) Petrini, 4, 25. *Mag(ister) august(alium) design(atus)*.

(5) Si le fait est incontestable, on ne peut l'appuyer sans réserve sur une inscription de source ligurienne (Petr., 3, 29) gravée en l'honneur de M. Creperius : *Cenation(em) xdefic(ium) pro us(u) collegi August(alium) sua impensa exornavit.*

(6) Marquardt, *Röm. Verwaltung*, t. 1, p. 514, note 3.

Préneste. C'est ainsi, par exemple, qu'avant l'an 19 de notre ère, il existait déjà dans cette ville un *flamen Cœsar is Augusti*, du nom de Cn. Pontius Rusticus (1).

Plus tard, des personnages importants, comme T. Flavius Germanus à la fin du second siècle (2), P. Acilius Paullus au milieu du troisième, portèrent le titre de *flamen Divi Augusti* (3).

La constitution municipale de Préneste, telle qu'elle vient d'être décrite, ne dut guère subir de modifications avant le règne de Trajan ou celui d'Hadrien.

Sous l'Empire, l'aspect de la ville de Préneste changea tout à fait de nature. Jusqu'à la fin du premier siècle avant J.-C., c'était une grande place forte, entourée d'énormes remparts et, par suite, un peu triste, malgré la beauté du paysage. A partir de l'époque d'Auguste, Préneste devient un séjour d'été, et son territoire se couvre de villas; c'est là qu'Horace relit les œuvres d'Homère (4). L'empereur Auguste y vient quelquefois oublier les affaires politiques (5); Tibère y fait aussi de fréquentes visites (6); Pline y possède une maison de campagne, qu'il n'aime pourtant pas autant que sa villa de Toscane (7), où il est entièrement délivré de l'étiquette du monde officiel; à Préneste, rendez-vous de la société élégante, et peut-être même de la cour impériale, il faut conserver les habitudes de Rome. Sur l'emplacement de l'ancienne nécropole, l'empereur Hadrien se fait bâtir une riche villa, ornée des marbres les plus rares; Antonin élève aussi un palais, à l'E. de la ville, dans la direction de Genazzano (8). En un mot, jus-

(1) Petrini, 3, 3 = Orelli, 3874.

(2) Petrini, 4, 5 = Wilmanns, 1273.

(3) Petrini, 2, 11 = Orelli, 2391 = Wilmanns, 1799. Dans l'inscription citée à la note précédente, le titre de *flamen divi Augusti* (Marc-Aurèle?), suit la mention du duumvirat et précède celle de la quinquennalité : dans l'inscription de P. Acilius Paullus, ce titre suit la mention du duumvirat et précède celle de différentes curatèles. C'était donc après avoir exercé les magistratures de la cité que l'on pouvait devenir *flamen divi Augusti*.

(4) Hor., *Ep.*, 1, 2. — *Odes*, 3, 4, 23. — Martial, 4, 64, 33 ; 9, 61, 3 ; 9, 74, 3. — Juvénal, 3, 190 ; 14, 88.

(5) Suét., *Aug.*, c. 72 : *Ex secessibus præcipue frequentavit maritima, insulasque Campanias ac proxima Urbi oppida Lanuvium, Præneste, Tibur. — C. 82 : Itineraria lectica, et noctibus ferme, eaque lenta ac minuta faciebat, ut Præneste vel Tibur biduo procedebat.*

(6) Aulu-Gelle, 16, 13.

(7) Pline, *Ep.*, 5, 6 : *Habes causas cur ego Tuscos meos Tusculanis, Tiburtinis Prænestinisque meis præponam. Nam super illa qua retuli, altius ibi otium et pinguus, eoque securius, nulla necessitas togæ, nemo arcessitor ex proximo.*

(8) Voir dans la description topographique de Préneste le chapitre concernant les villas.

qu'à la fin de l'Empire, tous les riches seigneurs romains se font éléver des maisons de campagne sur les collines de Préneste ou dans la plaine qui s'étend au pied. Encore aujourd'hui les environs de la ville sont remplis de fragments de constructions appartenant à toutes les époques ; on voit, à côté de l'appareil réticulé du siècle d'Auguste, les constructions grossières en briques du quatrième siècle.

Les riches Romains qui venaient passer à Préneste le printemps ou l'été, apportaient de la ville leurs goûts fastueux. Les portiques de leurs habitations étaient ornés de statues de marbre, les pavés étaient de mosaïque. Dans l'une de ces villas même se dressait un obélisque dont on a retrouvé les fragments au siècle dernier. On comprend donc que le territoire de Préneste, comme celui de Tibur, ait rendu à la lumière une grande quantité d'œuvres d'art.

La plus célèbre de toutes les statues qu'on y ait trouvées est l'Antinoüs Braschi, actuellement dans la salle de la Rotonde, au musée du Vatican. Il a été découvert, en 1733, parmi les ruines de la villa d'Hadrien. Antinoüs est représenté sous la figure de Bacchus. Sa tête est ornée d'une couronne de fleurs et sa chevelure bouclée retombe sur ses épaules. Du milieu de la couronne sort une fleur de lotus épanouie (1). Un bas-relief de la même provenance représente Ariane ; un autre, les exploits d'Hercule (2).

Les monuments publics n'étaient pas moins ornés que les demeures des particuliers. On a découvert sur l'emplacement de l'ancien forum un assez grand nombre de statues et de bas-reliefs ; il faut citer surtout le Mercure Agoreus (3), qui est du travail le plus fin, et un bas-relief représentant Hercule qui étouffe les serpents (4). Plus tard fut élevée sur le même emplacement la statue de Julia Soemia, conservée, comme les précédentes, au musée du Vatican (5). Quelques textes nous donnent encore des renseignements sur la décoration du forum. Le mur de l'hémicycle qui en terminait la partie inférieure, était recouvert de tables de marbre ; c'est là que le célèbre grammairien Verrius Flaccus avait fait graver ses Fastes (6). Ce monument important fut retrouvé au

(1) *Description of the Vatican Museum by Hercules Massi*, Rome, 1877. Salle de la Rotonde, n. 540.

(2) *Id.* Galerie des Statues, n. 416. — Cabinet des Masques, 432, 434, 441.

(3) *Id.* Belvedere, n. 34.

(4) *Id.* Galerie des Candélabres, n. 228.

(5) *Id.* Corridor Chiaramonti, n. 639.

(6) Suét. : *De illust. Gramm. Statuam habet Præneste in inferiori Fori parte*

siècle dernier par Foggini dans un autre emplacement, à un mille et demi de la ville, et des fouilles ultérieures ont démontré qu'elles avaient été transportées là pour orner un édifice chrétien (1). La statue de Verrius Flaccus s'élevait sur le forum, à côté de celle du célèbre M. Anicius et probablement aussi de celles des empereurs. Dans un des monuments de la ville, peut-être dans le temple, se trouvait une œuvre de Théodore de Samos ; elle avait dû y être apportée par Sylla à son retour de Grèce. C'était un petit quadriga en bronze d'un travail si fin, que l'aile d'une mouche également en bronze recouvrant à la fois le quadriga et le cocher. Cet objet avait été enlevé à une statue, œuvre du même artiste, qui le représentait tenant de la main droite une lime et de l'autre ce petit char (2).

Le temple de la Fortune, enrichi des offrandes de toute l'Italie, devait être aussi décoré avec le plus grand luxe. Pline rapporte que la statue de la déesse était couverte d'une épaisse couche d'or et que ce genre de dorure avait pris de là le nom de *bracteæ Prænestinæ* (3). La grande mosaïque du palais Barberini est la seule partie de l'ornementation du sanctuaire qui ait été conservée. Elle est très probablement du règne d'Auguste ou de celui de Tibère. On a écrit des volumes sur l'interprétation du sujet qui y est représenté ; on est d'accord aujourd'hui qu'il faut renoncer à toute explication historique ; le sujet de cette mosaïque est simplement un sujet de style alexandrin (4).

contra hemicyclium in quo fastos a se ordinatos et marmoreo parieti incisos publicarat. Ils sont conservés à Rome, au palais Vidoni.

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1864, p. 70 et suiv.

(2) Pline, *H. N.*, 34, 83. Ed. Teubner.

(3) Pline, *H. N.*, 33, 61. Ed. Teubner : *Crassissimæ (bracteæ) ex iis Prænestinæ vocantur etiamnum retinente nomen Fortunæ inaurato fidelissime ibi simulacrum.*

(4) Giacomo Lumbroso, *Aneddoti di archeologia Alessandrina*. Turin, 1874. P. 23 et suiv. — Dans un très intéressant article, intitulé *Influenza della civiltà Alessandrina presso i Romani*, l'auteur montre combien le style des constructions, des peintures, des objets d'art égyptiens était en faveur pendant l'Empire. Qu'il suffise de rappeler le « Canope » de la villa d'Hadrien, les sujets égyptiens si fréquemment traités sur les peintures murales d'Herculanium et de Pompéi, la mosaïque de style alexandrin trouvée sur l'Aventin et conservée à Rome au musée Kircher, etc. — M. Maspéro, dans un récent travail, a cru reconnaître dans la mosaïque de Palestrina des sujets semblables à ceux qui ornaient les tombes égyptiennes : « La mosaïque de Palestrina n'est pas une œuvre originale due à la fantaisie d'un artiste gréco-romain ; c'est l'interprétation par un artiste gréco-romain d'œuvres égyptiennes remontant aux anciennes époques. Le dessin et la composition de chaque scène sont conçus dans l'esprit des peintres d'Occident ; le sujet de la plupart des scènes et la composition de l'ensemble sont empruntés aux œuvres des peintres d'époque pharaonique » (*Gazette archéol.*, 1879, p. 83-84).

La ville de Préneste, pendant les deux premiers siècles de l'Empire, était donc une des plus riches et des plus fastueuses du Latium. On y célébrait des jeux ; Cicéron déjà mentionne, dans une lettre à Atticus, les fêtes qui y avaient été données ; elles avaient duré huit jours (!). Vers l'époque de Claude, on avait dû construire un amphithéâtre ; un habitant du pays, Varenus, avait permis qu'on en élevât la moitié sur un terrain qui lui appartenait (2). Plus tard, on y adjoignit un *ludus gladiatorius* et un *spoliarium*, qui furent donnés à la ville par Cn. Vœsius Aper (3). Les gladiateurs étaient fort nombreux à Préneste ; sous Néron, ils tentèrent de se soulever, et l'on craignit un instant à Rome de voir se renouveler la guerre de Spartacus ; mais les troupes qui étaient chargées de leur garde vinrent aisément à bout de cette sédition (4). Il est plusieurs fois question, dans les inscriptions de Préneste, des jeux donnés au peuple par les magistrats ou les personnages les plus importants de la cité ; au deuxième et au troisième siècle, le titre de *curator muneris publici* (5) est souvent mentionné.

La renommée de l'oracle de la Fortune contribuait aussi beaucoup à la vie et à l'éclat de la ville. Les sorts prénestins étaient demeurés en honneur, et peut-être même furent-ils plus consultés à l'époque de la décadence du paganisme que sous la République. On venait en pèlerinage au temple de la Fortune de tous les coins du Latium et même des autres parties de l'Italie ; deux empereurs, Domitien et Alexandre Sévère, consultèrent l'oracle, qui prédit à l'un sa mort prochaine, à l'autre son avènement à l'Empire (6).

Les deux premiers siècles sont donc les plus brillants, sinon les plus intéressants de l'histoire de Préneste. A partir de 200, les documents écrits commencent à faire défaut. Mais quelques in-

(1) Cic., *Ad Att.*, 12, 22.

(2) Cecconi, *Storia di Pren.*, p. 70. = Petrini, 3, 9. Cecconi donne une partie de l'inscription qui n'existe plus, lorsque Petrini composa son ouvrage : *M. Varenus Clari libertus?? (T)yrannus amphitheatri partem dimidiam in solo suo fieri permisit?*.

(3) Petrini, Inscr., classe 2, n. 3.

(4) Tacit., *Ann.*, 15, 46 : *Per idem tempus gladiatores apud oppidum Prænestum temptata eruptione præsidio militis, qui custos adest, coerciti sunt jam Spartacum et vetera mala rumoribus ferente populo, ut est novarum rerum cupiens pavidusque.*

(5) Orelli, 2391 = Wilmanns, 1799. — Petrini, 2, 14 = Gruter, 483, 9. — Petrini, 2, 3.

(6) Voir 2^e partie, chap. 2.

scriptions, dont quelques-unes sont importantes, donnent encore des détails sur l'administration municipale de la ville.

Déjà, dès le deuxième siècle, s'ébranle la constitution de la cité, telle que nous l'avons exposée au commencement de ce chapitre; l'administration impériale est obligée de faire intervenir son contrôle dans l'administration municipale. La surveillance de l'Etat s'exerce surtout sur la gestion des finances, et par suite les fonctions des *duumviri quinquennales*, quand elles ne sont pas tout à fait supprimées, deviennent de moins en moins importantes. Un commissaire spécial, nommé par l'Empereur, prend en mains l'administration des revenus de la ville; il porte le titre de *curator*. Sa mission est limitée à l'origine; mais plus tard le curateur devient un magistrat régulier; il prend sur lui une si grande part des fonctions des *quinquennales*, qu'on a cru long-temps voir dans les *curatores* les mêmes magistrats que les *quinquennales*. Aucune inscription de Préneste, datant de la fin du second ou du troisième siècle de notre ère, ne mentionne de *quinquennales*, mais on trouve sur l'inscription de Junius Crispinus le titre de *curator civitatis* (1). On sait du reste, par des monuments épigraphiques, que les villes voisines de Préneste, comme Tusculum et Lanuvium, vers le milieu du troisième siècle, étaient administrées par des curateurs (2).

Il y avait aussi des curateurs qui remplissaient plusieurs autres fonctions; on les trouve plusieurs fois mentionnés dans les inscriptions de Préneste :

1^o Le *curator annonæ*, sur une inscription de l'année 243; il était chargé de l'approvisionnement de la ville; cette fonction était annuelle; toutefois elle pouvait être donnée plusieurs années de suite (*curator annonæ triennio continuo*) (3);

2^o Le *curator calendarii*, mentionné sur la même inscription; il tenait le registre sur lequel étaient inscrites les sommes prêtées par la cité à des particuliers; c'était aux calendes de chaque mois que les intérêts devaient être perçus;

3^o Un magistrat spécial était chargé des jeux; c'était le *curator muneris publici*, ou *muneris publici gladiatorii*; on pouvait plusieurs fois exercer cette fonction (4).

Ce sont les seules curatelles dont il soit fait mention dans les

(1) Petrini, 2, 16.

(2) Petrini, 4, 31 = Gruter, 381, 1, 2, 3. — Wilmanns, n. 1217.

(3) Petrini, 2, 3.

(4) *Id. Cur(ator) muneris publici gladiatori III.*

inscriptions de Préneste ; il en existait probablement quelques autres que l'on retrouve dans les autres municipes : les *curatores operum publicorum* avaient hérité des fonctions des édiles qu'ils partageaient avec les curateurs chargés de l'entretien des routes (*curatores viarum sternendarum*) (1).

Ainsi, d'après les documents qui nous ont été conservés, on peut affirmer que le régime municipal de Préneste subit entre le deuxième et le troisième siècle, la grande transformation qui eut lieu dans tout l'empire romain.

Un fait non moins important de l'histoire de Préneste à cette époque est le développement du christianisme. Il n'appartient pas au cadre de cette étude de s'en occuper en détail ; il faut toutefois signaler la tradition du martyre de saint Agapitus. Les actes de sa passion sont postérieurs à l'époque de l'empereur Aurélien sous le règne duquel il mourut, et ils ont été remaniés plusieurs fois. Il y a cependant, au milieu de tous les détails ajoutés postérieurement, une vieille tradition dont il faut tenir compte. Saint Agapitus fut exposé aux lions dans l'amphithéâtre de Préneste et décapité, près de la ville, à un endroit où se trouvaient deux colonnes (2). Une basilique dut de bonne heure être élevée dans la ville en son honneur ; elle est mentionnée dans la vie du pape Léon III (3). L'église bâtie sur l'acropole (San-Pietro) fut également fondée à une époque très reculée ; il en est question dans un dialogue de saint Grégoire le Grand (4).

Le temple de la Fortune, fermé lors du triomphe de l'Eglise à l'époque de Constantin, se rouvrit probablement sous le règne de Julien à qui la ville dédia une inscription (5). C'est peut être à

(1) Cf. Henzen, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1851, p. 15.

(2) *Acta Sanctorum* (18 août). Août, t. 3, p. 539 A : *Statimque ministri ejus (imperatoris Aureliani) duxerunt sanctum Martyrem in civitatem Prænestinam; et paraverunt amphitheatrum et circumstante populo diversarum urbium, leonibus eum projecterunt... Tunc ministri diaboli rapuerunt sanctum Agapitum de medio leonum; et duxerunt illum non longe a civitate ut interficerent eum. Venientes autem contra civitatem, in loco, ubi sunt dux columnæ, genu posito in oratione, ibi eum gladio percusserunt sub die XV kalend. septembri.*

(3) *Lib. pontif.*, Leo III : *Prædictus vero venerabilis Pontifex sarta tecta basilicæ beati Agapiti martyris, quæ ponitur in urbe Prænestina, nec non et sarta tecta alterius basilicæ juxta eamdem basilicam sitæ quæ jam præ nimia vetustate ruitura erant, omnia noviter in melius restauravit.*

(4) S. Grég., *Dialog.*, 3, 33, dans la *Patrologie* de Migne, tome 77, p. 275. Τῇ Πραινεστίνης πόλεως ὅρος ὑπέρκειται, ἐν ᾧ τοῦ μακαρίου Πέτρου τοῦ Ἀποστόλου μοναστήριον ἔδρυται.

(5) Petrini, 2, 18 : *D(omino) n(ostro) Cl(audio) Juliano Victorii ac triumphatori semper Aug(usto) ordo populusq(ue).*

propos de cet oracle aussi bien que de l'autel de la Victoire qu'entrent lieu les derniers combats du paganisme mourant contre la religion nouvelle. Symmaque possédait une villa à Préneste et y séjournait volontiers (1). Ce n'est peut-être pas sans intention que ce défenseur convaincu des vieilles croyances était venu se placer sous la protection de la déesse qui portait avec elle le sort de l'empire romain.

La période de l'histoire de Préneste que l'on s'est proposé d'étudier se ferme sur un nom illustre, celui d'Anicius Bassus. On a vu le rôle important joué par la famille Anicia pendant la République ; elle avait encore sous l'Empire gagné en considération. Anicius Auchenius Bassus, à qui les Prénestins élevèrent une statue à la fin du quatrième siècle, est appelé *Restitutor generis Aniciorum* ; il fut consul et préfet de la ville ; sa carrière politique s'étendit depuis le règne de Gratien jusqu'au règne d'Honorius ; les événements auxquels il prit part à Rome lors de l'invasion d'Alaric sont bien connus et appartiennent à l'histoire générale de l'Empire (2).

Ainsi sous les Césars, les Flaviens et les Antonins, Préneste avait été le rendez-vous de la haute société romaine ; c'est alors qu'elle avait joui de la plus grande prospérité. Les événements qui se passèrent dans les deux siècles suivants sont moins connus ; il est certain pourtant, — et c'est un point sur lequel les découvertes de l'archéologie jetteront sans doute un jour quelque lumière, — que la lutte du christianisme contre le paganisme dans une des villes saintes de l'Italie fut le fait capital de cette période.

(1) Symmaque, *Epist.* 1, 2 ; 3, 50 ; 7, 35 ; 9, 78.

(2) Orelli, 105. Cf. *Bull. de l'Inst. archéol.*, 1859, p. 90 et suiv.

DEUXIÈME PARTIE

Histoire religieuse de Préneste

L'histoire religieuse de Préneste n'offre pas à l'étude un moindre intérêt que son histoire politique. Cette ville, une des plus puissantes du Latium, possérait un sanctuaire consacré à la Fortune et un oracle célèbre qui fut en vogue depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux derniers temps de l'empire romain. Pendant une si longue période, la mythologie romaine subit bien des transformations ; la divinité qu'on adorait au temps de Servius Tullius n'était assurément pas celle à laquelle les Romains du temps de Domitien ou d'Alexandre Sévère rendaient leurs hommages ; les noms des dieux étaient demeurés les mêmes, mais on ne concevait plus de la même façon leur nature ni leurs attributs. Il convient donc d'examiner en premier lieu l'idée que les anciens habitants du Latium se faisaient de la Fortune et les modifications qu'elle subit jusqu'à la fin de l'empire romain : ce sera l'objet d'un premier chapitre. On examinera, dans un second chapitre, les inscriptions et les textes relatifs au culte de la Fortune à Préneste et aux oracles qu'elle y rendait.

CHAPITRE PREMIER.

LA FORTUNE DANS LE LATIUM, ET SPÉCIALEMENT A PRÉNESTE.

L'antiquité a laissé sur le culte de la Fortune des témoignages assez nombreux, mais qui, pour la plupart, manquent de précision. Il est de la faiblesse de l'homme de ne pas aller jusqu'au fond des idées, et les termes qu'il a le plus fréquemment à la

bouche sont souvent les moins bien définis. Ajoutons que l'étude de la mythologie romaine présente des difficultés particulières. C'est d'abord le caractère insaisissable des êtres divins, qui sont plutôt des manifestations d'une puissance unique et suprême que des individus. En second lieu les cultes sont locaux; chaque ville a ses divinités protectrices qui ne fraient pas avec celles des villes voisines et leur sont même hostiles. Enfin, la mythologie grecque a pénétré si profondément la mythologie romaine, qu'au temps de Varro, il était besoin d'une érudition prodigieuse pour retrouver, au milieu des dieux de l'Olympe, les plus anciens dieux du panthéon romain. L'introduction des cultes orientaux à Rome à la fin de la République et sous l'Empire, les théories des philosophes, qui ne voyaient dans les dieux que des abstractions morales, jettent encore dans l'histoire de la religion romaine une plus grande confusion. On n'espère donc pas, en étudiant le culte de la Fortune, arriver à des conclusions bien précises; on se contentera d'examiner en détail toutes les traditions relatives à cette divinité et les monuments figurés qui la représentent.

Cicéron, dans son traité de la *Divination*, fournit quelques renseignements sur l'origine du culte de la Fortune prénestine : « Les anciens livres des Prénestins, » dit-il, « racontent que Numerius Sufficius, homme de grande et noble famille, fut invité, par des songes fréquents et devenus menaçants, à frapper la roche en un point indiqué; effrayé par ces visions, il le fit, malgré les railleries de ses concitoyens. De la fente du rocher s'échappèrent des sorts gravés sur des tablettes de chêne, avec des caractères anciens. Ce lieu est aujourd'hui religieusement enclos près du temple de Jupiter-Enfant, que la Fortune tient sur ses genoux avec Junon et qu'elle allait; ce dieu est l'objet du chaste culte des mères. A la même époque, à l'endroit où est maintenant situé le temple de la Fortune, du miel, dit-on, découla d'un olivier; les haruspices déclarèrent que ces sorts acquerraient une grande célébrité; d'après leur avis, l'olivier servit à fabriquer un coffret où furent renfermés les sorts qu'on tire aujourd'hui sur l'ordre (*ex monitu*) (1) de la Fortune (2). »

Cette légende, empruntée aux vieilles annales de Prénesté, est assurément très ancienne, mais elle n'indique pas l'époque où le culte de la Fortune fut introduit dans cette ville. Cicéron ajoute :

(1) Les formules *ex monitu* ou *ex imperio* sont très fréquentes dans les inscriptions dédicatoires; c'est une expression consacrée.

(2) Cic., *De divin.*, 2, 41.

« La beauté et l'ancienneté du temple ont conservé aux sorts prénestins leur célébrité, mais seulement dans le peuple (1). » La date de la fondation du temple n'est pas non plus indiquée dans ce passage. Toutefois on sait à quelle époque le culte de la *Fortuna Primigenia* prit un grand développement dans le Latium : ce fut sous le règne de Servius Tullius. Même, s'il faut ajouter foi à Plutarque, les temples de la Fortune furent fondés à Rome avant ceux de Vesta ; Ancus Martius en éleva un à la Fortune virile ; Servius eut des relations fréquentes avec cette divinité ; ce fut lui qui bâtit un temple à la *Fortuna Primigenia* sur le Capitole. Déjà de son temps la Fortune était honorée sous mille noms divers (*Obsequens, Viscosa, Virgo, Mascula*, etc.) (2). On ne saurait dire si ce culte fut importé à Rome de Préneste ou s'il se développa en même temps dans plusieurs villes du Latium ; mais il est certain qu'au sixième siècle avant Jésus-Christ il était fort répandu ; c'était, d'après les indications fournies par Plutarque, un culte en vogue (3).

Qu'était cette Fortune ? Quelle idée s'en faisaient les Latins au temps de Servius Tullius ? L'étude de la mythologie grecque ne peut nous éclairer sur ce point ; car l'origine du culte de la Fortune paraît bien antérieure aux importations helléniques ; c'est seulement à une époque plus récente qu'on s'est efforcé d'assimiler les vieilles divinités latines à celles de la Grèce.

Le nom primitif de la Fortune dut être *Fors*, dont le sens est inconnu ; il est souvent joint au mot *Fortuna*. *Fors Fortuna* était peut-être une de ces appellations redoublées si fréquentes dans la vieille mythologie, comme *Anna Perenna* ou *Aius Locutius*. D'après Varro, *Fors Fortuna* était une divinité d'origine sabine de même qu'Hercule, Vesta, Salus et Fides (4). Elle était rangée par les Etrusques au nombre des Pénates avec Palès et Cérès (5). On ne connaît pas assez la religion des Sabins ni celle des Etrusques pour juger si, en effet, le culte de la Fortune fut importé de l'Etrurie ou de la Sabine dans le Latium ; mais on peut s'en rapporter à Varro pour ce qui touche la mythologie, et le témoignage de Servius est aussi d'un grand poids.

Quand elle apparaît dans le Latium, à Rome et à Préneste, la

(1) Cic., *id.*

(2) Plut., *De fort. Rom.*, *passim*.

(3) Plut., *De fort. Rom.*, 10.

(4) Varr., *De l. l.*, 5, 74.

(5) Servius, *ad Aeneid.*, 2, 325 : *Tusci Penates Cererem, Palem et Fortunam dicunt.*

Fortune y est adorée sous le nom de *Primigenia*. Ce mot renferme une conception philosophique ; la *Fortuna Primigenia* est, pour ainsi dire, une divinité première qui a donné naissance à toutes les autres, même aux plus grandes, comme Jupiter et Junon (!). C'est un principe à la fois génératrice et nourricière. Souvent, dans la langue latine, le mot *primigenius* a seulement le sens de premier-né, ainé ; il est pris alors au passif ; mais l'épithète de la Fortune doit, ce semble, être prise dans un sens actif. Ce mot se conserva longtemps dans la langue sacrée ; car dans les derniers temps du paganisme, la prêtresse de Vesta, qui résidait à Albe, portait le nom de *Primigenia Vestalis antistes* ou de *virgo Primigenia* (2).

La *Fortuna Primigenia* était donc dans l'origine une déesse-mère, une divinité nourricière ; le texte de Cicéron rapporté plus haut ne laisse aucun doute à cet égard. Un certain nombre d'inscriptions et plusieurs représentations figurées servent encore à confirmer cette opinion. Parmi les inscriptions dédicatoires du temple de la Fortune, il s'en trouvait une consacrée à la *Fortuna Primigenia* et à Jupiter-Enfant (3), une autre à la Fortune de Jupiter-Enfant (4). Ainsi, à l'époque de l'Empire, alors que l'idée de la Fortune s'était, comme on le verra plus loin, complètement modifiée, grâce à un temple, ou mieux encore, à une statue en renom, on avait conservé le nom primitif de cette divinité et l'attribut qui déterminait le mieux sa nature.

Si les représentations de la Fortune, telle qu'on la conçut plus tard, c'est-à-dire de la déesse du Sort, sont innombrables, il n'en est pas de même de celles qui rappellent le premier caractère de cette divinité. Sur le territoire de Préneste on a trouvé plusieurs statuettes en terre cuite de fabrication grossière, figurant une femme qui allaite un enfant (5). Quelques-unes ont un caractère assez archaïque (6) ; d'autres semblent avoir été fabriquées à une époque plus récente. On les a généralement regardées comme des représentations de la *Fortuna Primigenia*. La découverte d'un grand nombre de statuettes semblables sur le territoire de l'an-

(1) Cic., *De divin.*, 2, 41.

(2) Symmaque, *Ep.*, 9, 118, 119.

(3) Petrini, *Inscr.*, classe 1, n° 33.

(4) Petrini, *Inscr.*, classe 1, n° 35 = Gruter, 76, 7.

(5) Principalement dans un dépôt de terres cuites situé au pied du temple de la Fortune. Cf., à propos des fouilles faites en cet endroit par l'auteur, la *Revue archéologique*, avril 1878 : *Les dernières fouilles de Préneste*.

(6) Surtout dans la collection du prince Barberini à Rome, Catalogue, n. 241.

cienne ville de Capoue (1), pourrait affaiblir cette conjecture. Ces statuettes, en effet, ne représentent peut-être pas la déesse, mais les fidèles qui allaient implorer son appui. Dans ce cas même, la découverte de ces figurines confirmerait encore l'assertion de Cicéron, que la *Fortuna Primigenia*, mère de Jupiter-Enfant, était l'objet du chaste culte des matrones : ces statuettes étaient les *ex-voto* qu'on lui consacrait (2).

Un monument qui semble appartenir au deuxième siècle avant notre ère pourrait exciter quelque doute sur la manière dont était figurée la Fortune de Préneste : c'est une représentation qui se trouve sur une ciste (3). Le mot *Fortuna* est écrit en caractères archaïques au-dessus de la tête du personnage ; aucune erreur n'est donc possible. La Fortune est représentée sous les traits d'une jeune fille aux formes massives ; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille ; son manteau est jeté sur les épaules ; elle en retient les plis autour d'elle avec la main gauche ; de la main droite, elle s'appuie sur un long bâton qui se termine en forme de boule et est orné d'une sorte de banderole flottante. On a peine à croire que cette image représente la Fortune ; ce n'est ni la déesse-mère des temps primitifs du Latium, ni la Fortune du temps de l'Empire avec son gouvernail ou sa roue et sa corne d'abondance (4). Cette représentation étrange peut s'expliquer par la négligence avec laquelle les artisans prénestins mettaient des noms de divinités et de personnages héroïques sur des dessins empruntés à des modèles grecs, et figurant souvent un sujet qu'ils ne comprenaient pas ; un de ces personnages sans attributs, qu'on rencontre fréquemment sur les vases grecs de la dernière période, aura reçu au hasard le nom de la divinité protectrice de la ville.

Parmi les statuettes en terre cuite découvertes à Préneste, il faut encore citer un modèle représentant deux femmes voilées et assises ; entre elles, à leurs pieds, est un enfant (5). Il semble que

(1) Cf. *Revue archéologique*, août 1877, un article de l'auteur : *Les récentes acquisitions du musée de Capoue*.

(2) On a exposé ailleurs (*Revue archéologique*, avril 1878) les raisons qui font assigner à la fin du deuxième siècle ou au commencement du premier siècle avant notre ère la fabrication de ces figurines, dont quelques-unes cependant pourraient être d'une époque plus ancienne.

(3) *Monum. inéd. de l'Institut archéologique*, tome 9, pl. 58, 59.

(4) L'auteur n'a pu vérifier l'authenticité de cette ciste, mais elle n'a pas été mise en doute par ceux qui l'ont décrite.

(5) Nous n'en connaissons que deux exemplaires ; l'un appartient à la collection du prince Barberini (Cf. le Catalogue, n° 210) ; l'autre est conservée au musée du Louvre ; la provenance n'en est pas indiquée ; mais la terre est la

ces deux femmes soient des divinités, car elles siègent sur une sorte de trône au large dossier. Or, dans une ville voisine de Préneste, à Antium, on adorait une double Fortune dont il est question dans Macrobre (1), et qui était figurée sur les monnaies de la *gens Rustia* (2). Cette double Fortune n'a-t-elle pas aussi été adorée à Préneste, comme semble le faire croire un passage de Stace, où il est question des sœurs de Préneste (3) ?

Quoi qu'il en soit, c'est au texte de Cicéron qu'il faut de préférence s'en rapporter; une déesse-mère allaitant Jupiter et Junon, les deux plus grandes divinités latines, paraît avoir été le type primitif de la Fortune de Préneste.

Quelles sont les divinités avec lesquelles la Fortune semble avoir eu quelque analogie? On l'a comparée à la déesse du sort que les Etrusques appelaient *Nortia* (4). Cette identification peut être acceptée, mais il est difficile de voir, avec le savant archéologue Gerhard, des représentations de la Fortune dans ces femmes ailées, coiffées d'un bonnet phrygien, qui sont si fréquemment représentées sur les miroirs de métal (5). La Fortune, il est vrai, avait des temples nombreux en Etrurie, à Volsinii (6), à Faléries (7) et à Ferentinum (8); mais rien n'indique qu'elle ait été représentée sous la forme de cette divinité ailée dont le nom nous est inconnu.

Il ne faut voir qu'un simple rapport d'assonance entre le mot *Fortuna* et le mot *Vortumnus* qui désignait une divinité commune, d'après Varro, à la Sabine et au Latium; dans l'énumération que fait cet écrivain des plus anciennes divinités, *Fors Fortuna* occupe une place à part (9).

Le culte de la nymphe Feronia était souvent uni à celui de la Fortune; c'était à Terracine, dans les marais Pontins, en Etrurie, sur le mont Ciminus, qu'elle avait ses principaux sanctua-

même que celle des autres figurines trouvées à Préneste. Ces deux statuettes ont un caractère d'archaïsme assez prononcé.

(1) Macrobre, *Saturn.*, 1, 3, 13. Cf. Suétone, *Calig.*, 57.

(2) Cohen, *Méd. consul. Gens Rustia*.

(3) Stace, 1, 3, 79-80.

(4) Tite-Live, 7, 3. — Juvénal, 10, 47 : *Si Nortia Tusco (i. e. Seiano) favisset.*

(5) Gerhard, *Akadem. Abhandlungen*, tome 1, p. 103-104. Gerhard n'explique même pas cette hypothèse, qui avait été d'abord émise par O. Müller: aucun texte, aucune inscription ne la confirme.

(6) Tite-Live, 7, 3.

(7) Tite-Live, 22, 1. Cf. Plutarque, *Fab.*, 1.

(8) Tacite, *Ann.*, 15, 53.

(9) Varro, *De l. l.*, 1, 74. — Le dieu *Vortumnus* était aussi connu des Etrusques.

res (1) ; les Grecs la confondirent avec Proserpine (2) ; à Terracine, c'était *Juno Virgo* qu'on honorait sous le nom de *Feronia* (3). Il n'est donc pas étonnant de trouver réunis sur une même inscription le nom de la Fortune Prénestine et celui de *Feronia* (4). Si l'on comparait *Feronia* ou *Juno Virgo* à Proserpine, la Fortune, sa mère, pouvait être une divinité de même nature que Cérès, c'est-à-dire une divinité nourricière.

Ainsi l'idée qui dominait dans le culte primitif de la *Fortuna Primigenia* était bien plutôt l'idée de la maternité que celle des hasards de la destinée ; ce fut seulement après l'introduction de la mythologie hellénique en Italie qu'elle devint la déesse du sort.

La Fortune n'était pas une des plus anciennes divinités de la Grèce. Le nom de Tyché, suivant la remarque de Macrobe (5), ne se trouve pas dans Homère ; on le rencontre pour la première fois dans l'hymne à Déméter (6), où Tyché est nommée parmi les compagnes de Perséphone, et dans Hésiode où elle est rangée parmi les Océanides (7). Le poète Archiloque attribuait déjà à la Fortune le gouvernement des choses humaines (8). Au sixième siècle, un sculpteur de Chio, Bupalus, fit pour les habitants de Smyrne une statue de la Fortune. Le premier, d'après Pausanias, il mit sur la tête de la déesse le *polos* et plaça dans ses mains la corne d'Amalthée (9). Dans Pindare, c'est la divinité protectrice des cités ; elle est rangée parmi les Parques, et c'est la plus puissante de toutes (10). Pausanias cite plusieurs temples consa-

(1) Denys d'Hal., 2, 49.

(2) Denys d'Hal., *id.*

(3) Servius, *ad Aeneid.*, 7, 800 : *Juno Virgo quo Feronia dicebatur.*

(4) Inscription trouvée sur une lame d'airain, près de Lugnano (non loin de Palestrina). Petrini, 1, 9 = Orelli, 1756 : *Gn. Flaccus Q. Ful(via tribu) filius de || cumam partem Herculi, || et pro reditu felicissi || mo ex Africa Vibi fra || tris, et pro sal(ute) Petinæ || matris, signa aurea || Fortunæ Præn(estinæ) et Fe || ronia sanctissimæ || d(ono) d(edit), T. Vinnio co(n)s(ule).* (T. Vinnio co(n)s(ule)). Cette inscription est de l'année 69 après J.-C. T. Vinnius fut seul consul en 69, après la mort de l'empereur Galba, son collègue. A la première ligne le mot *filius* devrait être placé avant la désignation de la tribu.

(5) Macrobe, *Saturn.*, 5, 16, 8 : *Fortunam Homerus nescire maluit et soli decreto, quam μοῖραν vocat, omnia regenda committit, adeo ut hoc vocabulum τύχη in nulla parte Homerici voluminis nominetur.*

(6) *Hymne à Dém.*, v. 420.

(7) Hés., *Théog.*, v. 360.

(8) Stob., *Eclög. phys.*, vol. 1, p. 195. Ed. Heer.

Πάντα τύχη καὶ μοῖρα, Περίκλεες, ἀγδρὶ διδωσιν.

(9) Pausanias, 4, 30, 6.

(10) *Id.*, 7, 26, 8.

crés à la Fortune depuis la plus haute antiquité; dans celui d'Argos, on conservait les dés inventés par Palamède (1); à Phares, en Messénie, il y avait une très ancienne statue (*ἀγαλμα ἀρχαῖον*) (2); dans le temple élevé à Sicyone sur l'acropole, la statue de la Fortune, comme les anciennes statues de Dédale, était en bois (3). De bonne heure les philosophes firent une part à la Fortune dans l'administration du monde; toutefois, d'après Aristote, les plus anciens d'entre eux ne lui attribuèrent aucun pouvoir (4). En Grèce, son culte eut un grand développement, qu'on ne peut comparer néanmoins à celui qu'il prit à Rome. Elle était adorée sous les noms de *ἀγαθή*, *αιδαλος*, *ἐπιφανής*, *μεγάλη*, *πόλεως*, *σευκοτάτη*, *σωτήρας*, *φθονερά*; les surnoms de *Εὐτύχης*, *Εὐτυχιανός*, *Εὐτυχίων*, *Εὐτυχός*, se rencontrent fréquemment dans les inscriptions, mais bien moins souvent qu'en latin le surnom de *Fortunatus*.

La Tyché des Grecs ne ressemble pas à la *Fortuna Primigenia* des anciens Latins. Quelquefois elle est représentée par l'Amour, comme à Egire (5), avec Plutus-Enfant, comme à Thèbes (6) ou dans l'île de Mélos (7); mais ce n'est pas une déesse-mère comme celle de Préneste; c'est la déesse du sort, qui partage avec les Parques la tâche de tramer la destinée des humains; c'est une déesse qui tient entre les mains la corne d'Amalthée, source d'abondance, ou qui porte sur les bras le jeune Plutus, symbole de la richesse. Cette conception, toute différente de celle que nous avons d'abord essayé d'analyser, s'introduisit en Italie avec la mythologie hellénique.

Au second siècle avant notre ère, le poète latin Pacuvius décrit ainsi la Fortune: « Certains philosophes disent que la Fortune est insensée, aveugle, brutale, et qu'elle se tient sur un globe de pierre mobile; là où le sort pousse le globe, ils pensent que la Fortune tombe. Ils l'appellent aveugle, parce qu'elle ne voit pas où elle arrive; insensée, parce qu'elle est cruelle; incertaine, instable, brutale, parce qu'elle est incapable de distinguer l'homme de bien du méchant. Mais il est d'autres philosophes qui nient l'existence de la Fortune et s'imaginent que le hasard dirige seul le

(1) Pausanias, 2, 20, 3.

(2) Id., 4, 30, 3.

(3) Id., 2, 7, 5.

(4) Aristote, éd. Didot, tome 2, p. 266, 1, 9, 18, 21.

(5) Pausanias, 7, 26, 8.

(6) Id., 9, 16, 3.

(7) Mionnet, tome 2, p. 319, n. 58.

monde (1). » Plaute avait déjà fait dire à un de ses personnages, dans le *Mercator* (2) : « O toi, spectatrice des hommes et des dieux, maîtresse des hommes, je te rends grâces de m'avoir offert cette espérance ! » Ainsi, non seulement pour les philosophes, mais encore pour le peuple dont Plaute parle le langage, la Fortune est la déesse du sort. La définition qu'en donne le poète Pacuvius est conforme à celle des philosophes grecs (3).

Pendant le premier siècle avant notre ère et sous l'Empire, cette idée de la Fortune se répand de plus en plus; les anciens dieux romains n'ayant plus aucun crédit, il fallait bien attribuer à une force quelconque le gouvernement des choses humaines, et si quelques sectes philosophiques arrivaient à la conception d'une Providence, le commun des hommes s'en tenait à celle de la Fortune. Dans les auteurs de l'époque impériale, dans les inscriptions, son nom se rencontre sans cesse. On appelle un homme heureux le « fils de la Fortune (4); » dans toutes les provinces, les surnoms de *Fortunatus* et de *Fortunata* comptent parmi les plus fréquents.

Pline l'Ancien donne à ce propos des détails fort intéressants. Au commencement du second livre de son *Histoire naturelle*, il explique ce qu'est le monde et tourne en dérision les adorations rendues aux dieux de l'Olympe : « Entre ces deux opinions extrêmes, l'humanité en a trouvé une intermédiaire ; elle s'est forgé une divinité dont l'existence est sujette à bien des conjectures. Dans le monde entier, en tous lieux, à toute heure, la voix de tous ne nomme et n'invoque que la Fortune; c'est elle seule qu'on accuse, qu'on poursuit comme coupable; on ne pense qu'à elle; c'est elle seule qu'on loue et qu'on blâme. On l'adore tout en l'insultant, car on l'appelle volage, aveugle, mobile, inconstante, incertaine, changeante, protectrice des méchants; c'est à elle qu'on rapporte toutes les dépenses et les recettes; dans le bilan de la vie humaine, elle remplit à elle seule les deux colonnes; notre condi-

(1) Cic., *Ad Herenn.*, 2, 36. Cf. la distinction que fait Aristote entre la Fortune (*τύχη*) et le Hasard (*το αὐτόματον*). Ed. Didot, 2, 268, 20, 42 et suiv.

(2) Acte V, sc. 2.

(3) Phil. apud Clem. Alex., *Str.*, 5, p. 725 : Οὐκ ἔστιν ἡμῖν οὐδεμίᾳ τύχη θεός, οὐκ ἔστιν, ἀλλὰ ταυτόματον, δέ γίγνεται ὡς ἔτυχ' ἐκάστῳ, προσαγορεύεται τύχη. — Cf. Suidas, s. v. Τύχη. Τύχη παρ' Ἐλλησιν ἀπρονόητος κόσμου διοίκησις, η φορὰ ἐξ ἀδήλων εἰς ἄδηλον καὶ αὐτόματον · οἱ δὲ Χριστιανοὶ Θεὸν ὁμολογοῦμεν διοικεῖν τὰ πάντα.

(4) Horace, *Sat.*, 2, 6, 49.

(5) Pline, *H. N.*, 2, 7, 5.

tion est si misérable, que le sort par lequel on essaie de prouver l'incertitude de l'existence d'un dieu, passe lui-même pour une divinité. » Plutarque se conforme à l'opinion commune en écrivant son traité *De la Fortune des Romains*, sorte d'amplification oratoire sur ce sujet : est-ce la Fortune ou la Vertu qui a été la cause de la grandeur et de la puissance du peuple romain ? La Fortune du peuple romain est une divinité officielle ; les empereurs ont aussi leur Fortune qui les protège ; combien de fois, sur les monnaies impériales ne trouve-t-on pas cette légende : *Fortuna Augusti !* C'est bien, comme nous l'apprend Pline, une divinité universellement invoquée. Lucien, dans l'*Assemblée des dieux* (1), se moque du culte qu'on lui rendait. Momus reproche à Jupiter d'avoir introduit une quantité de dieux dans l'Olympe, des bâtards, des intrus et des êtres abstraits qui n'ont jamais existé : « En voilà assez sur les bâtards et sur ceux qui par fraude ont été inscrits au nombre des dieux. Mais j'entends encore prononcer une foule de mots nouveaux qui n'existent pas parmi nous et qui ne peuvent y être ; cela, Jupiter, me prête fort à rire. Où donc est cette Vertu dont tout le monde a le nom à la bouche ? Où sont la Nature, le Destin et la Fortune, termes vides et contraires l'un à l'autre qu'ont imaginés ces stupides philosophes ? Et cependant ces fictions ont été adoptées si sottement par les mortels qu'ils ne veulent plus nous faire de sacrifices ; ils savent que, même s'ils nous offraient dix mille hécatombes, la Fortune accomplirait ce qui est dans les destins tramés pour eux, dès le commencement, par la main des Parques. Je te demanderai donc, Jupiter, si tu as jamais vu la Vertu, la Nature ou le Destin. Je sais bien que toi aussi, tu entends sans cesse ces noms revenir dans les disputes des philosophes, à moins que tu ne sois assez sourd pour ne pas les entendre crier. »

Les chrétiens, pour attaquer le culte de la Fortune, n'eurent autre chose à faire qu'à reprendre les arguments fournis par les philosophes païens. Qu'on place à côté des quelques lignes que nous venons de citer le passage suivant de Lactance : « Celui-là suit les opinions de la foule ignorante, qui attribue à la Fortune la distribution des biens et des maux. On la représente tenant un gouvernail et une corne d'abondance, comme si elle avait le pouvoir d'accorder les richesses et de gouverner les choses humaines. Virgile accepte cette opinion, car il appelle la Fortune toute-puissante ; de même l'historien qui dit : la Fortune domine en toutes

(1) Lucien, éd. Didot, 74. 13.

chooses. Mais quelle place alors y a-t-il donc pour les autres dieux? Pourquoi ne dit-on pas qu'elle règne sur eux, si elle a plus de pouvoir? Pourquoi ne l'adore-t-on pas seule, si elle peut tout? Si elle n'envoie que des maux, qu'on explique pour quel motif, étant déesse, elle porte envie aux hommes; pourquoi elle désire leur perte, quand elle est pieusement adorée par eux; pourquoi elle est favorable aux méchants et injuste pour les bons; pourquoi elle dresse des pièges, trompe, ruine et extermine; qui l'a ainsi établie à perpétuité persécutrice du genre humain; pourquoi elle a reçu un si malin pouvoir que, par caprice et non par raison, elle jette sur toutes choses la lumière ou l'ombre? Voilà, dis-je, ce que les philosophes auraient dû chercher tout d'abord, avant d'accuser témoairement la Fortune innocente; quand même elle existerait, ils ne pourraient pas dire pour quel motif elle est une aussi grande ennemie des hommes qu'ils le pensent (1). » Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, emploie des arguments de même nature pour montrer l'inanité des hommages qu'on rend à la Fortune. L'idée de la providence divine, fut une de celles que les païens, à l'exception des philosophes grecs et en particulier des stoïciens, acceptèrent avec le plus de difficulté: ne fallait-il pas qu'à l'époque des invasions, Salvien composât un traité sur la Providence pour la défendre contre les accusations qu'on lui adressait de toutes parts?

Si la conception de la Fortune changea d'une manière aussi complète, les représentations qu'on en fit présentèrent la même différence. La Fortune, du temps de l'Empire, a pour attributs la roue, le gouvernail, et quelquefois aussi la corne d'abondance (2).

Lorsqu'au moyen âge refleurit l'étude de la littérature latine, ce fut avec ces attributs qu'on représenta la déesse. Un vieil auteur du treizième siècle dit, dans le poème de *Berte*: « De Fortune me tourne diversement la roe (3). » Et Brunetto Latini, dans son *Trésor*: « Por ce dient li plusor, que fortune est aveugle et qu'elle tornoie tozjours sa roe en non véant (4). »

Il ne reste donc plus aucune trace de la conception primitive de cette divinité.

(1) Lactance, *De falsa rel.*, c. 29.

(2) Ces représentations sont innombrables sur les monnaies impériales.

(3) *Berte*, 33.

(4) P. 441.

CHAPITRE II.

LE CULTE DE LA FORTUNE A PRÉNESTE ET LES ORACLES QU'ELLE Y RENDAIT.

Nous ignorons la date à laquelle commence la célébrité de l'oracle de la Fortune. Les *sortes* que découvrit Numerius Sufficius furent consultés d'abord par les Prénestins ; peu à peu leur réputation s'étendit dans le Latium¹, et enfin on vint les consulter de toutes les parties de l'Italie.

A une époque reculée, au quatrième siècle, Prénesté, outre le sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*, en possédait un dédié à *Jupiter Imperator*. C'était assurément une des grandes divinités protectrices de la ville ; T. Quinctius, en 380, rapporta à Rome la statue de *Jupiter imperator* ; elle fut placée entre la *cella* de Jupiter et celle de Minerve. Au-dessous avait été gravée l'inscription suivante : « *Juppiter ac divi omnes hoc dederunt, ut T. Quinctius dictator oppida novem caperet* (1). »

Après la première guerre punique, Lutatius Cerco voulut consulter les sortes de la *Fortuna Primigenia* ; le sénat le lui défendit sous peine de mort ; on ne devait pas consulter les oracles étrangers, mais seulement ceux de son pays (2).

On a raconté ailleurs comment, dans la seconde guerre punique, un des préteurs prénestins, M. Anicius, s'illustra par la défense de Casilinum. Trois statues furent consacrées comme *ex-voto* dans le temple de la Fortune et une inscription rappela cet événement important.

Le troisième et le second siècle avant notre ère furent les époques où le culte de la Fortune eut le plus grand développement.

(1) Tite-Live, 6, 29.

(2) Valère-Max., éd. Halm, p. 16, 17. Cf. *Les dernières fouilles de Prénesté* (*Rivue archéol.*, avril 1878).

Le philosophe grec Carnéade , contemporain de Caton l'ancien , répétait souvent qu'on n'avait jamais vu une « Fortune plus fortunée » que celle de Préneste (1).

Quand Prusias vint à Rome avec Nicomède , en 167 avant notre ère , il demande au sénat la permission d'immoler dix grandes victimes au Capitole et une à la Fortune dans la ville de Préneste ; il voulait faire des vœux pour la victoire du peuple romain. On décida de lui fournir les victimes et tout ce qui était nécessaire au sacrifice , comme on avait coutume de le faire pour les magistrats romains (2).

Aussi bien la multiplicité des prodiges qui avaient lieu dans la ville de Préneste prouve-t-elle son importance religieuse. Tite-Live et Julius Obsequens en rapportent un grand nombre (3). En 217 avant J.-C. des pierres enflammées , en 166 une pluie de sang tombèrent du ciel ; il y eut plusieurs fois dans cette ville des pluies de lait ou de laine et on vit une fois dans le ciel une torche ardente , etc. (3).

Vers la fin de la République , la célébrité de l'oracle de la Fortune semble avoir un peu diminué ; l'incrédulité la plus grande régnait dans la haute société romaine : un magistrat romain aurait rougi d'imiter l'exemple de Lutatius Cerco , — c'est Cicéron lui-même qui nous l'apprend (4) ; mais le peuple consultait encore les sorts. Tibère , au dire de Suétone , essaya de supprimer les oracles célèbres des environs de Rome ; il dut abandonner son projet , effrayé par la majesté des sorts de Préneste (5) ; il avait fait sceller et apporter à Rome le coffret qui les renfermait ; on ne les y trouva plus en l'ouvrant ; ils reparurent seulement quand on eut remis le coffret en sa place. Les poètes , en maint endroit , font allusion à la renommée de cet oracle (6).

Du premier au troisième siècle de l'ère chrétienne , grâce à l'in-

(1) Cic., *De divin.*, 2, 41. *Fortunam fortunatiorem.*

(2) Tite-Live , 45, 44.

(3) Julius Obsequens , *Prodigiorum libellus*, passim.

(4) Cic., *De divin.*, loc. cit. : *Quis enim magistratus aut quis vir illustrior utitur sortibus?*

(5) Suét., *Tib.*, 63 : *Majestate Prænestinarum sortium territus destitit.*

(6) Properce , 2, 32 :

*Nam quid Prænestis dubias , o Cynthia , sortes ,
Quid petis Æxi mania Telegoni ?*

Stace , *Sylv.*, liv. 1 :

*Quod ni templa alias Tirynthia sortes
Et Prænestinæ poterant migrare sorores.*

roduction des cultes orientaux, la religion romaine regagna quelque peu sur le scepticisme des générations précédentes. Domitien, au commencement de chaque année, se mettait sous la protection de la Fortune; l'oracle consulté lui avait toujours été favorable; la dernière année, le sort qu'il tira fut d'un funeste présage (1). Alexandre Sévère obtint une réponse qui lui promettait l'empire, s'il échappait aux embûches tendues par Hélagabal (2).

La renommée de l'oracle de la Fortune dut s'évanouir à la fin du quatrième siècle devant les progrès croissants du christianisme.

Les sorts (*sortes*) étaient un mode de divination très souvent employé non seulement en Italie, mais en Grèce et même dans les pays barbares. Pour consulter l'oracle d'Héraclès Bouraikos (3), après avoir fait une prière devant l'autel de la divinité, on jetait quatre osselets sur une table; le nombre de points obtenus était interprété d'après des règles établies. En Germanie on divisait en plusieurs fragments une branche d'arbre fruitier; on y écrivait différentes réponses et on les mêlait; le prêtre de la cité ou le père de famille priait les dieux et le ciel de l'assister; il tirait trois sorts l'un après l'autre et en donnait l'explication (4).

On a retrouvé quelques tablettes en bronze sur lesquelles sont inscrits des sorts (5); nous n'en avons pas qui proviennent de Préneste. A l'origine, d'après Cicéron (6), les réponses de l'oracle étaient écrites en caractères archaïques sur des tablettes en bois. On dut les renouveler plusieurs fois, car à l'époque d'Alexandre Sévère, c'était par des vers de Virgile que la Fortune communiquait ses réponses à ceux qui venaient la consulter. Les sorts étaient agités dans le coffre ou l'urne qui les renfermait; on les tirait ensuite (*sortes tollere*) (7).

On n'a conservé qu'un petit nombre d'inscriptions relatives à l'histoire religieuse de Préneste. Nous savons, d'après le calen-

(1) Suét., *Dom.*, 12.

(2) Lamprid., *Alex. Sev.* : *Huic sors in templo (Fortunæ) Prænestinæ talis exstitit cum illi Heliogabalus insidiaretur* :

*Si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris.*

(3) Pausanias, 7, 25, 10.

(4) Tacite, *De mor. Germ.*, c. 6.

(5) C. I. L., t. 1, n. 1438-1454 : ils proviennent des environs de Padoue.

(6) Cic., *De divin.*, 2, 41.

(7) Petrini, 1, 34. — Gruter, 132, 6. Rien n'indique que cette inscription provienne de Préneste.

drier prénestin, composé par Verrius Flaccus, que le 9 et le 10 avril avait lieu la plus grande fête de l'année. Elle durait deux jours ; le jour où l'oracle était ouvert, les duumvirs offraient un sacrifice (1). Un collège de prêtres desservait le temple, ainsi que l'indique l'inscription de M. Scurreius Fontinalis qui porte le titre de *Sacerdos Fortunæ Primigeniæ lectus ex s(enatus) c(onsulto)* (2).

Des ministres d'ordre inférieur y étaient attachés ; il est question, dans une inscription assez ancienne, d'un D. Publius Comicus qui aurait rempli pendant treize années la charge de *manceps ædis* (3). Cette fonction n'est connue par aucune autre inscription ; le *manceps* était en général un entrepreneur ; D. Publius Comicus était sans doute l'entrepreneur attaché au temple de la Fortune. Des *cellarii* (4) étaient chargés de garder la *cella* du temple et de veiller sur les offrandes qui y étaient conservées. On peut leur comparer les *æditui* qui avaient la garde du temple entier ; mais les *æditui* semblent avoir été presque tous de condition libre, tandis que, dans l'inscription de Préneste, les *cellarii* sont seulement des esclaves.

Enfin, pour veiller à l'entretien d'un temple aussi considérable que celui de la Fortune prénestine, un nombreux personnel était nécessaire ; il était sans doute logé dans les immenses constructions qui s'étagaient sur la montagne.

La célébrité dont jouit dans l'antiquité l'oracle de la Fortune fait regretter de n'avoir pas conservé de plus nombreux documents ; mais on peut aisément s'imaginer l'aspect tout particulier de Préneste où affluaient sans cesse des pèlerins venus de tous côtés pour consulter les sorts. C'étaient, la plupart du temps, des gens du peuple qui offraient des victimes de peu de valeur ou se contentaient même de déposer entre les mains du prêtre l'image du bœuf ou du porc qu'ils avaient promis de sacrifier à la For-

(1) *C. I. L.*, t. 1. *Fasti Prænestini*, 9 et 10 avril. *Festum maximum* (? *Jovi pueri et*) *Fortunæ Primigeniæ* : *utro eorum die oraculum patet, duumviri vitulum immolant.*

(2) Cette inscription est du deuxième siècle de notre ère. Petrini, 3, 11 = Wilmanns, 1800. *M. Scurreius Fontinalis sacerdos Fortunæ Primigeniæ lectus ex s(enatus) c(onsulto) sevir Aug(ustalis) cur(ator) sevir(um) quinq(uennalis) per p(etuus) datus ab Imp(eratore) Hadriano Aug(usto) collegio fabr(um) Tig(nario-rum) cum Scurreio Vestale filio sua pecunia fecit loc(o) dat(o) d(ecreto) decurionum.*

(3) *Bull. de l'Inst. archéol.*, 1859, p. 22.

(4) *Idem. Fortunæ Primigeniæ ex voto D. Publius Comicus manceps ædis per annos XIII, Publia Quinta filia, Fresidia Palmyris uxor, cellareis Amæno, Dionysio, Lino.*

tune ; mais quelquefois aussi de nobles personnages, des empereurs même, arrivaient avec une suite nombreuse et apportaient de riches offrandes. On les conduisait à la grotte, où était conservée l'*arca* qui renfermait les sorts ; un enfant agitait le coffret et en tirait une plaque de bois ou de métal sur laquelle était gravée une sentence philosophique ou un vers de Virgile.

L'affluence des étrangers était sans doute pour Préneste une source de richesse ; il fallait leur offrir un asile s'ils passaient plusieurs jours dans la ville sainte ; il fallait aussi entretenir le nombreux personnel qui desservait le temple et fournir les victimes nécessaires au sacrifices. Les marchands des localités voisines devaient se donner rendez-vous à Préneste et contribuer ainsi à l'animation de la ville. Autour du temple se trouvaient des fabriques de figurines en terre cuite et des ateliers où l'on gravait des *ex-voto*, où l'on sculptait des bas-reliefs et des statues à l'usage des pèlerins.

Il serait d'autant plus intéressant de connaître en détail l'histoire religieuse de Préneste, que les oracles n'étaient pas aussi nombreux en Italie qu'en Grèce. Les Latins, à l'exemple des Etrusques, se contentaient, la plupart du temps, d'interpréter d'après des règles fixes les phénomènes dont ils étaient les témoins. Dans le Latium, il n'y avait guère que deux sanctuaires, celui d'Antium et celui de Préneste, qui présentassent les conditions requises pour constituer un oracle : une divinité annonçant l'avenir aux mortels, un lieu déterminé pour ses manifestations, enfin un collège sacerdotal chargé d'interpréter ses réponses. A Préneste, dès la plus haute antiquité, on avait adoré la Fortune, mère des plus grandes divinités de l'Olympe, et peut-être aussi arbitre des destinées humaines ; le lieu où elle rendait ses oracles était voisin du rocher d'où Numerius Sufficius avait vu sortir les tablettes prophétiques ; enfin on ne peut douter de l'existence d'un collège de prêtres chargés d'offrir des sacrifices à la divinité et d'expliquer aux fidèles ses réponses. Il existait donc à Préneste un véritable oracle, qui, par beaucoup de points, ressemblait à ceux de la Grèce, bien que le mode de divination employé ne fût pas le même ; de là l'importance de cette ville du Latium, jusqu'à l'époque où le christianisme triomphant fit fermer les sanctuaires des anciennes divinités italiennes.

TROISIÈME PARTIE

Description des ruines de Préneste

CHAPITRE PREMIER.

ASPECT GÉNÉRAL DE LA VILLE.

L'ancienne ville de Préneste, aujourd'hui Palestrina, est située à l'E. de Rome. Elle s'élève sur un des derniers contreforts de l'Apennin ; la hauteur de la montagne est de 766 mètres, mais la partie inférieure de la ville est seulement de 415 mètres au-dessus du niveau de la mer.

De tous les auteurs anciens, Strabon est celui qui donne de Préneste la description la plus étendue (1) : « On voit de Rome Tibur, Préneste et Tusculum... Préneste est la ville où se trouve le temple de la Fortune, célèbre par ses oracles ; elle est adossée à la même chaîne de montagnes que Tibur et en est éloignée d'environ cent stades (18 kilom. 54.). De Rome à Préneste, la route est deux fois plus longue (37 kilom.)... On rapporte que ces deux villes sont d'origine grecque et que Préneste portait auparavant le nom de *Polystéphanos*. Elles sont l'une et l'autre très fortes ; mais Préneste est la plus forte. Elle a en effet comme acropole une montagne élevée, unie aux montagnes voisines par un col qu'elle domine encore de deux stades (370 mètres) (2), en s'élevant à pic. Outre la force de sa position, elle est de tous côtés percée de

(1) Strabon, 5, 3, 11.

(2) Le chiffre semble exagéré.

souterrains qui vont jusqu'à la plaine ; les uns servent à conduire les eaux ; les autres sont des sorties secrètes. C'est dans l'un d'eux que Marius assiégié perdit la vie... Le fleuve Verestis (ou Vérégis) coule à travers le pays. » Pline l'Ancien mentionne aussi le nom de Stéphané donné à Préneste (1). L'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger indiquent la distance à laquelle elle se trouvait de Rome (2).

La position de Préneste, comme le dit Strabon, était bien une des plus fortes du Latium. La montagne qui portait l'acropole et sur laquelle est bâti aujourd'hui le petit village de Castel-San-Pietro, se détache comme une sorte de bastion de la chaîne de montagnes. La vue dont on jouit de ce point est très belle et très étendue. La pente principale est tournée vers le midi ; c'est sur ce flanc qu'était bâtie la ville antique et que se trouve aujourd'hui la ville moderne de Palestrina. On a devant soi la mer et Porto-d'Anzio, l'antique Antium ; on aperçoit à sa gauche le cap Circello qui s'élève au milieu des flots et, dans un vague brouillard, les îles qui l'avoisinent ; plus près, au S.-E., se dressent les monts des Volsques avec leurs anciennes forteresses de Signum (Segni) et d'Arteña (Monte-Fortino). A droite, la vue de la mer est interceptée par le massif des monts Albains, sur le flanc desquels on aperçoit Rocca-Priora, Monte-Compatri et la Colonna. La mer reparaît plus loin et s'étend du côté de Cività-Veccchia. On voit à l'O. Rome et les montagnes qui bornent son horizon ; au N.-O., le Soracte, qui semble s'élever seul au milieu d'une plaine. Au N., la vue est limitée par la chaîne de montagnes qui cache Tivoli. A l'E. et au S.-E. enfin s'étend la vallée qui sépare les monts des Volsques des derniers contreforts de l'Apennin.

La ville primitive fut sans doute fondée sur le point le plus élevé de la montagne, à côté de la citadelle, là où se trouve aujourd'hui Castel-San-Pietro. Trois cents mètres au-dessous était le temple de la Fortune. Autour de ce sanctuaire se forma le noyau d'une seconde ville qui disparut plus tard, lorsque le temple fut agrandi, au premier siècle avant notre ère, vraisemblablement du temps de Sylla. Déjà peut-être avant cette époque les habitants de Préneste occupaient-ils le plateau qui s'étend au

(1) *H. N.*, 3, 64 (Ed. Teubner).

(2) *Itinéraire d'Antonin.* Ed. Wesseling, p. 302. *Gabios M. P. XII.* — *Prænesto M. P. XI.* = 23 milles = 34 kil. 500, distance un peu moindre que celle indiquée par Strabon. *Table de Peutinger* : *Gabios, XI.* — *Preneste, XI.* = 22 milles. Cette distance est trop faible.

pied de la montagne jusqu'à la route moderne de Valmontone. En tout cas, dans les dernières années de la République et pendant tout l'Empire, ce fut le centre de la ville; c'est en cet endroit que s'élevaient le forum, la curie et plusieurs autres monuments importants, autant qu'on en peut juger d'après les ruines. La ville avait probablement pour limites : à l'O., la vallée qui s'étend de la porte San-Francesco jusqu'aux environs de San-Giovanni, à l'E. celle qui descend jusqu'au pont dello Spedaleto; au S. une sorte de dépression que longe la route de Valmontone.

La nécropole formait, pour ainsi dire, un autre étage situé plus bas ; les limites en étaient également naturelles : au N., la dépression dont il vient d'être question ; à l'E., le Val Pepe qui se prolonge dans la direction de Valmontone, à l'O., la légère dépression de terrain au milieu de laquelle passe la route de Rome. Sur cet espace de deux milles carrés environ, on a trouvé un très grand nombre de sépultures anciennes. C'est là aussi qu'était une villa dont on attribue la construction à l'empereur Hadrien, et plusieurs autres monuments de l'époque romaine. Sur les collines des environs, à l'O. et à l'E. du temple et de la ville, on avait élevé un très grand nombre de villas, dont il reste encore quelques ruines.

L'étude de la topographie de Préneste se divise donc en plusieurs parties :

- 1^o L'enceinte des murs cyclopéens ;
- 2^o La citadelle et la ville supérieure ;
- 3^o Le temple ;
- 4^o La ville impériale ;
- 5^o Les villas des environs ;
- 6^o Les routes romaines conduisant à Préneste ;
- 7^o Les souterrains ;
- 8^o La nécropole.

CHAPITRE II.

L'ENCEINTE DES MURS CYCLOPÉENS. LA CITADELLE ET LA VILLE SUPÉRIEURE.

Les plus anciennes constructions de Préneste sont les murs en appareil polygonal irrégulier qui lui servaient d'enceinte et reliaient l'ancienne ville, c'est-à-dire l'emplacement du temple, à la ville supérieure et à la citadelle. Ces murs se voient encore sur une grande étendue; mais ils ne sont pas, sur tous les points, dans un parfait état de conservation.

Du côté de l'O., les murs de construction polygonale irrégulière commencent à la porte San-Francesco. Ils montent directement, pendant 350 mètres environ, dans la direction N.-E.; puis, suivant la forme même de la montagne, ils se replient un peu vers le N. et atteignent la ville haute, Castel-San-Pietro, dont ils limitent la partie méridionale. Après avoir formé une sorte de bastion aujourd'hui détruit, ils montent encore jusqu'aux ruines d'une petite église voisine de la citadelle. Ils ne constituaient ni l'enceinte de la ville haute, ni celle de l'acropole proprement dite; l'une et l'autre étaient trop fortes naturellement pour avoir besoin de remparts; la partie qui regarde le midi était seule exposée à un coup de main, dans le cas où l'ennemi se serait emparé de la ville inférieure. De là le mur redescendait directement du côté de la ville inférieure dont il formait l'enceinte orientale. A mi-chemin environ se voient encore les restes d'un bastion. La construction primitive est fort bien conservée entre les portes de Santa-Groce ou dei Cappucini, la Portella, la porte Santa-Maria et la porte del Sole; au delà on n'en voit plus aucune trace. Il est probable que ce mur fermait la ville inférieure (enceinte du temple) du côté du S. aussi bien que du côté de l'E. et de l'O.; il a probablement été remplacé par les constructions d'une époque postérieure dont il sera question plus loin. On se demande aussi

pour quelle raison le mur de construction polygonale cesse brusquement à la porte San-Francesco et ne descend pas jusqu'à la porte San-Martino, qui marque d'une manière presque certaine la limite extrême de la ville inférieure du côté du S.-O. Sans doute le mur s'est écroulé ou est actuellement recouvert de terre; peut-être aussi a-t-il été renversé lors de la destruction de la ville par ordre du pape Boniface VIII.

Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle appartiennent ces constructions. Les longues controverses qui ont eu lieu à ce sujet entre M. Petit-Radel et les archéologues allemands (1) ont abouti à cette conclusion, que tous les murs cyclopéens ne remontent pas à une époque préhistorique, et que les variétés qu'on observe dans leur construction tiennent soit à la disposition des lieux, soit à l'usage auquel ces murs étaient destinés, soit à la nature même de la pierre.

Les murs cyclopéens de Préneste sont composés de polygones irréguliers, taillés à l'extérieur et ajustés les uns aux autres. Ce n'est pas une indication suffisante pour leur assigner une date. Mais si on tient compte des plus anciennes traditions relatives à la fondation de la ville et des dernières découvertes de l'archéologie, on peut conjecturer avec assez de vraisemblance que ces murs ont été construits vers le huitième ou le septième siècle avant notre ère (2).

La citadelle où Marius le Jeune fut assiégé par Sylla, après la bataille de Sacriport, n'existe plus; elle a été remplacée au moyen âge par une forteresse assez élevée dont les ruines sont très pittoresques. On ne trouve non plus aucun reste de l'ancienne ville à Castel San-Pietro, à l'exception du mur cyclopéen qui borne la partie méridionale. De tout temps cette cime de la montagne fut habitée. Au sixième siècle, saint Grégoire le Grand, dans ses *Dialogues* (3), mentionne un monastère dédié à saint Pierre sur le sommet de la montagne. Il en est ensuite souvent question dans les chartes qui concernent Palestrina (4). Quant à l'espace qui s'étend de Castel-San-Pietro aux dernières maisons de la ville moderne, il semble qu'il ait été inhabité du temps des anciens

(1) Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens*, Paris, 1841, et plusieurs articles et lettres dans les *Annales de l'inst. archéol.* Années 1829, 1831, 1834. Cf. le premier cahier des *Memorie* du même Institut.

(2) Cf. première partie.

(3) *Dialog.*, 3, 33. Cf. première partie, ch. 5.

(4) On trouve un grand nombre de ces chartes dans l'ouvrage de Petrini intitulé *Memorie Prenestine*.

comme de nos jours; on ne peut avoir bâti d'édifices importants sur les énormes blocs calcaires qui se trouvent en cet endroit et qui donnent à cette partie de la montagne un aspect fort sauvage; s'il y eut des constructions, ce furent quelques misérables huttes semblables à celles de la partie supérieure de la ville moderne.

CHAPITRE III.

LE TEMPLE.

Les renseignements que nous avons sur le temple de la Fortune proviennent de deux sources : des textes classiques et épigraphiques, et de l'étude des ruines qui subsistent encore (1).

Les textes concernant le temple de Préneste sont rares et peu précis. Les ruines du sanctuaire de la Fortune, au contraire, sont assez nombreuses, mais elles sont dispersées dans toute la ville moderne ; il faut visiter toutes les caves, tous les jardins pour les découvrir, et, malgré une recherche minutieuse, il est difficile sur bien des points de se prononcer et de ne pas se contenter seulement de conjectures. Les genres de construction employés peuvent servir à déterminer, d'une manière générale, les différentes phases de l'histoire architecturale du temple.

On ne sait à quelle époque fut élevé le premier sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*. Cicéron, dans un texte qui a été commenté plus haut (2), n'assigne pas de date précise à la fondation du temple, qu'il regarde néanmoins comme très ancienne. Elle n'est certainement pas postérieure au sixième siècle avant notre ère ; car on a vu combien, à cette époque, le culte de la Fortune était en honneur non seulement à Rome, mais encore dans tout le Latium. Aucun témoignage relatif à la disposition, aux divers agrandissements de ce sanctuaire, avant les guerres civiles, ne nous est parvenu.

Une inscription mutilée qu'on lit encore sur les frises de deux arcades situées au pied de l'hémicycle supérieur fait mention de

(1) Cf. le plan des ruines du temple à la fin du volume.

(2) Cicéron, *De divin.*, 2, 41.

constructions faites et de statues relevées par ordre des décurions et du peuple prénestin :

*Ordo DECurionum POPulusq. PrænестINus
FAciendum COER(avit). ET.SIGNA.RESTIT(uit) (1).*

Les lettres, autant qu'on peut en juger, n'offrent aucune trace d'archaïsme, et par conséquent l'inscription n'est pas antérieure à la seconde moitié du deuxième siècle avant J.-C. Elles sont, de plus, gravées sur une construction faite en *opus incertum*. Or, les archéologues attribuent en général ce genre d'appareil à l'époque de Sylla et des guerres civiles; si on ne peut dire à quelle époque on a commencé à s'en servir, on sait du moins que, vers le milieu du premier siècle avant notre ère, l'*opus incertum* fut remplacé par l'*opus reticulatum*; les constructions de l'époque de César sont faites de cette manière, bien que les losanges ne soient pas encore parfaitement réguliers. L'inscription dont il est question, n'est donc pas postérieure à l'an 50 environ avant notre ère.

Quant au titre de décurions donné aux sénateurs de Préneste, il ne peut être du second siècle, les inscriptions archaïques ne faisant mention que du sénat. Les décurions durent remplacer à Préneste les anciens membres du sénat municipal, de même que les duumvirs succédèrent aux préteurs et les *quinquennales* aux censeurs (2). D'après ces raisons, l'inscription ne peut avoir été gravée qu'entre les années 90 et 50.

Petrini se sert, pour la dater, d'un argument emprunté à la numismatique. Parmi les monnaies de la *gens Plætoria* (3), il y en a une qui représente au droit un buste de femme au-dessus d'une sorte de base sur laquelle sont écrits ces mots : SORS.AR.R.; une autre représente au droit une tête de femme dont les cheveux sont retenus par une résille; au revers, le fronton d'un temple. Eckhel et les numismates postérieurs ont cru que la tête de femme figurée sur la première monnaie représentait la Fortune prénestine dont les oracles (*sortes*) étaient renommés dans toute l'Italie; quant au fronton, ce serait celui du temple de Préneste. Il est en

(1) Petrini, *Memorie Prenestine. Inscr.*, cl. 3, 2. = *C. I. L.*, t. 1, n. 1135. Cette inscription, qui se lisait encore bien à la fin du siècle dernier, est aujourd'hui à moitié effacée.

(2) Voir, sur les changements qui eurent lieu dans la constitution municipale au commencement du premier siècle, la première partie de ce travail, p. 58.

(3) Eckhel, *D. N. V.*, t. 5, *gens Plætoria*. Cf. Cohen, *Méd. consulaires*. Cf. *C. I. L.*, t. 1, 460.

effet probable que ces deux représentations ont trait au culte de la Fortune ; mais cette divinité était aussi adorée dans une ville voisine, à Antium ; les auteurs nous l'apprennent et les monnaies de la *gens Rustia* portent l'effigie de la double Fortune antiate. Il s'agirait donc de déterminer si c'est la Fortune d'Antium ou celle de Préneste qui est représentée sur les monnaies de la *gens Plætoria*. D'autre part, Petrini remarque qu'un *Plætorius* fut édile en l'an 68 (1). Y a-t-il connexité entre ces deux faits ? Cet édile surveillait-il la construction des nouveaux bâtiments ? Ce n'est qu'une conjecture ingénieuse ; on peut seulement regarder comme un fait certain que l'inscription de l'hémicycle mentionne des embellissements qui ont été faits au temple de la Fortune entre l'an 90 et l'an 50 environ avant notre ère.

Deux textes de Pline complètent la série des informations laissées par les anciens sur le sanctuaire de Préneste. Dans l'un de ces passages, il est question du pavé en *lithostrotion* dont Sylla avait orné le *delubrum* de la Fortune (2) ; l'autre texte a rapport aux légères feuilles d'or appelées *bractæ* par les Romains et à une statue de la Fortune qui en était couverte (3).

Les données de l'archéologie sur le temple de la Fortune à Préneste sont plus précises et plus nombreuses, bien qu'un certain nombre de questions ne puissent recevoir de solution. C'est à une époque relativement moderne qu'ont disparu la plupart des constructions anciennes du temple de Préneste, lors de la destruction de cette ville par le pape Boniface VIII. Une pièce importante, retrouvée par Petrini dans les archives du Château Saint-Ange, fait allusion à l'état de la ville avant l'année 1298. C'est une demande faite par les Colonna à la cour pontificale pour recouvrer leurs biens :

« *Item dicunt in civitate Penestrina que totaliter supposita fuit extermilio et ruine cum Palaciis suis nobilissimis, et antiquissimis, et cum templo magno et solemni, quod in honorem Beate Virginis de-*

(1) Petrini, *Memorie Prenestine*, p. 41.

(2) Pline, *H. N.*, 36, 25 (64). *Lithostrota acceptavere jam sub Sylla : parvulis certe crustis exstat hodieque quod in Fortunæ delubro fecit.* Il ne s'agit pas ici de la grande mosaïque conservée au palais Barberini à Palestrina, mais d'une marqueterie de marbre semblable à celles qu'on voit dans toutes les maisons de Pompéi.

(3) Pline, *H. N.*, 36, 25 (64). *Crassissimæ ex his Prænestinæ vocantur, etiamnum retinente nomen, Fortunæ inaurato ibi fidelissime simulacro.* Petrini, *Mem. Pren.*, p. 71, rapporte que Francesco Alighieri, qui vivait au seizième siècle sous Paul III, avait vu cette statue avec des restes de dorure.

dicatum erat, EDIFICATIS PER JULIUM CÆSAREM imperatorem, cuius civitas Prenestin. fuit antiquitus, et cum scalis de nobilissimo marmore, amplis et largis, per quas etiam equitando ascendi poterat in palatium et templum prædicta, que quidem scale erant ultra centum numero. PALATIUM CÆSARIS EDIFICATUM AD MODUM UNIUS C PROPTER PRIMAM LETTERAM NOMINIS SUI, et TEMPLUM PALATIO INHERENS OPERE SUMPTUOSISSIMO ET NOBILISSIMO EDIFICATUM AD MODUM S. M. ROTUNDE DE URBE. Que omnia per ipsum Bonifacium et ejus tyramnidem exposita fuerint totali exterminio et ruine, et cum omnibus palaciis et edificiis et domibus ejusdem civitatis, et cum muris antiquissimis opere sarracenico factis de lapidibus quadratis et magnis... etc.

» *Item in castro montis Prænestin, quod similiter totaliter diripi fecit, ubi erat rocca nobilissima et palacia pulcherrima, et muri antiquissimi opere sarracenico et de lapidibus nobilibus sicut muri pred. civitatis, etc. » (1).*

On voit, par ce document, avec quelle rigueur fut traitée la ville de Palestrina et combien de monuments importants Boniface VIII a détruits. A la fin du treizième siècle, l'hémicycle auquel l'auteur du document donne le nom de Palais de César, existait encore en entier, ainsi que le temple rond qui le surmontait et qui était, paraît-il, bâti sur le modèle du Panthéon de Rome. Les murs cyclopéens « *de lapidibus quadris et magnis, opere sarracenico* » s'étendaient sur une plus grande longueur que de nos jours; la partie de l'enceinte située à l'O., entre la porte San-Francesco et la porte San-Martino, fut probablement détruite à cette époque. Il en est de même de l'enceinte de Castel-San-Pietro qui pourtant ne semble jamais avoir été complète, puisque la plus grande partie du sommet de la montagne est fortifiée par sa position naturelle. Il restait enfin, en 1298, un certain nombre de grands escaliers de marbre qui témoignaient de l'ancienne richesse du temple; on ne saurait en trouver aucune trace aujourd'hui, tant la destruction a été complète. En 1436, de nouvelles ruines vinrent s'ajouter à celles du temps de Boniface VIII; la ville fut rasée de nouveau par le cardinal Vitelleschi, patriarche d'Aquilée et capitaine de l'armée du pape Eugène IV.

En l'absence d'autres documents écrits, il faut donc essayer de restaurer le temple de la Fortune d'après l'étude des ruines qui en sont restées. Un grand nombre d'essais de ce genre ont déjà été faits; en voici le catalogue :

(1) Petrini, *Memorie Prenestine*, p. 429-430.

1^o La plus ancienne restauration du temple date du commencement du dix-septième siècle; elle se trouve dans un manuscrit du Vatican et comprend le plan et la perspective; elle fut probablement faite, suivant Petrini, en 1614, par ordre du prince Cesì (1). Ce plan, dont on a tenu peu de compte dans les restaurations suivantes, est meilleur que la plupart des autres (2).

2^o Un plan levé, vers la moitié du dix-septième siècle, par Pierre de Cortone, et publié par Domenico de Rossi.

3^o Un plan de la même époque¹, publié par Suarès dans son histoire de Palestrina; c'est peut-être la reproduction de celui de Pierre de Cortone. Ce plan est très inexact.

4^o Un plan dressé, vers la moitié du dix-huitième siècle, par un géomètre, Francesco Tranquilli de Gallicano. Il était, à la fin de ce siècle, d'après Petrini, entre les mains des héritiers de M^r Cecconi, l'auteur d'une histoire de Palestrina; il est bien peu probable qu'on le retrouve jamais.

5^o Un plan dressé, vers la fin du même siècle, par un architecte anglais, Georges Hadfield, qui avait été envoyé à Palestrina par le cavalier Wright. Ce plan comprenait huit feuilles de dessins et six feuilles de vues. Outre le plan du temple, on y trouvait représentés les détails les plus importants d'architecture. Celui-ci est encore perdu pour toujours (3).

6^o Un plan dressé par Constantin Thon, architecte russe, et accompagné d'un mémoire de l'archéologue Nibby. Il fut publié en 1825 aux frais de l'empereur de Russie, Alexandre I^{er}, et tiré seulement à un très petit nombre d'exemplaires (4).

7^o Un plan publié par Luigi Canina (5). Il n'a rien de bien original. L'auteur s'est contenté de reproduire les plans de ses prédécesseurs; on y trouve le dessin de deux chapiteaux et de l'autel conservé dans le cellier du séminaire.

8^o Il faut enfin citer plusieurs restaurations qui sont l'œuvre de pensionnaires de l'Académie de France, et dont les originaux sont conservés à Paris à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

(1) Petrini, p. 8, *Codex Vatic.*, 3439, f° 50.

(2) Nibby cite un plan de Pirro Ligorio sans donner aucune indication qui permette de le retrouver. *Analisi della carta dei dintorni di Roma*, t. 2, p. 496.

(3) Petrini, *Memorie Prenestine*, p. 8-9.

(4) Le résumé du mémoire se trouve dans un autre ouvrage de Nibby, *Analisi*, etc., t. 2, p. 497 et suiv.

(5) *Architettura romana*, t. 1, planches 62-63.

- A. Une restauration du temple de la Fortune faite par M. Huyot en 1812. 6 planches.
- I. Plan de Palestrina. Les restes des murs anciens sont indiqués avec des teintes spéciales; toutefois l'*opus quadratum* n'est pas distingué de l'*opus incertum* ni des constructions polygonales.
- II. Plan de l'antique Préneste.
- III. Elévation.
- IV. Restauration. C'est, au point de vue archéologique, la partie la moins intéressante du travail.
- V. Différentes coupes du temple, des piscines, des fontaines, etc.
- VI. Restauration du temple. On peut faire, à propos de cette planche, la même observation que pour la planche n° IV.
- B. Etudes faites par M. Guénépin (1840, vol. XIII). 10 planches. La planche VII manque; peut-être y a-t-il une erreur de numérotation.
- I. Plan du temple. Ce plan est très élémentaire.
- II. Façade générale de l'état actuel du temple de la Fortune à Palestrina.
- III. 1^e Plan de la salle de la mosaïque; 2^e coupe intérieure (étude d'un fragment du *podium*).
- IV. Coupe intérieure d'une des basiliques. Etat actuel.
- V. Façade d'une des basiliques. Etat actuel.
- VI. Arcades du premier soubassement au-dessous de l'hémicycle.
- VIII. Fenêtres du portique entre les deux basiliques.
- IX. Soubassement intérieur d'une des basiliques (*podium*).
- X. Détail du soubassement intérieur d'une des basiliques.
- C. Etudes faites par M. Tétaz (1846, vol. XVIII).
- I. Plan et état actuel des deux salles et atrium nommés par quelque modernes *delubrum* inférieur.
- I (bis). Façade. Etat actuel de la basilique orientale.
- II. Etat actuel du fond des deux salles et d'une partie de l'atrium, sans les constructions modernes superposées.
- III. Cour de la basilique. Détail restauré de l'ordonnance qui décore le fond de l'atrium.
- III (bis). Cour de la basilique. — a. Coupe sur l'axe d'une fenêtre. — b. Construction de l'une des colonnes.
- IV. Stylobate intérieur.
- V. Chapiteau et base de l'atrium.
- VI. Détails.

Les dessins de M. Tétaz sont d'une exécution fort soignée et d'une très grande exactitude (1).

Le temple de la Fortune occupait tout l'emplacement de la ville moderne de Palestrina ; c'était un immense édifice auquel, pour les dimensions, aucun autre sanctuaire de l'Italie ne semble pouvoir être comparé. Il s'élevait sur le flanc de la montagne et avait à peu près la forme d'une pyramide ; les premiers étages étaient très larges, les suivants plus étroits ; un hémicycle et une chapelle ronde couronnaient tout l'édifice. La hauteur du temple était environ de 150^m; on en voit les ruines sur une hauteur de 127^m. A la base, il avait une largeur de 425^m; à la partie supérieure, de 125^m; l'*area* de l'hémicycle au sommet n'était large que de 30^m (2).

On étudiera le temple, dans son ensemble, tel qu'il était aux plus beaux jours de l'Empire, en essayant de distinguer, à chaque étage, quels sont les différents genres de construction employés et, par conséquent, de quelle époque date chaque partie. On commencera par l'étude de l'étage inférieur ; on s'élèvera ensuite, de gradin en gradin, jusqu'à l'hémicycle du temple où se trouve aujourd'hui un vieux palais du quinzième siècle, connu sous le nom de *la Cortina*.

Les genres de construction que l'on remarque parmi les ruines du temple sont au nombre de trois :

Les constructions qui paraissent les plus anciennes, si l'on excepte quelques constructions polygonales irrégulières dont il sera question plus loin, sont formées de grands parallélépipèdes de tuf qui ont environ 0^m,80 ou 0^m,90 de longueur sur 0^m,40 de hauteur. On ne peut donner de mesure fixe pour la profondeur ; elle varie souvent. Ce genre de construction est connu sous le nom d'*opus quadratum* ; c'est de cette façon que fut bâti le Tabularium du Capitole, ainsi que nous l'apprend Frontin (3), et qu'on peut encore le constater. Nibby attribue cet appareil à l'époque de la guerre d'Annibal, et c'est l'opinion assez générale des archéologues. Il faut peut-être cependant se défier des classifications trop rigoureuses en matière d'architecture ; des systèmes différents ont été employés simultanément pour éléver les murs cyclopéens, et on bâtissait même encore des murailles de ce genre à l'époque

(1) Enfin, en 1875, de nouvelles études de détail ont été faites par M. Bernier, pensionnaire de l'Académie de France.

(2) Ces mesures sont celles que donne Nibby, *loc. cit.*, p. 500.

(3) *De aqueductibus*, 124.

de la République. Le même fait a pu se produire pour les murs en forme de parallélépipède. Il est certain qu'ils étaient employés à l'époque des guerres puniques, mais on a pu encore s'en servir pendant de longues années.

La pierre employée pour la construction des murs du temple est le tuf; on n'en trouve pas à Palestrina même, mais aux environs de Cave. Sur le bord de la route qui mène de Palestrina à ce village, on voit de grandes grottes creusées dans le tuf; elles ont peut-être servi de carrières pour les constructions de Préneste; on en trouve aussi quelques-unes du même genre dans le territoire compris entre Palestrina et Gallicano.

Ces blocs de pierre, bien que très solides, n'auraient pas sur plusieurs points suffi à retenir la force de poussée des étages supérieurs. Aussi, à la base du temple, ces pierres rectangulaires semblent plutôt avoir servi de murs d'ornementation que de véritables murs de soutènement. Derrière elles se trouve toujours, sur une largeur de plus d'un mètre, un mur formé de petites pierres siliceuses, irrégulières, unies par du ciment; ce mur est si dur, que l'on y creuse des portes ou des couloirs comme dans la roche; les pierres rectangulaires étaient destinées plutôt à recouvrir qu'à soutenir cette construction. Du côté de la porte San Martino, les grandes pierres sont tombées ou ont été arrachées: on en voit encore l'empreinte sur cette masse composée de fragments de silex et de ciment. Ce détail indique la manière dont le mur a été fabriqué. On a élevé le mur de pierres quadrangulaires à une certaine distance de la roche taillée à pic, et on a jeté, dans l'intervalle, des fragments de silex et de la chaux qui, en se séchant, ont formé une composition indestructible. Ce genre de construction était d'ailleurs familier aux Romains, et Vitruve recommande l'emploi d'un remplacement composé de pierres rouges en forme de carré, de tuiles ou de silex communs liés avec du ciment (1).

Le second genre de construction est celui auquel Vitruve donne le nom d'*opus incertum*, et dont on attribue en général l'usage au commencement du premier siècle avant notre ère, à l'époque de Sylla (2). Ces constructions sont les plus nombreuses de toutes, de grands pans de murs en sont encore revêtus.

On a enfin employé, au temps de l'Empire, la construction de briques, *opus lateritium*. Les briques sont très rapprochées l'une

(1) *De architectura*, 2, 8, 4 (Edition Rose et Müller Strübing, coll. Teubner).

(2) Vitr., *De archit.*, 2, 8.

de l'autre , ce qui permet de fixer la date de ces constructions ; elles sont contemporaines d'Auguste ou de Tibère.

Dans les villas anciennes qu'on rencontre à chaque pas aux environs de la ville , l'*opus reticulatum* est presque toujours employé ; mais il n'y a pas dans l'enceinte du temple un seul fragment de bâtiment qui en porte la trace.

Les différents étages qui s'élèvent, adossés à la montagne, sont les suivants (1) :

1^o Devant le temple s'étendait une immense place , *area* ; des deux côtés étaient élevés de grands réservoirs destinés aux besoins des ministres du temple ou plutôt encore de la ville située plus bas ;

2^o Le premier étage correspond au jardin du prince Barberini ;

3^o Le deuxième au Corso , à la cathédrale , aux bâtiments du séminaire à l'E. et aux bâtiments construits à l'O. de la cathédrale ;

4^o Le troisième correspond à la rue appelée *il Borgo* ; c'est le plus étroit de tous ;

5^o Le quatrième , où se trouvent de grandes arcades , ne correspond à aucune rue moderne ; il est compris dans une suite de cours ou de jardins ;

6^o Le cinquième correspond à la partie la plus élevée de la ville moderne ; il comprend l'hémicycle , aujourd'hui palais Barberini ou « *Cortina* (2) ; »

7^o Le sixième ne correspond à aucun bâtiment moderne ; derrière la Cortina s'élèvent seulement de misérables maisons ; le temple rond semble avoir surmonté l'hémicycle , d'après le document du quatorzième siècle rapporté par Petrini.

I. Devant le temple se trouvait une sorte de place , elle s'étendait au sud de la rue moderne « *degli Arcioni* » , qui est dirigée de l'O. à l'E. Elle était , paraît-il , déterminée par des bornes ou cippes. Nibby rapporte qu'en réparant la route , on trouva deux de ces cippes semblables à ceux du *Pomærium* de Rome (3). Des deux côtés , à l'E. et à l'O. , s'élevaient deux immenses réservoirs ;

(1) Cf. planche 1 , à la fin du volume.

(2) On se servira de préférence de cette dernière dénomination , afin qu'il n'y ait pas de confusion avec le palais Barberini , qui se trouve au bas de la ville moderne , à l'étage du Corso.

(3) Ouv. cit. , p. 501.

on voit encore celui de l'O., celui de l'E. est sous terre, mais on peut parfaitement déterminer son emplacement.

Le réservoir de l'O. a été construit à l'époque impériale; car les murs sont formés de briques très rapprochées les unes des autres. C'est une des plus belles piscines antiques que l'on connaisse; on peut la comparer à la *piscina mirabilis* que l'on voit à Bacoli, près du cap Misène, et qui servait à approvisionner d'eau la flotte impériale. Nibby en a donné une description (1).

Le réservoir, y compris l'épaisseur des murs, a la forme d'un rectangle de 106 mètres de long et de 33 mètres de large (2). A l'intérieur, il est divisé en dix immenses salles voutées, qui communiquent les unes avec les autres par trois portes et qui étaient éclairées par des soupiraux aujourd'hui couverts de terre, à l'exception d'un seul à la quatrième voûte; il conserve encore à l'extérieur son parapet de travertin. Ces voûtes sont revêtues d'un enduit très fin; chacune d'elles a 27 mètres de longueur et 8 mètres de largeur (3).

A l'extérieur, le côté occidental est orné de sept niches; la cinquième, lorsque l'on monte vers la porte San-Martino, est plus grande que les autres et rectiligne, tandis que toutes les autres sont curvillignes; du côté du midi, il y en a vingt-quatre; la douzième est aussi plus grande que les autres et rectiligne. Dans chacune de ces niches devaient être placées des statues; Nibby suppose que dans les plus grandes étaient encastrées des inscriptions.

Le côté oriental n'a point de niches (4), mais une sorte de petit portique qui donne entrée à l'escalier par lequel on descend au fond du réservoir. Le mur qui se trouve auprès de ce petit portique est encore mieux construit que tout le reste; il est orné de deux demi-colonnes, en briques aussi, et d'ordre dorique.

La même description peut s'appliquer au réservoir oriental qui est aujourd'hui sous terre; il existe, dans un des jardins situés à l'angle de la via degli Arcioni et de la route de Valmontone, un soupirail semblable à celui que décrit Nibby; on peut, en jetant des pierres par cette ouverture, s'assurer de la hauteur des voûtes qui paraissent être de la même dimension que celles du côté opposé.

(1) Ouv. cit., p. 502.

(2) D'après le plan de M. Huyot, les mesures seraient différentes : 25 mètres × 80 mètres.

(3) Nibby remarque que l'on ne peut visiter ces voûtes à cause des infiltrations de l'eau de pluie: il nous a été impossible de les voir pour cette raison.

(4) Ces niches sont marquées à tort sur le plan de M. Huyot.

A droite de la via degli Arcioni, environ vers le milieu de l'*area*, se trouve un grand bâtiment en briques qui devait appartenir à l'ornementation générale du temple. Il semble que c'était une fontaine (1).

Au fond de l'*area*, entre les deux réservoirs, étaient vingt-neuf arcades ; les cinq du centre formaient une espèce d'avant-corps ; les douze autres, de chaque côté, allaient se réunir aux réservoirs. Une de ces arcades à gauche, douze à droite, sont parfaitement conservées. On voit, d'après leur construction, qu'elles ont été ajoutées à l'époque de Sylla, afin d'étendre la base du temple du côté de la plaine et de profiter des arcades pour loger les esclaves et les serviteurs attachés au service de la déesse. Nibby résout ainsi en peu de mots une question fort difficile : les restaurations diffèrent les unes des autres sur ce point.

En étudiant cette partie du temple, on voit :

1^o A l'O., du côté de Rome, une grande terrasse reposant sur un mur de pierres rectangulaires en tuf, et par conséquent, d'époque antérieure à Sylla. Au-dessus de cette terrasse, large seulement de 6^m60, s'élève un second mur moins haut, de même construction, qui borne, du côté du sud, le jardin du prince Barberini.

2^o A l'E. d'une fontaine moderne taillée dans ce mur, le premier étage, au lieu d'être soutenu par un mur de pierres en *opus quadratum*, a pour parement un mur en *opus incertum*, qui fait un angle droit près de la piscine moderne et se termine brusquement.

3^o Viennent ensuite, sur une longueur de 66 mètres, deux grandes arcades larges de 4^m,60, qui donnaient entrée à des voûtes : des fabricants s'y sont aujourd'hui établis ; le fond de toutes leurs salles est formé d'*opus incertum*.

4^o Au-dessus de ces grandes arcades, et plus loin dans la direction de l'E., reparaît de nouveau l'*opus quadratum*, jusqu'à l'angle de la via degli Arcioni et de la route qui descend à Valmontone.

5^o Les grandes arcades ne sont pas tout à fait parallèles au mur du premier étage (2).

(1) On a fait des fouilles en cet endroit au mois d'octobre 1877. On y a trouvé beaucoup de fragments d'architecture (corniches, frises, chapiteaux d'ordre ionique et corinthien), dont quelques-uns sont d'une exécution soignée. Cf. *Rev. arch.*, *Les dernières fouilles de Préneste*, avril 1878.

(2) Le plan de M. Huyot indique à tort le parallélisme des arcades et du mur du premier étage.

Comment expliquer ces différences de construction , et surtout l'absence de parallélisme entre les Arcioni et le mur du premier étage ? Cecconi (1) donne un plan tout différent de celui de l'auteur anonyme du Vatican et de celui de Suarès , où il y a beaucoup de fantaisie. Il énumère les différentes entrées du temple ; deux d'entre elles occupaient l'emplacement actuel de la porte San-Martino à l'O. et de la porte del Sole à l'E. « L'une des deux autres était construite sur les arcades de la via degli Arcioni ; on voit encore, au-dessus des arcades, les blocs qui la pavaien t ; l'autre montait à la partie opposée, dans le jardin Barberini ; ces deux rues, arrivant à une troisième terrasse (2), se réunissaient en un point correspondant au milieu du temple , et menaient à l'emplacement de la grande place moderne. » C'est peut être l'explication la meilleure que l'on puisse donner des ruines du temple en cet endroit.

II. Le premier étage , que Nibby appelle l'étage des Piscines , comprend le jardin du cardinal de Palestrina , le jardin Barberini , les rues et les constructions qui se trouvent à l'E. , du côté de la porte del Sole .

Le mur qui le termine au midi se compose , ainsi qu'il a été indiqué plus haut , de constructions différentes ; les angles sont bien conservés à l'O. et à l'E. ; ce point est très important. On peut ainsi déterminer non seulement la largeur exacte de ce premier étage du temple , mais le centre de tous les étages supérieurs jusqu'à l'hémicycle ; les deux angles très visibles de l'*area* du cinquième étage ont la même utilité. Or, si l'on tire une ligne droite depuis le centre du premier étage , on rencontre au second étage la basilique ou la cathédrale moderne , au quatrième une grande arcade qui se voit de très loin , au cinquième le centre même de l'hémicycle. Les murs , en *opus quadratum* , continuent d'une part jusqu'à la porte del Sole , de l'autre jusqu'à la porte San-Martino. Ces portes devaient exister dans l'antiquité. — A la porte San-Martino , on ne voit plus aujourd'hui de mur ancien du côté extérieur ; mais des personnes du pays affirment qu'ils existaient , il y a une trentaine d'années. Des murs anciens se voient encore du côté extérieur de la porte

(1) *Storia di Palestrina*, p. 42-43.

(2) Cecconi compte l'*area* , la terrasse des Arcioni et celle qui lui correspond du côté de l'O. , au-dessous du jardin Barberini , et enfin la terrasse du jardin même.

del Sole , le long de la route qui suit le mur d'enceinte. Toutefois, au lieu d'être construits en *opus quadratum* , ils sont composés d'*opus incertum*. Devant ce mur formé de petits polygones irréguliers , on voit quelques blocs de tuf appartenant à l'*opus quadratum* ; ils ne semblent pas ajoutés, mais paraissent faire corps avec le mur de derrière ; des blocs semblables se trouvent aussi encastrés au-dessus de l'*opus incertum*. Ce serait un exemple unique de voir deux murs de ce genre appuyés l'un sur l'autre. Il est probable que ces blocs de tuf ont été pris ailleurs et apportés en cet endroit quand on releva l'enceinte de la ville, après le sac ordonné par Boniface VIII ou la destruction accomplie par Vitelleschi.

Cet étage avait 425 mètres de longueur et 87 mètres de largeur ; il était pavé de grandes dalles de calcaire dont Nibby a vu plusieurs morceaux. De chaque côté se trouvaient des piscines longues de 81 mètres et larges de 30 mètres. Il est aujourd'hui impossible d'en découvrir la trace : « L'une est remplie de débris de toutes sortes , dans le jardin Barberini ; l'autre , à l'E. , se trouve sous une maison. » Nibby rapporte qu'à l'entour était un pavé de mosaïque blanche.

III. Le deuxième étage, celui du Corso, est moins élevé au-dessus du premier que celui-ci au-dessus de l'*area inférieure* ; la différence de niveau est peu considérable. On retrouve encore le mur qui soutenait cet étage dans les caves de deux maisons , sur la place Garibaldi , en face de la casa Petrini ; on les retrouve aussi , paraît-il , sous toutes les maisons qui bordent le Corso du côté du midi.

La longueur de cet étage était , comme celle de l'étage précédent, de 425 mètres environ et la largeur de 28 (!), d'après Nibby. En réalité , il est beaucoup plus large. « Il était pavé de grandes dalles polygonales de calcaire dont il reste quelques fragments le long du Corso , à l'O. de la cathédrale. » Sur cet étage étaient construits trois grands bâtiments séparés par une *area* :

- a) Un bâtiment rectangulaire qui occupait l'emplacement de la cathédrale , c'est-à-dire formait une saillie au centre.
- b) Une grande salle rectangulaire , adossée au mur de l'étage

(1) Ce chiffre, emprunté à Nibby, me paraît beaucoup trop faible : *loc. cit.*, p. 504 : 1275 pieds de longueur sur 80 1/2 de longueur : il ne tenait pas compte de l'emplacement actuel de la cathédrale.

supérieur, du côté de l'E. ; on en voit les ruines dans la cuisine et le cellier du séminaire.

c) Un autre bâtiment du côté de l'O. ; les différents auteurs de restaurations lui ont tous donné la même forme qu'au bâtiment parallèle. Ce n'est qu'une hypothèse, car cet emplacement est presque entièrement occupé par des constructions modernes ; on n'en peut étudier qu'une très petite partie, dans une grotte découverte, il y a peu d'années, par M. Cicerchia, inspecteur des fouilles et membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome. — Entre ces deux édifices se trouvait une sorte d'*area*, ornée de colonnes et de portiques, à l'endroit où est aujourd'hui le séminaire, à l'E., et, du côté de l'O., sur l'emplacement de maisons particulières.

a) L'édifice qui fait saillie sur l'étage du Corso est indiqué sur le manuscrit anonyme du Vatican ; c'est la restauration la plus ancienne et en même temps la plus exacte pour cette partie du temple.

Les plans postérieurs, à l'exception de celui de M. Huyot, n'indiquent que les deux édifices adossés au mur du troisième étage. Nibby et Canina eux-mêmes sont tombés dans la même erreur. On ne saurait cependant douter qu'un édifice important n'ait existé à cet étage sur l'emplacement de l'église de Saint-Agapit. Des habitants de Palestrina affirment que le pavé primitif existe encore au-dessous du pavé moderne, et que les piliers actuels sont bâti sur l'emplacement d'anciens piliers. Il n'existe malheureusement aucun moyen de vérifier ces deux assertions (1) ; mais la concordance de ce témoignage avec la plus ancienne restauration du temple de la Fortune suffisent à donner à cette hypothèse une très grande vraisemblance.

Quelle était la destination de cet édifice ? L'auteur anonyme du Vatican lui donne le nom de basilique (2). Cette dénomination

(1) Petrini. Cf. *Mem. Pren.*, p. 89 : « Quand on restaura, en 1751, la chapelle du Sauveur, on découvrit un magnifique bâtiment avec des colonnes de goût romain ; il fut inconsidérément détruit ; on conserve encore cependant deux chapiteaux destinés à l'ornementation de la porte latérale. »

(2) Suarès, Cecconi et Petrini, ainsi que les architectes qui ont essayé de restaurer le temple de la Fortune à Palestrina, ont cru que deux basiliques y avaient été élevées en 255 avant J.-C. par les consuls L. Æmilius Paulus et S. Fulvius Nobilior. Ils se sont appuyés sur un texte incorrect de Varro. La leçon des meilleurs manuscrits est la suivante (*D. l. l.*, 6, 4) : *Meridies ab eo quod medius dies; D antiqui, non R in hoc dicebant, ut Prænestine incisum in solario vidi. [Solarium dictum id, in quo horæ in sole inspiciebantur] quod Cornelius in basilica Æmilia et Fulvia inumbravit.* Dans plusieurs éditions, la phrase

provient peut-être de la forme même du temple chrétien qui fut élevé sur cet emplacement. On peut croire, toutefois, que les chrétiens se servirent des fondations anciennes et que leur basilique reproduisit la forme d'une basilique romaine (1).

b) Des deux autres édifices, celui de l'E. est le mieux conservé; il a été souvent étudié par les archéologues. Il fut construit au premier siècle avant notre ère, peut-être par Sylla, lors de l'agrandissement du temple. On en voit des restes sur la place, dans la cantine, la cuisine et le cellier du séminaire. Malgré les graves dégâts qui ont été faits aux constructions, on peut se faire une idée de la décoration générale. Ce bâtiment avait 25 mètres de long sur 13 de large; le mur méridional existe encore en partie et se voit sur la grande place, à l'E. de la cathédrale. Le front était orné de quatre demi-colonnes d'ordre corinthien, dont les chapiteaux sont encore en place; ils sont d'une pureté de style remarquable. Ces demi-colonnes et les arcades étaient construites de masses de tuf; les chapiteaux et les bases, ainsi que tous les ornements intérieurs, sont fabriqués avec le calcaire de la montagne; le reste de la construction est formé de petits polygones irréguliers, c'est-à-dire d'*opus incertum*.

Dans l'intérieur se trouvaient sept enfoncements déterminés alternativement par des demi-colonnes et des pilastres; ces grandes niches renfermaient probablement des statues. Devant elles était un très beau *podium* orné de triglyphes, entre lesquels sont sculptés alternativement des patères et des rosaces (2). Au fond, on voit l'emplacement d'une grande niche rectiligne qui comprenait trois niches plus petites. C'est dans cet édifice que l'on a trouvé la grande mosaïque de style alexandrin conservée au palais de la Cortina.

Quelle était la destination de ce monument? Les historiens de Palestrina lui donnent ordinairement le nom de *delubrum* inférieur, par opposition à celui qui était situé au dernier étage du temple. Aucun témoignage ne confirme cette hypothèse.

c) Tous les auteurs qui ont parlé de l'édifice situé à l'O. croient qu'il était construit sur le même plan. Les restaurations indi-

placée ici entre crochets est supprimée : le sens est donc tout à fait changé. Les basiliques *Æmilia* et *Fulvia* avaient été élevées à Rome et non à Préneste.

(1) Un texte du *Liber Pontificalis* (Vie de Léon III) donne le nom de *basilique* à l'église de Saint-Agapit.

(2) Le dessin des chapiteaux et du podium se trouve dans Canina, *L'architettura romana*, t. 1, pl. 63.

quent la même disposition. « L'autre édifice, » dit Nibby (1), « a presque entièrement disparu ; les quelques traces qui en restent, permettent de croire qu'il avait la même forme que l'autre. Toutefois, si la grande niche existait au fond, il n'avait pas de petites niches pour les statues. Il est probable que le pavé était orné d'une mosaïque semblable à celle de l'autre côté. » Cette supposition s'est vérifiée. Il y a quelques années, M. Cicerchia a découvert, au fond d'une remise, l'entrée d'une sorte de grotte. A gauche, le mur était formé d'*opus quadratum*. A droite se voit le commencement d'une grande arcade dont un côté, situé dans une propriété du cardinal-évêque de Palestrina, n'est pas encore découvert. Une grande partie de cette arcade était fermée par un mur de construction moderne. M. Cicerchia, ayant remarqué, sous la remise même, des fragments d'une mosaïque blanche semblable à celle de la cuisine du séminaire, fit démolir le mur. Il trouva une sorte de grotte, au fond de laquelle ne se voit aucune trace de construction, ni du temps de Sylla, ni des époques précédentes. Le pavé de cette grotte, qui offre à peu près les mêmes dimensions que le cellier du séminaire, est formé d'une grande mosaïque ; une épaisse couche de chaux en certains endroits, les eaux pluviales, pendant tout l'hiver et même au printemps, empêchent de la voir distinctement. On aperçoit une branche d'arbre et plusieurs poissons de dimensions différentes ; mais on n'a trouvé jusqu'à présent aucun indice d'une grande scène semblable à celle de l'autre mosaïque ; il n'y a pas de noms grecs au-dessus des poissons. Comme une partie de cette mosaïque est encore recouverte de chaux et qu'une autre partie est encore cachée par des constructions, on n'en peut bien juger l'importance. Ce doit être aussi une mosaïque de style alexandrin, semblable à celles que l'on conserve au musée Kircher, au musée du Vatican et à la villa Albani. L'absence de toute construction dans cette grotte peut laisser croire que c'était une des parties les plus anciennes du temple ; peut-être même était-ce le sanctuaire primitif de la *Fortuna Primigenia*, celui où se tiraient les sorts.

Quant à l'*area* qui s'étendait entre les deux édifices latéraux, l'édifice central et le mur du troisième étage, Nibby en donne une description exacte : « L'*area* avait 64 mètres de large et 23 de profondeur. Sur les côtés, elle était circonscrite par les murs des

deux bâtiments ; de front , il y avait une suite de colonnes dont trois, bien que mutilées , sont encore à leur place, encastrées dans le mur de la chapelle du cimetière. » Il faut ajouter que devant ces colonnes s'élevait le bâtiment désigné plus haut sous la dénomination de basilique. Au fond de l'*area*, il y avait un portique , orné du côté extérieur de demi-colonnes , entre lesquelles étaient neuf fenêtres d'un très beau style ; deux de ces fenêtres sont encore entières ; trois autres ne subsistent plus qu'à moitié (1) ; on les voit dans la cour du séminaire. Le pavé de cette *area* était formé de dalles rectangulaires en travertin et entouré d'une bande de mosaïque blanche.

A l'O. de la grotte décrite plus haut, dans la direction de la porte San-Martino et à l'E. du séminaire , se voient des restes de murs polyédriques ou cyclopéens ; ils sont dirigés perpendiculairement à l'enceinte. A l'O. , on ne voit qu'un seul fragment ; à l'E., dans un jardin contigu aux bâtiments du séminaire , il y en a trois disposés parallèlement et formant des terrasses larges seulement de 3 ou 4 mètres. On ne peut les ranger dans la même catégorie que les murs cyclopéens de l'enceinte ; on ne peut supposer non plus que c'aient été des murs destinés à séparer les différentes parties de la cité et à former plusieurs villes distinctes. Il semble vraisemblable que toutes les constructions cyclopéennes que l'on trouve à Préneste , à l'exception du mur d'enceinte , sont des substructions. De quelle époque datent-elles ? Il est impossible de le préciser : peut-être sont-elles d'une époque assez récente. Les ruines que nous voyons aujourd'hui peuvent ne pas remonter à une époque aussi reculée que l'enceinte elle-même (2).

IV. Des escaliers conduisaient à l'étage du Borgo (troisième étage). Le mur qui longeait un de ces escaliers se voit encore derrière les bâtiments du séminaire. Il est composé d'*opus incertum*. Le troisième étage était le plus étroit de tous. Il correspondait en partie à la rue moderne du Borgo ; du côté de l'E. il s'étendait jusqu'au mur d'enceinte , où se voit encore la porte antique , aujourd'hui fermée , près de la Portella.

V. Il ne reste des escaliers qui menaient de l'étage du Borgo ou

(1) On peut consulter une étude des fenêtres du Portique faite par M. Guénépin (à la Bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts. *Etudes et calques*, etc., t. 13, 1840).

(2) On peut voir sur le plan les différents restes de constructions cyclopéennes ; quelques-uns correspondent à l'étage du Borgo, l'autre au quatrième étage.

du milieu à l'étage des grottes, que des substructions. Les murs sont de construction cyclopéenne, ou *opus quadratum* (1). La plus grande partie du mur est faite en *opus incertum*.

L'étage des grottes était supporté par un mur appartenant à ce dernier genre de construction. On y voit trois grandes arcades, dont celle du milieu surpassé en dimension les deux autres; celle-ci, qui est dans l'axe de la basilique et de l'hémicycle, et celle de l'E. sont bien reconnaissables. Nibby a pu pénétrer dans la seconde qu'il nomme « grotte Petrelli, » du nom de la famille à qui elle appartenait; il en donne une description détaillée : « Elle est ornée à l'intérieur de quatre colonnes de calcaire d'ordre corinthien et de caissons carrés qui conservent encore en cinq endroits la trace de caissons de bronze (2). » Cet auteur suppose que ces grottes servaient de lieu de repos à ceux qui venaient consulter les sorts et il croit que l'arcade du milieu était le lieu religieusement fermé où se conservaient les sorts découverts par Numerius Sufucius (3). Entre cet endroit et les deux grottes, entre les grottes et les extrémités du temple était construite une série d'arcades dont on voit encore des traces dans les jardins ou au fond des maisons qui donnent sur les rues avoisinant le Borgo.

A cet étage appartenaient sans doute les fragments en *opus incertum* que l'on voit en face de l'église appelée la Madonna del Carmine et dans le vicolo San-Biagio. Ce dernier fragment est très important; il indique que le temple s'étendait beaucoup plus du côté de l'O. que du côté de l'E. et que, si l'on peut parfaitement déterminer l'emplacement des constructions centrales, on ne peut peut-être pas trouver une symétrie aussi grande pour les constructions latérales.

VI. Le cinquième étage peut s'appeler l'étage de la Cortina ou de l'hémicycle. Avant d'y arriver, des escaliers conduisaient à une sorte de colonnade bien marquée sur le plan anonyme du Vatican; la rue moderne qui passe en cet endroit en a tiré le nom de *via del Colonnaro*; les angles de cette construction se voient encore et sont indiqués sur le plan.

Devant l'hémicycle s'étendait une place rectangulaire: il n'exis-

(1) Voir le plan. Nibby a remarqué au milieu des deux rampes les restes d'un petit édicule qui faisait saillie: je ne l'ai pas vu.

(2) Je n'ai pu y pénétrer, aussi emprunté-je la description de Nibby, p. 508, sans pouvoir juger de son exactitude.

(3) Cic., *De divin.*, 2, 41.

tait probablement aucune construction du côté méridional d'où l'on avait la vue si pittoresque de la mer, de Rome, des monts Albains et des montagnes des Volsques. Quelques restaurations placent sur les côtés les deux basiliques *Æmilia* et *Fulvia* dont il a été question plus haut. Toutefois la présence d'un mur ancien sous une maison de la via della Cortina, située à l'O. de l'hémicycle, du côté du couvent de San-Francesco, autorise à croire que l'*area* était fermée par de grands édifices du côté de l'O. et bien probablement aussi du côté de l'E.

Quant à l'hémicycle, il est compris aujourd'hui dans l'emplacement occupé par le palais Barberini. Une partie de l'escalier qui conduisait au portique existe encore. Celui-ci était formé de colonnes probablement d'ordre corinthien ; quelques bases sont restées debout, ainsi que le mur revêtu de marbre sur lequel elles reposaient (1). Des deux côtés de l'hémicycle se trouvent deux grandes arcades ornées de colonnes corinthiennes et surmontées de l'inscription mentionnée plus haut.

VII. C'est au-dessus du palais Barberini que s'élevait le temple rond dont il est parlé dans le document du quatorzième siècle cité par Petrini ; nous n'avons aucune preuve qui permette de l'affirmer positivement. Mais il est impossible qu'il ait été situé ailleurs ; au milieu de l'*area* du sixième étage il ne se fût pas assez détaché du reste des constructions. D'après le document du quatorzième siècle, ce temple ressemblait au Panthéon de Rome. Une construction de ce genre eût été très lourde, placée au-dessus d'un portique ; on croirait plus volontiers que c'était un temple rond semblable au temple de Vesta à Rome et au temple de la Sibylle à Tivoli. Suarès, qui ne connaissait pas le document du quatorzième siècle, a supprimé cet étage dans sa restauration. L'auteur anonyme du plan du Vatican l'avait cependant déjà dessiné (2).

En résumé, si l'on veut établir la chronologie des différentes parties du temple de la Fortune à Préneste, on remarque :

1^o Qu'il existe, à tous les étages, des fragments plus ou moins considérables de constructions en *opus incertum*; la restauration

(1) Nibby, *loc. cit.*, p. 510, s'est gravement trompé en affirmant qu'il ne restait de l'ancien portique demi-circulaire que l'emplacement.

(2) Il ne semble pas que Suarès ait eu connaissance de ce plan ; il n'en a fait du moins aucun usage.

du premier siècle avant notre ère a donc eu lieu pour presque toutes les parties du temple;

2^e Que l'on ne trouve de constructions faites d'après le système polygonal irrégulier ou le système rectangulaire qu'aux premier, second, troisième et quatrième étages;

3^e Que les deux derniers étages ne sont construits qu'en *opus incertum*;

4^e Que les constructions en briques de l'époque impériale ne se rencontrent qu'autour de l'*area* inférieure.

On est donc amené aux conclusions suivantes :

1^e L'emplacement du temple primitif était moins considérable que celui qu'il occupa plus tard; il s'étendait seulement entre le premier et le quatrième étage inclusivement.

2^e Vers l'époque de Sylla on restaura et on embellit le temple primitif; on construisit les bâtiments de l'étage du Corso, la Basilique, la salle oblongue occupée par le cellier du séminaire et peut-être aussi quelque bâtiment qui enfermait la grotte découverte par M. Cicerchia. On éleva enfin tout l'étage de la Cortina et le temple rond qui surmontait l'édifice entier.

3^e Au commencement de l'Empire, on construisit les réservoirs qui se trouvent de chaque côté de l'*area* inférieure du temple, ainsi que la fontaine qui est au S. de la via degli Arcioni.

Vu de loin, ce temple qui couvrait une immense superficie, devait avoir un aspect imposant. On l'apercevait, pour ainsi dire, de toutes les parties du Latium, de Rome, de toutes les villes établies sur le versant septentrional des monts Albains, de la mer pour qui arrivait dans la direction de Porto-d'Anzio, des villes situées sur les montagnes des Volsques, d'Artena et de Signium.

Quant à la décoration générale, on peut en juger d'après les ruines. L'ordre employé dans la restauration qui eut lieu vers l'époque de Sylla fut l'ordre corinthien; mais c'est un ordre corinthien qui ne se peut confondre avec celui de l'époque de l'Empire, du Panthéon par exemple. Il est d'une pureté et d'une élégance extrême; les proportions en sont très agréables à la vue. Ce doit probablement être l'œuvre de quelque artiste grec. Il est intéressant du reste de remarquer la ressemblance qui existe entre les chapiteaux du temple de la Fortune et ceux du temple de Castor et de Pollux à Cora, du temple dit de la Sibylle à Tibur et de plusieurs temples et édifices de Pompéi. Or la ville de Pompéi fut colonisée par Sylla dont elle prit le nom (*colonia Veneria Cornelii*). A Cora, où se trouvent de nombreux fragments en *opus incertum*, des constructions furent élevées vers cette époque, probablement

après la fin des guerres civiles. Il suffit de rappeler l'inscription qui se trouve encore sur le fronton du temple d'Hercule et dont les caractères, d'après M. Mommsen, appartiennent bien à l'époque de Sylla (1). Le temple de Castor semble avoir été construit vers la même époque. Quant au temple dit de la Sibylle à Tivoli, l'inscription qui s'y trouve gravée ne donne aucun renseignement certain, mais on le considère généralement comme contemporain des constructions en *opus incertum* du temple de la Fortune. Tous ces monuments appartiennent à la même période de l'art gréco-romain. Les colonnades, les immenses portiques du temple de la Fortune étaient ornés de statues ; on n'en possède plus aujourd'hui qu'un bien petit nombre ; quelques-unes sont dans le jardin du palais Barberini, les autres au palais de la Cortina ; d'autres, presque entièrement mutilées, sont placées en guise de bornes au coin des routes. On en a découvert une, il y a quelques années, en faisant des fouilles pour la fondation d'une maison, mais elle n'avait aucune importance ; elle représentait une femme drapée semblable à celles que l'on voit encore au palais de la Cortina. En général, ces statues ne paraissent pas être d'un travail très fini et on en comprend la raison ; elles étaient surtout destinées à être vues de loin, comme les statues qui ornent la façade de Saint-Jean-de-Lateran ou de Saint-Pierre. On voit enfin dans le jardin du cardinal-évêque de Palestrina un très bel autel en marbre blanc qui était peut-être placé dans le bâtiment le plus important du temple, dans le *delubrum*. Il ne porte aucune inscription ; sur l'un des côtés, se trouve un trou circulaire destiné sans doute à laisser couler le sang des victimes (2).

(1) *C. I. L.*, t. 1, n. 1149.

(2) Cet autel, placé en plein air, au milieu d'un jardin, se détériore tous les jours ; c'est pourtant un monument important qui pourrait bien trouver place dans quelque musée. Il était situé, au milieu du siècle dernier, derrière la cathédrale.

CHAPITRE IV.

LA VILLE ET LES VILLAS A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE ET SOUS L'EMPIRE.

On ne peut déterminer à quelle époque la partie du territoire de Préneste qui s'étend au pied du temple a commencé à être habitée. Peut-être des maisons s'y élevaient-elles bien avant la restauration du temple qui eut lieu au premier siècle avant notre ère; en tous cas, à la fin de la République et sous l'Empire, c'était là que se trouvait le centre de la ville. On a essayé plus haut d'en déterminer l'étendue. La ville était située entre l'*area* du temple au N., le ruisseau qui passe au pont dei Sardoni à l'O., le ruisseau qui passe au pont dello Spedaleto à l'E., et au S. la vallée qui sépare la ville de la nécropole.

Y avait-il une enceinte fortifiée? Rien n'autorise à l'affirmer. Les blocs de tuf quadrangulaires que l'on trouve sur la route de Valmontone appartenaient peut-être aux fondements de quelque édifice.

Il est fort difficile de donner une description exacte de cette partie des ruines de Préneste; le terrain n'a pas encore été assez exploré.

Les monuments les plus importants sont les suivants, situés à l'E. et à l'O. de la ville.

1^o A l'E. — A. Près du pont dello Spedaleto, un temple de forme polygonale octangulaire; les historiens de Préneste lui donnent ordinairement le nom de temple du Soleil ou de Sérapis; aucune preuve certaine ne justifie cette dénomination. On voit, d'après l'écartement des briques, qu'il n'a pas été construit au premier siècle de l'Empire. Il daterait plutôt du temps d'Antonin ou de Marc-Aurèle. Les colonnes de marbre précieux qui ornaient ce temple ont été enlevées au dix-septième siècle pour orner l'église de la Madonna del Carmine.

B. C'est sans plus de raison qu'on donne quelquefois le nom

de *Scola Faustiniana* à des ruines qui sont situées à côté de ce temple. L'inscription sur laquelle on s'appuie n'autorise pas une identification de ce genre (1). Il est certain, du reste, que ces ruines ne sont pas de la même époque que le temple de Sérapis ; l'écartement des briques est beaucoup plus considérable.

II. A l'O. :

A. Sur le penchant de la montagne de Préneste, près du pont dei Sardoni, les traces d'un immense réservoir qui aurait été comblé à une époque assez récente. Les conduits, paraît-il, existent encore sous terre, et l'on pourrait s'en servir de nouveau.

B. Le pont dei Sardoni sur lequel passe la *via Prænestina*, (route de Gallicano), et dont les soubassements semblent être en grande partie du moyen Empire.

La beauté du site de Préneste et l'air pur qu'on y respire l'été, avaient engagé les Romains à construire, sur les collines des environs, un grand nombre de villas. Il est inutile de mentionner ici tous les passages des auteurs anciens qui rappellent les délices de Préneste, l'ombre de ses bois, la fraîcheur de ses vallées, la variété des productions de son sol, noix, olives, vignes, fruits de toute sorte : qu'il suffise d'indiquer ceux où il est expressément question des villas situées aux environs de Préneste (2).

C'est à Préneste qu'Horace relisait les œuvres d'Homère (3) ; Auguste avait aussi une villa (4) ; c'est là que Tibère guérit d'une grave maladie (5). Pline, décrivant sa villa de Toscane, mentionne aussi celle de Préneste (6) ; Juvénal fait allusion à la maison d'un riche chevalier romain nommé Cetronius (7). Symmaque

(1) Petrini, *Inscr. Cl.* 3, n. 13, p. 328. = *C. I. G.*, 5998.

(2) Cecconi, *Stor. di Pal.*, p. 83 et suiv., consacre un chapitre entier à la description des villas de Préneste ; il essaie d'en indiquer la place ; mais ses identifications ne sont la plupart du temps que des hypothèses. Il n'y aurait d'autre moyen de s'assurer de leur valeur que la découverte de conduits de plomb portant le nom du propriétaire.

(3) Horace, *Ep.*, 1, 2. Cecconi identifie cette villa avec un fonds de terre appelé communément *S. Giovanni in Camporaccio*. Il faut tenir un grand compte des traditions et des dénominations locales ; toutefois l'identification de Cecconi est bien hypothétique. Cf. *Od.*, 3, 4, 21.

(4) Suétone, *Aug.*, 72.

(5) Aulu-Gelle, 16, 3.

(6) Pline, *Ep.*, 5, 6, 45.

(7) Juvénal, *Sat.*, 14, 86 et suiv. :

*Ædificator erat Cetronius et modo curvo
Littore Caietæ, summa nunc Tiburis arce,
Nunc Prænestinis in montibus, alta parabat
Culmina villarum, græcis longeque petitis
Marmoribus, vincens Fortunæ atque Herculis ædem.*

résidait souvent à Préneste, comme on l'apprend par ses lettres (1).

Enfin, on a trouvé au siècle dernier, du côté de la porte San-Francesco, une inscription mentionnant l'existence d'une villa de la *gens Flavia*. Il est probable qu'elle était située au lieu même où l'inscription a été découverte ; c'est la seule identification que l'on puisse admettre (2).

Les noms actuels des fonds de terre peuvent aussi, dans une certaine mesure, servir à reconnaître l'existence des grandes propriétés. Les endroits appelés *Marcigliano* et *Ceciliano*, tirent peut-être leur nom de la *gens Marcia* et surtout de la *gens Cecilia* qui, originaire de Préneste, dut de temps immémorial y posséder de grandes propriétés.

La villa la plus importante des environs de Préneste était celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de villa d'Hadrien. Elle est située au sud de la ville, à l'extrême du terrain appelé la Colombella, à l'E. de la petite route de Marcigliano. Elle a été fort endommagée dans ces dernières années ; on a construit un cimetière sur une partie de son emplacement, mais on peut toutefois en reconnaître encore aujourd'hui l'étendue.

Le front a 125 mètres de large ; le côté semble avoir à peu près 85 mètres. Les chambres sont remplies de décombres, et l'on ne peut y pénétrer qu'avec peine ; on n'y trouve, du reste, rien de particulier à signaler. Du côté du sud on voit une chambre voûtée et bâtie en *opus incertum* ; il ne semble pas qu'elle ait été construite en même temps que le reste du palais.

C'est dans les ruines de la villa d'Hadrien qu'a été trouvé le fameux Antinoüs Braschi ; on est certain qu'elle fut construite sous le règne d'Hadrien ; les marques empreintes sur les briques le prouvent. Le genre de construction est, du reste, tout à fait le même que celui de la villa d'Hadrien à Tivoli.

Un peu avant d'arriver à la villa d'Hadrien, sur le même côté du chemin de Marcigliano, se voit un édifice circulaire auquel on donne le nom de Thermes. Le mur ne s'élève pas de plus

(1) Symmaque, *Ep.*, 1, 2 ; 3, 50 ; 7, 35 ; 9, 78.

(2) Cette inscription, bien que très détériorée, est intéressante : elle nous apprend l'étendue de cette propriété. Cf. Cecconi, p. 85. ... | ... *edifici // de//iter* ... | ... *tusa a Fl(avia) T(it) f(ilia) Phœbe* ... | ... *V titulis monimentis* ... | ... *ta-bernar(um) scriptura* | *complectitur* | *continet* | *p(lus) m(inus)* | *jug(era) XI.... bes* | ... *ter* | *x. cultæ præterea* | ... *p(lus) m(inus) jug(era) X*. Cette propriété comprenait donc onze *jugera* de terres cultivées et dix probablement de terres en friche. Cette inscription n'a peut-être pas été transcrita par Cecconi avec le soin nécessaire.

d'un mètre et demi ou de deux mètres au-dessus de la surface du sol ; du côté qui regarde le sud était probablement un escalier.

Quelques autres fragments d'*opus reticulatum* se voient sur la route de Marcigliano et dans les terrains avoisinants ; on retrouve souvent, en labourant la terre, des fragments de marbres précieux. Toute cette partie, qui s'étend devant la nécropole, était occupée, ainsi que les collines à l'E. et à l'O. de Préneste, par de riches villas.

CHAPITRE V.

LES VOIES ROMAINES CONDUISANT A PRÉNESTE ET LES SOUTERRAINS.

Les restes de voies romaines aux environs de Préneste sont assez nombreux.

1^o La *via Prænestina* arrivait de l'O. après avoir passé à Gabies, et non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Gallicano ; on en voit encore un fragment très bien conservé, près de la Madonna del Ristoro, pendant un espace de 200 à 300 mètres : il en reste aussi quelques pavés à l'endroit où elle croise le rameau venant de la *via Labicana* (route moderne de Rome). Elle traversait le milieu de la ville inférieure et débouchait du côté du pont dello Spedaleto, à l'E. de la ville ; toute cette partie est aujourd'hui profondément enfouie ; mais les habitants du pays en connaissent l'existence. Elle réparaît un peu plus loin, près du pont dello Spedaleto, et est en cet endroit plus haute d'un mètre et demi que la route moderne.

Du temps de Cecconi, au milieu du dix-huitième siècle, existaient un certain nombre de bras latéraux se détachant de la *via Prænestina* aux environs de la ville (1). Ils ont été probablement détruits ou recouverts ; on n'en voit plus que deux aujourd'hui : l'un se détache à un mille et demi de Préneste environ et va dans la direction des montagnes ; on en trouve une partie près du lieu appelé la Madonna delle Capelle ; ce rameau allait sans doute à Tivoli ; l'autre se détache plus près de la ville à 600 ou 700 mètres du croisement de la route Prénestine avec la route de Rome, au carrefour de la Madonna del Ristoro. Il se dirige vers le N. ; il devait passer aux environs de l'église Santa-Lucia et de la porte San-Martino. On a retrouvé, il y a peu de temps, des fragments de voie romaine, dans la macchia de San-Francesco, près de la

(1) Cecconi, *Stor. di Pal.*, p. 19 et suiv.

porte de ce nom. Il est probable que c'était la continuation de ce rameau qui montait ensuite dans la direction de la ville supérieure et de la citadelle où il allait rejoindre le chemin dit de Folca-Rotondo.

2^e La *via Labicana* ne se rendait pas directement à Préneste; elle en passait à une distance assez grande, mais elle envoyait un rameau près du casino Barberini et de l'osteria dei Prati; celui-ci suivait sans doute la direction de la route moderne et entrait à Préneste du côté de la porte San-Martino après avoir croisé la *via Prænestina*. Le pavé antique est encore visible sur une longueur de 300 ou 400 mètres, près du carrefour nommé « Beata Virgine della Cona. »

3^e Le chemin moderne de Marcigliano qui se détache du rameau de la Labicane, près de l'église suburbaine de San-Rocco, est peut-être tracé sur l'emplacement d'une route antique, d'un rameau de la voie Latine. On a remarqué, en effet, que dans cette partie de la nécropole, les sarcophages sont rangés perpendiculairement à une ligne qui serait représentée par la route actuelle.

Strabon, dans sa description de Préneste, parle de souterrains nombreux qui traversent la montagne et débouchent dans la plaine (1). « Les uns, » dit-il, « servent à conduire les eaux; les autres sont des sorties secrètes. C'est dans l'un d'eux que Marius assiégié perdit la vie. » Cecconi, qui connaissait fort bien le pays, puisqu'il était de Palestrina et y avait passé la plus grande partie de sa vie, rapporte que l'on retrouve à chaque instant des traces de ces conduits et de ces souterrains; il en indique spécialement deux (2) qui servaient à alimenter d'eau la cité. Dans la campagne, aux environs de Préneste, on ne peut creuser le terrain sans en rencontrer quelqu'un. Deux ont été trouvés dernièrement: l'un du côté gauche du rameau de la Labicane; l'autre du côté droit avant d'arriver à l'église de San-Rocco. Le second n'a pas encore été exploré; les paysans savent seulement qu'il se ramifie en trois branches. C'est dans un souterrain de ce genre que M. Parmigiani a retrouvé un très grand nombre de sarcophages en pépérin contenant des cistes et des miroirs. On parle aussi d'un souterrain qui part de l'osteria San-Cesareo sur la *via Labicana* et se dirige du côté de Préneste; on n'a jamais osé l'explorer entièrement, à cause du manque d'air. Il n'est pas probable

(1) Strabon, 5, 3, 11.

(2) Cecconi, *Stor. di Pal.*, p. 77.

qu'il aille jusqu'à Palestrina, car la distance est de cinq ou six milles.

On ne trouve aucune trace des cloaques de la ville qui s'étendait au bas du temple; mais les restes de trois cloaques qui servaient au temple même existent toujours. L'une commence un peu au-dessus du séminaire moderne, et passant devant la cathédrale se termine au pont degli Arcioni; l'autre passe sous l'ancien couvent des PP. du Carmel, et débouche près d'un petit pont appelé « ponte del Cimbalo; » la troisième est la plus grande. Elle se trouve au milieu de la ville; elle descend de l'étage de la Cortina et va déboucher comme la première au pont degli Arcioni; elle est de telle dimension qu'un homme peut aisément s'y tenir debout; elle a été creusée dans la roche vive, et a été ensuite consolidée avec une voûte (1).

(1) Cf. Cecconi, p. 80.

CHAPITRE VI.

LA NÉCROPOLE.

L'emplacement de la nécropole de Préneste est à peu près déterminé par des limites naturelles. Elle est située au pied de la montagne et de la ville sur un plateau entouré de vallées de tous côtés. Sa limite au S. est la villa d'Hadrien et la ligne que l'on tirerait de ce point à l'E. et à l'O. jusqu'à la route de Rome d'un côté, jusqu'au Val Pepe de l'autre; à l'E. elle ne s'étend d'une manière continue que jusqu'au Val Pepe; à l'O. jusqu'à la route de Rome (rameau de la *via Labicana*); au N. jusqu'à la vallée qui se trouve au-dessous de la ville, depuis San-Rocco jusqu'au pont dello Spedaleto. On a remarqué que les nécropoles de Tusculum et de Bovillæ étaient aussi orientées de la même manière, c'est-à-dire situées du côté du midi (1); il en est de même de celle d'Ardea. Peut-être faut-il voir dans cette disposition une règle presque toujours observée pour les sépultures antiques; peut-être aussi cette coïncidence n'est-elle due qu'à la disposition même des lieux (2). En dehors de la nécropole proprement dite, où les tombeaux sont rapprochés les uns des autres, se trouvent encore des groupes de sépultures, à l'E. au carrefour des routes de Cave et de Valmontone, à l'O. sur le côté droit de la *via Labicana* quand on se dirige vers Rome.

La nécropole de Préneste doit avoir été bien connue dans l'antiquité, car un certain nombre de tombeaux sont vides; ils ont été violés par les Romains, peut-être à l'époque où Sylla établit sur les ruines de la cité une colonie militaire. Le même fait se

(1) *Ann. de l'Inst. archéol.*, 1855, p. 75.

(2) Les temples les plus anciens du Latium sont aussi tournés vers le midi; on peut vérifier cette observation à Gabies et à Némi où les temples de Junon et de Diane Aricine sont toujours debout; il en était de même pour les temples de Junon Lanuvina et de Jupiter Capitolin.

produisit à Capoue; les vétérans des guerres civiles avaient peu de respect pour les sépultures (1).

Ce fut au siècle dernier, vers 1738, que fut découverte la nécropole de Préneste, bien qu'il y ait beaucoup de témoignages contradictoires à cet endroit et que le fait soit demeuré inaperçu. Il est probable, en effet, que la célèbre ciste Ficorini fut trouvée non pas entre Lugnano et Palestrina, comme l'ont écrit Ficorini lui-même et Maffei, mais derrière l'église San-Rocco, à la bifurcation de la route de Rome et de la route de Marcigliano, c'est-à-dire sur l'emplacement même du fonds Galeassi.

On se souvient aussi dans le pays de fouilles qui auraient été faites au commencement du siècle près de la bifurcation des routes de Cave et de Valmontone; elles auraient produit de très beaux résultats, mais on ne sait ce que sont devenus les objets qui en ont été tirés.

En 1825, un certain Fabrini explora une petite partie du fonds connu sous le nom de la Colombella, qui s'étend au N. depuis la vallée plus haut mentionnée, au S.-E. jusqu'à la villa d'Hadrien et à un petit bouquet de bois. On y découvrit quelques cistes.

C'est en 1855 que l'on fut, pour la première fois, assuré d'une façon certaine de l'existence d'une grande nécropole. Les découvertes qui avaient eu lieu en Etrurie depuis le commencement du siècle permettaient d'apprecier l'importance de ce fait pour les études archéologiques. Les fouilles de 1855 furent entreprises sur le terrain de la Colombella à l'E. de la route de Marcigliano, aux frais du prince Barberini. Elles furent conduites par un intendant, M. Constantino Giorgi, et surveillées par M. Cicerchia; MM. Henzen, J.-B. de Rossi et Braun écrivirent plusieurs articles à cette occasion (2).

En 1858 les fouilles furent reprises à la Colombella par l'intendant, M. Nestore Marini; on en faisait en même temps de l'autre côté de la route de Marcigliano, c'est-à-dire à l'O., dans la vigne de M. Agapito Bandiera, près du fonds de M. le chanoine Galeassi où M. Domenico Mattia avait auparavant découvert une tombe très ancienne (3).

En 1859 on continua d'explorer la Colombella au S.-O. du ca-

(1) Suét., *Cæs.*, 81: *Paucos ante menses, quum in colonia Capua deducti leges Julia coloni ad exstremandas villas sepulcra vetustissima disjicerent, idque eo studio-sius facerent quod aliquantum vasculorum operis antiqui scrutantes reperiebant.*

(2) Voir *Annales* et *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1855, in-4°.

(3) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1858, p. 93.

sino Cecconi, bâti sur une construction ancienne. M. Cicerchia donna un récit circonstancié des fouilles, mais sans aucune indication topographique (1). La carte de la nécropole, dressée par le P. Garrucci (2) en 1864, supplée à cette omission. C'est des fouilles de 1855 et de 1859 que proviennent la plupart des objets conservés actuellement à la bibliothèque Barberini. Les fouilles de 1863 ont été dirigées par le P. Garrucci et décrites par lui (3). Elles avaient été précédées de quelques fouilles faites en 1862 par l'intendant, M. Marini, aux environs du bâtiment circulaire appelé vulgairement les « Thermes » et du casino Cecconi. On était arrivé à moitié chemin entre le casino Cecconi et la Madonna delle Grazie ; on explora le reste du terrain et l'on découvrit un certain nombre d'objets importants.

Des cistes et des miroirs conservés à la bibliothèque Barberini proviennent aussi des fouilles de 1866 (4). M. le chanoine Bonanni en donna la description. Elles eurent lieu près de la Madonna delle Grazie ; M. Domenico Cecconi en fit en même temps dans la vigne voisine.

De 1866 à 1869 il n'y eut pas de fouilles importantes ; mais on les recommença sur une assez grande échelle au mois de septembre 1869 (5), en plusieurs endroits :

1^o Dans la vigne de M. Galeassi, située derrière San-Rocco et appartenant à des chanoines de Palestrina.

2^o Dans la vigne de M. Gaetano Pinci, appartenant à MM. Frattini. La première est à gauche de la route de Rome quand on quitte Prénesté ; la seconde est à droite dans le terrain compris entre la route de Rome et la *via Prænestina*.

3^o Au mois de février 1870, M. Gaetano Pinci découvrit, dans une vigne appartenant à M. Annibale Bernardini, une chambre sépulcrale très profonde, avec trois niches et autant de sarcophages. Cette vigne, ainsi que celle de MM. Frattini, est située à droite de la route de Rome.

4^o Des fouilles furent aussi entreprises près du couvent des PP. du Carmel, c'est-à-dire du même côté de la route.

5^o On travaillait en même temps en face dans la vigne de M. Parmigiani, qui recueillit un grand nombre d'objets précieux, cistes, vases de terre, etc.

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1859, p. 35.

(2) *Dissertazioni archeologiche*. Roma, in-4°, 1864.

(3) La carte du P. Garrucci indique l'emplacement de ces différentes fouilles.

(4) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1866, p. 133.

(5) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1870, p. 97 et suiv. *Idem*, 1871, p. 72.

6^e Enfin des fouilles furent faites dans la vigne de M. Angelo Ceprari et dans un fonds de terre près du pont dello Spedaleto, appartenant à M. Cialdea. On a trouvé là un souterrain avec des soupiraux. Les ouvriers occupés aux fouilles de MM. Frattini en ont aussi trouvé un ; ils ont remarqué qu'il avait plusieurs ramifications, mais n'y sont pas entrés.

En 1876 on fouilla le terrain dans le fonds Pinci, au S. du fonds Bandiera et du fonds Velluti, qui avait été exploré par le P. Garrucci. On y trouva des cistes qui ont été vendues à un négociant d'antiquités de Rome. C'est la même année, à la fin du mois de février, que MM. Bernardini trouvèrent dans le fonds Frollano les objets qui ont été achetés par le gouvernement italien, et qui se trouvent aujourd'hui au musée Kircher. Ce champ est situé à l'O. de la route de Marcigliano, non loin de l'endroit où, en 1855, M. Constantino Giorgi fit ses premières découvertes. Ce point est important à remarquer, car les objets trouvés sur ces deux emplacements sont de même nature.

En 1877, on a fait quelques fouilles à gauche de la route de Rome, au premier coude, après l'église de San-Rocco ; elles n'ont presque rien produit.

Quelque temps auparavant, à droite de la même route, dans une vigne appartenant à la famille Bernardini, on avait trouvé de nombreux objets en terre cuite, pieds, mains, têtes, membres votifs de toutes sortes, petites statuettes, etc. Les fouilles ont été continuées sur ce point, au mois de janvier 1878, par l'Ecole française de Rome. Elles ont amené la découverte d'un dépôt de terres cuites appartenant, sans doute, à la fin du second siècle ou au commencement du premier siècle avant notre ère (1).

Du mois de novembre 1877 au mois de janvier 1878, M. Fiorentini entreprit des fouilles sur l'emplacement de la nécropole, dans la Colombella. On trouva de 125 à 130 sarcophages en péperin, dont la plupart ne renfermaient que des ossements, 25 inscriptions et plusieurs cistes.

Des fouilles faites au mois de janvier 1878, dans le fonds Parmigiani, ont mis au jour deux petites statues en pierre calcaire fine.

Ainsi, les fouilles ont rayonné au pied de l'antique Préneste sur un espace assez étendu, puisqu'on a creusé le sol : 1^o entre la *via Prænestina* et la route moderne de Rome (rameau de la *via*

(1) M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, m'en avait confié la direction. J'en ai donné un compte rendu dans la *Revue arch.*, avril 1878.

Labicana) ; 2^e entre la route de Rome et le chemin de Marcigliano ; 3^e entre le chemin de Marcigliano et le val Pepe ; 4^e entre le val Pepe et la route de Valmontone. Beaucoup de points n'ont pas encore été explorés. Les fouilles qui ont chance d'être le plus fructueuses seront celles que l'on fera encore dans la Colombella, où jusqu'à présent les groupes de tombeaux ont été trouvés plus rapprochés les uns des autres que partout ailleurs, et immédiatement à droite de la route de Marcigliano ; mais de ce côté le terrain a été fouillé à plusieurs reprises.

Pour terminer le catalogue des fouilles de Préneste, il ne reste plus qu'à rappeler celles qui furent faites en 1864 près des Quadrelle, pour retrouver la seconde moitié du calendrier de Verrius Flaccus ; elles amenèrent la découverte d'une basilique chrétienne (1). Foggini, qui, au dix-huitième siècle, avait retrouvé ce calendrier, s'était imaginé, d'après une interprétation erronée d'un texte de Suétone (2), que le forum de Préneste se trouvait en cet endroit, à une assez grande distance de la ville (1700 mètres environ), et qu'il avait découvert l'hémicycle de Verrius Flaccus. Les fouilles de 1864 ont montré que les fragments de construction pris par Foggini pour l'hémicycle de Verrius Flaccus n'étaient autre chose que les restes d'un édifice chrétien annexé à la basilique.

Les tombeaux découverts dans la nécropole de Préneste appartiennent à différentes époques et se rencontrent dans différents terrains. Il est nécessaire d'étudier en détail toutes les circonstances qui ont accompagné les fouilles, afin de pouvoir établir la chronologie des objets trouvés dans ces tombeaux ou auprès d'eux.

En beaucoup d'endroits, au-dessous de la terre végétale, à une profondeur de trois ou quatre palmes (0^m,75 ou 1 mètre), on trouve un banc épais de détritus de toute espèce : « Ce sont de petites pierres, des éclats de tuf et de péperin, des fragments de terres cuites, d'objets de métal, de maçonnerie, d'os d'hommes et d'animaux, de monnaies romaines et de monnaies d'autre provenance. Le tout est si compacte que l'on a de la peine à le détruire avec la pioche. Ce banc est ordinairement profond de cinq à sept palmes (1^m,25 à 1^m,75), et quelquefois va jusqu'à neuf ou

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1864, p. 70-71.

(2) *De gramm. « M. Verrius Flaccus statuam habet Præneste in inferiori fori parte circa hemicyclium, in quo fastos a se ordinatos et marmoreo parieti incisos publicarat. »*

dix (2^m,25 à 2^m,50.) Après avoir enlevé ces détritus, on trouve la terre vierge, et c'est là que les anciens taillaient les fosses qui devaient recevoir les sarcophages. Cette terre, mêlée à la terre végétale, reçoit des ouvriers le nom de « terre mêlée. » Tamisée avec soin, elle servait aux anciens à couvrir les sépulcres, sur lesquels ils en entassaient une hauteur de plusieurs palmes. De telle façon, les sarcophages enfouis le plus profondément, si on en excepte quelques cas particuliers, se trouvent entre quinze et dix-sept palmes (3^m,75 ou 4^m,25) au-dessous du niveau du terrain cultivé, et entre sept et dix palmes (1^m,75 à 2^m,50) aux endroits où ne se rencontre pas le banc de détritus (1). »

Il semble que l'on doive distinguer trois époques dans la nécropole prénestine. Les sépultures les plus anciennes sont formées par des amas de pierre ou consistent en chambres funéraires. A la seconde période appartiennent les sarcophages de tuf ou de péperin, ainsi que des monuments plus petits (*pile*) faits de la même matière. On range dans une troisième catégorie les sarcophages en tuiles (*casse a tegoloni*). Viennent ensuite les sarcophages romains avec ou sans bas-reliefs.

Voici comment, en 1855, M. Cicerchia, dans une lettre adressée à l'Institut de correspondance archéologique, décrivait les tombes les plus anciennes de la nécropole de Préneste. Il annonçait que des objets de caractère très archaïque avaient été trouvés dans une espèce de fosse recouverte de toutes sortes de pierres calcaires et de terre, sans voûte (2). Le P. Garrucci (3) soutenait une opinion contraire. Ces sépultures étaient couvertes d'une sorte de petite voûte de pierre, qui se rétrécissait vers le sommet de façon à avoir l'apparence d'un toit. Ces pierres, tombées ensuite, avaient brisé et écrasé de leur poids une grande partie des objets que la piété des parents avait déposés auprès du mort. Le P. Garrucci, après les fouilles de 1863, rejeta tout à fait cette opinion et reconnut que c'était vraiment un mode antique de sépulture de jeter sur le cadavre un amas de pierres informes qui, de leur poids, brisaient les objets déposés dans la fosse. Il avait en effet reconnu que des tombeaux pareils existaient non seulement dans

(1) Les descriptions les plus importantes de la nécropole prénestine se trouvent : 1^o dans les *Annales de l'Inst. arch.*, 1855, in-4^o, p. 75 et suiv.; 2^o dans les *Dissertazioni archeologiche*, du P. Garrucci, auquel nous empruntons le passage cité, p. 148 et suiv.; 3^o Mommsen, *C. I. L.*, t. 1, p. 28.

(2) *Annal. de l'Inst. arch.*, 1855, p. 76.

(3) *Civiltà cattolica*, anno VII, n. 137, p. 606 et suiv.

la nécropole de Prénesté, mais aussi dans celle de Véies. De plus, il en avait trois exemples : « Moi-même , » ajoute-t-il , « dans les fouilles de la vigna Velluti , j'ai vu des squelettes placés sur de grandes tuiles (*tegoloni*) , et recouverts seulement par les pierres qui avaient été jetées là. Il est difficile que ces pierres puissent former une voûte ; elles ne peuvent en aucune façon s'ajuster les unes aux autres , étant tout à fait irrégulières . »

La découverte d'une sépulture faite, en 1876, dans le fonds Frolano, ébranle cette théorie peut-être un peu trop absolue du P. Garuccci. Il faut au moins reconnaître que, dans la première période de la nécropole prénestine, il y a eu deux modes de sépulture. On n'en saurait douter, car les objets trouvés en cet endroit sont parfaitement identiques à ceux que l'on avait découverts en 1855 à la Colombella dans une sépulture formée d'un amas de pierres. La description suivante a été faite par M. Helbig, secrétaire de l'Institut de correspondance archéologique :

« Pendant quelques jours la terre avait été fouillée sans résultat. A la fin cependant on découvrit une fosse oblongue, un peu irrégulière, creusée dans la terre végétale; les quatre côtés correspondaient exactement aux quatre régions du ciel. Les murs étaient faits de dalles de tuf oblongues; la plus grande mesure 0^m,94 de longueur et 0^m,90 de hauteur. Là où ces murs sont le mieux conservés, on voit quatre de ces dalles de pierre placées l'une sur l'autre. La paroi septentrionale et la partie méridionale sont longues de 5^m,45; des deux autres, l'une a 3^m,92 de longueur, l'autre a 3^m,80. Comme le fond de la fosse, quand je la visitai, était déjà un peu recouvert par la terre qui était tombée dessus, la profondeur n'en peut être établie que d'une manière approximative. J'arrivai jusqu'à 1^m,70; mais il y a sans doute quelques centimètres de plus. C'était dans cette fosse qu'étaient déposés les objets qu'on décrira ci-après. On avait jeté dessus de la terre, et sur la terre, un peu au-dessous du bord de la fosse, on avait placé de grandes dalles de pierre calcaire et de travertin, qui étaient de nouveau recouvertes avec une couche de terre rapportée; ainsi la superficie du terrain ne pouvait offrir aucune trace de l'existence de cette sépulture (1). »

Une chambre semblable a été trouvée dans les dernières fouilles de 1878; elle était vide : on n'y a recueilli qu'un anneau d'or. Il est besoin de nouvelles découvertes pour établir quel était de ces

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1876, p. 118-119.

deux modes de sépulture le plus communément employé dans les premiers temps de la nécropole prénestine.

Les sépultures de la seconde période sont les plus nombreuses. Elles consistent en sarcophages de pépérian ou plus souvent encore de tuf, d'un ou plusieurs morceaux. Les uns sont enfouis plus profondément que les autres; quelquefois le sarcophage le plus profondément placé servait de base au sarcophage supérieur; quelquefois aussi la paroi d'un sarcophage entier servait de paroi à un autre composé de plusieurs morceaux. Ces tombeaux se sont toujours trouvés dans le terrain vierge. Ils étaient évidemment destinés à recevoir des cadavres entiers et non pas seulement leurs cendres.

Il faut donc faire une classe à part des petites caisses qui n'ont que trois palmes carrés ($0^m,75$) au plus, et qu'on appelle *pile*. Elles servaient à renfermer les os des corps consumés par la flamme du bûcher. Ce genre de sépulture fut-il postérieur? L'incinération se substitua-t-elle à l'inhumation? Voici les remarques que fait à ce propos le P. Garrucci: « Il est certain que, dans les fouilles de 1855, les sarcophages se trouvaient à quinze palmes ($3^m,75$) environ au-dessous du niveau du sol, et les *pile* à dix ($2^m,50$); je puis ajouter que les trois *pile* trouvées par moi dans les fouilles de 1863 étaient placées au-dessus des sarcophages de tuf, tandis que je n'ai encore découvert aucun sarcophage à la profondeur de dix palmes; les sarcophages qui servaient à l'inhumation étaient probablement enterrés plus profondément que les *pile* pour une raison de salubrité publique (1). » Les sarcophages de tuf ou de pépérian sont ordinairement recouverts de grandes pierres taillées en forme de dos d'âne (2).

Les fouilles de 1877-1878, auxquelles nous avons assisté, ont fourni de nouvelles indications. Dans la partie de la nécropole qui a été explorée, les *casse*, presque toutes vides, formaient plusieurs étages; elles n'étaient orientées en aucune façon. Les *pile* étaient pour la plupart de tuf rougeâtre, tandis que les *casse* étaient de tuf

(1) Le P. Garrucci (*Diss. arch.*, p. 156) attaque la définition erronée que M. Mommsen donne de ce genre de sépulture dans le *Corpus Inscr. Lat.*, t. I, p. 28: *Cremandi ossaque colligendi consuetudo apud Prænestinos, cum hoc sepulcro utebantur, nondum invaluerat; hujus enim generis arcarum in eo non reperta sunt, nisi rara vestigia.*

(2) Dans un sarcophage de pépérian on a trouvé, au mois d'octobre 1869, dans la vigne Galeassi, un très beau sarcophage de pierre, orné de colonnes d'ordre ionique. C'est une exception.

gris. On y a trouvé des os et des fragments d'*aes rude*. Les sarcophages et les *pile* ne formaient pas des étages différents.

Quelquefois ces sarcophages étaient placés dans des couloirs souterrains, comme on le remarqua dans les fouilles de l'hiver 1869-1870 (1). La même année près du pont dello Spedaleto (fonds Cialdea), on trouva aussi un couloir qui avait la hauteur d'un homme et qui était éclairé autrefois par des soupiraux; on y a recueilli des fragments de terres cuites, des vases, un chaudron avec un manche en bronze et une tête de cheval également en bronze; peut-être au fond du couloir trouverait-on aussi quelque sarcophage.

On ne peut affirmer que ces galeries souterraines aient été creusées pour recevoir des sarcophages; elles peuvent avoir existé bien avant l'époque qui correspond à ce second mode de sépulture. On en a trouvé en effet dans presque toutes les villes qui sont entourées de murailles cyclopéennes.

Les sépultures prénestines, situées assez profondément au-dessous du niveau du sol, étaient indiquées à la surface par des espèces de stèles funéraires. Elles ont reçu le nom de *pigne* à cause de l'analogie de leur forme avec celle de la pomme de pin.

Elles consistent en un morceau de calcaire taillé en conoïde qui repose sur une base, quelquefois striée au milieu, quelquefois ornée de feuilles d'acanthe comme le chapiteau corinthien. Là où manquent les feuilles d'acanthe et les stries, il y a un anneau au-dessous de la *pigna* et un listel au bas. Outre les *pigne*, on trouve encore des bases rectangulaires faites également avec de la pierre calcaire; on croit en général qu'elles servaient de support à ces *pigne*, mais il est certain que quelques-unes d'entre elles portaient le buste de la personne défunte. En effet, ces carrés de pierre sont creusés au milieu de la partie supérieure, et ce creux est souvent ovale. Or, les *pigne* n'ont jamais cette forme. De plus, on a trouvé dans les différentes fouilles des bustes sans inscription ou qui, unis au piédestal, ne formaient qu'un morceau. Il est donc permis de conclure qu'il était d'usage de poser sur ces bases qui portent des inscriptions ou une *pigna* ou le buste du défunt.

Cette manière de désigner l'emplacement des sépultures n'est pas particulière à la nécropole de Préneste; on a aussi trouvé des *pigne* et des bases carrées dans les fouilles faites en 1857 à Zagaro, sur le territoire de Palestrina. Il faut encore comparer à ces objets les cubes surmontés de boules, destinés à désigner en

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1870, p. 97 et suiv.

Etrurie l'emplacement des sépultures, et les petites stèles représentant d'une manière informe quelques-uns des traits du visage humain, qui proviennent de la nécropole de Capoue.

Les sarcophages de la troisième classe sont faits avec des *tegoloni* ou grandes tuiles. Ordinairement cinq *tegoloni* remplacent le couvercle en dos d'âne des sarcophages de la seconde période ; à la place des pieds et de la tête se trouvent tantôt des *tegoloni*, tantôt des plaques de marbre. D'après le rapport fait par M. Henzen en 1855 (1), on pouvait croire que ces tombeaux étaient d'une époque relativement récente : « Quant à ces sarcophages, ils doivent certainement remonter à l'époque impériale. Car parmi les différentes marques de briques qui m'ont été communiquées par M. Cicerchia, deux proviennent de grandes tuiles qui servaient à former des sarcophages de ce genre ; les liaisons des lettres sont évidemment postérieures à celles dont on se servait dans les derniers temps de la République et même au commencement de l'Empire. D'un autre côté, les observations du P. Garrucci, à propos de la description de M. Mommsen (2), laissent croire que ce genre de sépulture, s'il était usité pendant l'Empire, l'était aussi bien longtemps auparavant. »

« En vérité, toutes ces assertions sont erronées. Les cadavres ensevelis dans les sarcophages en terre cuite ont été trouvés par moi et par d'autres à une très grande profondeur ; quant à ceux que j'ai trouvés moi-même, ils étaient toujours à côté des sarcophages en tuf et quelquefois situés plus profondément que ceux-ci, jusqu'à 19 palmes (4^m, 75) au-dessous du niveau du sol ; ils contenaient des vases peints, l'*æs rude* comme les sarcophages de tuf et non pas seulement l'*æs signatum*, des colliers de verre, des amulettes d'os, etc. Je ne nie pas cependant que l'on n'ait pu trouver des sépulcres de ce genre à peu de distance au-dessous du sol, dans le banc de détritus et non dans la terre vierge ; j'en ai trouvé plusieurs moi-même ; mais ils étaient encore bien anciens, puisqu'ils ne contenaient que des monnaies frappées de la République, un as d'une once et un *triens* aujourd'hui possédé par M. l'avocat Lavatti avec la légende **TAV** (3). »

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1855, in-4°, p. 76.

(2) *Loc. cit.*, « *Tertiæ ætatis sepulcra sarcophagi et ipsi sunt, sed facile distinguuntur a præcedentibus, primum loco, nam minus alte effodiuntur, et illis olim superpositi fuerunt; deinde materia, tegulis enim constant; denique rebus simul inventis: jam enim æri rudi ibi succedit signatum, neque quidquam reperitur præter monetam et ossa.* »

(3) *Dissertationi archeologiche*, p. 156.

On n'a pas assez de détails sur les fouilles postérieures pour décider la question ; dans les descriptions qui en ont été faites, on s'est occupé plus souvent des objets découverts que des circonstances mêmes de la découverte. Il est possible que les deux opinions puissent se concilier ; les sarcophages en terre ont pu être en usage à une époque assez reculée aussi bien qu'au temps de l'Empire ; sans doute ils étaient destinés à la sépulture des gens pauvres.

Mentionnons en dernier lieu des sarcophages de l'époque romaine avec ou sans bas-reliefs. Les routes qui conduisaient à Préneste, et spécialement la *via Prænestina*, étaient bordées de tombeaux comme la plupart des grandes voies romaines ; on en voit encore deux assez bien conservés sur la *via Prænestina* (route de Gallicano) à quelques centaines de mètres de la Madonna del Ristoro. Au mois de février 1870, dans une fouille faite sur une terre appartenant à M. Annibale Bernardini, on a trouvé une chambre sépulcrale très profonde de l'époque impériale. Elle contenait trois niches ; dans chacune d'elles se trouvait un sarcophage de marbre ; sur les côtés étaient sculptés deux boucliers et au milieu une hache ; l'inscription était presque effacée ; elle portait les mots : *C. Gavidius Fortis* (1).

Peut-on assigner des époques à ces différents modes de sépulture ? Les sépultures composées uniquement d'amas de pierres non taillées n'ont aucun signe extérieur qui permette d'en reconnaître la date. On peut dire seulement qu'elles sont les plus anciennes, à en juger d'après la différence des objets que l'on trouve avec ceux qui proviennent des sarcophages de tuf ou de péperin. On verra plus loin qu'un certain nombre de ces objets sont considérés, avec assez de vraisemblance, comme ayant été fabriqués à la fin du septième ou au commencement du sixième siècle avant notre ère. Ces tombes, autant qu'on peut le supposer, seraient donc contemporaines des premiers rois de Rome.

Pour déterminer l'âge des sarcophages de tuf ou de péperin, nous avons des données plus certaines. L'*æs rude*, que l'on trouve presque toujours, était regardé autrefois comme précédant l'*æs signatum*, qui l'avait remplacé d'une manière définitive. La découverte dans les tombeaux de Préneste d'*æs rude* à côté des monnaies frappées a contredit cette opinion. L'*æs rude* s'est conservé bien longtemps après que l'*æs signatum* était déjà partout en usage, surtout dans les cérémonies religieuses.

(1) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1870, p. 97 et suiv.

Les documents épigraphiques fournissent un moyen beaucoup plus sûr de fixer l'âge de ces monuments. Ils sont de deux sortes :

1^o Sur les cistes, les miroirs et les strigiles trouvés dans ces sarcophages, il y a souvent des inscriptions; par la forme des lettres et l'orthographe, on peut juger approximativement la date de leur fabrication.

2^o Les inscriptions trouvées sur les bases des *pigne* ou autour des *pigne* elles-mêmes fournissent des indications non moins précieuses.

On a constaté que ces inscriptions, gravées sur les cistes, les miroirs ou les *pigne*, sont les unes de la moitié du troisième siècle avant J.-C., les autres du second; quelques-unes des inscriptions des *pigne* sont d'une époque postérieure; mais ces objets peuvent avoir quelquefois surmonté des sarcophages en terre cuite, au lieu de sarcophages en pépérin. Par conséquent, les indications qu'ils fournissent ne sont pas aussi précises que celles qui proviennent des inscriptions des cistes ou des miroirs. Les cistes et les miroirs, en effet, ne se trouvent jamais que dans les sarcophages de tuf ou de pépérin, ou autour d'eux. Ce mode de sépulture semble donc avoir été usité à l'époque des guerres puniques et jusqu'à la fin du second siècle avant notre ère. Ces limites toutefois ne peuvent être déterminées d'une manière précise.

Quant aux sarcophages en terre cuite, les documents nous manquent pour en déterminer l'époque.

Les objets trouvés dans les tombeaux diffèrent beaucoup entre eux. On peut en former plusieurs catégories, qui serviront ensuite à dresser le catalogue des antiquités provenant de Préneste.

C'est dans les tombeaux de la première période qu'ont été trouvés tous les objets de style archaïque, rappelant tantôt l'influence étrusque, tantôt l'influence phénicienne ou orientale. C'est de là que proviennent les coupes d'or et d'argent doré semblables à celles que l'on a trouvées à Larnaca, à Amathonte et, en Italie, à Cervetri; les objets d'ivoire qui sont conservés au musée Kircher et à la bibliothèque Barberini, et qui ont un caractère tout à fait archaïque; les bronzes, trépieds, boucliers, patères, etc., avec des ornements semblables à ceux des objets analogues de la nécropole de Cervetri, des scarabées, etc.

C'est uniquement dans les tombes de la seconde période, c'est-à-dire dans les sarcophages de pépérin ou auprès d'eux, que l'on trouve les cistes de bronze avec ou sans graffites, les miroirs, les strigiles, les *balsamaria*, les objets ayant fait partie du *mundus*

muliebris, tels que les peignes, les boîtes à onguent et à fard , les *discernicula* , les aiguilles , etc. A la même époque appartiennent les plaques d'os sculptées de la bibliothèque Barberini , un grand nombre de petits vases , des lampes , des colliers de verre , des alabastres de toute grandeur , etc. Dans presque toutes ces tombes on a trouvé l'*aes rude* , obole payée par les parents du mort pour que son passage aux enfers s'accomplit heureusement.

Les sarcophages en terre cuite n'ont fourni que peu d'objets ; on n'y a trouvé la plupart du temps que les restes du mort avec l'*aes signatum* , quelquefois avec l'*aes rude* et des vases peints de peu de valeur.

QUATRIÈME PARTIE

Histoire de l'art à Préneste

CHAPITRE PREMIER.

L'ART ARCHAÏQUE. — IMPORTATIONS PHÉNICIENNES. — INFLUENCE DE L'ART ÉTRUSQUE.

Les tombes les plus anciennes de la nécropole de Préneste contenaient des objets en or et en argent, tels que coupes, patères, etc.; des ornements et des bijoux le plus souvent moitié or, moitié ambre; des objets d'ivoire ayant servi à décorer des boîtes, des manches de poignard, etc.; quelquefois des symboles funéraires, des mains ornées de bas-reliefs; enfin des objets en bronze, des trépieds, des chaudrons ou des boucliers. Rien n'est plus important non seulement pour l'histoire de l'art, mais encore pour les études ethnographiques, que de déterminer, d'une manière aussi précise que possible, le style de ces objets, en les comparant à tous ceux qui ont avec eux quelque point de ressemblance.

Lorsqu'on visite à Rome le musée Kircher ou la collection du prince Barberini, où sont réunis la plupart des objets trouvés à Préneste, on est frappé du caractère oriental d'un certain nombre d'entre eux; on ne peut manquer de les comparer aux antiquités découvertes à Cervetri, dans la tombe Regolini-Galassi; à Vulci, dans la grotte d'Isis; enfin aux vases d'or et d'argent doré trouvés à Larnaca ou dans d'autres endroits de l'île de Chypre.

Depuis longtemps déjà, on a signalé le caractère oriental des

objets provenant des plus anciennes tombes de l'Italie centrale. Micali (1) rapproche souvent les antiquités de Vulci des figures égyptiennes et assyriennes. Grifi (2), pour illustrer les antiquités de Cervetri, a pris un point de comparaison inexact, la mythologie du mazdéisme; toutefois il reconnaissait, lui aussi, le besoin de se tourner vers l'Orient pour expliquer les origines de l'art en Italie. Ce système, accepté généralement par les archéologues, a été définitivement confirmé par la découverte faite dans la nécropole prénestine d'une coupe d'argent avec inscription phénicienne (3).

Un mémoire publié à ce sujet par l'Institut archéologique de Rome contient un certain nombre de conclusions qui offrent une certitude presque complète, mais aussi des hypothèses qui ont encore besoin d'être vérifiées.

L'auteur de ce mémoire, M. Helbig, reconnaît dans les coupes de travail oriental deux éléments principaux : l'élément égyptien et l'élément assyrien ; il s'y adjoint quelquefois un élément qui ne tient ni de l'un ni de l'autre, et qui, les combinant, produit un style vraiment original. Ces objets sont l'œuvre du peuple le plus industrieux de l'antiquité, des Phéniciens. Comme les Phéniciens ont subi tour à tour la domination de l'Egypte et celle de l'Assyrie, il n'y a rien d'étonnant que leur art se soit ressenti de l'une et l'autre influence. Certains monuments de la Phénicie rappellent, en effet, ceux de l'Egypte; d'autres ont plus de ressemblance avec les antiquités de l'Assyrie.

La provenance de ces vases confirme leur origine phénicienne. L'île de Chypre, déjà au douzième siècle avant J.-C., était colonisée par les Phéniciens, et elle devint bientôt un de leurs centres de commerce les plus importants. Des relations ont dû plus tard exister non seulement entre Carthage et l'Italie, mais entre les Phéniciens mêmes et les ports de la mer Tyrrhénienne. Les mots *Sarra*, *Sarranus* ou *Serramus*, viennent probablement du nom phénicien de Tyr, *Zor*; le traité conclu entre les Romains et les Carthaginois, en 510 avant J.-C., mentionne les Tyriens; enfin l'inscription même trouvée sur une des coupes donne à cette assertion une certitude incontestable.

(1) Micali, *Monumenti inediti*.

(2) Grifi, *I monumenti di Cere antica*.

(3) M. Helbig, dans son très intéressant travail sur l'art phénicien (*Cenni sopra l'arte fenicia*, Ann. de l'Inst. arch., 1876), énumère les coupes de style oriental trouvées jusqu'en 1876; il en compte treize.

On peut comparer ces objets d'origine phénicienne avec une plaque d'ivoire trouvée à Ninive, avec un grand nombre de monuments de l'île de Chypre, des objets provenant de la nécropole de Kameiros, à Rhodes; des monnaies de Mélita, de Gaulos; avec un sarcophage trouvé aux environs de Palerme, et surtout avec les antiquités découvertes en Sardaigne dans les nécropoles de Sulcis, de Tharros et de Cagliari.

Or, on sait que la Sardaigne a été conquise au sixième siècle par les Carthaginois. Le caractère des antiquités des nécropoles sardes de Tharros et de Sulcis, colonies carthaginoises, peut donc donner des indications sur le caractère de l'art punique. Ce n'est là qu'une hypothèse; mais elle offre beaucoup de vraisemblance. Il est impossible, en effet, qu'à une époque reculée, l'art n'ait pas eu à Carthage les mêmes traits généraux qu'en Phénicie; car l'influence grecque n'a pu se faire sentir qu'à une époque plus récente, et, quoique subissant cette influence, les Carthaginois n'ont jamais oublié entièrement les traditions artistiques de la métropole; de plus, à Mélita, à Gaulos, à Gadès, les dieux égyptiens furent toujours honorés. Ainsi, même en ne tenant aucun compte des découvertes faites en Sardaigne, on arriverait à cette conclusion que l'art carthaginois, du moins dans sa première période, fut tout à fait identique à l'art de la Phénicie.

Où donc ces coupes ont-elles été fabriquées? Celles qu'on a trouvées à Chypre proviennent sans doute de la Phénicie même. Quant à celles qui ont été trouvées en Italie, M. Helbig croit qu'elles sont sorties des fabriques de Carthage. Les traités conclus entre les Romains et les Carthaginois, et le commerce qui existait entre les côtes de la mer Tyrrhénienne et celles de l'Afrique occidentale, expliquent la présence d'objets de cette nature dans des villes italiennes assez voisines de la mer, comme Cervetri et Palestrina. On ne peut tirer aucun argument de la paléographie, puisqu'on ne possède aucune inscription punique d'une époque bien reculée; mais l'histoire naturelle en fournirait peut-être un plus convaincant: le singe qui est représenté sur une des coupes de Palestrina appartient à une espèce aujourd'hui limitée à l'Afrique occidentale.

Si l'on admet la provenance carthaginoise des coupes découvertes à Cervetri, à Palestrina et aux environs de Salerne, il faut ensuite en rechercher la date.

Ici les raisonnements du savant archéologue allemand, au lieu de s'appuyer sur des faits, ne reposent plus que sur des

hypothèses. Il s'efforce, à l'aide d'un passage de Censorinus et des traditions sur l'introduction de l'écriture chez les Etrusques, de prouver que la tombe Regulini-Galassi ne peut pas être antérieure à la seconde moitié du huitième siècle. L'examen des objets provenant des nécropoles sardes lui fournit d'ailleurs des résultats semblables et plus certains.

Dans ces nécropoles, à côté des objets de fabrique carthaginoise, on trouve des vases à figures noires, à figures rouges ou même appartenant à la dernière période de la céramique. Elles ont donc servi jusqu'à une époque assez basse; mais quand a eu lieu l'occupation de l'île par les Carthaginois? M. Helbig, confrontant un certain nombre de textes anciens, fixe leur établissement définitif en Sardaigne vers l'année 530, ou, si l'on ne veut pas accepter une date aussi précise, entre 540 et 509 avant J.-C.

Comme il y a beaucoup de points de ressemblance entre les coupes de travail phénicien et les antiquités de la Sardaigne, il est utile d'examiner le développement de l'art dans ces deux catégories d'objets. M. Helbig néglige les coupes chypriotes, œuvre des Phéniciens de l'Orient; il ne tient non plus aucun compte des objets de fabrique certainement égyptienne qui ont été importés en Sardaigne. Si l'on ne considère que les monuments appartenant à l'art phénicien pur, on reconnaît que l'art, dans les colonies carthaginoises de la Sardaigne, était plus développé que sur les comptoirs de la mer Tyrrhénienne; les formes sont moins raides, moins anguleuses, et sur un certain nombre de scarabées on aperçoit une certaine étude du corps humain. Les coupes phéniciennes sont donc d'une époque assez antérieure aux antiquités des nécropoles sardes; on se trouve amené à les dater de la deuxième moitié du septième ou de la première moitié du sixième siècle.

On peut encore comparer ces antiques produits de l'art phénicien avec les objets provenant de la grotte d'Isis à Vulci. On y a trouvé un certain nombre de petits flacons à parfums, portant des hiéroglyphes. Les œufs d'autruche gravés que l'on a découverts dans le même endroit, les flacons d'émail avec hiéroglyphes trouvés dans les fouilles de Sovana et de Cervetri peuvent encore servir de points de comparaison. Or, le savant égyptologue Lepsius attribue ces hiéroglyphes à la vingt-sixième dynastie qui a régné entre 673 et 527. C'est l'époque de la tombe Regulini-Galassi, et bien probablement aussi des tombes archaïques de Palestrina.

L'histoire politique confirme les données de l'archéologie. C'est vers le sixième siècle que les Carthaginois et les peuples indigè-

nes se donnèrent la main pour repousser les Grecs. Vers 579, ceux-ci tentèrent de s'emparer de Lilybée ; ils échouèrent à la suite des efforts réunis des Carthaginois et des peuples indigènes. Par suite de la même politique, les flottes étrusque et carthaginoise chassèrent les Phocéens de l'île de Corse. On peut donc attribuer, sans crainte d'erreur, les objets de style phénicien trouvés en Italie à la dernière moitié du septième ou à la première moitié du sixième siècle. C'est la conclusion la plus importante et la plus nouvelle du mémoire de M. Helbig.

Si cette conclusion semble indiscutable lorsqu'il s'agit des coupes en métal, elle n'a peut-être pas la même valeur quand elle s'applique à tous les objets sortis de la tombe archaïque de Préneste. D'après M. Helbig, « à l'exception d'une fibule, ils ont tous certains caractères qui font croire qu'ils sont d'origine phénicienne, ou du moins exécutés d'après des modèles phéniciens (1). » Cette origine serait donc aussi attribuée au plus grand nombre des objets archaïques conservés à la bibliothèque Barberini.

Cette opinion mérite d'être discutée. Il semble, en effet, que l'on puisse faire, parmi les objets les plus archaïques de la nécropole prénestine, un certain nombre de catégories. Les vases en argent ou en argent doré sont tous d'origine phénicienne, ou au moins carthaginoise ; mais si ce point est bien établi, on ne peut conclure que tous les objets trouvés avec ces coupes aient la même origine. La présence, dans la tombe Regolini-Galassi, de deux coupes d'argent avec des inscriptions étrusques montre bien, en effet, qu'à côté des objets importés, il y avait des produits d'une industrie nationale ; si on cherchait avec avidité les coupes sidoniennes mentionnées par Homère et si estimées des Grecs de l'époque héroïque, on devait fabriquer dans le pays même les objets destinés aux usages de la vie commune.

Examinons, en effet, les différentes classes d'objets archaïques. Les coupes d'argent et d'argent doré sont certainement d'origine phénicienne ; aussi bien la plus grande partie des bijoux, souvent composés d'or et d'ambre, a-t-elle un caractère oriental ; il en est de même de plusieurs fragments d'ivoire retrouvés dans les fouilles de 1876, et représentant la barque niliaque avec un certain nombre de personnages, accomplissant sans doute une cérémonie sacrée (2). Mais à côté de ces objets de style phénicien, il

(1) *Annales de l'Inst. archéol.*, 1876, p. 247.

(2) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, 1876, t. 10, pl. 21, 3.

y en a qui présentent bien plutôt un caractère étrusque. Qu'il suffise de citer la ciste d'argent du musée des Conservateurs (1) et un certain nombre de fragments d'ivoire conservés à la bibliothèque Barberini.

Si des caractères généraux on passe aux détails, on remarque certaines figures qui appartiennent bien plutôt à l'art étrusque qu'à l'art phénicien. Sur un fourreau de poignard (2) est représentée une sorte de chasse. Sur un des côtés du fourreau, on voit des animaux paissant, cheval, licorne, cerf, bœuf; puis un lion qui a terrassé un homme et lui mord déjà un des pieds. Celui-ci semble se défendre avec énergie et brandit dans la main une sorte de poignard. Derrière lui est un Centaure, dont les pieds de devant sont des pieds d'homme; il tient une sorte de flèche ou de massue; enfin on voit un chien. Au-dessous est sculptée une chasse. Le Centaure aux pieds d'homme se retrouve également sur une des mains funéraires de la bibliothèque Barberini. Il semble que cette conception si commune sur les vases les plus archaïques de la Grèce et sur un grand nombre de vases étrusques à figures noires, soit bien plutôt grecque ou étrusque que phénicienne. C'est une des principales raisons qui permettent de douter de la provenance phénicienne de « tous » les objets contents dans les tombes archaïques de la nécropole prénestine.

Quant aux bronzes, si on les compare aux autres catégories d'objets, ils sont d'un travail très grossier et peuvent aussi bien appartenir à l'art étrusque qu'à l'art phénicien. Ils ont des points de ressemblance non seulement avec les bronzes de la tombe Regolini-Galassi, qui pourraient être regardés comme phéniciens, mais avec les bronzes d'un grand nombre d'autres tombes étrusques.

Ainsi, si les vases précieux servant aux sacrifices et aux festins, si les bijoux et, en général, la plupart des objets de luxe semblent avoir été importés sur les côtes du Latium ou travaillés d'après des modèles de style oriental, un certain nombre d'ivoires, peut-être d'une époque un peu plus récente, et les objets de bronze paraissent appartenir plutôt au développement de l'art en Etrurie. Il est, du reste, bien difficile de déterminer les limites de chacun de ces deux arts, car ils ont de nombreux points de contact.

(1) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 26.

(2) *Id.*, t. 10, pl. 21, 5 a, 5 b. M. Helbig (ouv. cité, p. 249), signale du reste l'analogie des reliefs du fourreau avec ceux des plus anciens vases étrusques.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ART A PRÉNESTE AUX TROISIÈME ET SECOND SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. — FABRICATION DES CISTES ET DES MIROIRS. — L'ART LATIN.

Si les découvertes récentes dont il vient d'être question montrent à quel degré de civilisation était arrivée une des villes les plus importantes du Latium au huitième ou au septième siècle avant notre ère, rien ne nous éclaire sur la période qui s'étend du septième au troisième siècle. C'est l'époque où, malgré les efforts de Préneste et des grandes villes latines, Rome étend sa domination sur le Latium, époque de troubles et de luttes incessantes. Il existe donc, dans l'histoire du développement de l'art à Préneste, une lacune qui ne sera peut-être jamais comblée.

Les tombes prénestines du troisième et du second siècle ont en revanche fourni à l'archéologie une quantité de monuments précieux ; c'est de là que proviennent surtout les cistes, les miroirs, les strigiles conservés dans les principales collections de l'Europe, et à Rome, au palais Barberini, au Vatican, au musée Kircher et chez M. Auguste Castellani. Presque tous ces objets semblent démontrer l'existence d'un art particulier à Préneste ou du moins au Latium.

Il serait important d'établir une classification méthodique de ces antiquités ; on examinera, dans ce chapitre, si un travail de ce genre est possible. On étudiera d'abord les procédés employés pour la fabrication des cistes et des miroirs ; puis les détails du style dans les dessins à la pointe qui les décorent, motifs d'ornementation, costumes, traits du visage ; l'art de grouper les personnages et le choix des sujets fourniront aussi des éléments de comparaison importants. On essaiera enfin de fixer la date de ces objets, grâce aux inscriptions qui se trouvent sur un certain nombre de cistes et de miroirs, et de déterminer l'usage auquel

ils servaient en rappelant les principales théories émises à ce sujet.

I. — ÉTUDE DES PROCÉDÉS DE FABRIQUE.

La ciste est un ustensile de bronze de forme cylindrique ou ovale ; l'intérieur est quelquefois doublé d'une boîte de bois ou de paille tressée. Le fond est formé d'un cercle à peu près de la même épaisseur que le cylindre. Le couvercle est la plupart du temps détaché de la ciste ; mais quand celle-ci est de forme ovale, il y est joint par une charnière. Quelquefois il entre dans le corps de la ciste, quelquefois il en recouvre les bords.

A ces pièces principales viennent se joindre des pièces accessoires : 1^o la poignée, ordinairement formée d'un groupe de personnages ; elle est attachée sur le couvercle par une soudure ; 2^o les pieds, qui sont au nombre de trois pour les cistes de forme cylindrique, de quatre pour les cistes de forme ovale.

Les miroirs sont toujours formés d'une seule pièce. Un côté, le côté convexe, était poli ; le côté concave est orné de graffites ordinairement entourés d'une bordure de feuilles de laurier ou de lierre. Ils sont ronds ou en forme de poire.

Les strigiles sont quelquefois d'un seul morceau, quelquefois de deux, quand le manche est formé d'une figurine de bronze.

Ainsi, parmi ces objets en bronze, il n'y a pas de variété dans les formes : les cistes sont cylindriques ou ovales, les miroirs sont ronds ou en forme de poire, les strigiles sont toujours exécutés d'après le même modèle. L'artiste n'a donc à étudier ni la forme du vase ni ses proportions ; le bronze, il est vrai, ne peut se plier à mille formes diverses, comme l'argile entre les mains du potier ; mais il y a dans la fabrication des cistes et des miroirs une sorte de monotonie qui laisse croire que c'étaient plutôt des objets de fabrique commune que des œuvres d'art.

Un autre argument sert à confirmer cette opinion. Le cylindre de la ciste est formé d'une plaque de bronze rectangulaire, travaillée au marteau et soudée dans sa hauteur. On gravait d'abord le dessin à la pointe sur la plaque de bronze, et c'était seulement après cette opération qu'on donnait à celle-ci la forme cylindrique. Il y avait des plaques de toutes dimensions, depuis 0^m,20 de hauteur jusqu'à 0^m,50 ; on prenait les unes ou les autres, suivant la dimension que l'on voulait donner aux cistes. Mais il arrivait quelquefois qu'on n'en avait pas de la dimension voulue. On prenait alors, sur une plaque déjà gravée, la hauteur néces-

saire, et on fabriquait la ciste sans se préoccuper des graffites. Sur une centaines de cistes trouvées jusqu'à présent, il y en a deux qui offrent un exemple de ce genre d'opération. L'une (1) n'offre aux yeux que la partie inférieure des personnages, ainsi que la galerie de palmettes qui se trouve au-dessous. L'autre (2) est formée seulement d'une galerie d'ornements et des bustes des personnages. Comme, sur la première de ces deux cistes, les graffites ne sont pas d'une exécution trop négligée, il est permis de croire que ce procédé s'appliquait à toutes les plaques gravées, dont beaucoup ont la même valeur, et dont quelques-unes sont d'un travail négligé.

La manière dont étaient attachés la poignée et les pieds, ainsi que les anneaux, tout autour du corps de la ciste, montre combien, dans les fabriques de Préneste, on s'occupait peu des dessins; la plupart du temps ils sont recouverts par ces objets et quelquefois complètement gâtés. On ne regardait donc pas les graffites comme des œuvres d'art, mais comme des dessins qui ne méritaient pas d'être respectés. Ce fait s'est produit même pour la plus belle de toutes les cistes connues jusqu'ici, la ciste Ficoroni. Les pieds et la poignée sont placés de manière à endommager les graffites. On a dit que c'était une restauration postérieure, et qu'à l'origine cette ciste n'avait ni pieds ni poignée. Cette hypothèse semble tout à fait invraisemblable; le même fait se reproduit pour tous les objets de ce genre; il est bien peu probable que la ciste Ficorini, malgré l'exécution parfaite de ses graffites, ait fait exception. La plaque de bronze déjà gravée par un ouvrier plus habile que les autres, — on peut même dire par un excellent artiste, — est tombée entre les mains d'un autre ouvrier qui lui a fait subir l'opération ordinaire et a ajouté des pieds et une poignée.

Ainsi, quand on examine les objets en bronze provenant de Préneste, on remarque que l'art tient une place moins grande que les procédés de fabrique. Tous ces objets se font sur le même modèle, de la même manière, sans aucun égard à la délicatesse plus ou moins grande du dessin. Un certain nombre d'entre eux sont signés, il est vrai, comme la ciste Ficoroni; mais ces signatures ont-elles une grande importance? L'artiste qui signe les vases grecs n'est-il pas remplacé, à Préneste, par un simple ouvrier, par un chef d'atelier ou un fabricant?

(1) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 7-8.

(2) Elle est conservée à la bibliothèque Barberini.

Il est difficile de mettre en doute que les cistes et les miroirs n'aient pas été des objets d'une fabrication commune; aussi, malgré l'importance artistique de quelques-uns d'entre eux, ils ne peuvent donner une idée de l'art à une époque déterminée aussi bien que les vases peints avec les représentations qui les couvrent. D'un côté il y a une grande indépendance, de l'autre des procédés de fabrique. Les uns peuvent se comparer à des œuvres d'art signées, telles que celles de Benvenuto Cellini ou de Bernard de Palissy; les autres, aux innombrables produits de l'orfèvrerie ou de la céramique moderne.

II. — LE STYLE : MOTIFS D'ORNEMENTATION, COSTUMES, TRAITS DU VISAGE.

A l'étude des procédés de fabrique doit succéder celle du style. Les caractères extérieurs, motifs d'ornementation, costumes, traits du visage sont les premiers à signaler.

A. — Ornamentation.

Sur les miroirs et les cistes se trouvent un certain nombre de motifs d'ornementation. Le champ du miroir est toujours entouré d'une bordure qui consiste, la plupart du temps, en guirlandes de feuilles de lierre ou de laurier. Quant aux graffites des cistes, ils se divisent presque toujours en trois zones: celle du milieu est la plus large; c'est là qu'est dessiné le sujet; celles du haut et du bas, plus étroites, sont couvertes de palmettes ou de guirlandes. On ne connaît jusqu'ici qu'une seule ciste où ces motifs d'ornementation soient remplacés par des compositions (1).

Les motifs d'ornementation les plus communs sur les cistes sont les *palmettes* et les ornements en forme de *calices de fleur* (2). Ces palmettes et ces calices, alternés ou superposés, appartenaient déjà à un système de décoration assez ancien. C'est ainsi que nous trouvons un motif tout à fait semblable sur une ciste d'argent de travail étrusque, bien antérieure aux cistes de bronze (3). On le rencontre aussi avec quelques différences sur le grand sarcophage de Cervetri conservé au musée du Louvre (4). Tantôt les

(1) C'est la ciste Napoléon III conservée au musée du Louvre (*Mon. inéd.*, t. 6-7, pl. 61-64).

(2) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 7; t. 9, pl. 22-23.

(3) *Id.*, t. 8, pl. 26.

(4) *Id.*, t. 6, pl. 59.

palmettes sont dans le sens vertical (1), tantôt dans le sens horizontal (2). Les variations de ce motif sont fréquentes ; mieux les graffites de la ciste sont exécutés, plus ils sont riches (3). — Sur les vases peints, les palmettes existent aussi en grand nombre ; mais elles sont de formes plus variées et n'ont pas en général une aussi grande régularité.

Un second motif d'ornementation moins commun, mais cependant encore assez fréquent, consiste en une série d'animaux luttant les uns contre les autres : les couvercles des cistes en sont souvent décorés ainsi que les galeries supérieure et inférieure (4). Ce genre d'ornement, de même que les palmettes, remonte à une époque très ancienne ; c'est un souvenir des processions d'animaux si fréquentes sur les plus anciens vases corinthiens, sur les vases de Rhodes, en un mot, sur tous les plus anciens produits de la céramique. Le développement de l'art a introduit de grands changements dans la manière de traiter le sujet ; au lieu des formes si raides, si primitives que l'on rencontre sur les anciens vases, on voit sur les cistes des formes légères et élancées. Dans ce cas, comme dans le précédent, il y a réminiscence d'un art appartenant à une période antérieure. Cet art est-il grec, étrusque ou phénicien ? Il serait inutile de le chercher ; il y a des motifs d'ornementation qui sont connus de tous les peuples, et, à plus forte raison, de ceux qui ont entre eux des relations fréquentes.

Les autres motifs d'ornementation sont plus rares ; il y en a de très riches, comme celui de la galerie inférieure de la ciste Ficoroni, d'autres très communs (5). Ils ne fournissent non plus aucune indication sur le caractère ou l'origine de l'art prénestin. Le sphinx, par exemple, est aussi commun dans les représentations de l'art étrusque que dans celles de l'art grec ; on le trouve ornant un vieux temple de Capoue et les tombes de Cervetri.

On doit toutefois remarquer que si les ornements des cistes et des miroirs se retrouvent sur les vases peints, il y a sur ceux-ci des décos que les fabricants de Préneste n'ont pas reproduites : la *grecque*, par exemple, n'est presque jamais dessinée sur les cistes.

(1) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 7 ; t. 9, pl. 23.

(2) Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, pl. 57.

(3) Brönstedt, *die Ficoroniske cista*.

(4) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 24-25.

(5) *Id.*, t. 8, pl. 56-57.

Le caractère des fragments d'architecture représentés sur des objets gravés ou sur des vases peints est important à observer. Sur les vases sont fréquemment figurés des colonnes, des édicules qui servent de décoration, ou, plus souvent encore, sont destinés à indiquer le lieu où la scène se passe. Le même fait se remarque pour les cistes et les miroirs, quoique moins fréquemment. Quelquefois des colonnes servent à distinguer les différentes scènes d'un même sujet, quelquefois à indiquer la présence d'un temple ou d'un portique. Des autels, des bassins pour la toilette, des sièges rappellent aussi différents motifs d'architecture. Sur les vases peints dominent les ornements de style ionique et de style dorique; sur les cistes, les colonnes sont presque toujours ioniques; les ornements de style dorique ne se rencontrent que sur deux ou trois d'entre elles; dans quelques cas, au-dessus du chapiteau ionique, est dessinée une palmette semblable à celles que l'on trouve si souvent sur les colonnes des vases peints. Il n'y a rien, dans l'ornementation des cistes et des miroirs, qui rappelle l'ordre corinthien.

Le choix des colonnes ioniques ou doriques ne semble pas correspondre à un caractère d'archaïsme plus ou moins prononcé, à une exécution plus ou moins délicate des graffites; elles sont employées indifféremment, aussi bien sur les dessins les plus grossiers que sur les plus soignés.

Les motifs d'ornementation et d'architecture ne peuvent donc pas plus servir d'élément de classification pour les bronzes de Préneste que la forme même de ces objets; tout ce qu'on peut constater, c'est que ces décorations se rencontrent en partie sur des objets d'art étrusque et en partie sur les vases peints; c'est encore avec ceux-ci qu'il y a le plus de points de comparaison à établir.

B. — *Les formes du corps et le costume.*

Quand on étudie une collection de cistes ou de miroirs, on est étonné de la quantité de corps entièrement nus qui y sont représentés. La plupart du temps, sur les vases à figures rouges, les hommes ne sont que peu ou point vêtus. Les femmes au contraire ont en général d'amples et riches vêtements; quelques-unes sont représentées nues dans des scènes de toilette, mais c'est une exception (1). Les scènes de toilette sont plus fréquentes sur les cis-

(1) Il est ici principalement question des vases de la Pouille et de la Campanie auxquels on a quelquefois comparé les graffites des cistes et des miroirs.

tes et les miroirs que nulle part ailleurs, et rien n'est plus naturel, puisque ces objets étaient destinés à la toilette. Le nombre des femmes nues qui y sont représentées est très grand ; mais on en trouve aussi au milieu de compositions qui n'ont aucun rapport avec des scènes de ce genre (1). C'est un caractère particulier à l'art de Préneste.

On ne peut dire que les fabricants de cette ville aient conçu quelque type particulier du corps humain, ni que, sur quelques graffites, on trouve dans la manière de le dessiner quelque trace d'archaïsme. Tous les graffites appartiennent à une époque où l'art était déjà fort développé, où les proportions du corps humain étaient parfaitement connues et étudiées ; si quelquefois il est représenté d'une manière grossière, cela provient de la maladresse de l'ouvrier et non de l'ignorance générale des règles. Il semble, quand on étudie ces figures, que leurs auteurs aient cherché à imiter des modèles grecs ; même sur les graffites les plus mauvais, si l'on fait exception de ceux de la ciste du musée de Saint-Pétersbourg (2), il y a un certain effort ; les bouts des doigts, par exemple, sont contournés, comme si on avait tâché d'en rendre le mouvement dans ses plus petits détails. Malgré ces efforts, les proportions du corps sont toujours un peu massives ; on ne trouve jamais, excepté sur les graffites de la ciste Ficoroni, sur une poignée de ciste de la bibliothèque Barberini et sur quelques manches de strigiles, les proportions exquises du corps, telles que les comprenaient les artistes grecs. Il y a une imitation évidente de l'art grec ; mais l'artiste latin ne peut arriver qu'à une perfection bien moindre ; la plupart du temps il reste au-dessous du médiocre.

La même conclusion peut être tirée de l'étude des différentes parties du costume.

La coiffure des hommes est en général assez simple ; ils ont les cheveux courts et quelques-uns d'entre eux portent la barbe. En général, la coiffure est celle qu'ont tous les personnages romains sur les monnaies de la République. On trouve pourtant, sur quelques cistes et miroirs, des coiffures qui rappellent l'art grec, ou qui appartiennent à un art particulier.

Sur une ciste dont les dessins n'ont qu'une valeur médiocre, un jeune homme est représenté avec la coiffure ordinaire de Bacchus ; sa longue chevelure est attachée par un bandeau, et

(1) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 22-23.

(2) *Id.*, t. 8, 56-58.

les boucles en retombent élégamment derrière ses épaules. Une coiffure particulière est donnée aux jeunes gens ailés, sorte de génies qui se tiennent auprès des dieux ou même interviennent dans d'autres scènes ; leurs cheveux sont réunis au sommet de la tête en forme de toupet. Quelquefois les cheveux forment un bourrelet autour de la tête. Ce n'est pas une coiffure grecque ; ce serait plutôt une coiffure étrusque, ou tout au moins latine. Elle est surtout fréquente sur les figurines de bronze qui décorent les pieds ou les poignées des cistes (1).

Le pétase est assez fréquemment figuré, surtout comme coiffure de Mercure ; on le trouve cependant sur la tête d'autres personnages. Le *pileus* apparaît quelquefois (2) ; mais il ne faut pas le confondre avec un casque de forme conique représenté sur des plaques d'os sculpté.

Les hommes sont souvent nus ; souvent aussi ils sont revêtus d'une sorte de chlamyde qui s'attache sous le cou au moyen d'une fibule ronde ; c'est le costume le plus fréquent. D'autres fois ils ont une sorte de toge ou de pallium qui se drapent de différentes façons. Dans le costume ordinaire, la tunique ne se rencontre presque jamais, non plus que les costumes vraiment romains. Il faut faire exception pour le costume de général romain (?) représenté sur une ciste (3). Sur la même ciste est aussi figuré un prêtre, la tête couverte, suivant l'usage, d'un pan de la toge, et un esclave en tunique. Quelquefois, comme sur les vases peints, les hommes portent une tunique orientale très longue, couvrant les bras et ornée de mouches noires (4). Ce costume est évidemment emprunté aux vases grecs, sans aucun intermédiaire, de même que le bonnet phrygien.

Dans les scènes de guerre, l'homme a sur la tête un casque ; il est revêtu d'une cuirasse et a les jambes couvertes par des *ocres*.

Les casques sont de différents genres ; ils sont quelquefois ornés d'une double aigrette.

Les cuirasses sont de deux sortes : 1^o la cuirasse que les Grecs nommaient *γυαλοθώραξ*, faite de deux pièces de métal séparées et modelées sur le corps de celui qui devait les porter ; 2^o la cui-

(1) *Mon. inéd.*, t. 10, pl. 29. Cf. à la fin du volume la représentation d'une de ces poignées, pl. 2.

(2) *Id.*, t. 9, pl. 7.

(3) *Id.*, t. 10, pl. 29.

(4) Cf. Pâris prononçant son jugement, *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 29-31. Cf. t. 6-7, pl. 40.

rasse appelée θύρας στάτος, qui se tenait debout lorsqu'on l'avait quittée (1).

Les *ocreae* ou cnémides sont faites sur un modèle bien connu; elles couvrent le tibia depuis le genou jusqu'à la cheville.

Un vase à figures rouges trouvé à Canosa (2), près de Barletta, offre un rapprochement intéressant avec les dessins figurés sur les cistes. Achille est représenté immolant des captifs troyens aux mânes de Patrocle. Sur le bûcher sont déposées les armes du défunt; elles sont absolument semblables à celles qui viennent d'être décrites; il y a deux cuirasses, l'une ajustée, l'autre appartenant à la seconde catégorie. Les *ocreae* sont les mêmes que celles des guerriers dessinés sur les cistes, et le personnage qui se tient auprès du bûcher, Agamemnon (?), a la tête couverte d'un casque que surmontent deux longues plumes (3). D'autre part, des cuirasses du même genre figurent sur les peintures d'un sarcophage de Corneto (4). L'armement des guerriers sur les graffites des cistes et des miroirs n'a donc aucun caractère tout à fait propre; c'est celui des guerriers grecs, qui passa probablement de là dans le Latium et jusqu'en Etrurie.

Les coiffures et les costumes de femmes ne sont pas moins importants à étudier.

Les coiffures sont très variées; les unes rappellent celles de certaines statues grecques (5); d'autres semblent plus propres au Latium qu'à la Grande-Grèce (6); les cheveux sont roulés autour de la tête. C'est la coiffure habituelle des femmes qui sont représentées sur les poignées de ciste luttant avec un homme ou un Faune; les génies féminins ailés la portent également.

Les vêtements de femme dessinés sur les cistes n'ont en général ni l'ampleur ni la richesse des vêtements peints sur les vases; ils ne manquent pas toutefois d'élégance. La plupart du temps, les femmes sont vêtues d'une tunique qui tombe jusqu'aux pieds, et qui est elle-même recouverte d'une seconde tunique beaucoup plus courte, serrée à la taille, ouverte des deux côtés, s'attachant sur l'épaule et sans manches. Quelquefois sur cette tunique est jeté un péplos; d'autres fois le personnage est seulement drapé

(1) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 8.

(2) *Id.*, t. 9, pl. 32-33.

(3) *Id.*, t. 6-7, pl. 51-52.

(4) *Id.*, t. 9, pl. 60.

(5) *Id.*, t. 9, pl. 29; t. 10, pl. 29; t. 9, pl. 58-59.

(6) *Id.*, t. 9, pl. 58-59; tête de Minerve.

dans le péplos. L'étoffe est rarement ornée de petites étoiles; point de dessins, point de riches broderies semblables à celles que l'on voit sur les vases grecs; le costume est beaucoup plus sévère.

Les femmes ont presque toutes des bracelets, des boucles d'oreilles et des colliers; beaucoup d'entre elles portent un ornement particulier au Latium et à l'Etrurie, la *bulla*, suspendue par une chaîne. Les chaussures ont aussi un caractère original, qui ne permet pas de comparer en tous points les graffites des cistes avec les représentations des vases peints.

Quant aux traits des personnages dessinés sur les objets de bronze de Prénesté, ils n'appartiennent pas tous au même style.

Il faut d'abord faire une catégorie spéciale des figures de caractère franchement étrusque, qui rappellent tout à fait celles des peintures murales de Tarquinii (1). Elles ne se trouvent que sur les miroirs et, en particulier, sur les miroirs qui ont des inscriptions en langue étrusque. Il est possible que ces objets aient été importés directement de l'Etrurie, avec laquelle une ville aussi considérable que Prénesté devait avoir de fréquentes relations; mais peut-être aussi des ouvriers d'origine étrusque s'étaient-ils établis à Prénesté.

Bien souvent l'artiste a imité des figures grecques; cette intention est visible pour les graffites de la ciste Ficoroni et pour un certain nombre d'autres objets. Mais alors même que l'exécution est parfaite, il y a toujours dans les traits du visage une sorte de réalisme que l'on doit regarder comme un des caractères propres à l'art latin. Ce caractère frappe surtout les yeux, quand l'artiste représente des divinités qui ressemblent plutôt à des paysannes romaines qu'au type idéal conçu par l'art grec. Cette observation peut s'appliquer, par exemple, à la Minerve de la ciste Ficoroni. Le miroir qui représente Persée et les Grées (2) est entièrement travaillé dans ce style réaliste (3). On pourrait en citer bien d'autres exemples. Ainsi, à côté des traits qui s'efforcent de représenter le caractère du visage grec, il y en a d'autres, et ce sont les plus nombreux, qui sont purement latins. Il faut remarquer que si les premiers se trouvent de temps en temps sur les graffites des cistes, ils ne se rencontrent jamais, excepté dans un seul cas, sur les poignées et les pieds (4). Dans les objets de bronze provenant de

(1) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 56.

(2) *Id.*, t. 9, pl. 56.

(3) Il porte une inscription étrusque; peut-être n'a-t-il pas été fabriqué à Prénesté.

(4) Sur un poignée de ciste de la bibliothèque Barberini, représentant Bac-

Préneste, on remarque donc un art local, peut-être l'art latin de cette époque qui subit l'influence de l'art grec et qui, sans arriver à l'imiter, en emprunta cependant quelque chose.

Il est fort difficile, et peut-être impossible, d'établir pour les graffites des cistes et des miroirs une sorte de chronologie. On serait tenté d'abord de les répartir en trois classes. On mettrait d'un côté les dessins de style franchement étrusque, de l'autre les dessins les plus grossiers; on rangerait enfin dans une troisième classe ceux qui se rapprochent le plus de l'art grec. Il semble au premier abord que cette division corresponde à différents développements de l'art; mais il n'en est pas ainsi, et le mélange des différents styles sur le même objet ôte tout fondement possible à la classification. Sur un ciste d'une exécution parfaite, que l'on regarderait volontiers comme un produit de l'art grec, sur la ciste Ficoroni, sont attachés un manche et des pieds qui sont d'un travail beaucoup plus grossier et d'un style tout différent. Au contraire sur une autre ciste de la bibliothèque Barberini, dont les graffites fort médiocres représentent des Grecs luttant contre des Centaures, la poignée, composée d'un Bacchus appuyé sur un Faune, est d'un très beau travail (1). Il y a donc des cistes et des miroirs dont le travail est soigné, d'autres dont les graffites sont beaucoup plus grossiers; ici domine l'art réaliste latin, là il y a une imitation plus grande de l'art grec; les éléments se combinent et se mélangent en une infinité de proportions; mais l'élément latin est toujours celui qui domine. On ne peut donc, pour ces sortes d'objets, établir une véritable classification d'après les caractères du style; ils appartiennent tous à peu près à la même période; on risquerait, en établissant des classes, de n'y pouvoir faire entrer un grand nombre d'objets qui appartiendraient à la fois à plusieurs d'entre elles. Point de traditions différentes, point de courants opposés; l'adresse plus ou moins grande d'un ouvrier ou d'un artiste, son éducation plus ou moins parfaite sont les seuls faits que l'on puisse remarquer.

III. — LA COMPOSITION, LES SUJETS.

L'étude de la composition, le choix du sujet, la manière de

chus soutenu par un Faune. Cf. Duruy, *Histoire des Romains*, in-4°, t. I, p. 133. La provenance du bronze n'étant pas indiquée, nous croyons utile de la rappeler ici. Cette gravure a été faite d'après une photographie *inédite*, que nous avons rapportée de Rome.

(1) Catalogue n° 76.

représenter les légendes nous donneront-ils des éléments plus certains de classification ?

Sur la plupart des vases peints provenant de la Grande-Grecce, de la Pouille et de la Campanie, la composition est fort soignée et son principal mérite est d'être une œuvre originale. Le sujet une fois choisi, l'artiste le traite à sa façon, sans s'écarte des traditions, mais avec une liberté très grande de conception, pour le groupement, l'attitude et la physionomie des personnages. Si l'on considère une autre classe d'objets antiques, les urnes funéraires de l'Etrurie couvertes de bas-reliefs, on remarque un procédé de travail tout différent; le métier a remplacé l'art. L'artisan étrusque, car il ne faut pas lui donner le nom d'artiste, n'est pas capable de représenter d'une manière originale un mythe donné; il se contente de grouper autour d'un centre un certain nombre de personnages plus ou moins typiques. Les figures représentant tel personnage dans un sujet en représentent tel autre dans un sujet tout différent. Il semble que, dans les ateliers de ces fabricants, il y ait eu une série de petites statuettes de types différents qu'on réunissait de manière à former des compositions.

La composition sur les graffites des cistes et des miroirs est quelquefois fort soignée. On a étudié bien souvent celle de la ciste Ficoroni; les personnages y sont groupés de la manière la plus artistique. Il n'y a qu'un sujet avec un centre, la victoire de Pollux sur le roi des Bébryces, Amycus; tous les autres groupes se relient à ce centre; les personnages les plus rapprochés semblent s'intéresser à l'action, les autres s'en détachent peu à peu. Il n'y a pas d'autre exemple d'une composition aussi belle, avec des gradations aussi délicatement observées. Toutefois, sur un certain nombre de cistes, le sujet est un. Dans ce cas, il y a presque toujours un centre; les personnages se distribuent de part et d'autre, mais il arrive souvent qu'à l'autre extrémité du diamètre deux personnages se trouvent dos à dos ou séparés par une colonne; les sujets continus, comme ceux de la ciste Ficoroni, sont très rares, et on le comprend, puisqu'en général ces objets semblent avoir été l'œuvre de fabricants plutôt que d'artistes.

Quelquefois, lorsqu'un sujet ne remplissait pas entièrement la plaque de bronze destinée à fabriquer une ciste, on y ajoutait une seconde composition qui n'avait avec la première aucune relation, une simple scène de toilette, par exemple, à côté d'un sujet mythologique. Sur une ciste de la collection de M. Auguste Castellani, on voit représentés des personnages qui n'ont aucun rapport les uns avec les autres et qui semblent avoir été dessinés d'après

le procédé des fabricants étrusques pour les bas-reliefs des urnes funéraires (1). Il semble donc que les artistes de Préneste aient eu quelquefois des modèles devant les yeux, et qu'ils n'aient pas travaillé avec la pleine liberté des artistes grecs. D'autre part, si l'on considère les graffites les plus délicats, tels que ceux de la ciste Ficoroni, on ne peut refuser un grand talent à quelques artistes. C'est un genre de fabrication, intermédiaire au point de vue de la composition, entre les vases peints de l'Italie méridionale et les urnes funéraires des Etrusques ; la ciste Ficoroni est une œuvre d'art, mais la plupart des miroirs et des cistes de Préneste sont des produits d'une fabrication assez commune. Toutefois, il y a entre la composition des graffites et celles des urnes funéraires étrusques une grande différence : sur les urnes le même sujet est répété un grand nombre de fois ; sur les cistes on ne connaît jusqu'à présent que deux exemples de la répétition du même sujet (2). Sur les miroirs, au contraire, ces ressemblances sont plus fréquentes, surtout sur ceux dont le travail est le plus grossier et que l'archéologue allemand Gerhard désigne sous le nom de « miroirs hiératiques. »

Une des plus grandes difficultés de l'étude des cistes et des miroirs est l'identification des sujets. Les personnages, et même un grand nombre de divinités, sont représentés sans attributs qui les caractérisent ; aussi une même scène pourrait-elle quelquefois s'expliquer de plusieurs manières. Sur une ciste représentant un jugement de Pâris (3), Pâris ne tient pas la pomme dans la main et Vénus est représentée avec un voile qui lui donne plutôt l'air d'une matrone romaine que de la déesse de la beauté. Pour ne citer qu'un seul exemple, sur les graffites d'une ciste publiée dans les *Monuments inédits* (4) sont représentées plusieurs divinités ; les noms sont inscrits au-dessus de la tête de chacune d'elles ; il n'y a donc pas d'erreur possible. Hercule est représenté sous les traits d'un jeune homme, sans massue ; le vêtement qui couvre ses épaules peut être aussi bien une simple chlamyde que la peau de lion. Jupiter est vêtu seulement d'un pallium, sans foudre, sans couronne, sans aucun attribut qui puisse servir à le distinguer d'un mortel. Junon est couverte d'une tunique et d'un péplos. Mercure est la seule divinité qui ait un attribut ; il porte

(1) Catalogue n° 108.

(2) Sur deux cistes de la collection Barberini.

(3) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 29-31.

(4) *Id.*, t. 6-7, pl. 54.

entre les mains une balance ; encore n'a-t-il ni le pétase , ni les chaussures ailées, ni le caducée. Sur une autre représentation, la Fortune est figurée sous des traits inconnus ; ce n'est ni l'ancienne Fortune, divinité-mère, ni la Fortune de conception plus récente , montée sur une roue ou tenant le gouvernail en main. C'est une jeune fille aux traits réalistes , plutôt latins que grecs , tenant en main une sorte de sceptre orné de bandelettes. Assurément, si le nom n'avait pas été écrit au-dessus de la tête, personne n'aurait jamais pu prendre ce personnage pour une déesse Fortune.

Cette difficulté se rencontre très fréquemment pour l'interprétation des graffites des cistes et des miroirs, et , si l'on veut les classer par sujets , on est obligé d'en écarter au moins la moitié dont la signification est indécise. On a aussi remarqué que les vases peints de l'époque de la décadence sont bien moins accessibles que les autres à l'interprétation ; il règne dans toute la composition un très grand vague ; les principaux personnages ne sont pas clairement désignés par les attributs que leur donne ordinairement le mythe ou la légende ; à côté d'eux se trouvent beaucoup de personnages secondaires qui rendent encore plus difficile l'interprétation du sujet; enfin les inscriptions sont rares (1). Toutes ces remarques s'appliqueraient aussi bien aux graffites des cistes qu'aux vases à figures rouges de l'époque de la décadence.

Il y a entre ces deux classes d'objets un autre point de comparaison : c'est l'analogie des sujets traités. Ceux qu'on voit le plus souvent sur les graffites sont précisément ceux qui appartiennent presque en propre à la dernière période de la céramique. Le mythe d'Apollon et de Marsyas, par exemple, est un de ceux qui apparaissent le plus tard sur les vases peints ; on ne le trouve ni sur les vases à figures noires ni sur les vases à figures rouges de style sévère. Le jugement de Pâris , les aventures de Persée sont aussi des sujets fort recherchés à cette époque. Si l'art latin imite l'art grec, et spécialement les produits de la céramique , il prend pour modèles les produits les plus imparfaits, l'art le plus dégénéré.

Dans l'énumération qui suit ont été omises un très grand nombre de représentations qu'il est impossible de déterminer à cause du manque d'attributs et d'inscriptions. Il faut mettre à part quelques miroirs de style étrusque , qui représentent des sujets tout à fait étrangers à l'art latin et à l'art grec (2).

(1) Cf. un article de M. J. de Witte, *Annales de l'Inst. arch.*, 1845, p. 104 et s.

(2) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 56.

Les sujets dont l'interprétation n'est point douteuse, sont les suivants :

1^o Naissance de Minerve.

2^o Naissance de Mars.

3^o Rapt de Ganymède, sur un miroir et sur une thèque de miroir.

4^o Prométhée et Pandore.

5^o Différents sujets empruntés au mythe d'Hercule :

a) Hercule enfant et les serpents envoyés par Junon.

b) Hercule combattant contre les Amazones.

c) Hercule combattant contre le lion de Némée, sur une poignée de ciste.

d) Hercule couronné de lauriers devant Jupiter.

e) Mariage d'Hercule avec Hébé, sur la galerie supérieure de la ciste Napoléon III.

Ce personnage est encore représenté soit comme acteur principal, soit comme acteur secondaire sur un grand nombre de compositions dont il est difficile de déterminer le sujet.

6^o Le mythe d'Apollon et Marsyas est représenté en abrégé sur un miroir et avec détails sur une grande ciste de la collection Barberini.

7^o Combat de Grecs contre les Amazones.

8^o Bellérophon domptant Pégase.

9^o Le mythe de Persée :

a) Persée tenant la tête de Méduse.

b) Persée présentant la tête de Méduse à l'assemblée des dieux.

c) Persée et les Grées.

d) Persée délivrant Andromède et combattant Phinée.

10^o Le mythe des Argonautes.

a) La victoire remportée par Pollux sur Amycus, le roi des Bébryces.

b) Pollux et Amycus, sur un miroir.

11^o Cycle troyen :

a) Léda et le cygne.

b) Nombreuses représentations d'Hélène.

c) Jugement de Pâris, souvent dessiné sur les cistes et les miroirs.

d) Un grand nombre de scènes difficiles à déterminer où apparaissent des héros de la guerre de Troie, tels que Ménélas, Agamemnon, Ajax, etc.

e) Mort de Troïle.

Quelques scènes se rapportent d'une manière plus spéciale à l'Achilléide :

- f) Thétis apportant les armes d'Achille.
- g) Achille égorgeant des prisonniers sur le bûcher de Patrocle
- 12^e Des légendes locales sont aussi représentées : par exemple la légende attique de Képhalos enlevé par l'Aurore.
- 13^e Une scène indéterminée de la légende de Lycurgue.
- 14^e Quelques sujets palestiniens.
- 15^e De nombreuses scènes de toilette.
- 16^e Des scènes bacchantes, dont les détails ont pu amener des archéologues à croire que les cistes étaient destinées d'une manière particulière aux mystères des Bacchanales ou à d'autres semblables.

17^e Les sujets vraiment latins sont rares ; on n'en a trouvé que deux jusqu'ici :

- a) Combat d'Enée contre Turnus. Réconciliation d'Enée avec Latinus et son mariage avec Lavinie.
- b) Une scène de triomphe (1).

Les sujets tirés des mythes grecs sont donc les plus nombreux ; mais ils sont souvent traités sur les graffites d'une manière originale qui s'écarte plus ou moins des traditions grecques. Quelques exemples suffisent à le montrer. Une des cistes du musée du Louvre (2) représente le mythe de Prométhée. Il est traité avec un certain nombre de détails qui s'écartent complètement des traditions classiques. Prométhée porte dans la main le feu sacré au lieu de le tenir enfermé dans un bâton ; le personnage à qui il le présente est tout à fait inconnu ; Hercule attaque le vautour avec sa massue, et non à coups de flèches.

La liberté dont usaient les artistes latins dans l'interprétation des mythes grecs apparaît encore plus frappante sur une autre ciste du musée du Louvre (3) ayant rapport au mythe de Persée et d'Andromède (4). Tous les textes rapportent qu'Andromède fut attachée au rocher les mains ouvertes ; jamais elle n'est représentée, comme sur les graffites de cette ciste, les mains liées à une fourche. Le P. Garrucci compare très ingénieusement cette fourche au *sororium tigillum*, si célèbre parmi les Latins. Dans la scène du combat entre Persée et le monstre marin, il y a des détails qui ont été changés par l'artiste. Tous les textes, à l'exception d'un seul tiré d'Apollodore, représentent Persée volant dans

(1) *Mon. inéd.*, t. 10, pl. 29.

(2) *Id.*, t. 6-7, pl. 39.

(3) *Id.*, t. 6-7, pl. 40.

(4) Cf. l'article du P. Garrucci. *Annales de l'Inst. arch.*, 1860, p. 199-220.

les airs et attaquant le monstre ; jamais il n'est figuré le combattant de pied ferme. Ici il n'a pas l'arme qui lui a été donnée par Vulcain , la faucille recourbée , mais une simple lance. Il lui manque la *galea Orci* qui le rendait invisible, les chaussures ailées et le pétase de Mercure , enfin le bouclier de Minerve. Dans une autre scène, où il combat contre Phinée, il est vêtu d'une tunique persane, semblable à celles que l'on voit sur le vase de Darius , et coiffé d'un bonnet phrygien ; il lui manque encore l'arme donnée par Vulcain et le *gorgonéion*.

Sur une autre ciste de la collection Barberini est représentée la lutte d'Apollon et de Marsyas ; un grand nombre de divinités y assistent ; il n'y en a qu'une seule qui soit absente : c'est précisément celle dont le rôle est le plus important , et qui se trouve figurée sur toutes les représentations de ce mythe , Minerve.

On pourrait faire des remarques de cette nature pour chaque représentation ; il y a toujours quelque détail qui n'est pas conforme à la tradition, à la légende. Les dieux surtout sont figurés sans les attributs que l'on trouve partout ailleurs. Souvent Mercure n'a ni pétase ni caducée ; Hercule est privé de sa massue , Minerve de son égide ou de son casque, Jupiter de son tonnerre.

Enfin quelques-unes de ces représentations rappellent des usages romains ou latins. La scène où est figurée Minerve tenant au-dessus d'un grand vase Mars enfant, rappelle la cérémonie de la *lustratio* (1). La scène de triomphe représentée sur une autre ciste (2) est entièrement empruntée aux coutumes romaines. Sur des plaques d'os conservées à la bibliothèque Barberini, les guerriers sculptés en relief ressemblent à des légionnaires romains (3); un des personnages est armé d'une lance avec une courroie (*hasta amentata*). Les scènes de toilette sont aussi bien italiennes que grecques ; les instruments employés à cet usage, miroirs, *discernicula*, peignes, alabastres, etc., sont ceux que l'on trouve dans les cistes ou à côté d'elles. Il ne faut pas toujours chercher dans ces scènes des interprétations mythiques ; ce ne sont souvent que de simples scènes de la vie privée.

En résumé, on a essayé de démontrer qu'une classification des objets de bronze, provenant de la nécropole de Préneste, ne peut se faire aussi aisément qu'une classification de vases peints; il est seulement possible de déterminer les caractères généraux de

(1) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 58-59.

(2) *Ibid.*, t. 10, pl. 29.

(3) Voir la planche 4 à la fin du volume.

toute cette classe d'antiquités. Les cistes et les miroirs sont des objets de fabrication commune plutôt que des œuvres d'art ; il n'y a donc point d'étude des formes possible, et cet élément, si précieux pour établir la classification d'une série de vases peints, manque ici complètement. Les détails d'ornementation n'ont aucun caractère particulier ; ils sont communs à l'art grec et à l'art étrusque. L'étude des costumes montre un mélange d'éléments grecs et d'éléments latins ; les traits du visage imitent quelquefois les proportions grecques, mais, en général, ils sont très réalistes et donnent aux figures dessinées sur les cistes et les miroirs un caractère original. Partout les deux éléments sont mélangés, et l'élément latin domine toujours. Il y a un effort pour imiter le grec, mais cet effort ne réussit pas entièrement. Ces combinaisons diverses du style grec et du style latin, variant dans des proportions infinies, empêchent d'établir une classification sur de solides fondements ; il n'y a pas ici des traces d'archaïsme, là la marque d'un art bien développé ; tout dépend de l'habileté plus ou moins grande de l'artiste, de l'étude plus ou moins approfondie qu'il a faite des œuvres grecques pour s'en assimiler le caractère. Les résultats provenant de l'examen de la composition et des sujets traités ne sont pas plus satisfaisants ; la composition est bien ou mal réussie suivant le talent du fabricant, mais ici encore on ne distingue pas de périodes véritablement distinctes dans le développement de l'art. Le choix des sujets ne peut servir à fixer la chronologie des cistes et des miroirs de Préneste ; ils appartiennent tous à une même période qui semble avoir quelques points de ressemblance avec le dernier développement de la céramique. La conclusion importante que l'on peut tirer de ces observations est que l'art de Préneste, entre le troisième et le second siècle avant notre ère, est bien un art original qui appartient au Latium, mais qui commence à subir l'influence de l'art grec et qui cherche, avec une grande imperfection de moyens, à en atteindre la pureté. Ce n'est ni l'art phénicien que nous avons étudié à propos des plus anciennes tombes de Préneste, ni l'art étrusque des tombes de Tarquinii et de Cære ; ce n'est pas non plus l'art italo-grec du dernier siècle de la République ; c'est un développement qui précède l'introduction de l'art italo-grec.

IV. — LES INSCRIPTIONS.

Les inscriptions des miroirs, des cistes ou des strigiles four-

nissent de précieuses indications sur l'époque à laquelle ces objets ont été fabriqués.

Les inscriptions des miroirs sont en grande partie étrusques; celles des cistes sont toutes latines; celles des strigiles, accompagnées de marques de fabrique, sont latines, grecques ou étrusques (1).

Parmi ces inscriptions, les inscriptions latines archaïques sont celles qui ont le plus de valeur pour fixer la date des cistes et des miroirs sur lesquels elles sont gravées, et, en général, de toutes les cistes et de tous les miroirs trouvés à Préneste; car on a vu que ces objets appartiennent presque tous à un même développement de l'art.

Si on examine la forme des lettres et les particularités orthographiques, on arrive à cette conclusion que les cistes et les miroirs ne sont pas d'une fabrication antérieure au commencement du second siècle avant notre ère, c'est-à-dire à la fin de la deuxième guerre punique. Plusieurs appartiennent à une époque où l'orthographe du nominatif masculin de la deuxième déclinaison n'est pas encore fixée, c'est-à-dire à la période comprise entre 246 et 220 (2); quelques-unes peuvent être antérieures, mais il est peu probable qu'elles remontent au delà du commencement du troisième siècle avant notre ère. La période de fabrication des cistes et des miroirs s'étend donc à peu près de l'an 300 à l'an 200 avant notre ère.

Les inscriptions étrusques ne peuvent guère fournir de renseignements chronologiques; elles n'en sont pas moins très importantes; elles prouvent en effet ou qu'il y avait un échange de produits entre l'Etrurie et le Latium, entre Préneste et Cære, par exemple, ou bien qu'un certain nombre d'ouvriers étrusques s'étaient établis à Préneste. Les inscriptions des strigiles, grec-

(1) I. — Inscriptions gravées sur des miroirs prénestins : a. en langue étrusque. Cf. Gerhard, *die etrusk. Spiegeln*, nos 87, 205, 326, 336, 377, 378, 379. *Mon. inéd.*, t. 10, pl. 56. Collection de M. Auguste Castellani : inscription inédite *Cnmitē (Ganymedes?)* sur un miroir dont l'authenticité n'est pas certaine ; b. en langue latine. Cf. Contucci, *Museum Kircherianum*, pl. 9. = C. I. L., t. 1, no 55. *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 7, 24-25, 29. *Ephem. epigr.*, t. 1, no 168.

II. — Inscriptions latines gravées sur des cistes prénestines. Cf. Contucci, *Museum Kircherianum*, pl. 2 et 3. = C. I. L., t. 1, no 54. *Mon. inéd.*, t. 6, pl. 54-55 ; t. 9, pl. 22-25, 57-58. *Ephem. epigr.*, t. 1, no 168 a.

III. — Inscriptions grecques, étrusques ou latines gravées sur des manches de strigiles. Garrucci, *Dissertazioni archeologiche*, planches à la fin de l'ouvrage.

(2) Cf. Bücheler, *Précis de la déclin. lat.* Traduction de M. L. Havet dans la *Bibl. de l'Ecole des hautes études*, 24^e fasc., p. 32-33.

ques, latines ou étrusques, sont fort curieuses; à côté des ouvriers latins et des ouvriers étrusques, il y avait aussi des ouvriers grecs.

Trois des strigiles mentionnés par le P. Garrucci (1) ont la même marque de fabrique; sur l'un la légende est en grec, sur l'autre en caractères moitié grecs moitié latins, sur le troisième enfin la légende est en langue étrusque. Il est bien peu vraisemblable que l'on ait imité une marque de fabrique en vogue. On supposerait plus volontiers que sous un même patron travaillaient des ouvriers de diverses nations qui imprimaient ensuite leur nom chacun dans sa langue.

Ces inscriptions apprennent qu'à Rome et dans le Latium, au troisième siècle avant notre ère, on signait les cistes et les miroirs comme les artistes grecs signaient les vases peints. Toutefois on n'a encore jusqu'à présent que deux inscriptions de ce genre bien complètes, celle de la ciste Ficorini, *Novios Plautios med Romai fecid* (2), et la suivante, gravée sur un miroir : *Vibis Pilipus cailavit* (3).

V. — DE L'USAGE DES CISTES ET DES MIROIRS.

Différents systèmes ont été émis par les archéologues au sujet de l'usage des cistes et des miroirs.

La première ciste qui ait été découverte est la ciste Ficoroni. On la regarda d'abord comme un objet de toilette. C'est Visconti qui le premier, après la découverte de nouvelles cistes, assigna à ces objets un usage mystique. La dénomination de « cistes mystiques » fut adoptée pour de longues années par l'archéologie. Le savant Gerhard s'aperçut que la forme de ces cistes ne correspondait pas parfaitement à celles des cistes employées pour le culte. Il imagina de combiner les deux hypothèses; d'après lui, les cistes ont servi originairement au bain et à la toilette et plus tard au culte de Bacchus. Voici le résumé de son argumentation qui fut combattue par O. Jahn dans l'ouvrage intitulé *Die Ficoronicae Cista*. M. Gerhard avait remarqué qu'à côté des ustensiles de bain pour les jeunes gens, on avait aussi trouvé des objets qui appartenaient à la toilette des femmes, miroirs, aiguilles, boîtes à parfum et à fard, etc... Comme dans les Bacchanales, d'après le récit de

(1) *Dissertationi archeolog.*, planches à la fin de cet ouvrage.

(2) *C. I. L.*, t. 1, n° 54.

(3) *Mon. inéd.*, t. 9, pl. 29.

Tite-Live, les hommes et les femmes se trouvaient réunis, comme dans les mystères les bains purificateurs jouaient un grand rôle, et que, d'autre part, sur ces objets des démons bachiques sont représentés auprès des femmes et des jeunes gens qui se baignent, il semblait permis de conjecturer que ces cistes étaient employées dans les mystères. Le second argument de M. Gerhard est tiré d'un certain nombre de représentations bachiques. Sans doute ces représentations sont fréquentes ; mais doit-on leur attribuer une importance aussi grande, quand elles sont si communes sur les œuvres d'art étrusques, grecques ou romaines ? Il faut remarquer de plus que les mystères dionysiaques ont pris en Italie une grande extension précisément à l'époque qui correspond à la fabrication des cistes et des miroirs : on a naturellement représenté des sujets empruntés à ces rites religieux. Le contenu de ces cistes n'autorise pas davantage à adopter l'opinion de M. Gerhard.

Cette hypothèse n'est plus aujourd'hui acceptée de personne ; les cistes étaient certainement des objets de la vie ordinaire ; le terme se rencontre très fréquemment dans les auteurs pour désigner toute sorte de boîte ou de cassette. Un ou deux passages, qui se rapportent aux cistes employées dans les mystères, ne peuvent s'appliquer à toute cette catégorie d'objets. Quant au *mundus muliebris* contenu dans les cistes, il est trop connu par les auteurs classiques et même par les inscriptions (1), pour qu'il soit besoin d'en parler avec détail ; il se composait de miroirs, d'épingles, de *discernicula*, d'alabastres, de boîtes à parfum, etc.

On a trouvé des ossements dans quelques cistes ; il ne faut pas en conclure qu'elles aient été fabriquées pour les recueillir ; il paraît assez naturel, qu'après avoir servi pendant la vie, elles aient été quelquefois employées comme urnes funéraires.

Les miroirs ont été aussi considérés comme ayant servi à des cérémonies mystiques : cette hypothèse est également abandonnée de tous les archéologues.

Quant aux alabastres que l'on a trouvés en grand nombre dans les tombes de Préneste, ils ont sans doute servi à des rites funéraires après avoir fait partie du *mundus muliebris*. On voit en effet, sur les graffites d'une ciste, des génies, peut-être génies de la mort, verser sur le corps des guerriers tués le contenu d'un alabastre (2).

(1) Gruter, 580, 2. *Julia Jucunda Aug(usti) liberta sarcinatr(ix) a mundo muliebri.*

(2) *Mon. inéd.*, t. 8, pl. 7-8.

C'est aussi à la période qu'on vient d'étudier, au développement d'un art particulier à Préneste ou au Latium qu'appartiennent cinq plaques d'os travaillé trouvées dans les fouilles de 1866 (1). La plus intéressante est celle où se trouvent représentés un Mercure, une Minerve et un Hercule. Ce dernier personnage est figuré d'une manière étrangère à l'art grec. Sur les peintures de vases et sur les graffites des cistes et des miroirs, Hercule est souvent représenté nu, couvert seulement de la peau du lion de Némée. Il porte ici, outre la peau de lion, le costume d'un soldat latin. Il est vêtu d'une tunique et, par-dessus la tunique, d'une cuirasse de style antique qui prend toutes les formes du corps.

Tous ces objets en os travaillé appartiennent à la même époque et proviennent probablement de la même fabrique. Ce n'est pas le produit de l'art étrusque, ni de l'art grec; c'est le produit d'un art latin archaïque qui tient encore un peu du premier, qui n'a pas encore subi entièrement l'influence du second et qui conserve un caractère original.

Si on cherche à rapprocher ces représentations d'autres plus connues et à déterminer leur date d'une manière approximative, on ne saurait trouver de meilleur point de comparaison que les graffites de quelques cistes.

Parmi les objets antiques découverts en grand nombre à Préneste, il faut encore citer les figurines en terre cuite. Elles proviennent sans doute, pour la plupart, de dépôts sacrés faits aux environs des temples; ces objets représentent soit des membres votifs, soit des animaux domestiques; ce sont des têtes de femme d'un caractère plus ou moins archaïque, des statuettes ou de petits bas-reliefs. On a essayé de démontrer ailleurs (2) que ces objets remontaient au second ou au premier siècle avant notre ère. Toutefois, à cause de la négligence du travail, ils ne peuvent nous donner, aussi bien que les dessins des miroirs et des cistes, des notions précises sur le développement de l'art à Préneste à l'époque de sa plus grande prospérité.

(1) Cf. Catalogue 202-206 et les planches à la fin du volume.

(2) Cf. l'article intitulé *Les dernières fouilles de Préneste*, *Rev. arch.*, avril 1878.

CATALOGUE DES ANTIQUITÉS PRÉNESTINES

Le présent catalogue contient la description des objets inédits provenant de la nécropole de Préneste. Les inscriptions sur pierre, archaïques ou d'époque récente, n'y sont pas comprises, non plus que les quelques statues de l'époque impériale qui ont été trouvées en cet endroit, ni la mosaïque conservée au palais de la Cortina.

C'est dans les musées et dans les collections de Rome que se trouvent réunis la plupart des objets provenant de la nécropole de Préneste. Le musée Italique (musée Kircher) a fait l'acquisition de tous les objets trouvés en 1876 par MM. Bernardini ; il possérait déjà auparavant la fameuse ciste Ficoroni et un certain nombre de cistes, de miroirs et de fragments d'*æs rude* provenant de Préneste.

La collection de la bibliothèque Barberini a une importance au moins égale : elle n'est pas aussi riche en objets de style archaïque, mais toutes les périodes de l'art s'y trouvent représentées ; elle possède surtout une magnifique collection de cistes, bien connue du monde savant, et un grand nombre de terres cuites. On y peut étudier mieux que partout ailleurs les transformations de l'art, depuis une époque très reculée jusqu'à l'époque de l'Empire ou plutôt jusqu'à la fin de la République.

Le musée des Conservateurs, au Capitole, s'est enrichi des dons de M. Auguste Castellani ; il possède une ciste en argent qui est un des objets les plus intéressants retrouvés dans la nécropole de Préneste.

Il y aussi au musée étrusque du Vatican (musée Grégorien) quelques objets de même provenance.

La collection particulière de M. Auguste Castellani contient un certain nombre de cistes, de miroirs et de bijoux archaïques (1).

(1) Nous devons à la complaisance de M. Castellani d'avoir pu prendre une

Enfin, il n'est pas de musée important qui ne renferme quelques-uns des objets retrouvés dans la nécropole prénestine ; il y en a au musée du Louvre, au musée Britannique et au musée de Berlin.

Un certain nombre de ces objets ont déjà été publiés dans les vingt dernières années ; en voici la liste complète :

I. — Monuments inédits de l'Institut de correspondance archéologique de Rome.

Tomes VI-VII.

Planches 39-40. Prométhée et Pandore ; Persée, Andromède et Phinée : deux cistes de Préneste, ayant appartenu à M. F. Martinetti, aujourd'hui à Paris, publiées et interprétées par le R. P. Garrucci. Cf. *Annales*, 1860, p. 99-120.

Planches 54-55. Deux cistes de Préneste avec inscriptions ; la première est maintenant au musée étrusque Grégorien du Vatican, la seconde au musée de Berlin ; publiées et commentées par le R. P. Garrucci. Cf. *Annales*, 1861, p. 151-177.

Planches 61-64. Ciste prénestine du musée Napoléon III, publiée et commentée par M. E. Brunn. Cf. *Annales*, 1862, p. 5-22.

Tome VIII.

Planches 7-8. Ciste prénestine de M. Pasinati et objets qu'elle contenait, publiés et commentés par M. E. Brunn. Cf. *Annales*, 1864, p. 356-376.

Planche 26. Antiquités de Préneste appartenant à M. A. Castellani, publiées par M. E. Brunn et commentées par M. Schœne. Cf. *Annales*, 1866, p. 150-209.

Planches 29-31. Ciste prénestine de la collection Barberini, publiée et commentée par M. le comte Conestabile. Cf. *Annales*, 1866, p. 357-389.

Planche 47. Thèque de miroir provenant de Palestrina (elle appartient à M. Pasinati) ; publiée et commentée par M. Helbig. Cf. *Annales*, 1867, p. 326-352.

Planches 56-58. Ciste prénestine du musée de Saint-Pétersbourg, publiée par M. Helbig et commentée par M. Schœne. Cf. *Annales*, 1868, p. 413-424.

Tome IX.

Planche 7. Trois miroirs de Préneste ayant appartenu à la collection

description des objets contenus dans sa collection. La provenance des antiquités qui la composent ne peut être toujours déterminée avec autant de certitude que celle des objets de la bibliothèque Barberini. Nous nous en rapportons aux indications qui nous ont été fournies par M. Castellani.

Tyskiewicz, publiés par M. Helbig et commentés par M. Heydemann. Cf. *Annales*, 1869, p. 193-200.

Planches 22-23. Ciste prénestine appartenant à MM. Pasinati, publiée par M. Brunn et commentée par M. Schœne. Cf. *Annales*, 1870, p. 335-344.

Planches 24-25. Antiquités de Préneste : 1-3) ciste, et 5) miroir appartenant à MM. Pasinati ; 4) figurine d'argent aujourd'hui dans la collection W. Pourtalès ; publiées par M. Helbig et commentées par M. Schœne. Cf. *Annales*, 1870, p. 344-357.

Planche 29. Antiquités de Préneste : 1) miroir, aujourd'hui au musée de Berlin ; 2) miroir appartenant à M. Aug. Castellani ; 3) strigile appartenant à M. Alex. Castellani, publiés par M. Helbig et commentés par M. Benndorf. Cf. *Annales*, 1871, p. 117-126.

Planche 31. 1), 3), 4). Bronzes de Palestrina publiés par M. Helbig et commentés par M. J. Roulez. Cf. *Annales*, 1871, p. 131-156.

Planche 56. Miroirs de Préneste : 1, 2) à M. Martinetti ; 3, 4) collection Tyskiewicz, publiés par M. Helbig et commentés par M. R. Kékulé. Cf. *Annales*, 1873, p. 124-130.

Planches 58-59. Ciste prénestine, aujourd'hui au musée de Berlin, publiée par M. Helbig et commentée par M. A. Michaëlis. Cf. *Annales*, 1873, p. 221-239.

Tome X.

Planche 29. Ciste prénestine avec une représentation triomphale, publiée par M. Michaëlis. Cf. *Annales*, 1876, p. 105-124.

Planches 31-33. Objets trouvés dans une tombe de Préneste. Cf. *Annales*, 1876, article de M. Helbig « *Cenni sopra l'arte fenicia*, » p. 197-257, — Article de M. Fabiani, p. 257-294.

Planche 45. Ciste avec représentations bacchiques de la collection de M. Aug. Castellani. Article de M. Furtwängler dans les *Annales*, 1877.

Tome XI.

Planche 2. Objets trouvés dans les fouilles de Préneste en 1876.

II. — *Annales de l'Institut de correspondance archéologique.*

Année 1866. — Planches supplém. G. H. Différents objets trouvés à Palestrina.

Année 1875. — Planche supplém. I. Petit singe en ambre trouvé à Palestrina.

Année 1877. — Planche supplém. M. Boîte de miroir.

III. — E. GERHARD. *Die etruskische Spiegeln.*

- 1^o Cistes. — A, Ciste Ficoroni, pl. 2. — B. Bröndsted, pl. 3-5. — C. Peter, pl. 6-7 ; — D. Casali, pl. 8. — E. Townley, pl. 15-16.
 2^o Miroirs. — N°s 69, 73, 87, 131, 236, 296, 305, 312, 326, 336, 377, 378, 379, 428 (1).

IV. — E. GERHARD. *Academische Abhandlungen.*

Atlas, planches 57-58. Une ciste avec des représentations bacchiques.

V. — *Archeologia.* Londres, 1867, t. XLI, I.

Planches 3-13. Un certain nombre d'objets provenant de Préneste, conservés à la bibliothèque Barberini et publiés par le R. P. Garrucci.

VI. — CONTUCCI. *Musei Kircheriani ærea.* Rome, 1763.

Planches 6-8 (Ciste Ficoroni).

VII. — BRØNDSTED. *Den Ficoroniske Cista.* Copenhague, 1847.

VIII. — VISCONTI, *Museo Pio-Clementino*, I.

Planche 43 (Ciste Borgia).

IX. — *Museo Borbonico.*

Planche 40 (Ciste Borgia).

X. — *Museo etrusco Gregoriano*, I.

Planche 37 (Ciste Peter). Planche 61 (Pieds de cistes).

XI. — *Notizie degli scavi di antichità communicate alla r. Accademia dei Lincei.* Mai 1876.

Coupe d'argent du style oriental, trouvée à Palestrina au mois de février 1876.

XII. — *Gazette archéologique*, 3^e année, janvier 1877.

Planche 5. Dessin de la même coupe d'après une photographie. Cf. note de M. Renan, p. 46-48.

Ainsi qu'on l'a indiqué précédemment, les objets provenant de la nécropole de Préneste appartiennent à des styles très différents ; les uns ont un caractère archaïque très visible et se ressentent de l'influence orientale ou de l'influence étrusque ; les autres, d'une époque beaucoup plus récente, n'ont plus ce caractère archaïque, mais se font remarquer par l'originalité du style. Ceux-ci proviennent, en général, des tombes de la seconde période, c'est-à-dire ont été trouvés dans des sarcophages de tuf ou de péperin ; ceux-là ont été découverts dans les tombes archaïques, c'est-à-dire sous des amas de pierres ou dans des chambres funéraires. On peut donc diviser en deux grandes catégories les antiquités de Préneste. On adjoindra à la seconde un certain nombre de terres cuites qui semblent être d'une époque un peu postérieure, dont quelques-unes ont été trouvées dans des sépultures de la troisième période, d'autres dans la terre même.

PREMIÈRE PARTIE

Objets archaïques provenant des plus anciennes tombes de la nécropole.

Cette partie du catalogue comprend trois subdivisions :

- 1^o Objets en or et en argent, bijoux archaïques, objets en ambre ;
- 2^o Objets en ivoire, verres et émaux ;
- 3^o Objets en bronze.

Les objets qui semblent appartenir à l'art étrusque sont classés à la suite des objets de style purement phénicien.

§ I. — *Objets en or et en argent. — Bijoux archaïques.* *Objets en ambre.*

A. — Musée Kircher (1).

1. Disque de forme convexe avec un bouton au milieu : sur ce bouton est ciselée une croix, semblable à celles que l'on trouve sur les vases de Chypre et de la nécropole de Kameiros. Or avec un faible alliage d'argent, comme celui des monnaies de Darius et de plusieurs monnaies de Sicile. Poids : 64 gr. 5. Diamètre, 0^m,06.
2. Disque semblable avec des décosations d'animaux et de monstres. Sur le bouton du milieu se trouve également une croix avec des rayons concentriques. Poids, 60 gr. 9. Diamètre, 0^m,06. Or avec faible alliage d'argent.

(1) On donne seulement ici l'indication rapide des objets qui n'ont pas été publiés dans les *Monuments de l'Institut de correspondance archéologique* (1876). Pour tous les autres, ils ont déjà été décrits par M. Helbig, *Bulletin* (1877), et se trouvent dans le tome 10 des *Monuments*, planches 31-33.

3. Feuilles d'or très fines appartenant peut-être à des diadèmes funèbres et ayant servi en partie à recouvrir des objets d'ivoire. En tout 46 gr.
4. Fragments d'une lame d'argent très mince : sur quelques-uns d'entre eux se trouvent encore de petits clous. Sur ceux qui sont le mieux conservés apparaissent des animaux fabuleux de style égypto-phénicien.
5. Un petit vase en forme de « fiasco » tout détérioré ; manche formé de deux cylindres soudés à la base par une lame d'or qui s'ouvre en forme de fleur de lotus. Hauteur, 0^m,21.
6. Manche de bronze doublé d'une lame d'argent ; on voit encore les restes du bois auquel il adhérait. En relief, un certain nombre de groupes de figures luttant contre des animaux ; animaux (sphinx, chevaux) dressés l'un contre l'autre dans la position des lions de Mycènes. Longueur, 0^m,21.

B. — Collection Barberini.

7. Une coupe d'argent semblable à celles qui sont publiées dans les *Monuments de l'Institut* (t. 10, pl. 31-33). L'oxydation qui la recouvre encore ne permet pas de distinguer si elle a été dorée. Diamètre, 0^m,18 (1). Le travail est moins fin que celui des coupes semblables trouvées en 1876. La bordure est formée d'une série de gros points en relief. L'ornementation comprend deux zones et un groupe au milieu. Le relief est du côté de l'intérieur ; le travail consiste en gravure à la pointe et en repoussé. Les deux zones sont remplies par une série de cavaliers et de fantassins de type égypto-phénicien. Le groupe du milieu ne peut presque plus se voir : on aperçoit cependant un homme, coiffé à l'égyptienne, debout et les jambes écartées. Le sujet doit être analogue à celui des autres coupes phéniciennes du même genre. Découverte en 1855 à la Colombella.
8. Fragments d'un vase d'argent en forme de conoïde tronqué. Il ressemble, pour la forme, au *scyphos* du musée Kircher (*Mon.*, t. 10, pl. 31 a, 6). L'oxydation lui a donné une couleur qui se rapproche de celle de l'acier ; la même remarque s'applique à la coupe d'argent avec inscription phénicienne (*Mon.*, t. 10, pl. 32, 1). Découvert en 1855 à la Colombella.
9. Fragments de deux objets en argent doré (?), peut-être des tasses. Le bord était orné d'une sorte de dentelle formée de demi-cercles entre-croisés. — a. Sur un de ces fragments fortement convexe, deux bétliers, dont les cornes sont très longues, luttent l'un contre l'autre ; au-dessus et au-dessous de ce sujet, ornements en pointillé. — b. Sur un autre fragment, un bétlier semblable est séparé de son compagnon

(1) Un grand nombre des objets de la bibliothèque Barberini se trouvant sous verre, nous ne garantissons pas l'exactitude parfaite des mesures.

par un ornement qui représente peut-être une crèche ou une auge (?). — c. Plusieurs autres fragments dont les dessins ne peuvent pas être nettement distingués. Il est difficile de se prononcer sur le style de ces fragments. Il est probable cependant qu'ils appartiennent à l'art étrusque ; on peut les comparer aux reliefs de la ciste d'argent du musée des Conservateurs.

10. Petites plaques d'argent, peut-être mélangées d'étain, ayant appartenu à une parure. Elles sont en grande quantité, ont la forme d'une amande et sont ordinairement longues de 0^m,07 ou 0^m,08. Les principaux motifs d'ornementation sont une palmette ressemblant beaucoup à la palmette phénicienne et des lignes ondulées. L'usage de ces ornements est inconnu aussi bien que la date et le lieu de leur découverte. Il est probable cependant qu'ils ont été trouvés avec les autres objets de style archaïque dans les fouilles de 1855.
11. Deux anses de coupe en argent très oxydé. Cf. les anses du *scyphos* indiqué plus haut (*Mon.*, t. 10, pl. 31, a, 6) (1).
12. Petit *simpulum* destiné à puiser les matières précieuses. Longueur, 0^m,20. Diamètre, 0^m,01. Cf. le *simpulum* beaucoup plus grand du musée Kircher (*Mon.*, t. 10, pl. 32, 3) et celui qui est dessiné sur une des coupes phéniciennes (t. 10, pl. 31, 1; première zone : le roi offrant un sacrifice après la chasse ; devant lui est un cratère, semblable à celui du musée Kircher, appuyé sur un ὑπόθημα ; un *simpulum* est accroché au bord).
13. Deux tuyaux en argent, recourbés et juxtaposés : ils faisaient peut-être partie d'un instrument de musique. Il est difficile de savoir s'ils appartiennent vraiment à la série des objets archaïques.
14. Anse de ciste en argent (?), terminée par deux anneaux. Diamètre, 0^m,12.
15. Deux bords de coupes ou vases en argent : le fond n'existe plus ; l'un a 0^m,14; l'autre, 0^m,16 de diamètre.
16. Une agrafe en argent ; au-dessous, une petite tête de style phénicien. Longueur totale de l'objet, 0^m,02.
17. Un rouleau d'or creux, semblable à ceux du musée Kircher ; même longueur. Trouvé à la Colombella, en 1855 (Cf. *Mon.*, t. 10, pl. 31 a, 4). Il est un peu plus gros que ceux du musée Kircher et mieux conservé. L'ornementation consiste en grecques et en stries d'une granulation excessivement fine ; quelques-uns des ornements sont en filigrane (2). Ce bâton n'était pas appliqué sur une plaque d'argent,

(1) On a relaté la provenance et le lieu de découverte, toutes les fois que cette indication a pu être recueillie.

(2) L'opération de la granulation, au dire d'un artiste des plus expérimentés, M. Aug. Castellani, est en orfèvrerie une des plus difficiles. Elle consiste à poser un à un, sur l'objet que l'on veut orner, des grains d'or, et à les souder ensuite. Les Phéniciens et les Etrusques semblent avoir eu des procédés que l'on n'a pu encore retrouver. En tout cas, on n'est pas encore arrivé à obtenir une granulation aussi fine que la leur.

- comme deux de ceux du musée Kircher. C'était probablement un manche de *flabellum* ou de tout autre ustensile de forme cylindrique.
18. Plaque d'or pâle (*electron*) munie de franges d'argent, analogue à celle du musée Kircher (t. 10, pl. 31, 2); au bout de ces franges sont placés des oiseaux en or pâle (des colombes ?) semblables à ceux de la grande plaque d'or du musée Kircher (t. 10, pl. 31 a, 1). Fouilles de la Colombella, 1855 (?).
19. Fibule d'or pâle (*electron*) semblable à celles du musée Kircher (t. 10, pl. 31, 7).
20. Petites feuilles d'or ayant servi à orner des parures; elles sont très nombreuses; comme elles ont été froissées, il est impossible de distinguer les dessins qui y sont représentés; ce doivent être principalement, comme sur les petites feuilles d'or de Cervetri et sur celles de la collection Castellani, des dessins géométriques.
21. Fragments de colliers et de parures d'or finement travaillées.
22. Plusieurs fragments d'ornements composés de sphinx, d'oiseaux à tête humaine, de style égypto-phénicien (Cf. tous les objets analogues du musée Kircher. *Mon.*, t. 10, pl. 31-33).
23. Crochets terminés par des têtes de lion analogues à celles de la fibule décrite plus haut. C'étaient, sans doute, des ornements destinés à tenir les cheveux. On pourrait leur comparer les *tétrypes* attiques.
24. Grandes épingle d'or et d'argent (fibules), semblables à celles du musée Kircher (t. 10, pl. 31 a, 7 a, 7 b). Rien ne dénote dans ces objets une influence orientale. Découvertes, en 1855, dans une tombe archaïque.

C. — Collection Castellani.

Amulettes en ambre,

25. Deux petits singes (1) accroupis en ambre; les coudes reposent sur les genoux; ils portent tous deux les mains à la bouche. On aperçoit deux trous à la hauteur des oreilles. Ils étaient évidemment destinés à être suspendus à un bracelet ou à un collier. Peut-être étaient-ce des *crepundia* que l'on attachait au cou des enfants, ainsi que nous le montrent plusieurs représentations antiques. Il est plus probable cependant qu'ils servaient d'amulettes.
26. Une petite idole en ambre, de 0m,03 de hauteur environ; elle tient une main sur la poitrine et l'autre sur le ventre; deux trous à la hauteur des oreilles. On peut comparer cette amulette à un grand nombre de figurines grossières provenant soit de l'île de Chypre, soit de la Sardaigne.

(1) On peut leur comparer l'amulette publiée dans les *Annales* (1875), pl. supplém. I.

Bijoux en or appartenant à cette période.

27. Idole dont la provenance est garantie par M. Castellani. Elle est formée d'une feuille d'or assez légère travaillée au repoussé. C'est une femme couronnée; dans les fleurons de sa couronne se voient encore très distinctement des fragments d'émail bleu. Les cheveux, formés de petites spirales de fil d'or, retombent sur les épaules. Les traits de la figure sont endommagés; on peut cependant remarquer la largeur du visage à la hauteur des tempes et l'obliquité des yeux. C'est, sans aucun doute, une figure de type phénicien. Elle est couverte d'un vêtement assez large à la partie supérieure du corps, drapé régulièrement de chaque côté des seins et plus serré à la partie inférieure. Les bras retombent le long du corps. Hauteur, 0^m,038.
28. Deux autres têtes du même genre sont montées sur des objets en forme de demi-cercle, dont il est difficile de préciser la destination; c'étaient peut-être des ornements que les femmes se mettaient dans les cheveux. Ces deux figures ont une couronne du même genre que la première avec des incrustations en émail bleu.
29. Deux feuilles d'or, de 0^m,03 de long sur 0^m,01 de large, représentant deux lièvres accroupis; travail au repoussé.
30. Un petit collier composé de perles de forme allongée en pâte vitreuse vert-noir et de petites coquilles en feuilles d'or, travaillées au repoussé et surmontées de têtes d'un style très archaïque.
31. Ornement en or; c'était une bulle destinée à être suspendue au milieu d'un collier. Cette pièce est peut-être symbolique; elle représente le disque solaire et le croissant de lune renversé, si fréquent sur les vases de la nécropole de Kameiros et des nécropoles sardes.
32. Feuilles d'or travaillées au repoussé; un petit génie à quatre ailes, deux dirigées en haut, deux en bas; l'aile gauche supérieure n'existe plus; entre les deux ailes inférieures se voit la trace d'une queue. Le type de la figure est tout à fait semblable à celui qu'on rencontre sur les bijoux décrits précédemment. Hauteur, 0^m,02.
33. Sorte de pectoral ayant dû appartenir à un prêtre. Il a une largeur de 0^m,23 et une hauteur de 0^m,16. Il est formé d'une feuille d'or appliquée sur une feuille de cuivre, avec des incrustations d'ambre en forme de perles ou de triangles.
34. Petites feuilles d'or ayant appartenu à des ornements que nous ne possédons plus en entier; elles sont imprimées et reproduisent divers ornements de formes géométriques. On peut comparer les feuilles d'or, provenant sans doute d'ornements du même genre, trouvées à Cervetri et conservées au musée étrusque Grégorien (1). Sur quelques-unes de ces feuilles se trouvent des ornements en forme de double T; d'autres ont la forme de croix. Cette seconde figure se retrouve sur des

(1) Grifi, *Cere antica*, pl. 9.

objets ayant appartenu à la première civilisation de la Troade et de la Grèce (1). Mais il ne faut pas attribuer trop d'importance à ce rapprochement. Les ornements géométriques ont été reproduits par tous les peuples sans distinction de famille ni d'origine ; la grecque, par exemple, se trouve sur des antiquités mexicaines.

Anneaux. Colliers. Epingle.

35. Quelques anneaux de cette collection sont en ambre et semblent assez anciens ; ils sont de différentes grandeurs ; leur diamètre varie de 0^m,01 à 0^m,03.
36. Les colliers se composent de perles rondes, aplatis ; les perles sont en ambre ou en pâte vitreuse de différentes couleurs. Ces colliers ne présentent aucun caractère particulier et ressemblent à tous ceux qui ont été trouvés dans les tombes anciennes de l'Italie (Cf. *Mon.*, t. 10, pl. 23 *a*, 1 *a*, 3, 6 *a*). Un grand nombre d'entre eux semblent appartenir à la période suivante.
37. Les épingle se divisent en deux classes : les unes à tête d'ambre, quelquefois recouvertes de plusieurs légères feuilles d'or, paraissent être les plus anciennes ; les autres sont en bronze et n'offrent rien de remarquable.
38. Un fragment de chaînette d'argent ayant appartenu à une parure.
39. Un couvercle d'argent, de 0^m,03 de diamètre environ ; à l'un des bords du cercle s'ouvre un autre couvercle de dimension plus petite.

§ 2. — Objets en ivoire. — Verres et émaux.

A. — Musée Kircher.

Les objets en ivoire les plus importants du musée Kircher ont déjà été publiés dans les *Monuments de l'Institut* ; il suffit de citer la plaque d'ivoire représentant la barque niliaque et une scène d'adoration et de sacrifice. Le caractère phénicien de cet objet ne peut être mis en doute. (*Mon.*, tome 10, pl. 31, 3). Les ailes d'épervier incrustées d'émail bleu ressemblent aussi beaucoup à celles que l'on trouve dans les nécropoles égyptiennes (2). L'animal fantastique, moitié lion, moitié griffon, à large gueule et à grandes oreilles (*l. c.*, pl. 32, 7) se trouve aussi sur des vases provenant de la nécropole de Kameiros (3).

(1) Schliemann, *Atlas des objets trouvés sur l'emplacement de Troie*, pl. 2, n° 61 ; pl. 8, n° 237, etc. ; pl. 9, n° 285 ; pl. 11, n° 361, etc. Un ornement de cette forme se voit aussi sur des vases archaïques d'Athènes. *Monum. inéd.*, tome 9, pl. 40.

(2) Voir Mariette-Bey, *Le Sérapéum de Memphis*, 3^e partie, pl. 12, n° 1.

(3) *Musée Napoléon III*, par M. de Longpérier.

B. — Collection Barberini.

Les objets en ivoire de la collection Barberini semblent plutôt avoir été travaillés dans le pays même, sous l'influence de l'art étrusque, qu'importés de la Phénicie ou de Carthage; sur un certain nombre d'entre eux, on ne peut toutefois se prononcer, tant il est difficile de tracer une limite entre l'art oriental et l'art étrusque.

40. Le morceau principal de la collection est un lion d'ivoire sur le dos duquel est étendu un homme; la tête est placée sur la croupe du lion, et les cheveux fort longs tombent par derrière. Au milieu du corps est une espèce de pagne ou de ceinture athlétique. Il a été décrit plusieurs fois et publié par le P. Garrucci (1). L'ivoire des objets de la collection Barberini et du musée Kircher est d'une couleur verdâtre et s'effeuille avec la plus grande facilité. Le style de la figure étendue sur le lion se rapproche plutôt du style étrusque que du style grec archaïque ou du style oriental. Le personnage ainsi porté par le lion est peut-être un jongleur.
41. Petits animaux en ivoire qui devaient être appliqués, comme ceux du musée Kircher, sur une anse de ciste ou de tout autre ustensile (*Mon.*, t. 10, pl. 32, 7), longueur moyenne : 0^m,03 ou 0^m,4. Ils étaient sans doute primitivement recouverts de feuilles d'or. On distingue des lions, des bétiers, une sorte d'ours, un scarabée.
42. Deux têtes de cheval ou de mullet d'une longueur de 0^m,08; la crinière indiquée par des traits parallèles est rabattue sur le museau; les oreilles sont dressées en avant. Derrière la tête trois trous : c'étaient sans doute les extrémités de quelque ustensile.
43. Une femme à tête humaine et à corps d'oiseau.
44. Deux bois de cerf de 0^m,06 de hauteur.
45. Deux petites têtes de femme de 0^m,03 de hauteur; les yeux sont tirés en arrière, les tempes fortement accusées; le nez arqué a des ailes assez grosses; la lèvre supérieure est avancée et le menton pointu.
46. Deux masques d'hommes barbus d'une hauteur de 0^m,06.
47. Deux têtes de lion; elles devaient être appliquées comme ornement sur quelque objet.
48. Six petites figurines d'ivoire représentant des femmes; le style en est purement étrusque. Elles tiennent dans les mains les boucles de cheveux qui leur descendent des épaules. Leur vêtement serré s'arrête au-dessus du coude; les pieds sont nus.

On trouve au musée de Naples (collection des vases, 1^{re} salle), un certain nombre de figurines du même genre en terre cuite vernissée de noir; elles tiennent entre les mains de longues boucles de cheveux ou

(1) *Archeologia*. Londres, 1867, tome 41, pl. 3-13.

quelquefois l'extrémité de leur manteau qui retombe de la même façon. Peut-être même, sur ces figurines, comme sur celles de la bibliothèque Barberini, est-ce toujours le manteau qui est représenté d'une manière plus ou moins grossière.

Les mains d'ivoire qui ont été trouvées à Préneste forment une des classes d'objets les plus intéressantes de la collection Barberini. Elles ont été découvertes dans les tombes les plus anciennes, en 1855. L'avant-bras est entouré, comme les vases grecs les plus anciens et comme les coupes phéniciennes, d'un certain nombre de zones avec des représentations en relief d'hommes ou d'animaux. On s'est demandé quelle était la signification de ces objets, s'ils n'avaient pas de rapport avec quelque rite funéraire. Ce ne pouvaient être des sceptres, puisque les bas-reliefs seraient à l'envers, si les mains étaient tournées en haut; ce ce ne pouvaient être non plus les bras de quelque déesse semblable à l'Artémis d'Ephèse, puisqu'on n'a trouvé que des bras droits. Deux intéressants articles de M. Bachofen (1) sont consacrés à l'étude de ces mains et des dés que l'on a trouvés aussi plusieurs fois dans des tombes prénestines. Après avoir commenté un certain nombre de textes ayant rapport au jeu de dés, il conclut que ce sont des symboles funéraires d'une signification profonde en rapport avec le culte des divinités chthoniques et les mystères dionysiaques : « Les dés de la nécropole prénestine et les nombreuses représentations du jeu de dés sur les vases funéraires nous mettent devant les yeux la même idée, quelle qu'en soit la forme; elles indiquent l'espérance qui vient de la semence, de toute destruction de corps sujet à la putréfaction. » De la mort naît la vie. La main ne joue pas un rôle moins important dans la symbolique de l'antiquité : l'auteur de ces articles étudie en détail la légende des Dactyles de l'Ida. Il essaie de prouver que le symbole de la main représente la maternité dans son double rapport avec la mort et avec la vie, mais plus spécialement avec la mort. Ce symbole sépulcral, signe à la fois de la mort et de la vie qui en doit être la suite, concorde parfaitement avec le culte de la *Fortuna Primigenia* de Préneste, déesse mère de même nature que la *Bona Dea*, et avec la légende des *Digitii* (2).

La collection Barberini possède plusieurs de ces symboles funéraires. Deux d'entre eux sont assez bien conservés.

49. L'avant-bras est orné de cinq zones de reliefs; il est haut de 0m,13 environ.

1^{re} zone en commençant par le haut : une Harpie vue de face tient deux lions par la queue. Ceux-ci attaquent un cerf qui a déjà les jambes ployées.

2^e zone : deux sphinx ailés levant la patte; ils sont placés l'un

(1) *Annales*, 1858; *Annales*, 1861.

(2) On peut rapprocher de ces articles un travail de M. Philippe Berger (*Gazette arch.*, 1876, p. 119) et des observations de M. F. Lenormant, sur *Les symboles religieux des stèles puniques* (*Gazette arch.*, 1877, p. 29 et suiv.).

contre l'autre : entre eux se trouve un objet dont il est difficile de préciser la nature.

3^e zone : ornementations, palmettes.

4^e zone : cerfs paissant.

5^e zone : un Centaure, dont les jambes de devant sont des jambes d'homme, a un genou appuyé à terre ; il tient un lion par la queue.

50. Un autre bras funéraire n'est orné que de quatre zones de reliefs :

1^{re} zone : griffons ailés.

2^e zone : cerfs paissant.

3^e zone : lions retournant la tête.

4^e zone : motifs d'ornementation qu'il est impossible de bien distinguer.

51. Autre bras du même travail ; il n'en reste plus qu'une partie. Il était orné de huit zones composées alternativement de palmettes et de rangées d'animaux. La main est assez bien conservée ; les doigts sont très allongés et recourbés au bout ; ils rappellent ceux que l'on voit sur les peintures murales de Tarquinii. — Tous ces objets proviennent des fouilles de 1855.

52. Sorte d'objet conique et creux fort endommagé : hauteur, 0m,80 ; il est orné d'après le même système de bandes de figures ailées.

53. Fragments appartenant à un objet de la même forme ; on y voit des animaux paissant et des hommes à cheval ; les lignes du corps sont à peine indiquées et très raides.

Il semble que d'après les descriptions précédentes, on peut attribuer à la plupart des objets de la bibliothèque Barberini un caractère plutôt étrusque qu'oriental. Le système d'ornementation se rapproche beaucoup plus de celui des vases à figures noires les plus anciens que du style des coupes phéniciennes.

Les alabastres de la bibliothèque Barberini sont nombreux et varient de forme aussi bien que de couleur ; peut-être quelques-uns d'entre eux sont-ils très archaïques ; il est probable cependant qu'ils appartiennent à un développement postérieur de l'art et correspondent à l'époque des cistes et des miroirs.

§ 3. — Bronzes.

Les bronzes trouvés dans les anciennes tombes de Préneste sont en général si grossiers qu'on risquerait de se tromper, si on voulait déterminer exactement leur provenance. Il est possible qu'ils aient été travaillés d'après des modèles phéniciens, mais il se peut faire aussi que ce soient seulement les produits d'un art national encore dans l'enfance. Les ustensiles, tels que trépieds, grandes patères, boucliers, etc. étaient d'un usage trop commun pour qu'on les importât de l'étranger.

A. — Musée Kircher.

Un certain nombre des objets de bronze provenant des fouilles de 1876 ont été déjà publiés dans les *Monuments de l'Institut*.

B. — Collection Barberini.

54. Fragments d'un trépied semblable à celui du musée Kircher. Le vase destiné à contenir le feu était aussi supporté par trois figurines de bronze d'un travail très grossier. Elles sont mieux conservées que celles qui ont été publiées dans les *Monuments* (t. 10, pl. 31, a). Le visage est informe et indiqué seulement par quelques traits; la chevelure est longue et raide, les oreilles sont des oreilles d'animal, ce qui fait donner le nom de Faunes à ces figurines; les bras sont courbés à angle droit, les jambes un peu écartées. Sur le dos est attaché un objet conique orné de quelques traits; devant on aperçoit la trace d'une ceinture.

C. — Collection Castellani.

55. Deux boucliers ronds trouvés à Préneste ; ils ressemblent aux boucliers de Cervetri conservés au musée Grégorien. Au milieu se trouve un *umbilicus*. L'ornementation consiste en points, en petits cercles concentriques et en petits animaux de forme très grossière. Le diamètre est d'environ 0^m,60.

56. Sorte de fourneau en bronze , haut de 0^m,50. Il est soutenu par des pieds et par des femmes dont la tête offre un caractère archaïque très prononcé.

SECONDE PARTIE

Objets appartenant à la seconde période du développement de l'art à Préneste.

Cette partie du catalogue se subdivise en onze sections :

- 1^o Bijoux en or, en argent ou en pierres précieuses ;
- 2^o Cistes ;
- 3^o Miroirs et strigiles ;
- 4^o Bronzes de toutes sortes ;
- 5^o Objets de toilette appartenant au *mundus muliebris* ;
- 6^o Alabastres, verres et émaux ;
- 7^o Objets en os ;
- 8^o Terres cuites (figurines, bas-reliefs) ;
- 9^o Lampes ;
- 10^o Vases en terre cuite ;
- 11^o Monnaies.

Un très grand nombre d'objets, principalement les cistes et les miroirs provenant de Préneste, ayant déjà été décrits avec détail dans le *Bulletin* ou les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, on se bornera à décrire dans les différentes collections les objets inédits en les rapprochant le plus souvent possible d'objets déjà publiés; plusieurs descriptions d'objets déjà publiés sont cependant refaites ou complétées.

§ 1. — *Bijoux*.

A. — Collection Barberini.

Bagues d'argent et d'or avec des scarabées, la plupart en ambre.
57. Anneau d'or; scarabée en ambre fort bien conservé : intaille; autour, Pourlet qui indique la bonne époque. Sujet : une panthère tournant la tête; au-dessous un lionceau; le travail en est parfait.

58. Scarabée en ambre avec ourlet : un homme assis ; devant lui un objet qu'il est difficile de déterminer.
59. Scarabée : agate blanche et noire.
60. Anneau d'argent. Scarabée d'ambre avec ourlet : un homme couché jouant de la double flûte.
61. Scarabée d'ambre avec ourlet : cerf accroupi relevant la tête ; le travail en est moins fin que celui du n° 57.
62. Pierre transparente verte : tête d'homme qui semble romaine ; cet objet doit appartenir à une époque assez basse.
63. Scarabée en ambre.
64. Petit scarabée en pâte de verre bleue, inséré dans un chaton : cette pâte de verre ressemble tout à fait à celle avec laquelle sont fabriqués les scarabées égyptiens.
65. Epingle d'or et d'argent se rapprochant de la forme de celles qu'on a trouvées dans les plus anciens tombeaux. La forme de l'épingle ne semble pas avoir beaucoup changé avec les différents développements de l'art (Cf. *Mon. inéd.*, t. 10, pl. 31 a, 7 a, 7 b).
66. Grande épingle en argent de 0^m,30 de longueur ; elle se termine par un ornement en or en forme de bourgeon. Cette épingle peut se comparer à celles que les femmes romaines et napolitaines portent encore aujourd'hui dans les cheveux.
67. Aiguille à cheveux en cuivre de 0^m,17 de long ; elle est terminée par un petit lion.
68. Un petit animal (?) en bronze, ayant appartenu à une parure de ce genre.
69. Trois agrafes en argent doré ; trois œillets sont attachés sur une petite bande de même métal.
70. Nombreux fragments de fibules.

B. — Collection Castellani.

71. Plusieurs anneaux d'or et d'argent uni, une dizaine environ, avec ou sans chaton ; parmi les chatons, les uns sont ronds, les autres en forme d'amande, les autres oblongs.
72. Une bague d'argent avec chaton : sur le chaton est gravé un animal qui retourne la tête.
73. Une bague d'or avec chaton en forme d'amande : le chaton est travaillé au repoussé ; on y voit deux personnages.

§ 2. — Cistes.

A. — Collection Barberini.

Les cistes de la collection Barberini ont été décrites exactement, dans une série d'articles insérés dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance*

archéologique (année 1866, p. 14-22, 38-44, 76-81, 139-144), et dans les Annales (Année 1866, p. 150-209; année 1868, p. 413 et suiv.; 1870, p. 334 et suiv.). On ne décrira donc ici que trois cistes avec graffites. L'une n'était pas encore entièrement nettoyée quand elle a été décrite; on peut proposer pour la seconde une interprétation qui diffère de celle de l'auteur du catalogue des cistes prénestines; la troisième n'a pas encore été décrite.

74. Ciste trouvée au mois de mai 1866 (1): 0^m,28 de diamètre. La poignée de cette ciste (planche 2, à la fin du volume) est d'un très beau travail. Il se compose de deux figures ailées et nues, un homme et une femme. Les ailes sont déployées et ont une forme très élégante. L'homme lève la main droite; la courbe du bras est gracieuse; la main est repliée, l'index seul levé. De la main droite, il tient un *balsamarium*. La femme a des bracelets au poignet; la main gauche est baissée; la main droite un peu levée touche le *balsamarium*. Les deux personnages sont chaussés. Les proportions générales du corps sont élégantes; on ne peut dire cependant que cet objet appartienne à l'art grec. Le caractère latin est bien visible: le nez est un peu retroussé, les yeux sont largement fendus, mais non d'une manière disgracieuse; les cheveux sont relevés en rouleau autour de la tête. Ces personnages ailés masculins ou féminins se rencontrent souvent sur les graffites. C'est un groupe très curieux, d'une exécution plus parfaite que ceux qui servent de poignée à la plupart des autres cistes.

Les pieds sont formés, suivant l'usage, de griffes de lion, surmontées d'un ornement en forme de chapiteau ionique et d'un lion marchant à gauche. Le style des pieds ressemble tout à fait à celui de la poignée; ce n'est point de l'art grec; il y a un caractère original, une certaine raideur primitive, un certain réalisme qu'on attribue en général à l'art étrusque de la bonne époque (Ex. la Louve du Capitole) et qu'on attribuerait avec plus de raison à un art *latin*.

Le couvercle est entouré d'une bordure de feuilles. Les graffites sont en partie cachés par les soudures de la poignée et l'anneau, qui est au milieu. On voit un jeune homme à moitié couché, appuyé sur le coude gauche; sa chlamyde est repliée sous lui; il est chaussé de la même façon que les deux personnages ailés de la poignée; il porte au haut du bras et aux poignets des bracelets. Sur ses pieds semble perché un oiseau dont on aperçoit les deux ailes et la queue. Il est difficile de voir si c'est une représentation du mythe de Ganymède. Derrière lui est un bassin (*labrum*) de la forme si communément employée sur les graffites des miroirs et des cistes; de chaque côté du bassin se tient une colombe. Le corps du personnage est assez mal dessiné.

De l'autre côté, un satyre, reconnaissable à sa queue de cheval et à ses longues oreilles, est représenté dans la même position. Ses bro-

(1) Cf. *Annales*, 1870, p. 416.

dequins montent presque jusqu'à mi-jambe. Il tient dans la main une sorte de bandelette qui lui tombe jusque sur les pieds.

Le corps de la ciste est orné de trois galeries de graffites; la galerie inférieure et la galerie supérieure sont décorées de palmettes et de calices de fleur; elles sont très grandes et ne laissent que peu de place au sujet du milieu, en proportion de la grandeur de la ciste.

Le sujet principal paraît se rapporter au mythe d'Apollon et de Marsyas. Un groupe bien déterminé est composé de cinq personnages: une Junon (?) assise et voilée, un satyre jouant de la double flûte, un Apollon tenant sa lyre, une Diane avec son arc, son carquois et son épieu, une Vénus (?) assise et voilée tenant un miroir. Les autres personnages sont sans doute des personnages secondaires qui ont été, comme il arrive si souvent, ajoutés sans nécessité au sujet principal.

Entre Junon et le satyre jouant de la double flûte, entre Vénus et le personnage suivant, deux chapiteaux d'ordre ionique semblent indiquer que la scène se passe dans un temple. On remarque entre les têtes des personnages des sortes de bandelettes ou de guirlandes qui prennent naissance dans la galerie supérieure.

Voici les détails du sujet principal :

Une femme est assise sur un rocher. La partie supérieure de la figure est cachée par un des anneaux qui servaient à attacher la ciste. Elle est vêtue d'une tunique talaire et porte des sandales. Sa tête est couverte d'un long voile; elle le relève de la main gauche, tandis que de la main droite elle tient un miroir. Elle a un collier composé de perles rondes et deux bracelets en forme de serpents. Le bras droit est nu, ainsi qu'une partie du bras gauche; l'autre partie est recouverte par le coin du voile sur lequel le personnage est assis. Cette femme a les jambes croisées et est tournée à gauche. Derrière elle est une colonne ionique. Aucun autre indice que le miroir et le geste gracieux de la main droite qui relève le voile, ne peut la faire reconnaître pour une Vénus. Entre elle et le personnage suivant, à droite, est une guirlande. Si on continue de gauche à droite, on voit une Diane debout assez mal dessinée; elle est vêtue d'une tunique courte qui tombe à peine jusqu'aux genoux (*nuda genu*) et laisse les bras nus; par-dessus cette tunique est un autre petit vêtement, serré à la taille, qui descend seulement jusqu'à la moitié de la cuisse. La déesse a des cheveux ondulés, réunis par un ruban sur le derrière de la tête; un collier de perles rondes, deux bracelets en forme de serpents enroulés, tout à fait semblables à ceux de Vénus; elle porte des chaussures. Elle tient de la main gauche son arc détendu, de la main droite une lance ou plutôt un épieu. A l'épaule droite est suspendu un carquois fermé; la lanière qui le retient passe sur la poitrine.

Apollon est assis sur un grand siège de pierre. Il a la tête tournée à droite et semble écouter attentivement le Silène qui joue de la double flûte; ce satyre ne peut être autre que Marsyas, plusieurs fois

représenté sur les graffites de Préneste. Le dieu, d'aspect assez jeune, a une longue chevelure qui lui retombe sur les épaules ; sa tête est couronnée de lauriers. Il a les pieds nus. Sa chlamyde est repliée sous lui et ne lui couvre que la moitié du corps. Il en retient les plis de la main droite entre ses jambes à demi croisées ; de la main gauche , il tient la lyre appuyée sur le siège.

Un satyre danse en jouant de la double flûte ; il a la chevelure et la barbe épaisse s , le nez retroussé , les épaules larges ; derrière son dos est la queue de cheval ; une peau de bête sauvage lui couvre une partie du corps. La partie inférieure est vue de profil ; le milieu , de trois quarts ; la figure , de face. Ce mouvement est assez bien réussi. Derrière Marsyas est une colonne dorique , ornée d'une palmette qu'a ajoutée la fantaisie de l'artiste.

Derrière la colonne, tournée à droite, c'est-à-dire regardant la lutte entre Apollon et Marsyas , une femme voilée , assise avec dignité. Il est impossible de voir dans ce personnage la Minerve qui est toujours figurée sur les représentations de ce mythe ; ce doit être plutôt une Junon. Aucun caractère distinctif ne peut la faire reconnaître. Cette déesse est assise sur un siège à dossier orné de palmettes. Elle est voilée et couverte d'une tunique semblable à celle de Vénus. Elle a un collier , des bracelets ; elle porte des chaussures ; elle appuie la main droite sur le dossier , la main gauche sur ses genoux.

Suit une série de personnages sans attributions , qui ne semblent jouer qu'un rôle secondaire. C'est d'abord une femme dont la tête est cachée par un anneau ; elle se tient appuyée à une petite colonne ionique qui lui arrive à la hauteur de la taille ; c'est peut-être un autel. Elle est vêtue de la tunique talaire sur laquelle est jeté un péplos (*palla*) ; le bout de ce voile est ramené sur l'épaule gauche. Elle a des pendants d'oreilles et des chaussures. Elle tient les mains sur les hanches et regarde la scène principale. Derrière elle est suspendue une guirlande.

On voit ensuite un homme assis ; il est couvert de la toge et a tout à fait le type romain. Il a la barbe taillée très court, le bras droit à demi-courbé ; il appuie la main gauche sur la cuisse et semble aussi regarder la lutte d'Apollon et de Marsyas.

Le personnage suivant est tourné dans la direction opposée. C'est une marque d'inhabileté de l'artiste de n'avoir pas su grouper ses figures de manière à former un sujet continu comme sur la ciste Ficoroni. C'est un jeune homme debout ; il est imberbe ; il est vêtu d'une toge qui lui laisse la poitrine découverte, et porte des chaussures ; il a la main droite appuyée sur la hanche , la main gauche sur un rocher. A côté du rocher croît un arbre.

Une femme debout , semblable à celle qui a été précédemment décrite , regarde la scène.

Le mythe d'Apollon et Marsyas se trouve aussi représenté en abrégé sur deux miroirs de la collection Barberini. L'absence de Minerve ne

se peut comprendre ; c'est une preuve de la liberté que les artistes latins prenaient quelquefois avec les traditions de la mythologie grecque. On peut comparer à cette représentation de la lutte entre Apollon et Marsyas un fragment de bas-relief qui est conservé au musée du Lateran ; les divinités qui assistent à la scène sont Diane, Mercure, Junon, Minerve, Cybèle, Bacchus et quelques Muses, entre autres Melpomène et Uranie. Peut-être les personnages secondaires de la ciste Barberini représentent-ils aussi des dieux, mais ils manquent complètement d'attributs.

75. Ciste trouvée en 1859, haute de 0^m34. La description en a été donnée par M. Schœne (*Bulletin de l'Instit. arch.*, 1866, p. 78), qui déclare n'avoir pu interpréter la composition, bien qu'elle se rapporte certainement à quelque sujet mythologique.

Le centre de la composition semble être occupé par une femme nue qui, avec les deux mains, tient levé une sorte de manteau. Elle porte un collier et des bracelets ; il semble qu'elle ait le front orné d'une couronne, mais on ne peut le distinguer exactement. Elle détourne la tête.

Devant elle se tient un homme barbu revêtu d'une tunique dont les longues manches sont couvertes de ronds « macchie » et d'un long manteau ; il porte des chaussures et a un bonnet phrygien ; de la main droite, il tient une épée horizontalement ; de la main gauche, il fait un geste d'étonnement. Entre les deux personnages se trouve une biche. M. Schœne aurait vu dans cette scène la première entrevue d'Hélène et de Ménélas après la guerre de Troie ; mais la présence de la biche lui a fait rejeter cette interprétation. Ne pourrait-on pas y voir plutôt le sacrifice d'Iphigénie ? Ce sujet est très fréquemment traité par l'art antique ; on le trouve représenté un grand nombre de fois sur les urnes funéraires étrusques. La femme qui détourne la tête serait peut-être Iphigénie sur le point de recevoir le coup mortel. L'homme barbu, coiffé d'un bonnet phrygien et d'une longue tunique, serait le grand-prêtre Calchas ; il recule d'étonnement en voyant la biche qui a été substituée par Diane à Iphigénie.

A la gauche de la femme est un jeune homme debout ; il porte sa chlamyde enroulée autour du bras ; il est armé d'une épée ; il tient deux javelots de la main droite et semble, avec la main gauche, se cacher la figure. Ici l'interprétation commence à devenir plus difficile. Ce ne peut être Agamemnon ; il est trop jeune et n'est pas assez noblement vêtu.

Le personnage suivant est un homme armé qui enlève son baudrier. A côté de lui est un cheval.

De l'autre côté, derrière le personnage qui représente peut-être Calchas, un jeune homme coiffé d'un bonnet phrygien et vêtu d'une tunique persane à longues manches. Il tient une hache sur l'épaule droite et regarde la scène principale. A ses pieds est un chien qui lève la tête vers lui. Au-dessus, une fenêtre ouverte ; on y voit une tête de femme.

Puis un homme barbu et un peu chauve qui regarde à gauche ; de la main gauche , il tient une lance dont l'extrémité repose à terre ; le pied droit est posé sur un rocher , la main droite est appuyée sur le genou.

Il n'y a rien à ajouter à la description faite par M. Schœne des autres personnages. L'explication de la scène principale par la légende du sacrifice d'Iphigénie n'est qu'une hypothèse ; on a déjà vu combien il était difficile de déterminer d'une manière exacte les représentations dessinées sur les cistes.

76. Ciste haute de 0^m,40.

Les graffites représentent un combat de Grecs et de Centaures ; ils sont assez grossiers. La poignée, au contraire, est formée d'un groupe d'une exécution parfaite. Elle représente un Bacchus appuyé sur l'épaule d'un Faune ; la main gauche du Bacchus est assez singulièrement pliée. Le Faune a des traits d'un très beau caractère ; il porte de longues oreilles. Il passe le bras droit autour des épaules de Bacchus et tient dans la main gauche un objet brisé dont il ne reste plus que la moitié inférieure. Il a la jambe gauche tendue en avant. C'est une des plus belles poignées de cistes que l'on ait trouvées et peut-être la plus belle ; elle surpassé de beaucoup les poignées de ciste Ficoroni et de la ciste Napoléon III (musée du Louvre) (1).

77. Ciste ovale très allongée, 0^m35 X 0^m,15 ; hauteur, 0^m13. Le couvercle est attaché au corps de la ciste par une charnière. On voit encore la trace d'une poignée dont les attaches se terminaient par des feuilles de lierre.

La galerie supérieure est formée de palmettes et de fleurs en forme de volubilis ; au-dessus se trouve le commencement d'une scène ; les personnages sont coupés à la moitié du corps. Sur une autre ciste , le fait contraire s'est produit ; on n'y trouve que la moitié inférieure des personnages.

Une colonne ionique. A droite une tête de cheval ; à côté une tête de jeune homme. Celui-ci devait tenir la bride du cheval ; c'est un motif souvent employé sur les graffites des cistes. Une femme avec un diadème et un collier, tenant une sorte de lance. Une tête de jeune homme ; celui-ci est appuyé sur un bâton. Un chapiteau dorique. Un jeune homme revêtu de la chlamyde, appuyé sur un bâton. Un jeune homme vu de trois quarts, revêtu de la chlamyde. Une tête de femme, entourée d'un diadème ; cette femme devait tenir le bouclier couronné de lauriers que l'on voit devant elle. Un jeune homme penchant la tête à droite ; une chlamyde sur l'épaule, un baudrier, un bâton ou une lance dont on ne voit pas l'extrémité. Un autre jeune homme appuyé sur une lance. Deux femmes, l'une nue, l'autre à moitié vêtue , avec un collier et tenant une lance. Devant elle, beaucoup plus bas, la tête

(1) M. Daruy l'a reproduite dans son *Histoire des Romains*, in-4^o, t. I, p. 133, d'après une photographie inédite que nous avions rapportée de Rome.

- d'un adolescent qui lève la main vers elle. Un autre personnage, dont la chevelure retombe en boucles sur les épaules, lève également le bras, ainsi qu'un autre jeune homme placé derrière; ce dernier est ailé.
78. Quatre poignées de cistes formées d'une femme nue courbée, dont les pieds et les mains posent à terre. Ce type est fort commun (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 8).
79. Une poignée de ciste formée d'un homme et d'une femme appuyés l'un sur l'autre, d'après le modèle connu (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 58). Le style de ces figures est purement latin.
80. Pieds d'une ciste : trois femmes ailées (Harpies ou sirènes), type commun (Cf. *Mon.*, t. 9, pl. 57-58).
81. Pieds de ciste : génies ailés agenouillés, tenant un strigile et s'essuyant les cheveux ; type commun (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 31, 3).
82. Une anse de bronze ayant dû appartenir à quelque ciste ; aux deux crochets sont suspendues des sirènes également en bronze ; la partie inférieure du corps est terminée en forme d'œuf (Cf. *Mon.*, t. 6-7, pl. 64, 3).
83. Pieds d'une ciste formés d'une tête de lion.
84. Deux pieds de ciste ; griffes de lion surmontées d'une tête de femme (Méduse??) d'un caractère assez archaïque.
85. Pieds de ciste. Lions marchant ; type commun.
86. Trois pieds de ciste. Griffons aux ailes étendues. La griffe de lion, qui forme ordinairement l'extrémité inférieure des pieds de cistes, est remplacée ici par un sabot de cheval.
87. Trois pieds de ciste. Cygnes aux ailes étendues, la tête tournée à gauche, d'une exécution très grossière.
88. Pieds de ciste consistant seulement en une griffe de lion surmontée d'une sorte de chapiteau d'ordre ionique.
89. Pieds de ciste formés d'une griffe de lion surmontée de deux ailes étendues.
90. Pieds de ciste en forme de calice de fleur.
91. Petite ciste de 0^m,08 de hauteur. Sur le couvercle un trou où devait se trouver un bouton. Sur le corps, une trace d'anneau. Cette ciste, de forme cylindrique, est formée d'une lame mince de cuivre repliée et clouée. Dans l'intérieur on voit une coquille.
92. Fragment d'une autre petite ciste cylindrique de 0^m,06 de hauteur et de 0^m,05 de diamètre. Elle était sans doute un peu plus haute. On y voit des traces de graffites ; un cheval levé sur les pieds de derrière : un ornement en forme d'arbre. Ces deux ornements sont alternés.
93. Petite boîte ovale, longue de 0^m,08, large de 0^m,04, avec un fragment de couvercle.
94. Partie inférieure d'une petite ciste. Diamètre, 0^m,12. Hauteur incomplète, 0^m,04. — A l'intérieur se voit une épaisse couche de cuir. C'est la galerie inférieure d'une ciste moitié bronze, moitié cuir (Cf. plus loin la ciste n° 142).

95. Une boîte en bronze de 0^m,09 de hauteur et de 0^m,09 de diamètre; la partie inférieure est presque hémisphérique.
96. Une boîte rectangulaire en bronze, avec couvercle (0^m,07 × 0^m,08).
97. Une boîte de forme ovale trouvée en 1859. — Au milieu est une charnière. Le couvercle était divisé en deux parties et peut-être recouvert de plaques d'émail. Longueur, 0^m,16; largeur, 0^m,08; hauteur, 0^m,09. On voit les restes de quatre petites chaînes.
98. Une petite ciste avec couvercle, plus étroite en bas qu'en haut; on ne voit aucune trace de graffites. Trouvée en 1859.
99. Galerie inférieure d'une ciste, moitié bronze, moitié cuir. Hauteur, 0^m,05; diamètre, 0^m,12. — Les pieds sont formés de griffes de lion. Sur les bords du cercle de bronze on aperçoit le commencement d'un treillis qui recouvrait le corps de la ciste fait en cuir. Le fond est traillé à jour; les trous ont la forme de feuilles de lierre. Trouvée en 1859.
100. Petite ciste, haute et large de 0^m,08 environ. Sur le couvercle, un peu convexe, quelques ornements.
101. Fragments d'une boîte de forme ovale (0^m,20 de long × 0^m,10 de large). Elle est formée d'une plaque de bronze appliquée sur une forme de bois. La poignée consiste en une petite femme nue. Les pieds sont quatre griffes de lion.
102. Fragments de cuir ayant appartenu à des cistes.
103. Fragments de l'intérieur d'une ciste : paille tressée et consolidée par des fils; au milieu, une éponge assez bien conservée.
104. Petite ciste ronde de 0^m,06 de hauteur et de 0^m,07 de diamètre.

B. — Collection Castellani.

105. Ciste n° 1.

Cette ciste a 0^m,20 de hauteur, en ne tenant pas compte du couvercle; elle n'est pas exactement cylindrique; le diamètre est, en effet, à la base de 0^m,18 et de 0^m,20 pour la partie supérieure.

La poignée est formée d'un satyre et d'une nymphe appuyés l'un sur l'autre; le travail de ce groupe est assez grossier. Les pieds, au nombre de trois, appartiennent à un modèle connu : une griffe de lion surmontée d'une sorte de chapiteau ionique; au-dessus un génie agenouillé qui d'une main s'essuie les cheveux, et de l'autre tient un strigile.

Les dessins au trait du couvercle n'ont aucun caractère remarquable; on y voit des Néréides montées sur des chevaux marins. Rien n'est plus fréquent que la représentation de nymphes ou de Néréides sur le couvercle des cistes, et la raison principale en est peut-être la destination même de ces vases, qui renfermaient les objets nécessaires pour la toilette et le bain.

Le corps de la ciste se compose de trois galeries, deux petites et une grande. Sur les deux petites qui servent de bordure à la galerie

principale, on voit une série de palmettes. Sur la galerie principale se trouvent représentés deux sujets : le premier se compose de six personnages, le second de trois seulement.

Au centre, un jeune homme imberbe et tête nue. Il porte le costume des guerriers italiens, une tunique assez courte qui descend à peine jusqu'au milieu de la cuisse et qui ne recouvre qu'une très petite partie du bras ; par-dessus la tunique, une cuirasse qui se termine en bas par une bordure en forme de grecque ; les pattes de la cuirasse sont attachées sur la poitrine. Il porte, au côté gauche, une épée suspendue à un baudrier, qui n'est indiqué que par un simple trait. Ce guerrier tourne la tête à droite et écoute attentivement une femme qui lui adresse la parole.

Celle-ci, dont l'oxydation ne permet pas de bien distinguer tous les traits, est dans l'attitude de la marche ; un pied pose à terre, l'autre est encore levé ; il est même si haut que l'on peut vraisemblablement supposer qu'elle descend du ciel. Elle a une coiffure de style grec. Elle tient de la main gauche une lance dont l'extrémité pose à terre. Elle a la main droite levée. Son vêtement consiste en une tunique talaire, un peu soulevée en arrière par le mouvement de la marche.

De l'autre côté du guerrier se trouve un vieillard à longue barbe, appuyé sur un bâton. Il tient la main gauche sur la hanche, et s'intéresse au dialogue établi entre les deux autres personnages.

Les autres figures ne jouent qu'un rôle secondaire ; elles seront décrites un peu plus loin.

Peut-on, après avoir étudié en détail le centre de la composition, déterminer le mythe auquel il se rapporte ? Il s'agit évidemment du départ d'un guerrier. Celui-ci est à moitié armé ; il ne lui manque plus que le casque et le bouclier, accrochés à un mur des deux côtés de la scène principale, et la lance que tient la femme. Parmi les départs de guerriers connus par la légende et représentés sur les vases grecs, un des plus célèbres est celui d'Achille. On le trouve sur une coupe à fond jaune et à figures noires avec détails de couleur blanche et violette (1). Achille, nu, est en train de s'armer ; sa jambe droite est déjà couverte de l'*ocrea* ; il attache à la jambe gauche cette pièce de l'armure. Devant lui, Thétis, debout, tient un javelot, ainsi que Néoptolème vêtu d'une longue robe ; Pélée, ayant aussi en main un javelot, est représenté derrière son fils. Les noms des personnages sont écrits auprès de chacun d'eux. On a dit (2) que Pélée et Néoptolème ne faisaient pas partie du sujet principal et que l'artiste, ayant à remplir l'espace qui lui était concédé, avait été naturellement amené à représenter auprès d'Achille et de Thétis ceux de Néoptolème et de Pélée.

(1) Ce vase provient des fouilles de Phaleron ; il a été publié par M. Heydemann, dans l'ouvrage intitulé : *Griechische Vasenbilder*, pl. 6, n° 4, et auparavant par M. Rhangabé. Cf. *Bulletin de l'Inst. arch.*, 1870, p. 12.

(2) *Bullet.*, loc. cit.

Ces personnages, au contraire, paraissent bien prendre une part directe à l'action, et cette scène est très probablement empruntée à quelque partie d'une Achilléide que nous avons perdue. Ne peut-on pas en rapprocher le sujet gravé sur la ciste ?

Derrière le personnage qui représente peut-être Thétis, sont figurés deux jeunes hommes, sans doute compagnons d'armes d'Achille ; ils semblent trop âgés pour que l'on puisse appliquer à l'un d'eux le nom de Néoptolème, représenté avec les traits d'un enfant sur le vase dont il vient d'être question. Ces deux jeunes gens sont debout ; l'un est vêtu d'une chlamyde qui retombe derrière le dos et est attachée sous le cou par une fibule ronde, l'autre d'un pallium dont l'extrémité retombe sur le bras gauche qu'il tient à moitié courbé. Le premier s'appuie de la main droite sur une lance et tient la main gauche sur la hanche ; le second appuie la main droite sur l'épaule de son voisin ; derrière lui est suspendu un bouclier dont on ne voit que la moitié.

Si on examine l'autre côté de la composition, on voit derrière Pélée une femme debout dans une pose assez élégante. Elle est occupée des soins de sa toilette. Elle ôte son manteau qu'elle tient des deux mains derrière les épaules. On ne peut voir la partie inférieure de cette figure. Auprès d'elle se trouve un bassin et au-dessus du bassin un casque de forme pointue.

Le deuxième sujet se compose de trois personnages. C'est d'abord Achille prêt à partir, entièrement couvert de son armure. Son casque est terminé par une petite boule ; des plaques de métal garantissent les oreilles. La cuirasse n'est plus la même que dans la première représentation ; c'est une armure qui dessine les formes du corps (1). — Le héros a des cuissards et des brassards (2). Il tient de la main droite une lance ou le javelot que lui a apporté Thétis, de la main gauche un bouclier. Il peut sembler singulier que les traits d'Achille ne soient pas ici les mêmes que dans la première représentation ; c'est cependant le même personnage. Ce manque de ressemblance tient à l'inhabileté de l'artiste. Sa pauvreté de conception se révèle aussi dans la répétition de la même pose pour les deux autres personnages, Thétis et Pélée. Pélée est encore appuyé sur un long bâton ; mais sa tête est coiffée d'un casque et sa pose est un peu plus énergique. On s'aperçoit que les hésitations ont pris un terme, que la résolution de son fils est prise. Thétis ne tient plus la lance, mais lève, de la même façon, l'index comme pour prédire à Achille la mort prématurée qui l'attend. « Hélas ! mon fils, pourquoi t'ai-je élevé ? pourquoi reçus-tu de moi, avec le jour, une destinée malheureuse ? ... Et voici maintenant que ton heure est proche, etc. »

(1) Il y a un certain nombre de cuirasses de ce genre dans la salle des bronzes, au musée du Louvre.

(2) *Idem.*

ώμοι, τέκνον ἐμὸν, τί νῦ σ' ἔτρεφον, αἰνὰ τεκοῦσα
.....ἐπεὶ νῦ τοι αἰσα μίνυνθά περ, οὐτε μάλα δῆν (1).

Le style de cette ciste est assez médiocre ; on a déjà relevé un défaut de composition assez grave, qui consiste à dessiner deux fois les mêmes personnages dans une même attitude. L'habileté de l'artiste ou, du moins, de l'ouvrier qui a reproduit le modèle, se montre encore dans plus d'un détail. Dans le premier groupe, la tête d'Achille est traitée avec une grande négligence ; les cheveux ne sont pas finis, les yeux ressortent de la tête, le cou est massif, les lèvres grosses ; cette tête d'Achille rappelle plutôt les traits d'un paysan de la campagne romaine, au nez arqué et au menton assez fort, que ceux sous lesquels on est habitué à voir le héros grec dans les représentations figurées. Il est inutile d'ajouter que les bras ne sont pas mieux soignés, que les jambes sont cagneuses, les formes, en un mot, sans aucune harmonie. L'attitude de Thétis, dans le même groupe, ne manque pas d'élégance ; mais les mains sont mal dessinées. La chevelure du jeune homme qui se tient derrière elle est aussi digne de remarque ; rien ne s'éloigne davantage du type grec. Les cheveux sont grossièrement taillés autour de la tête, le nez est un peu retroussé. Cette tête forme contraste avec celle de l'autre jeune homme ; sa coiffure est plus élégante ; ses cheveux sont gracieusement ondulés, ramenés en arrière et retenus par un nœud ; d'un côté, une réminiscence ou une copie d'un objet d'art exécuté sous l'influence grecque ; de l'autre, un type latin.

106. Ciste n° 2.

Cette ciste a 0^m,15 de hauteur et 0^m,135 de diamètre.

La poignée se compose d'une femme nue renversée ; le corps est soutenu en l'air par les pieds et les mains appuyées sur le sol du côté de la paume ; ils servent d'arcs-boutants.

Les pieds sont formés de griffes de lion surmontées d'un ornement de style ionique et de têtes de femme d'un caractère archaïque. Si l'on rapproche de ce caractère l'exécution très grossière des dessins au trait, on peut assigner à cette ciste une date assez reculée.

On voit représentés sur le couvercle un griffon ailé et un autre animal féroce ; au-dessous, de petites têtes de griffon et de cheval.

La galerie sur laquelle se trouvent les graffites est bordée en haut et en bas par une guirlande de lauriers.

Le sujet principal se compose de trois personnages. D'un côté se tient debout un homme barbu, couvert d'un manteau qui lui laisse la liberté du bras droit ; il tient de la main gauche un bâton, de la main droite un objet de forme rectangulaire qu'il présente à la femme figurée devant lui. Celle-ci est entièrement drapée ; la tête est recouverte

(1) Hom., II., A, 413, 415.

d'un voile, elle tend la main droite pour prendre l'objet tenu par l'autre personnage.

Un autre homme est assis sur un trône. Il retourne la tête et regarde la scène qui se passe derrière lui. Sa chlamyde est rejetée sur les épaules. Il tient de la main gauche un long sceptre surmonté d'une boule et de trois dents. Il semble tout jeune; à peine voit-on sur ses joues quelques traces de barbe. Au-dessus de ce jeune homme vole un oiseau d'un dessin très négligé.

A sa droite se tient debout un autre personnage, coiffé d'un casque pointu et couronné de lauriers. Il est vêtu d'une robe descendant jusqu'aux genoux et serrée à la ceinture; les manches couvrent tout le bras jusqu'au poignet. La partie supérieure de cette robe et l'étoffe qui recouvre les jambes sont tachetées. On peut comparer à ce costume oriental la robe que porte Persée sur la ciste qui représente le combat de ce héros contre Phinée (1). Ce personnage tient en laisse un chien qui semble lever la tête.

Si l'on continue à examiner les dessins de la ciste de gauche à droite, on voit un autre jeune homme nu dont la barbe naît à peine. Il tient sa chlamyde roulée autour du bras gauche. Le corps vu de derrière et de trois quarts est très mal dessiné; les cheveux sont aussi très raides et formés par des lignes brisées. A la droite de la figure vole un oiseau presque informe; à ses pieds on distingue quelques lignes dont on ne saurait préciser la signification.

Viennent ensuite deux jeunes gens retenant un cheval. Le cheval n'est pas proportionné à la grandeur des autres personnages; il est beaucoup trop petit; il est vu de dos et manque tout à fait d'élégance.

Le jeune homme de droite tourné vers le cheval regarde en arrière. Bien qu'ici encore le dessin soit très mauvais, peut-être y a-t-il un effort pour se rapprocher du type grec; la ligne du nez continue assez bien celle du front, et le menton a les proportions du menton grec. Il tient à la main un objet que l'on peut à peine distinguer. Le jeune homme de gauche est vu de dos; c'est un effet particulièrement recherché par le graveur de cette ciste et bien mal réussi. Il tient aussi à la main un objet à peine visible, peut-être un fouet.

Les deux derniers personnages sont encore des jeunes gens; l'un est coiffé du bonnet phrygien; sa chlamyde retombe derrière les épaules; il tient de la main droite deux épieux; l'autre porte la chlamyde enroulée autour du bras gauche et tient aussi deux épieux ou deux lances. Il tourne la tête du côté de la scène principale.

Ces dessins représentent sans aucun doute une scène mythologique; on ne peut en douter au moins pour les trois personnages qui ont été décrits en premier lieu. La robe persane que porte une des figures, le bonnet phrygien d'une autre laissent croire que ce ne sont point de

(1) *Mon. inéd.*, t. 6-7, pl. 40. Cf. *Annales*, 1860, un article du P. Garrucci sur cette ciste, p. 110-120.

simples motifs d'ornementation, mais que le sujet est ici déterminé. Toutefois les personnages n'ont pas d'attributs, de caractères distinctifs.

107. Ciste n° 3.

Dimensions : hauteur, 0^m,18; diamètre : 0^m,14 à la base et à la partie supérieure.

Cette ciste est fort intéressante ; on y voit représentés les principaux exercices de la palestre.

La poignée est formée par deux lutteurs, un homme et une femme tenant d'un côté leurs bras entrelacés. Ils n'ont pas été fabriqués d'après le modèle ordinaire des poignées de cistes. La main restée libre de chacun d'eux est retournée de ce mouvement si peu naturel que l'on rencontre sur les peintures murales de Tarquinii (1). L'homme est ithyphallique ; il porte au cou un collier auquel est suspendue une bulle assez grosse ; la femme en porte un aussi.

Les pieds ont la forme de griffes de lion ; au-dessus, des lions d'un travail purement latin, sur le point de s'élançer et tirant la langue.

On voit sur le couvercle, d'un côté un gros oiseau, les ailes étendues ; il est difficile de reconnaître la famille à laquelle il appartient ; de l'autre un griffon.

La bordure supérieure du corps de la ciste se compose de palmettes ; sur la bordure inférieure sont dessinés des animaux fantastiques à la croupe très courbée à cause du peu d'espace concédé au graveur. On y reconnaît des Chimères semblables à la Chimère de Florence avec une tête et un corps de lion, une tête de chèvre sur le milieu du dos et une queue terminée en tête de serpent ; une panthère et un griffon qui combattent et une sirène ; les mêmes sujets se répètent plusieurs fois.

Sur la galerie principale sont représentés des exercices palestrikques. Aucun des groupes ne semble avoir de valeur spéciale. Entre les différents sujets se trouvent des étoiles de formes et de grandeurs différentes ; ce sont de simples motifs d'ornementation. Le dessin est grossier et lourd. Les contours généraux du corps sont assez bien indiqués, mais les hachures destinées à figurer les muscles sont beaucoup trop fortes. Il est possible que l'ouvrier ait eu devant lui un modèle de quelque valeur ; mais il l'a exécuté sans goût et avec une sorte de hâte ; on trouve souvent des traits trop prolongés ou lancés de travers.

Voici les principaux groupes dessinés sur le corps de la ciste. Ce sont d'abord deux lutteurs nus, étroitement enlacés, puis deux pugilistes également nus, les mains recouvertes du ceste qui monte jusqu'au-dessus du poignet ; ils ont les jambes enlacées ; un jeune homme vêtu d'un long manteau les regarde.

Un autre groupe se compose d'un jeune homme debout vu de face, qui tient de la main droite levée assez haut une flèche, la pointe en

(1) Ce geste est encore usité aujourd'hui au commencement de la danse appelée la *Tarantella*. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.*, 1867, p. 133-134.

bas ; il semble tenir une flèche de l'autre main. A sa droite un homme, avançant la jambe droite et un peu penché en avant, lui tend un objet de formes très indécises (1). C'est peut être le prix qu'il a gagné au jeu de l'arc, soit un gros oiseau (?), soit une petite outre de vin (?). Un autre personnage, nu comme les précédents, et vu de profil ; il tient dans chaque main des objets dont on ne reconnaît pas la nature. C'est la figure dont le dessin est le plus imparfait ; l'attitude en est raide, le dos est arrondi d'une façon disgracieuse. A sa droite est un homme enveloppé dans un grand manteau, tout à fait semblable à celui du groupe précédent ; derrière lui, une série de traits en forme de demi-cercles servent sans doute, suivant l'usage adopté pour les dessins des cistes, à figurer des rochers. Cette scène est suivie d'une autre représentation de pugilat ; les deux adversaires ont les jambes enlacées comme dans un des groupes précédents ; le dessin est lourd et les formes n'ont rien de l'élégance ni de la beauté virile qui distinguent les représentations de cette nature sur plusieurs vases grecs. Derrière les pugiles se tient un homme debout, appuyé sur un bâton : il est vêtu d'un grand manteau ; c'est probablement le juge du combat.

108. Ciste n° 4 (2).

Dimensions : hauteur, 0^m,24 ; diamètre : 0^m,23 à la base, 0^m,25 à la partie supérieure.

La poignée est formée de deux lutteurs, les pieds, de griffes de lion surmontées d'un ornement de style ionique et d'un satyre à demi-couché ; il soutient sa tête avec le bras gauche et appuie la main droite sur son genou droit relevé. C'est le type ordinaire du satyre avec les yeux largement ouverts et le nez retroussé ; sa barbe est figurée par des lignes droites parallèles ; ses cheveux forment un rouleau sur le devant de la tête.

Le couvercle n'appartient peut-être pas à cette ciste qu'il ne ferme pas bien ; une moitié en est entièrement recouverte par l'oxydation ; sur l'autre on aperçoit un cheval marin et une tête de Néréïde.

La bordure supérieure du corps de la ciste est formée par des animaux que sépare du sujet principal une ligne ondulée ; ce sont des lions, des griffons, un taureau à cornes très courtes, un chien qui poursuit un lièvre, un sphinx et une tête de femme entourée de deux branches de laurier. Sur la bordure inférieure se trouvent des palmettes et les motifs d'ornementation ordinaires.

Il n'y a point de centre sur la galerie principale. On y a dessiné un certain nombre de personnages qui appartiennent à des cycles divers ou sont entièrement inconnus ; leurs noms sont gravés sur la ciste.

(1) Cf. la description des jeux dans Virgile, *Enéide*, livre 5.

(2) Les inscriptions de cette ciste ont été recueillies dans *l'Ephemeris epigraphica*, tome 1, n° 168 a. Cf. la description qu'en a donnée M. Helbig dans le *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1872, p. 107. Comme cette description est très sommaire, j'en donne une plus étendue, après avoir étudié la ciste.

Ce sont d'abord deux femmes s'occupant de leur toilette. Entre elles une tête de lion laisse tomber de l'eau dans un grand bassin. La femme qui est à gauche tourne la tête vers la droite; elle est nue, debout, la jambe droite légèrement placée en arrière. Elle dirige la main gauche vers le bassin et tient le bras droit courbé, en regardant l'autre femme avec une sorte de surprise ou d'admiration. Ses cheveux sont attachés derrière la tête et forment des bandeaux ondulés sur les tempes. Elle porte un collier et des bracelets. L'angle formé par le nez et le front est assez prononcé, les lèvres avancent d'une manière peu gracieuse. Son nom est écrit de la manière suivante : CREISITA (caractères archaïques).

L'autre femme, également nue et debout, est vue de trois quarts; elle est coiffée de la même façon que la précédente; le nez est un peu arqué et le menton fort. Elle a aussi un collier et des bracelets. Elle met son manteau qu'elle tient élevé derrière ses épaules avec les deux mains. La pose est gracieuse, mais le dessin est un peu lourd. A droite de la tête se trouve le nom presque effacé : ? ELENA (caractères archaïques). Une cassure ne permet pas de voir si l'E est précédé d'un digamma droit ou retourné, comme dans la ciste publiée par le P. Garrucci (1). M. Helbig, dans le fac-similé de l'inscription, signale aussi cette cassure.

Si l'on continue l'examen des personnages de gauche à droite, on voit un Achille debout, retenant un cheval et à moitié armé. Le nom est écrit à côté de la tête : ACILES (caractères archaïques). C'est une tête tout à fait romaine. Achille est ici représenté avec une barbe et un air assez âgé, contrairement au plus grand nombre des représentations de vases peints. Son costume ne présente aucun détail remarquable. Il est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'à la moitié de la cuisse et d'une cuirasse qui ne reproduit pas les formes du corps; elle est attachée par deux pattes qui retombent sur la poitrine; de ces deux pattes part un cordon auquel est suspendue une sorte de bulle. Les jambes sont couvertes d'*ocreæ*. De la main gauche il tient une lance qui n'est indiquée que par un simple trait; de la main droite il retient un cheval orné de phalères. Il a la tête un peu penchée du côté du personnage suivant qui semble lui parler.

On voit entre eux deux de grosses ondulations figurant des collines ou de simples plis de terrain.

Le jeune homme, qui se trouve devant Achille doit être un esclave. Il s'appelle SIMOS (caractères archaïques). Il est imberbe et a un type tout à fait italien. Son vêtement consiste seulement en une sorte de pagne ou de cotte, qui va de la ceinture aux deux tiers des cuisses environ; on voit, d'après le geste de la main droite, qu'il parle à Achille; de la main gauche il tient horizontalement une lance figurée,

(1) *Mon. inéd.*, tome 6-7, pl. 55. Cf. sur cette ciste un article du P. Garrucci, dans les *Annales*, 1861.

comme celle d'Achille, par un trait. Sur ses épaules il tient une sorte de bâton recourbé, semblable à celui qu'emploient les porteurs d'eau à Venise, à Padoue, et, en général, dans cette partie de la haute Italie. Il est terminé par deux crochets en forme de tête d'oiseau, auxquels sont suspendus des objets dont il est bien difficile de déterminer la nature (1).

Vient ensuite un personnage debout, vu de trois quarts et tourné à gauche. A côté de la tête est écrit le nom ORESTE /// (caractères archaïques). Les deux dernières lettres sont presque effacées. Le nom était-il terminé par une S ? il y a à cet endroit une cassure. La chlamyde de ce jeune homme tombe derrière le dos. Son pétase est suspendu aux épaules, retenu par un cordon attaché sous le cou. Le baudrier est marqué par une simple ligne sur la poitrine nue. Le bras gauche est abaissé ; le bras droit tient une lance appuyée à terre.

Entre Oreste et le personnage suivant est un arbre qui ressemble fort au pin d'Italie. Le personnage est un vieillard chauve et barbu, vu de profil ; il est couvert d'un manteau qui ne laisse libre que le bras droit. Il tient dans la main une sorte de fil ondulé qui descend jusqu'à terre ; un petit chien, dressé sur ses pattes de derrière, cherche à le saisir. Le nom est bien visible ; c'est TONDRVS (caractères archaïques). M. Helbig y voit une corruption du mot *Tyndareus*.

Le personnage suivant peut à peine se distinguer. C'est un jeune homme debout, couvert d'une toge ; on ne peut voir s'il porte un nom. Il a la tête tournée à droite. A la hauteur de ses épaules est un treillage. Ce ne peut pas être une fenêtre ; aucune colonne, aucun ornement n'indique que la scène se passe près d'un temple.

De l'autre côté un jeune homme armé, retenant un cheval, fait en quelque sorte pendant à Achille. Au-dessus de la tête sont écrits les mots : SECI ° LVCVS (caractères archaïques) séparés par un point. D'après M. Helbig, *Seci* serait le nom de l'écuyer, *Lucus* celui du cheval (*Lykos*). Le nom de *Seci* serait d'origine italique. Cet écuyer est vêtu de la même manière qu'Achille et il retient son cheval qui tourne la tête de son côté. Sur les *ocreæ* qui laissent, suivant l'usage, les pieds nus, sont dessinés quelques traits.

Rechercher pour les dessins de cette ciste une interprétation quelconque serait une tentative inutile. On y trouve réunis des personnages qui, dans aucune légende, ne sont ensemble. Les noms de *Simos*, de *Seci* et de *Lucus* apparaissent ici pour la première fois ; peut-être même l'identification de *Tondrus* et de *Tyndareus* n'est-elle pas certaine, bien qu'on rencontre de temps en temps, sur les inscriptions des miroirs ou des cistes, des noms ayant subi une transformation

(1) La description de M. Helbig (*loc. cit.*) est un peu différente : *dorso gestat peram ex qua avium (anatum?) capita exstant.*

mation analogue. Les noms de *Creisita* et de *Elena* se trouvent souvent sur les miroirs, appliqués à des femmes qui font leur toilette autour d'un bassin.

109. Ciste n° 5.

Dimensions : hauteur, 0^m,23 ; diamètre, 0^m,23. Cette ciste est presque entièrement cylindrique.

La poignée représente deux lutteurs, un homme et une femme, dont les genoux sont entrelacés et les têtes appuyées l'une contre l'autre; la main, que chacun d'eux conserve libre, est placée sur la hanche. Sur les pieds se voient des lions, du type ordinaire, marchant à gauche.

Sur le couvercle très oxydé sont dessinés des monstres marins. Le sujet de la galerie principale est un combat entre des hommes et des griffons.

Un homme vêtu d'une tunique tient de la main gauche un grand bouclier et de la main droite une épée courte; il marche contre un griffon. D'un autre côté, un homme presque nu, avec la chlamyde retombant en désordre, une épée courte et un grand bouclier, recule devant le griffon qui s'avance. Un autre est dévoré par un troisième monstre; un quatrième cherche à se défendre avec une lance et un bouclier.

Les figures de cette ciste n'ont pas le caractère purement italien; on peut les ranger parmi celles qui semblent imitées d'un modèle grec ou conçues par un artiste encore inhabile, soumis à l'influence d'une école ou plutôt d'un atelier (*officina*) grec.

110. Ciste n° 6.

Dimensions : hauteur : 0^m,20 ; diamètre : 0^m,20. Cette ciste est, comme la précédente, à peu près cylindrique.

Le couvercle n'existe plus; les pieds sont formés de lions.

Le corps de la ciste est très oxydé; il n'est donc pas facile d'en donner une description. Sur la bordure supérieure sont gravés des animaux : sphinx, lions, griffons, etc.; on ne peut voir les dessins de la bordure inférieure.

Sur la galerie principale se voit une sorte de bassin dressé sur un fût de colonne très élevé; les lèvres de ce bassin touchent presque la bordure supérieure. A gauche se tient un jeune homme, la tête un peu penchée, et appuyé sur une lance; la partie inférieure du corps est tout à fait recouverte par l'oxydation. De l'autre côté, un personnage dont le sexe est douteux, tient une lance dans la main gauche et étend la main droite dans la direction du bassin. A droite, est un jeune homme qui a la main droite appuyée sur la hanche et qui tient une lance ou un long bâton de l'autre main. Il semble regarder à terre. La partie inférieure est très mal dessinée et les traits du visage sont grossiers. On aperçoit, à sa droite, la tête d'un autre jeune homme tourné dans sa direction, quelques traits qu'il est difficile de préciser, un casque ou un bouclier. Puis une tête vue de der-

rière et une figure ailée; elle a une coiffure en rouleau semblable à celle des femmes luttant qui forment les poignées des cistes; elle tient entre les mains une *tænia* et penche la tête vers le jeune homme décrit en premier lieu. Le type de cette figure est régulier.

Les indications que nous donnent les graffites sont trop vagues pour pouvoir préciser, non seulement la scène, mais la légende à laquelle ils appartiennent. La *tænia* est avec le coffret l'un des principaux symboles érotiques (1). On n'a pas cependant le droit d'en conclure qu'il s'agisse ici d'une scène de ce genre.

III. Ciste n° 7.

Dimensions : hauteur : 0^m,17 ; diamètre : 0^m,18.

La poignée est formée d'une femme nue, et les pieds, de lions marchant à droite. Sur le couvercle sont représentés des chevaux marins : un oiseau vole au-dessus d'eux.

Les graffites de cette ciste sont à peine indiqués par des traits très fins. Un jeune homme, debout et tourné à gauche, est vêtu d'une chlamyde qui retombe derrière les épaules et est attachée par une fibule ronde. Un bonnet pointu est retenu derrière le cou par un léger cordon. Ce personnage tient dans la main gauche deux épieux et tend la main droite vers le vase qui lui est présenté; à ses pieds, on voit une sorte de puits ou de grand vase cylindrique; un oiseau vole au-dessus de sa tête. Un personnage accroupi à gauche a la main droite sur la hanche et présente de la main gauche un petit vase avec anse au personnage précédent; c'est une femme; elle est vêtue d'une tunique talaire et a des traits tout à fait latins.

Derrière elle, une autre femme d'un type également latin et vêtue d'une tunique semblable, marche dans la direction du puits. Elle tient dans la main gauche, à la hauteur de la tête, une sorte d'anneau, et du bras droit abaissé un grand vase à anses.

On voit encore représenté un énorme tronc d'arbre sans feuillage; un animal féroce, un lionceau peut-être, passe par derrière. Il est suivi d'un homme debout, vu de dos; il a les bras étendus; sa chlamyde est roulée sur les épaules et retombe sur chaque bras. Il tient de la main gauche une lance ou un épieu, et tient la main droite sur le tronc d'arbre. A ses pieds pousse une plante grimpante qui se termine par une fleur à quatre pétales en forme de croix. On l'a sans doute dessinée pour remplir un vide, après que les autres personnages eurent été gravés sur la ciste.

On voit ensuite un jeune homme debout fort mal dessiné. La chlamyde est entourée autour du bras gauche; il tient de la main droite une lance ou un épieu. A côté de lui, à hauteur de tête, est représentée une fleur en forme de croix sans tige. Puis un autre jeune homme tourné dans le sens opposé; il est nu et se rejette un peu en arrière. Sa chlamyde est aussi enroulée autour du bras gauche. Il étend la main

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1841, p. 287 et suiv.

droite comme pour saisir quelque chose. Entre ses jambes, au second plan, est un chien lévrier qui retourne la tête vers lui. Devant lui, une femme vêtue d'une longue tunique baisse la tête et a la main droite appuyée sur une espèce d'autel cubique très bas, d'où sort une plante grimpante. De l'autre côté, une femme se tient debout, entièrement voilée ; le bras droit est ramené sur la poitrine. Elle semble détourner la tête ; les traits de la figure sont à peine indiqués. On ne peut, à cause de l'oxydation, déterminer les traits du dernier personnage.

112. Ciste n° 8.

Il faut encore ranger parmi les cistes une grande boîte cylindrique de 0^m,45 de haut environ et de même diamètre, formée moitié de bronze, moitié de cuir. Elle n'a pas été trouvée dans l'état où on la voit aujourd'hui ; M. Castellani l'a restaurée.

D'après la forme des fragments de cuir qui restaient encore, et en suivant les proportions ordinairement adoptées pour cette sorte d'objets, il a pu lui rendre son aspect primitif. C'est un objet ressemblant fort à un tambour, soutenu comme par trois pieds. Le fond est en bronze et est soudé à un cercle de 0^m,09 de haut qui forme la bordure inférieure ; le corps de la ciste est composé d'un cuir très fort ; au haut se trouve une seconde bordure de bronze. Le couvercle, très légèrement convexe, est de même métal. Une chaîne qui se termine par un ornement assez lourd, en forme de feuille de vigne, y est rattachée. Sur les pieds est représenté un enfant allaité par une lionne. L'espace compris entre les deux bordures était probablement recouvert d'un réseau de bronze dont il reste encore quelques traces à la partie inférieure.

§ III. — *Miroirs et strigiles.*

A. — *Collection Barberini.*

On ne fera pas la description des miroirs publiés par M. Gerhard. La liste en a été donnée plus haut. On adoptera la classification de ce savant : miroirs très grossiers auxquels il donne le nom de « miroirs hiératiques » ; miroirs appartenant à un développement de l'art plus avancé ; miroirs de style presque grec. Dans la collection Barberini cette dernière classe n'est pas représentée.

113. Miroir. Une figure de femme ailée, coiffée du bonnet phrygien et tenant à la main un objet de forme conique dont il est difficile de déterminer la nature (Cf. Gerhard, *Die etrusk. Spiegeln*, 31, 2; 32, 2, 4). Trouvé en 1859.

114. Miroir de style très grossier. Pâris et les trois déesses (Cf. Gerhard, 185 et suiv.). Trouvé en 1859.

115. Petit miroir. Femme ailée, coiffée du bonnet phrygien ; elle est nue. Trouvée en 1859.

116. Petit miroir. La même femme ailée, mais vêtue et chaussée; elle est aussi coiffée du bonnet phrygien. Devant elle est un jeune homme nu, ailé aussi, la main appuyée sur la hanche.
117. Deux petits miroirs avec femmes ailées du même type.
- Les miroirs dont la description suit sont d'une composition et d'une exécution beaucoup plus soignée.
118. Miroir rond. Un « mascherone » (Cf. Gerhard, 428, 1).
119. Bige d'un dessin assez grossier. Trouvé en 1859.
120. Miroir trouvé en 1859. Une femme ornée d'un collier est assise sur un siège richement orné. Elle est abritée par un parasol. Devant elle se tient un Mercure coiffé d'un pétase.
121. Miroir trouvé en 1859. Un homme nu et barbu se tient debout, appuyé sur une lance. Une femme vêtue et chaussée a les pieds sur une sorte d'escabeau. Elle a les cheveux épars sur les épaules; les traits de son visage ont un caractère assez réaliste; elle semble repousser les paroles du vieillard par un geste de la main. Devant elle est un guerrier accroupi, coiffé d'un casque; on ne distingue pas son visage.
122. Miroir trouvé en 1859. Deux hommes, peut-être les Dioscures; entre eux un cheval.
123. Un jeune homme nu, debout, appuyé sur une lance; il tient sa chlamyde sur l'épaule gauche. Derrière lui est un bouclier avec une tête de Méduse. Devant lui est un Hercule imberbe, appuyé sur sa massue.
124. Pâris et deux des déesses; l'une est vêtue, l'autre nue.
125. Un homme coiffé du pétase et une femme debout, tête nue, appuyée sur une lance.
126. Un jeune homme nu, debout, couronné de lauriers. Une femme nue, qui se tient à sa gauche, l'entoure du bras droit; entre eux est un thyrse. De l'autre côté un Hercule imberbe, le genou droit sur un rocher; il est vêtu de la peau de lion.
127. Minerve avec le casque et le *gorgoneion*, et Pâris; entre eux un chapeau de colonne ionique.
128. Nymphe et satyre, sujet obscène. Un autre satyre danse en jouant de la flûte et en tenant le thyrse. Une autre danse. Auprès de la femme est une table chargée d'aliments. C'est une scène bachique.
129. Une femme ailée tenant un miroir. Devant elle est un jeune homme. Il est inutile de donner une description des miroirs qui ne portent aucun graffite ou dont l'oxydation a altéré les dessins au point de ne plus pouvoir les distinguer. Les miroirs appartenant à cette catégorie sont fort nombreux. Les formes sont toujours les mêmes.
130. Une cinquantaine de strigiles de toute grandeur; les plus grands ont environ 0m,30. Les inscriptions que portent quelques-uns d'entre eux ont été énumérées plus haut.
131. Deux grands miroirs ronds, avec des cercles concentriques et un *umbilicus* au repoussé.
132. Un grand strigile a pour manche une femme debout, à moitié nue;

ses cheveux retombent sur le cou. Elle retient de ses deux mains son vêtement qu'elle jette sur les épaules.

133. Manche de miroir, avec trois têtes de style latin.

134. Un strigile ayant pour manche une femme nue, debout, les jambes croisées. C'est un travail assez grossier.

135. Un miroir, en forme de poire, trouvé au mois de mai 1866. La bordure est composée de palmettes. Un jeune homme, penché en arrière, sur un cheval lancé ou galop ; sa chlamyde vole derrière les épaules. A ses pieds court un chien, devant lui un laurier.

B. — Collection Castellani.

M. Castellani possède dans sa collection un assez grand nombre de miroirs; la provenance n'en est pas toujours très certaine; quelques-uns parmi eux viennent certainement des fouilles de Palestrina; mais il n'y a aucun signe caractéristique qui puisse contribuer à les faire reconnaître. On ne peut s'appuyer en effet ni sur la forme circulaire ou ovale de ces objets, ni sur la perfection plus ou moins grande des graffites, ni enfin sur la présence ou l'absence d'inscriptions étrusques autour du miroir; on sait, en effet, qu'à Préneste, ville latine, on a trouvé des miroirs avec des inscriptions étrusques. Le catalogue qui suit ne peut donc avoir la même importance que celui des cistes. Parmi les miroirs cités, il y en a certainement qui n'ont pas été trouvés à Palestrina.

Quelques-uns d'entre eux appartiennent à la classe à laquelle Gerhard a donné le nom de « miroirs hiératiques, » parce qu'on y trouve ordinairement représentées les plus anciennes divinités italiques ou peut-être pélasgiques, les Dioscures et, selon lui, la Minerva-Fortuna ou déesse de la Destinée.

136. Petit miroir rond. Une femme ailée, coiffée d'un bonnet phrygien.

137. Petit miroir rond. Quatre personnages; dessin très grossier.

138. Petit miroir rond. Deux hommes coiffés du bonnet phrygien sont appuyés sur des fûts de colonnes ioniques; entre eux, on voit une femme nue et une autre couverte d'une longue robe.

139. Petit miroir rond. Deux hommes, coiffés du bonnet phrygien, appuyés sur des boucliers; entre eux un ornement en forme de lance.

140. Miroir rond, de grandeur moyenne; le personnage féminin ailé, auquel Gerhard donne le nom de Minerva-Fortuna.

Les autres miroirs appartiennent tous à cette seconde classe où l'influence grecque ne se fait pas encore beaucoup sentir; mais il faut ranger à part deux d'entre eux dont les graffites ont une certaine analogie avec les peintures murales de Tarquinii; ils sont décrits les premiers.

141. Miroir de grandeur moyenne. Un homme jouant de la flûte; deux femmes vêtues dansant; l'une d'elles a la tête ceinte d'une couronne de lauriers.

142. Miroir de grandeur moyenne, rond. Un homme et une femme; leurs traits sont tout à fait semblables à ceux des personnages étrus-

- ques de Tarquinii. Il est possible que ces deux miroirs ne proviennent pas de la nécropole de Préneste.
143. Grand miroir en forme de poire. Deux jeunes gens ; l'un vu de face, l'autre vu de dos.
144. Grand miroir en forme de poire. Deux jeunes gens combattant l'un contre l'autre.
145. Petit miroir de même forme. Tête de Mercure ailée.
146. Grand miroir. Combat d'Hercule contre une Amazone ; au fond, des colonnes ioniques.
147. Grand miroir presque rond. Un homme et une femme assis à côté l'un de l'autre ; à gauche, un jeune homme laissant tomber sa chlamyde, à côté de lui une lance ; de l'autre côté un jeune homme ailé, peut-être Eros. Derrière, trois colonnes ioniques destinées à représenter le temple devant lequel la scène se passe.
148. Miroir d'un travail assez fin. Deux petits enfants tirent des flèches contre un gros serpent dressé devant eux ; au-dessus est une femme qui les regarde ; au-dessus encore deux têtes : une tête de femme dont la chevelure retombe sur les épaules ; elle lève les deux mains avec un geste d'admiration ou d'étonnement ; à côté, une tête d'un Silène qui semble aussi s'intéresser au spectacle qui se passe au-dessous de lui.
149. Miroir de grandeur moyenne en forme de poire. Deux grosses têtes.
150. Miroir de grandeur moyenne. Un Ganymède enlevé par l'aigle ; au-dessus, un chien courant. Au-dessus, se trouve écrit le nom CNTMITE en caractères archaïques retournés ; il ne serait pas étonnant que ce miroir fût de fabrication moderne.
151. Grand miroir rond. Persée vainqueur de Méduse. Minerve tient de la main gauche la tête de Méduse ; Persée est devant elle, coiffé du pétase ailé et tenant en main l'instrument en forme de faufile, avec lequel il a tranché la tête du monstre.

§ IV. — *Bronzes de toutes sortes.*

Collection Barberini.

152. Objets de bronze en forme de bobèche ou d'entonnoir. Destination inconnue.
153. Une figure à grandes ailes étendues ; elle servait de manche à un ustensile aujourd'hui perdu.
154. Une poignée assez bien travaillée ; au milieu, un objet de bronze en forme d'entonnoir. De chaque côté, un homme barbu couché tenant une patère. Ce n'est ni de l'art grec, ni de l'art étrusque ; on remarque toujours une grande raideur dans la manière de traiter les cheveux et la barbe.
155. Une anse ayant à ses deux extrémités des *mascheroni*.
156. Sorte de capsule creuse en bronze. Hauteur, 0^m.04. Le bord est

- dentelé. Destination inconnue ; elle servait peut-être à boucher un flacon.
157. Plusieurs capsules du même genre plus petites.
158. Plusieurs anses en bronze.
159. Sorte de petite clochette. Hauteur, 0^m.02. Le battant manque.
160. Trois grelots en bronze.
161. Sorte de pince. Il y en a de pareilles au musée de Naples ; elles proviennent des fouilles de Cumes.
162. Hache de bronze. Longueur, 0^m.30.
163. Petit ciseau en bronze.
164. Petits vases de bronze.
165. Fragments de chaînes de bronze ayant peut-être appartenu à des cistes.
166. Sept vases de bronze de différentes grandeurs.
167. Douze tasses en forme de conoïde tronqué avec deux anses ; c'est une forme tout à fait analogue à celle du *scyphos* d'or du musée Kircher.
168. Trois grandes patères en bronze. Diamètre, 0^m.20. Ornamentation au pointillé.
169. Cinq vases à double enveloppe ; entre les deux épaisseurs, fragments de cuir et peut-être d'éponge. C'est sans doute la partie inférieure de quelque *balsamarium*.
170. Objet en bronze de forme rectangulaire avec deux cavités demi-circulaires et, au milieu, un petit récipient fermé par un bouchon dentelé.
171. Fragment d'un peigne en bronze.
172. Deux petites boîtes rectangulaires ; sur le couvercle sont repoussés de petits animaux.
173. Plusieurs *balsamaria* très détériorés (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 58).
174. Une petite tasse de bronze hémisphérique. Diamètre, 0^m.08.
175. Objet dont il est difficile de préciser la destination. Sorte de corne avec un anneau ; c'est peut-être la partie supérieure d'un rhyton.
176. Une sorte de patère avec un bec, très probablement recouverte d'émail ; sur les bords étaient deux petits lions accroupis également, en bronze. L'un d'eux subsiste encore.
177. Une figure ailée ; au milieu même de la figure est une attache. Elle se trouvait peut-être au bord d'un trépied.
178. Une petite figurine en bronze trouvée en 1866. Elle appartient à une époque plus récente que la plupart des objets en bronze qui viennent d'être décrits. Elle représente un jeune homme dont la chevelure épaisse et ondulée est réunie sur le sommet de la tête. Il est vêtu d'une tunique courte et porte des brodequins assez hauts. De la main droite élevée il porte un rhyton qui se termine par une tête de dauphin, de la main gauche une corne d'abondance. La jambe droite est tendue en avant. Le travail de cette figurine est grossier.

§ 5. — *Objets de toilette appartenant au mundus muliebris.*

Collection Barberini.

179. Un grand nombre d'épingles et de spatules en os (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 8).
180. Quatre longues épingle de bronze terminées par de petites têtes également en bronze.
181. Petite boîte en bois de 0^m.13 de long ; l'intérieur est divisé en cinq compartiments : dans l'un d'eux on voit encore un morceau de matière blanchâtre. Le couvercle, également en bois, a la forme d'un oiseau aux ailes repliées (Cf. *Archeologia*, t. 41, 1. Planches).
182. Petite boîte du même genre. Longueur, 0^m.07. Dans les compartiments se voit la même matière blanche. Le couvercle a la forme d'un oiseau.
183. Boîte un peu plus grande à compartiments ; le couvercle est formé d'un pied couvert de courroies ; la partie inférieure figure la sandale. (Cf. *Mon.*, t. 8, pl. 8).
184. Boîte également en bois à cinq compartiments : dans l'un d'eux est une sorte de bobine de chanvre, peut-être une pelote de fil. Le couvercle est formé d'une biche qui retourne la tête en arrière.
185. Fragments d'éponge ; à l'un d'eux est attaché un reste de tissu qui semble assez fin.
186. Quelques autres fragments de boîtes en bois, semblables à celles qui viennent d'être décrites.
187. Un peigne en bois avec des trous au milieu. Les dents sont de chaque côté de grandeur différente.
188. Boîte plate en bois (0^m.10 × 0^m.07) ; elle est fermée par un couvercle qui glisse dans des rainures. Elle est remplie d'une sorte d'onguent.
189. Un grand nombre de fragments de peignes en ivoire et en bois.
190. Petits grains de fard rose tendre de forme conique.
191. Fragments de sandales ; plusieurs épaisseurs de cuir ; une courroie.
192. Petits vases en bois de formes différentes.
193. Un petit masque : tête d'homme barbu en bois. Elle devait servir de couvercle à une boîte à parfums.
194. Une lanière sans doute pour attacher les sandales.
195. Plusieurs fibules.
196. Petites pinces se terminant par un récipient hémisphérique de 0^m.01 environ de diamètre.
197. Un objet en bois de forme triangulaire, recouvert de cuir ; il est attaché par une chaîne à un manche à poignée. Le long de cet objet

- pend une sorte de courroie en cuir assez fort avec un petit anneau de cuivre.
198. Etuis en forme de fuseaux et de troncs d'arbre
199. Un peigne en ivoire dont il ne reste que quelques dents. Reliefs : une lutte entre deux hommes au corps très trapu; tête de femme de style latin.

§ 6. — Alabastres. Verres.

Collection Barberini.

200. Une cinquantaine d'alabastres en pâte de verre de diverses couleurs (blanc et noir, blanc et bleu, jaune, blanc et bleu, etc.).
201. Un très grand nombre de perles en pâte de verre de toutes couleurs. Le travail de ces objets rappelle tout à fait celui des verreries modernes de Venise.

§ 7. — Objets en os.

Collection Barberini.

- 202-206. Cinq plaques d'os travaillé trouvées dans les fouilles de 1866. Elles servaient primitivement de couvercle à des boîtes. On voit encore les petites chevilles, également en os, qui les tenaient attachées. Chacun de ces couvercles semble avoir été composé de quatre bandes rectangulaires, sur chacune desquelles est représenté un personnage. Les quatre plaques d'os juxtaposées étaient entourées d'un cadre généralement formé d'oves et assez étroit. Dans leur état primitif, elles étaient coloriées ; on aperçoit encore quelques traces de couleurs verte, rouge et violette.
202. Sur la première de ces plaques (Cf. la planche 3 à la fin du volume) est représenté un Mercure ; les yeux sont gros, les ailes du nez fortement accusées, la lèvre supérieure un peu avancée, le menton en retrait. Les cheveux retombent sur le front et sont indiqués d'une manière assez raide par des lignes parallèles. Le dieu est coiffé, suivant l'habitude, du pétase et tient en main le caducée. Il a pour vêtements une tunique qui forme un grand nombre de plis et qui ne descend pas tout à fait jusqu'aux genoux. Les manches en sont courtes et relevées par une agrafe. La bande d'étoffe ou de cuir qui lui sert de ceinture se croise ensuite sur la poitrine. Derrière le dos tombe une chlamyde attachée sous le cou par une fibule ronde. Les chaussures montent jusqu'à mi-jambe.

Le second personnage est un Hercule ; il est debout, le pied gauche appuyé sur une amphore renversée. Cette position donnée à Hercule est très fréquente sur les graffites des miroirs. Il tient, de la main

droite sa massue dont l'extrémité repose à terre et s'entretient avec Minerve. Les traits de son visage ont le même caractère archaïque que ceux de Mercure. Son costume est singulier. Sur les peintures de vases et sur les graffites des miroirs et des cistes, Hercule est souvent représenté nu, couvert seulement de la peau du lion de Némée. Il porte ici, outre la peau de lion, le costume d'un soldat latin. Il est, en effet, vêtu d'une tunique semblable à celle de Mercure et, par-dessus la tunique, d'une cuirasse de style antique qui prend toutes les formes du corps. Il n'y a dans la collection des miroirs étrusques de M. Gerhard qu'un seul exemple de ce costume (n° 154); ce miroir semble appartenir à l'art latin plutôt qu'à l'art italo-grec. On peut encore en rapprocher l'Hercule représenté sur le vase de Busiris (*Annales de l'Inst. archéol.*, 1865, pl. supplém. P. Q.) où ce personnage est vêtu d'une tunique recouverte de la peau de lion.

La Minerve est coiffée d'un casque avec visière et crinière; elle tient de la main droite une haste et laisse tomber la main gauche le long du corps. Elle est vêtue d'une tunique talairé qui forme deux si-nus et un grand nombre de plis. Elle a sur la poitrine le *gorgoneion*; derrière elle est un bouclier. Entre elle et Hercule, une tête de lion représente une fontaine.

Le personnage suivant n'a pas d'attributs assez caractéristiques pour qu'on puisse sans hésitation lui donner un nom. C'est peut-être un Mars ou un Quirinus. Il a le bras droit à moitié levé; l'index de la main l'est également. Il tient, de la main gauche, une lance. Il est vêtu d'une tunique, d'une cuirasse et d'une chlamyde et porte des jambières; les pieds sont nus.

203. Le deuxième couvercle a les mêmes dimensions que le premier; mais l'identification des personnages est beaucoup plus difficile à faire. Un jeune homme, vêtu seulement d'une tunique semblable à celle du Mercure qu'on vient de décrire, tient une haste courte aux deux tiers de laquelle se trouvent une courroie et une boucle. Devant lui est un guerrier ayant en main une longue lance. Il a le casque à visière et à crinière orné d'une oreille sur le côté, la tunique, la cuirasse, la chlamyde et les jambières. Le second groupe est composé d'un jeune homme vêtu de la même façon que le dernier personnage du couvercle précédent et d'une femme vêtue d'une tunique talairé. Elle porte un collier de perles rondes, à la main droite sur la poitrine et tient, de la main gauche, un objet dont il est difficile de déterminer la nature (une fleur ou une pomme de pin).

204. Les quatre personnages du troisième couvercle sont : 1^o Un guerrier dans le même costume que les précédents. 2^o Un Mercure vêtu de la chlamyde avec un pétase qui lui retombe derrière les épaules et un caducée qu'il tient de la main gauche. 3^o Une femme qui tient de la main gauche une branche d'arbre (laurier?). Elle est vêtue de la tunique talairé recouverte d'un péplos. Elle a des pendants d'oreilles, un collier de perles rondes et porte des chaussures. Derrière elle est un

guerrier qui porte le casque conique souvent représenté sur les graffites des cistes et des miroirs.

205. Le travail du quatrième couvercle est du même style, mais d'une exécution beaucoup plus grossière. On y voit un guerrier, la main droite appuyée sur son bouclier. Il parle avec une femme. Celle-ci est vêtue de la tunique talaire recouverte d'un péplos dont l'extrémité retombe sur le bras gauche, suivant l'usage romain. Elle a la main droite levée, le pouce et l'index appuyé l'un contre l'autre. Elle porte des sandales. Une autre femme, vêtue de la même façon, tient une pomme dans la main droite ; c'est peut-être une Vénus, bien qu'aucun autre indice ne la fasse reconnaître pour cette déesse. A côté d'elle se trouvent deux guerriers.

206. Il faut enfin signaler quatre plaques d'os, hautes de 0^m,17 et larges de 0^m,04. Elles ont appartenu à un couvercle beaucoup plus grand ; on y aperçoit aussi des traces de couleur rouge. Deux guerriers y sont représentés, et chaque figure se compose de deux plaques (Cf. la planche 4 à la fin du volume).

207. En os également formé de deux morceaux, un sphinx assis levant la patte gauche (Cf. la planche 4 à la fin du volume).

Ces objets appartiennent tous à la même époque et probablement proviennent de la même fabrique. Ce n'est pas le produit de l'art étrusque ni de l'art grec, c'est le produit d'un art latin archaïque qui tient encore un peu du premier, qui n'a pas subi entièrement l'influence du second, et qui conserve un caractère original. Les formes en sont encore raides et grossières ; mais le travail est assez fini, du moins pour quelques-uns de ces objets.

Si l'on cherche à rapprocher ces représentations d'autres plus continues et à déterminer leur date d'une manière approximative, on ne saurait trouver de meilleur point de comparaison que les graffites de quelques cistes.

208. La présence, dans les tiroirs de la collection Barberini, de quelques plaques d'os avec des ornements semblables à ceux des bordures de cistes ou des miroirs autorise le rapprochement. Sans parler du type particulier des figures et des détails du costume, le manque d'attributs pour déterminer les personnages est aussi sensible que sur la plupart des graffites. Il semble qu'on puisse, pour toutes ces raisons, ranger les objets qui viennent d'être décrits dans la même catégorie qu'un certain nombre de cistes où l'influence de l'art grec ne s'est pas fait encore beaucoup sentir.

§ 8. — *Terres cuites.*

A. — *Collection Barberini.*

Les terres cuites trouvées à Palestrina ne semblent pas appartenir toutes à la même époque. Il faut sans doute tenir grand compte de la

grossièreté plus ou moins grande des moules et de l'inhabiléte des fabricants à une époque donnée. Toutefois, sur quelques-unes, des traces d'archaïsme sont visibles. D'autres sont encore grossières, mais cependant un peu mieux travaillées ; quelques-unes, ce sont les moins nombreuses, rappellent le style italo-grec; *il n'y a aucune figurine de travail purement grec*, semblable aux terres cuites de l'Italie méridionale ou aux figurines de Tanagre.

Les terres cuites archaïques sont fabriquées avec une argile blanchâtre ; les autres ont une teinte rouge plus ou moins prononcée ; quelques-unes, une teinte jaune saumon. Toutes les terres cuites provenant de Préneste sont couvertes de paillettes noires ; le poids en est toujours assez considérable ; elles ne peuvent à cet endroit se comparer aux terres cuites de style purement grec. Le plus grand nombre de ces figurines ont été peintes.

209. Deux femmes assises sur un trône à dossier ; entre elles, à leurs pieds, est assis un enfant. Elles sont voilées ; le voile retombe sur les genoux ; les pieds sont rapprochés l'un de l'autre ; le visage est très aplati. L'enfant, ainsi que les deux femmes, tiennent les mains sur les genoux. Il y a dans ce petit groupe une raideur extrême ; les figures ont à la fois quelque chose d'archaïque et de sévère. Ce doit être sans aucun doute une représentation hiératique ; c'est le seul point qui puisse être affirmé.

Cette figurine a une grande valeur. C'est la seule de ce modèle que l'on ait trouvée jusqu'à présent à Préneste (1). Hauteur : 0^m.13.

210. Une femme vêtue d'une tunique et voilée ; elle est aussi de style très archaïque. Elle est faite, comme la précédente, d'une argile pâle tachetée de paillettes noires. Le visage est aussi très aplati et les traits peu indiqués. Les tresses de ses cheveux retombent le long de ses joues. Elle a la main droite ramenée sur la poitrine. De la main gauche, elle tient un objet rond, peut-être une pomme ou une grenade. Est-ce une déesse ou une femme tenant une offrande ? Il est difficile de le décider. Dans les fouilles récentes de Capoue, on a trouvé un grand nombre de statuettes représentant une femme voilée et portant une grenade (Pomone ou quelque autre divinité de l'agriculture) ; la figurine de Préneste pourrait en être rapprochée. Hauteur : 0^m.12.

211. Une femme voilée assise, de style archaïque. L'argile dont cette figurine est fournie est pâle. Les traits sont peut-être moins grossiers et surtout moins aplatis que ceux des figurines précédentes. La chevelure est un peu plus travaillée. Elle forme plusieurs bandeaux ondulés qui retombent sur le front. Elle est vêtue de la même façon que les autres figurines ; elle pose la main droite ouverte sur le genou. Elle tient le bras gauche courbé et couvre un objet rond dont les formes sont indéterminées. Hauteur : 0^m.13.

(1) Il en existe une semblable au musée du Louvre. D'après l'aspect de la terre, elle semble aussi provenir de Préneste.

212. De style assez grossier, mais non archaïque, des fragments de deux génies féminins ailés, semblables à ceux que l'on trouve sur les graffites des cistes et des miroirs. L'un de ces génies est assez bien conservé. Les traits de la figure sont très durs; les cheveux sont relevés sur le milieu de la tête. Les proportions du corps sont très allongées et manquent tout à fait d'élégance. Sur l'épaule gauche, on aperçoit un bout de chlamyde; les ailes sont très grandes et ressemblent tout à fait à celles des génies ailés dessinés sur le bronze. Les deux bras étaient tendus en avant. Le corps était peint en blanc, ainsi que la figure. Sur les ailes se voient des traces de couleur jaune et bleue. Hauteur de la statuette, sans les pieds : 0^m,16. L'autre génie est moins bien conservé; il est fait d'après le même modèle. On voit aussi, sur la terre cuite, des restes de couleur.
213. Trois têtes votives de femme qui semblent être assez anciennes. On a trouvé, à Préneste, un grand nombre de figurines semblables, principalement dans les fouilles de 1878.
214. Deux petites têtes de génies, coiffées du bonnet phrygien; au bas de l'une d'elles des feuilles de lierre et des traces de couleur rouge.
215. Une tête couronnée de lierre, de style relativement récent. Au dessus du cou elle est terminée par un ornement. Ces têtes, ainsi terminées, devaient être appliquées sur d'autres objets.
216. Une tête d'homme grimaçante; la statuette à laquelle elle appartenait représentait sans doute un acteur comique.
217. Trois têtes de femme de style réaliste terminées par un ornement: ces terres cuites n'appartiennent, en aucune façon, à l'art grec.
218. Petit bas-relief bacchique destiné à être attaché à un autre objet; il est, en effet, percé de plusieurs trous. Une bacchante laisse retomber son vêtement derrière le dos; sa tête est rejetée en arrière, le corps penché à gauche; elle tient de la main droite une sorte de férula.
219. Un gros Silène trapu marche à gauche, portant une amphore sur son épaule. Son vêtement est enroulé autour du poignet gauche. Bas-relief.
220. Bas-relief bacchique. Une bacchante, les cheveux en désordre, la tête renversée, le vêtement soulevé par ses mouvements, frappe une espèce de tympanon orné d'une frange (Cf. de Clarac, *Musée de sculpture*, t. 2, pl. 138, n° 138).
221. Un petit génie ailé. Sa tête est entourée d'une sorte de rouleau (une couronne?) garni de lierre. Les ailes semblent avoir été très courtes et semblables à celles des anges de l'iconographie chrétienne. Il a la taille entourée d'une ceinture à moitié brisée qui forme un nœud sur la hanche. Il porte le bras gauche replié à la hauteur du visage.
222. Un autre génie ailé; la tête et la jambe gauche manquent; les ailes étaient déployées. Il porte au poignet des bracelets et tient de ses deux mains abaissées la poignée d'objets qui ont disparu. Il a la jambe droite en avant.
223. Un petit génie non ailé. La chevelure est imitée par des trous. Il

- penche en souriant la tête à gauche d'une manière assez gracieuse. Il tient sa chlamyde enroulée sur le bras gauche.
224. Buste d'un personnage portant une outre sur l'épaule droite.
225. Fragments de deux figurines. Hauteur : 0^m.10. Elles représentent un homme ayant une ceinture autour de la taille ; les deux extrémités en retombent par devant. Autour du cou de l'une des figurines, on voit des traces d'une chlamyde, et à l'épaule un fragment d'aile. Par derrière est un trou destiné à fixer l'objet (?) ou ayant peut-être simplement servi d'évent. Il y a une trace d'*ocreæ* à la jambe droite de la figurine de gauche.
226. Deux bacchantes à peine modelées. Bas-relief. Au-dessous de l'une d'elles une plaque avec trois trous. Ce bas-relief, ainsi que tous ceux du même style, semblent appartenir à une époque relativement récente.
227. Une femme à demi nue , à peine modelée. Son vêtement couvre la partie inférieure du corps. Elle est coiffée et porte des pendants d'oreilles.
228. Un personnage dont le sexe est indécis, mais qui semble être plutôt un homme , est couvert d'une sorte de toge qui laisse libre le côté gauche. Il tient de la main droite un bâton recourbé (?).
229. Buste d'une femme vêtue d'une tunique talaire ; les plis de la draperie rappellent de loin le style des figurines grecques.
230. Bas-relief. Une femme vêtue porte de la main gauche une amphore ; elle tient la main gauche sur la hanche.
231. Fragment d'un petit bas-relief représentant une bacchante.
232. Un buste de femme destiné à servir d'ornement.
233. Bas-relief. Une bacchante courant ; partie inférieure du corps. A ses pieds est un grand vase.
234. Trois bas-reliefs en terre cuite d'une hauteur de 0^m.12. Quatre chevaux, placés deux à deux et se faisant face, lèvent les pieds de devant. Au-dessous de ces chevaux , deux amphores. Entre les deux groupes un petit génie ailé , dont les vêtements sont retroussés , joue de la double flûte.
235. Trois bas-reliefs de forme également demi-circulaire , destinés à être attachés sur quelque objet; il y a douze trous sur chacun d'eux. C'est une Amazone à cheval foulant un guerrier dans le style italo-grec. L'Amazone est vêtue du costume traditionnel, d'une tunique qui descend jusqu'à la hauteur du genou ; par dessus est une petite chlamyde qui laisse à découvert le sein droit et qui est fendue sur le côté; l'extrémité de ce vêtement flotte derrière l'Amazone ; les bottes montent jusqu'à la moitié de la jambe. Le bras est cassé, il tenait sans doute une lance ; ou, comme la sculpture antique supprime souvent ces détails, était simplement tendu. Les traits et la coiffure de l'Amazone appartiennent évidemment à l'art grec. Sur le front on voit deux petites cornes.
- Au-dessous est un guerrier nu renversé. Il est coiffé d'un casque à crête ; il appuie le bras droit sur le sol pour se soulever et tient en-

core de la main gauche son bouclier rond. Il y a beaucoup de vie dans ces bas-reliefs qui semblent bien dénoter un modèle de style italo-grec de la bonne époque. Hauteur : 0^m,25.

236. Deux autres bas-reliefs de même forme. Le sujet en est un peu différent. Ce sont encore des Amazones qui foulent des guerriers sous les pieds de leurs chevaux. Les chevaux sont tournés l'un à droite, l'autre à gauche, ce qui ferait supposer qu'ils servaient de pendants. Sur un des bas-reliefs, la tête de l'Amazone manque ; elle est vêtue seulement d'une longue tunique flottante qui tombe jusqu'aux genoux ; à la taille une ceinture ; la chlamyde est enroulée autour du bras gauche ; de grandes bottes montent jusqu'à mi-jambe ; la main est appuyée sur la hanche. Le bras droit est étendu au-dessus de la tête du cheval ; il est donc peu probable que l'Amazone ait tenu une lance comme dans la représentation précédente. Le guerrier est étendu à terre, le corps vu de face, les jambes croisées ; la tête manque ; les bras retombent le long du corps. Sur le bas-relief est aussi représenté, au-dessous du cheval, un bouclier rond.

237. Une tête de femme de style italo-grec ; il y a cependant encore dans les traits de la figure une certaine raideur.

238. Plusieurs têtes de style italo-grec ; l'une est ornée d'ailes, une autre d'une couronne de lierre (il y en a quatre de ce modèle dans la collection).

239. Deux petits bas-reliefs de style assez pur. Bacchus soutenu par un Silène. La pose du dieu est pleine de grâce. Il y a des traces de dorure sur la chevelure de Bacchus et sur la barbe de Silène. Celui-ci a au pied un anneau également doré. Sur les restes de la figure se voient des traces de rouge et de bleu.

240. Deux figurines de terre cuite représentant une femme assise allaitant un enfant. C'est peut-être une représentation de la *Fortuna Primigenia*. L'une a 0^m,15 de hauteur, l'autre 0^m,13. On en a trouvé de semblables à Capoue et à Pæstum.

241. Buste de jeune homme ; chlamyde retombant sur l'épaule et le bras droit. Hauteur : 0^m,08.

242. Un gros Silène assis jouant de la double flûte. Hauteur : 0^m,115.

243. Un homme aux traits hideux, debout, enveloppé dans un manteau qui laisse voir toutes les formes du corps. Cette figurine représente un acteur comique ; le menton est très avancé et les yeux sortent de la tête.

244. Un bœuf très grossièrement fait.

245. Une tête de chien.

246. Deux petites plaques ovales en terre cuite représentant un homme et des chevaux courant au galop. Longueur : 0^m,05. Trouvées en 1866.

§ 9. — *Lampes.*

Collection Barberini.

247. Elles sont au nombre d'une cinquantaine environ, mais n'offrent aucune particularité intéressante. Aucune d'elles ne porte d'inscription à l'exception d'une seule sur laquelle se trouve écrit à la pointe le mot *Servi*.

§ 10. — *Vases peints.*

Collection Barberini.

Les vases en terre cuite que renferme la collection Barberini sont au nombre de quatre-vingts environ. Ils appartiennent tous à une époque relativement récente; on ne peut voir sur aucun d'eux une trace d'archaïsme. Ils ont principalement été trouvés dans les sépultures de la seconde période, c'est-à-dire dans les caisses funéraires en pépérim, et semblent, par conséquent, appartenir pour la plupart à l'époque des cistes et des miroirs; quelques-uns ont été trouvés dans le sol avec des terres cuites de toutes sortes. Deux seulement sont à fond rougeâtre et figures noires. Tous les autres appartiennent à la catégorie des vases à fond noir et à figures rouges ou jaunes. Ces vases ont été fabriqués pour l'usage commun; sur aucun d'eux, en effet, ne se trouvent des peintures dignes d'être remarquées, et l'on ne saurait, il me semble, attribuer la grossièreté du dessin à l'inhabileté de l'artisan. Ils sont tous de petite dimension; aucun d'eux ne dépasse vingt centimètres. Quelques-uns ne sont ornés que de quelques traits et plusieurs sont sans peinture. Ces vases, en somme, n'ont pas d'intérêt par eux-mêmes; ils n'en ont que parce qu'on les a trouvés avec des objets d'une autre catégorie.

§ 11. — *Monnaies.*

La collection Barberini renferme un petit nombre de monnaies consulaires et impériales sans intérêt et une trentaine de fragments d'*as rude* trouvés dans des sarcophages de tuf ou de pépérim.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	1-3
-------------------	-----

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA VILLE DE PRÉNESTE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORIGINE DE LA VILLE AU TRAITÉ DE SPURIUS CASSIUS , EN 493	5
--	---

Légendes relatives à l'origine de Préneste, 5. — Origine et développement de ces légendes, 7. — Données de l'archéologie sur les temps les plus reculés de l'histoire de Préneste, 8. — Préneste, ville de la confédération latine; hégémonie d'Albe-la-Longue, 10. — Peuples voisins de Préneste, 10. — Rapports de la confédération latine avec Rome depuis la chute d'Albe jusqu'à la révolution de 510, 11. — De 510 au traité de Spurius Cassius en 493, 13. — Sources; faits relatifs à Préneste, 13.

CHAPITRE II.

DU TRAITÉ DE SPURIUS CASSIUS EN 493 A LA DISSOLUTION DE LA LIGUE LATINE EN 338.	14
---	----

Subdivisions de cette période, 14. — Première période (de 493 à l'invasion gauloise en 350). Le *fœdus* de 493; ses conditions, 15. — Situation de Préneste, ville de la confédération latine vis-à-vis de Rome, 15. — Rapports de Préneste avec les autres villes de la confédération latine, 17. — Du gouvernement intérieur de Préneste au commencement du cinquième siècle, 19. — Faits relatifs à l'histoire de Préneste au cinquième siècle, 20. — Deuxième période (de 390 à la dissolution de la ligue latine en 338). Révolte des Latins et des Herniques contre Rome après l'invasion gauloise, 21. — Campagne de T. Quinctius Cincinnatus (380); capitulation de Préneste, 23. — Soulèvement du Latium; guerre contre les Prénestins; dissolution de la ligue latine, 25. — Examen de la théorie de M. Clason, qui transforme les guerres latines en guerres contre les Eques, 26. — Préneste devient une ville alliée (*civitas fœderata*) du peuple romain, 29.

CHAPITRE III.

DE LA DISSOLUTION DE LA LIGUE LATINE EN 338 A LA GUERRE SOCIALE (90 av. J.-C)	30
--	----

La date de l'alliance avec Rome est inconnue ; divisions de ce chapitre, 30. — I. Etude des rapports de Préneste avec Rome ; le *fœdus*, 30. — Condition du territoire de Préneste, 31. — Le droit d'asile, 31. — Le droit de monnayage, 31. — Obligations à l'égard de Rome ; le service militaire, 33. — La cohors *Prænestina* commandée sans doute par un préteur, 34. — Chiffre du contingent prénestin, 34. — II. Documents relatifs à l'histoire de Préneste, de 338 à 90. Pyrrhus arrive jusqu'à Préneste, 36. — Les Prénestins pendant la deuxième guerre punique ; la cohorte prénestine au siège de Casilinum, 37. — La gens *Anicia* de Préneste entre dans la cité romaine ; son histoire, 41. — III. Histoire intérieure et constitution de Préneste. Les préteurs, 43. — Ils sont remplacés vers le commencement du premier siècle par des duumvirs, 43. — Leurs attributions, 43. — Les édiles et les questeurs, 44. — Assemblée du peuple, 44. — Le sénat, 45. — Principales familles de Préneste, 45. — L'industrie à Préneste ; les collèges, 46. — Le luxe ; cistes, miroirs, le *mundus muliebris*, 46. — Le territoire de Préneste ; ses productions, 47. — Commerce de Préneste avec Rome, le Latium et même l'Asie, 48. — Le dialecte prénestin, 48. — Préneste, comme les autres villes fédérées, tombe peu à peu sous la domination de Rome, 49.

CHAPITRE IV.

DE LA GUERRE SOCIALE A L'ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE	51
--	----

Les Prénestins restent neutres pendant la guerre Sociale ; Préneste de ville fédérée devient municipie, 51. — Préneste, en 82, prend parti pour Marius le jeune, 53. — Bataille de Sacriport, 53. — Marius assiégié dans Préneste, 54. — Mort de Marius et châtiment de Préneste, 55. — Préneste de municipie devient colonie militaire, 56. — Etablissement des vétérans ; les *possessores Sullani*, 57. — Modifications dans la constitution municipale de Préneste, 58. — Sylla embellit le temple de la Fortune, 59. — Catilina forme le projet de se retirer à Préneste, 60. — Rôle de Préneste pendant la guerre civile entre Fulvie, L. Antonius et Octave, 60.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE PRÉNESTE SOUS L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'A LA FIN DU QUATRIÈME SIÈCLE	63
--	----

Préneste, sous Tibère, redevient municipie, 63. — Constitution de Préneste pendant les deux premiers siècles de l'Empire ; *duumviri*, *quinquennales*, décurions, 64. — Les *patroni* de Préneste, 65. — Les *Augustales*, 67. — Aspect de la ville pendant cette période ; les villas, 68. — Ornancement des villas, des monuments publics, du temple de la Fortune, 69. — Modifications dans la constitution municipale au troisième siècle, 72. — Les curatelles, 72. — Le développement du christianisme, 73. — Anicius Bassus, 74. — Conclusion.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE RELIGIEUSE DE PRÉNESTE

CHAPITRE PREMIER.

- LA FORTUNE DANS LE LATIUM ET SPÉCIALEMENT A PRÉNESTE. 75

Légende rapportée par Cicéron au sujet de l'origine du culte de la Fortune et des sorts prénestins, 76. — Développement de ce culte dans le Latium à l'époque de Servius Tullius, 77. — De la conception de la Fortune avant l'introduction de la mythologie hellénique, 78. — La Fortune, divinité nourricière, adorée sous le nom de *Primigenia*, 78. — Inscriptions et représentations confirmant cette opinion, 78. — Divinités dont le culte peut être rapproché de celui de la Fortune : Nortia, Feronia, 80. — La conception de la Fortune dans la mythologie hellénique, 81. — Au second siècle ayant notre ère, la Fortune grecque remplace la Fortune des temps primitifs, 82. — Son culte sous l'Empire prend un grand développement, 83. — Opinion de Pline et de Lucien à ce sujet, 83. — Les chrétiens reprennent contre la Fortune les arguments fournis par les philosophes païens, 84.

CHAPITRE II.

- LE CULTE DE LA FORTUNE A PRÉNESTE ET LES ORACLES QU'ELLE Y RENDAIT. 86

Textes relatifs au culte de la Fortune à Préneste et aux oracles qu'elle y rendait, 86. — Les sorts prénestins, 88. — Fête principale de la *Fortuna Primigenia*, 89. — Prêtres et serviteurs du temple, 89.

TROISIÈME PARTIE.

DESCRIPTION DES RUINES DE PRÉNESTE.

CHAPITRE PREMIER.

- ASPECT GÉNÉRAL DE LA VILLE 91

Description de Strabon, 91. — Divisions de la ville, 92.

CHAPITRE II.

L'ENCEINTE DES MURS CYCLOPÉENS. LA CITADELLE ET LA VILLE SUPÉRIEURE. 94

Description des murs cyclopéens, 94. — On ne peut fixer qu'approximativement l'époque de leur construction, 95. — La citadelle et la ville supérieure, 95.

CHAPITRE III.

Textes et inscriptions relatifs à la construction du temple de la Fortune,

97. — Etat des ruines du temple avant 1298, d'après un document du quatorzième siècle, 99. — Catalogue des restaurations du temple de la Fortune, 101. — Dimensions générales du temple, 103. — Genres de construction qui y furent employés : l'*opus quadratum*, 103. — L'*opus incertum* et l'*opus lateritium*, 104. — Les différents étages du temple, 105. — 1^o L'*area* inférieure et les réservoirs, 105. — 2^o Le premier étage ou étage des Piscines, 108. — 3^o Le deuxième étage ou étage du Corso, 109. — 4^o Le troisième étage ou étage du Borgo, 113. — 5^o Le quatrième étage ou étage des Grottes, 113. — 6^o Le cinquième étage ou étage de la Cortina (hémicycle), 114. — 7^o Temple rond placé au sommet de l'édifice, 115. — Conclusions de l'étude des ruines du temple, 115. — Décoration du temple, 116.

CHAPITRE IV.

LA VILLE ET LES VILLAS A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE ET SOUS L'EMPIRE 118

Indication des principales ruines, 118. — Villas bâties sur le territoire de Préneste, d'après les indications des auteurs, 119. — La villa d'Hadrien, 120.

CHAPITRE V.

LES VOIES ROMAINES CONDUISANT A PRÉNESTE ET LES SOUTERRAINS 122

La *via Prænestina*, 122. — La *via Labicana*, 123. — Les souterrains, 123.

CHAPITRE VI.

LA NÉCROPOLE 125

Emplacement de la nécropole, 125. — Historique des fouilles faites dans la nécropole de Préneste, 126. — Le terrain de la nécropole, 129. — 1^o Sépultures archaïques, formées d'amas de pierres ou de chambres souterraines, 130. — 2^o Sarcophages de la seconde période, faits de tuf ou de péperin, 132. — Disposition de ces sarcophages, 132. — Les sépultures sont indiquées à la surface du sol par des stèles funéraires appelées *pigne*, 133. — 3^o Sarcophages en briques, 134. — 4^o Sarcophages de l'époque romaine, 135. — Epoque de ces différents modes de sépulture, 135. — Objets trouvés dans les tombeaux de Préneste, 136.

QUATRIÈME PARTIE.

HISTOIRE DE L'ART A PRÉNESTE.

CHAPITRE PREMIER.

L'ART ARCHAÏQUE. — IMPORTATIONS PHÉNICIENNES. — INFLUENCE DE L'ART ÉTRUSQUE 139

Caractère oriental des objets provenant des plus anciennes tombes italiennes, 139. — Analyse d'un mémoire de M. Helbig sur la découverte

d'objets phéniciens à Prénesté, 140. — A côté des objets phéniciens, il y en a qui appartiennent à une fabrication locale ou sont d'importation étrusque, 143.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ART À PRÉNESTE AUX TROISIÈME ET SECOND SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. — FABRICATION DES CISTES ET DES MIROIRS. — L'ART LATIN.	145
--	-----

- I. Etude des procédés de fabrique, 146. — Formes des cistes, des miroirs et des strigiles, 146. — Exécution des graffites, 146. — Négligence des ouvriers, 147. — Les cistes et les miroirs ne sont pas des œuvres d'art, mais des objets de fabrication commune, 149. — II. Etude du style. Motifs d'ornementation, 148. — Les formes du corps et le costume, 150. — III. Etude de la composition, 155. — Les personnages sont moins bien groupés que sur les vases grecs, mieux que sur les urnes funéraires étrusques, 156. — Difficulté d'identifier les sujets, 157. — Rapports des graffites avec les derniers produits de la céramique grecque, 158. — Classification des sujets représentés sur les graffites des cistes et des miroirs, 159. — Les artisans prénestins interprètent librement les mythes grecs, 160. — Conclusions, 161. — IV. Les inscriptions ; elles servent à dater la fabrication des cistes et des miroirs, 162. — V. De l'usage des cistes et des miroirs, 164. — Réfutation de l'opinion de Gerhard, 165. — Terres cuites provenant d'un dépôt sacré, 166.

CATALOGUE DES ANTIQUITÉS PRÉNESTINES.

Avant-propos, 167. — Catalogue des antiquités déjà publiées, 168.

PREMIÈRE PARTIE.

OBJETS ARCHAÏQUES PROVENANT DES PLUS ANCIENNES TOMBES DE LA NÉCROPOLÉ.	173
--	-----

- I. Objets en or et en argent; bijoux archaïques; objets en ambre. A. Musée Kircher, 173. — B. Collection Barberini, 174. — C. Collection Castellani, 176. — II. Objets en ivoire; verres et émaux. A. Musée Kircher, 178. — B. Collection Barberini, 179. — III. Bronzes, 181. — A. Musée Kircher, 182. — B. Collection Barberini, 182. — C. Collection Castellani, 182.

SECONDE PARTIE.

OBJETS APPARTENANT À LA SECONDE PÉRIODE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ART À PRÉNESTE.	183
---	-----

- I. Bijoux. A. Collection Barberini, 183. — B. Collection Castellani, 184. — II. Cistes. A. Collection Barberini, 184. — B. Collection Castellani, 191. — III. Miroirs et strigiles. A. Collection Barberini, 202. — B. Collection Castellani, 204. — IV. Bronzes de toutes sortes. Collection Barberini, 205. — V. Objets de toilette appartenant au *mundus muliebris*. Collection Barberini, 207. — VI. Alabastres, verres. Collec-

tion Barberini, 208. — VII. Objets en os. Collection Barberini, 208. — VIII. Terres cuites. Collection Barberini, 210. — IX. Lampes. Collection Barberini, 215. — X. Vases peints. Collection Barberini, 215.

PLANCHES.

Planche I. Carte des ruines du temple de la Fortune à Préneste.

Planche II. Poignée de ciste en bronze (style latin).

Planche III. Plaques en os sculpté (style latin).

Planche IV. Plaques en os sculpté (style latin).

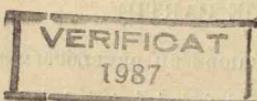
ADDITION ET CORRECTIONS

P. 170. A la suite de la liste des antiquités de Préneste déjà publiées, *ajoutez* : COLLECTION DUTUIT, PARIS, 1879, IN-4°, A. LÉVY, PL. 4-5, ciste de bronze de Préneste. — Le commentaire (p. 20-23) est dû à M. F. Lenormant. Les scènes représentées appartiennent au cycle de Troie : l'arrivée de Ganymède parmi les dieux, la mort de Troilos, Hélène et Pâris. La désignation de ces différents sujets semble bien exacte.

P. 8, ligne 7 ; *au lieu de* : Sylvius, *lisez* : Silvius.

P. 79, note 5 ; *au lieu de* : Catalogue n° 210, *lisez* : n° 209.

P. 123, ligne 18 ; *au lieu de* : représentée pas, *lisez* : représentée par.

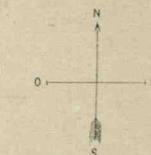


CARTE

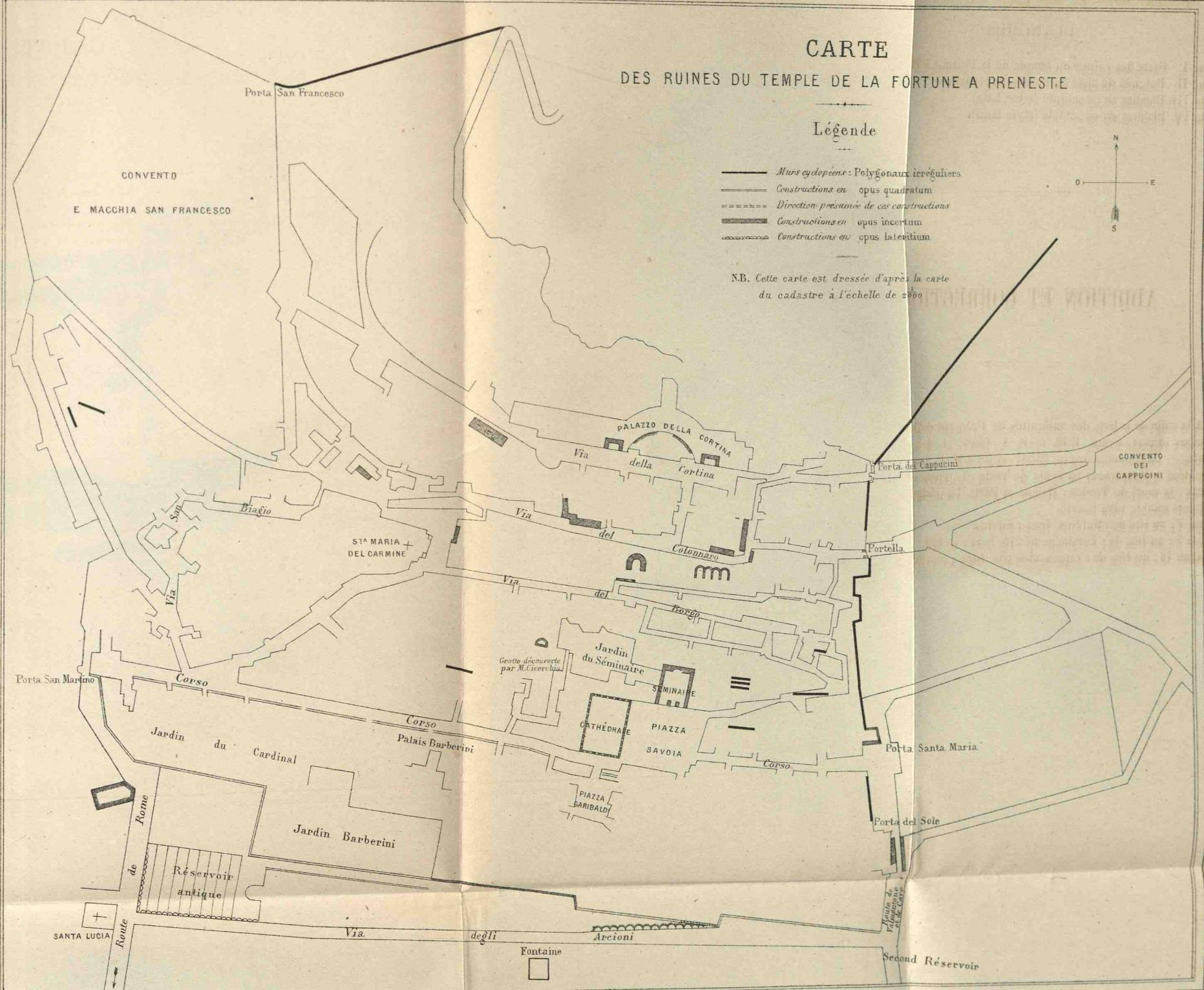
DES RUINES DU TEMPLE DE LA FORTUNE A PRENESTE

Légende

- Murs cyclopéens : Polygonaux irréguliers
- Constructions en opus quadratum
- - - Direction présumée de ces constructions
- Constructions en opus incertum
- Constructions en opus lateritium

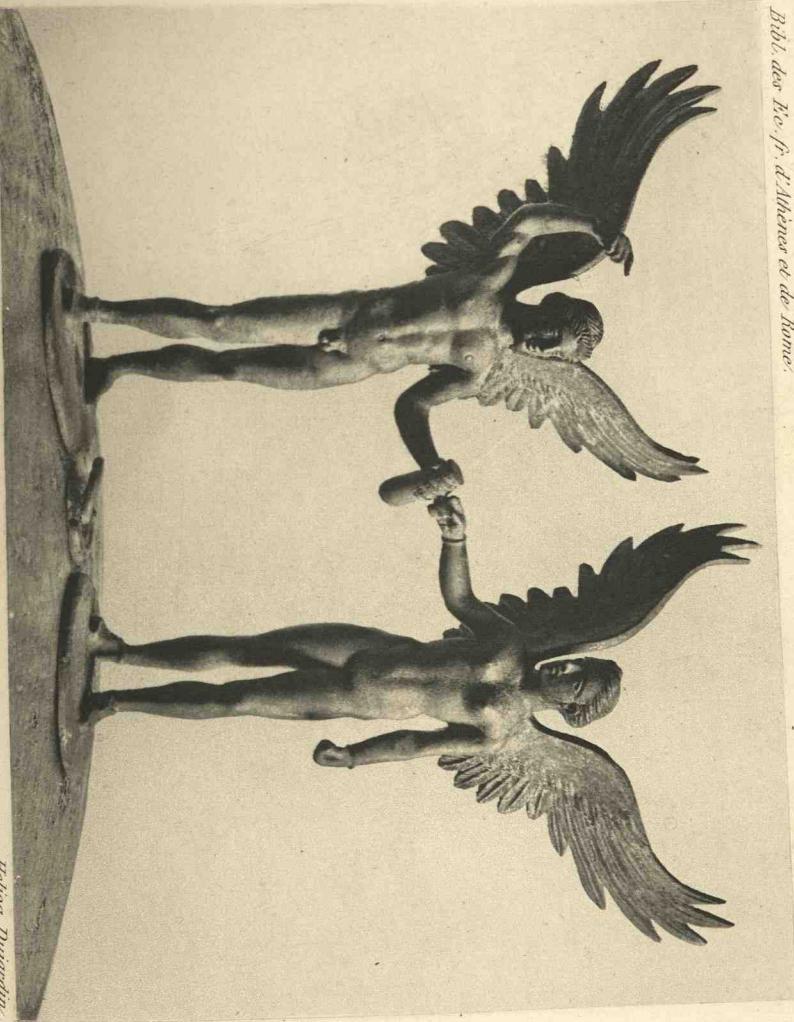


N.B. Cette carte est dressée d'après la carte
du cadastre à l'échelle de 1:2000



Bibl. der K. - Fr. d' Athener et de Rome.

Pl. 2



Musée du Louvre.

Pointe des Victoires en bronze
(seize mms.)

Heding, Dijon.

Préface à l'ordre.



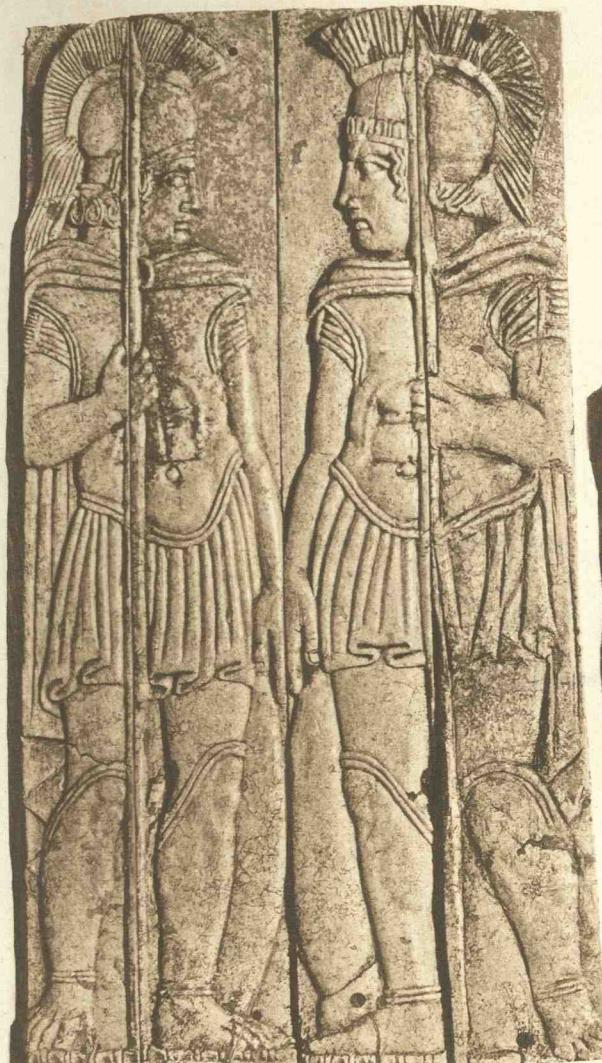
Ernest Thorin, éditeur.

Cat. N° 202

Heliog. Dujardin

Plaques en os sculpté.
(Style latin)

Eudes imp.



Ernest Thorin éditeur.

Cat. N° 206-207

Hélio. Dujardin

Plaques en os sculpté.
(Style latin)

Rude imp.

VERIFICAT
1987